EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Aujourd'hui : pluie ou neige.
Demain : neige légère, plus froid.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

73e ANNEE — No 295 | QUEBEC, MERCREDI 15 DECEMBRE 1954 | PRIX CINQ CENTS

Débats d'importance vitale à Paris et à Bonn

M. Dulles veut accélérer la ratification des accords



UNE AMAZONE TEMERAIRE : Le calme de cette dompteuse de lions pourrait faire croire qu'elle monte un lion de bois sur un carrousel. Il n'en est rien. Le roi de la jungle a trouvé son maitre en la personne de cette Suissesse intrépide. Et le lion n'est pas inanimé, loin de là. Mlle TINTYPE fait frissonner les foules, depuis quelques semaines, au cirque Medrano, à Montmartre, Paris, en se jouant du danger avec ses fauves. (International News)

Le secrétaire d'Etat américain discutera avec M. Mendès-France des moyens à prendre pour hâter la ratification des ententes de Paris — Débat au conseil de l'OTAN sur l'utilisation d'armes atomiques pour la défense de l'Europe — Opinion canadienne.

Paris, 15. (AP) M. Dulles, secrétaire d'Etat américain, est attendu à Paris aujourd'hui et conférera, immédiatement après son arrivée, avec M. Mendès-France, président du Conseil français, sur les moyens d'accélérer la ratification des accords de Paris, relatif à la souveraineté et au réarmement de l'Allemagne occidentale, et sur la mise en branle de ce réarmement. Demain, les deux hommes discuteront les mêmes sujets avec le secrétaire du Foreign Office, M. Eden.

MM. Pearson et Campney, respectivement secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et ministre de la Défense du Canada, sont également attendus aujourd'hui à Paris. Ils assisteront, vendredi, à un débat, au conseil de l'OTAN, sur l'emploi d'armes atomiques dans la défense de l'Europe. Cette session du conseil de l'OTAN groupera les ministres des Affaires étrangères, des finances et de la défense des 14 pays membres. Elle durera deux jours.

A cette session, un objectif bien défini pour 1955 sera fixé à chaque pays membre. Les objectifs provisoires de 1955 seront établis et ceux de 1957 préparés. Il s'agit des divisions de fantassins, des avions et autres moyens de défense que chaque membre doit fournir.

Dans les milieux diplomatiques européens, on croit de plus en plus que les armes atomiques ne devraient pas être employées sans l'approbation préalable de tous les gouvernements des pays membres de l'OTAN.

L'an dernier, les ministres de l'OTAN avaient approuvé en principe le recours aux armes atomiques pour faire contre-poids à la force numérique du monde communiste. Ces armes pourraient remplacer, évidemment, un grand nombre de fantassins.

On croit que les chefs d'états-majors occidentaux, formant le comité militaire de l'OTAN, recommanderont que le choix des armes atomiques en cas d'attaque soit laissé au commandant suprême allié en Europe, en l'occurrence le général Alfred Gruenther, des Etats-Unis.

Mais, dans les milieux français, on dit que les gouvernements européens partagent l'opinion que l'emploi des armes atomiques ne devrait pas être laissé à la discrétion des militaires. A cause du danger de représailles sur les villes occidentales, ils soutiennent que ce choix devrait être confié aux gouvernements.

De leur côté, les militaires font valoir l'argument qu'une agression communiste soudaine devrait être repoussée rapidement... et un commandant ne peut se permettre d'attendre les décisions de 14 gouvernements. Autrement, disent les militaires, l'Occident devra augmenter considérablement ses effectifs humains. Et le service militaire n'est pas très populaire auprès des contribuables d'aucun pays.

L'OTAN disposerait en ce moment de 100 divisions, dont la moitié en service actif et le reste en reserve disponible à 30 jours d'avis. Mais la moitié des troupes actives comprend des Turcs et des Grecs qui ne pourraient se porter immé-

(Suite à la page 14, 7e col.)



STATIONNEMENT INTERDIT : Ce bombardier à réaction A B-45 repose sur le nez, à Milwaukee, après avoir franchi un boulevard et balayé sur son passage un tableau indicateur qui interdisait tout stationnement à cet endroit. Dans sa course folle, l'appareil coucha une clôture de fil métallique et cassa deux poteaux, en plus d'avoir donné la frousse de sa vie à un automobiliste. Les trois hommes d'équipage s'en sont tirés indemnes.

Accident à un sous-marin

Chatham, Angleterre, 15. — (PA) Le sous-marin britannique "Talent" a été arraché de sa cale-sèche et précipité dans la rivière Medway, aujourd'hui, alors que s'effondra une écluse massive au port militaire de Chatham.

Il y avait un certain nombre de marins à bord du submersible de 1,090 tonnes, au moment où se produisit l'accident.

L'Amirauté dit qu'il "y a de bonnes chances" que l'équipage s'en soit tiré sain et sauf.

Paris, 15 (Reuters) Le cabinet français a autorisé hier soir le président du Conseil, M. Pierre Mendès-France, à poser la question de confiance sur la ratification des traités de Paris réarmant l'Allemagne de l'Ouest. Cela veut dire que le gouvernement jouera son existence sur le vote de l'Assemblée, qui entreprendra le 20 décembre le débat sur la ratification.

Tâche considérable pour Adenauer

Bonn, 15. (PA) — C'est aujourd'hui, à la Chambre basse du Parlement, que le chancelier Adenauer amorce le débat sur la ratification des accords de Paris qui prévoient le réarmement de l'Allemagne occidentale. Des l'ouverture du débat, dont l'importance est capitale dans la carriere politique de l'homme d'Etat, le chancelier a déclaré au Bundestag que le réarmement faciliterait la réussite des négociations visant à l'unification du pays.

En réponse aux accusations socialistes suivant lesquelles son gouvernement tarde à promouvoir la réunification allemande, le chancelier a déclaré que les accords avec l'Occident offrent à l'ensemble de l'Allemagne l'occasion de conquérir, par des moyens pacifiques, une place honorable dans la communauté du monde libre.

Le vote que le Bundestag doit prendre à l'issue au débat de deux jours ne sera que le premier des trois que la Chambre basse est appelée à prendre relativement aux traités de Paris. Mais les observateurs sont d'avis que le scrutin initial témoignera de la puissance du chancelier et de l'efficacité de sa politique destinée à réarmer 500,000 Allemands de l'Ouest dans le cadre de l'Alliance atlantique.

L'approbation des traités en deuxième et en troisième lecture n'aura lieu qu'à la fin de janvier. C'est ensuite que le Bundesrat, la Chambre haute, sera appelée à ratifier les accords.

En dépit de l'opposition manifeste des socialistes et de plusieurs membres de la coalition quadripartite du gouvernement, M. Adenauer s'est dit confiant que les instruments de la ratification seront définitivement déposés en janvier et que les 14 pays membres de l'OTAN seront en mesure de donner leur assentiment définitif à la fin de février.

Avant que le chancelier ne prenne la parole, la Chambre basse avait rejeté deux motions socialistes tendant à différer la ratification. L'une demandait au gouvernement de faire une autre tentative pour réunir l'Allemagne divisée avant le réarmement. L'autre priait le gouvernement de retrancher de l'ordre du jour le pacte controversé relatif à l'internationalisation de la région industrielle de la Sarre, pacte intervenu entre Bonn et Paris.

Le chancelier a fait valoir l'importance à ses yeux de ratifier le plus tôt possible les quatre accords de Paris, lesquels, a-t-il dit, peuvent aboutir à l'avènement d'une nouvelle époque de l'histoire européenne dans laquelle l'Allemagne et ses voisins réaliseront une alliance durable.

"Les accords nous situent dans une communauté de nations auxquelles nous sommes liés par un même idéal de liberté, a-t-il déclaré, et c'est seulement dans cette communauté, considérée dans son ensemble, que nous posséderons l'in-

(Suite à la page 31, 4e col.)

Le meilleur moyen, enlever le permis de conduire

Le meilleur moyen de prévenir les frasques des automobilistes enclins à s'enivrer avant de prendre le volant, c'est encore de leur enlever leurs permis de conduire pour une longue période.

Me Albert Dumontier, c.r., substitut du procureur-général, a soumis cette opinion en Cour des Sessions de la Paix, alors que comparaissaient deux particuliers de la région de Québec, accusés d'avoir conduit alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool.

M. le juge Achille Pettigrew a imposé à l'un et à l'autre, une amende de $100, mais a également enlevé leurs permis pour six mois.

L'un allait d'un côté et l'autre de la route, à St-David, selon un agent de la route.

L'autre fut appréhendé à L'Ange-Gardien, alors qu'il circulait sur le boulevard Ste-Anne.

Dix millions de dollars de plus à l'Habitation

La Chambre des Députés vote à l'unanimité le projet de loi du Gouvernement augmentant de dix millions les sommes déjà autorisées pour aider à résoudre le problème du logement — L'Opposition libérale veut davantage.

Par Henri Dutil

Après trois jours de débat sur la loi amendant la loi d'aide à l'Habitation, les députés ont vote unanimement hier après-midi, à la fin de la séance, l'amendement qui ajoute dix millions aux $55 millions déjà votés pour aider les citoyens de la province de Québec à construire des logis.

Le débat a été fait entièrement sur les résolutions introductives du projet de loi qui ont été votées par 60 voix à 0. Un amendement de l'opposition, présenté par Me Lionel Ross, de Verdun, à l'effet que les personnes qui emprunteront des banques ou des compagnies faisant affaire avec le fédéral, pourront recevoir le 3 pour cent du gouvernement provincial a été déclare illégal par le président Taché et la Chambre basse a maintenu la décision de H. Taché par 61 voix à 19.

Le premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, et le chef de l'opposition, M. Georges Lapalme, ont pris une part considérable au débat d'hier après-midi. M. Duplessis, répondant à l'opposition, a déclaré que le gouvernement ne peut pas tout faire dans le domaine de l'habitation et qu'il faut que les gens s'aident eux-mêmes. Le gouvernement donne $2,000 à chaque personne qui construit une maison. C'est l'argent du peuple mais il faut y aller prudemment.

Le chef de l'opposition, M. Lapalme, a demandé au gouvernement de créer un crédit à l'habitation et il a conseillé à M. Duplessis de conclure une entente avec Ottawa, afin que les citoyens de Québec puissent obtenir plus facilement l'argent dont ils ont besoin pour se loger. M. Laplame a déclaré que les ouvriers paieront le gouvernement aussi bien que les cultivateurs quand il s'est agi du crédit agricole. Outre les discours des deux chefs, la Chambre a entendu un plaidoyer de M. Arthur Dupre, député libéral de Vercheres, qui a proné le rachat des prêts des Caisses populaires par le gouvernement provincial.

Voici le résumé de ce débat:

Quand la Chambre reprend, en comité plénier, l'étude des résolutions relatives à la loi amendant la loi de l'Aide à l'habitation, Me Raynold Bélanger, député libéral de Lévis, demande au premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, une réponse à la question qu'il posait vendredi dernier au sujet des prêts consentis par la Sun Life durant l'année 1954. Me Bélanger voulait savoir si cette compagnie avait prêté et, dans l'affirmative, combien de prêts elle avait faits durant l'année qui s'achève.

M. Duplessis répond qu'il ne voit pas bien l'utilité de la question mais qu'il va répondre quand même. Durant l'année 1954 la Sun Life a fait 454 prêts et elle en a 145 à l'étude. Me Bélanger revient à la charge pour faire remarquer qu'il aimerait avoir une liste complète des compagnies qui ont prêté en 1954 à des citoyens de Québec, avec le bénéfice de la loi provinciale. M. Duplessis demande alors au député de Lévis de placer une question sur ce sujet à l'ordre du jour.

M. ARTHUR DUPRE

Le député libéral de Varchères a examiné la situation du logement dans la province de Québec. Il constate que pendant que les autres provinces augmentaient le pourcentage des propriétaires la province de Québec ne suivait pas les autres dans ce domaine.

M. Dupré ajoute qu'il veut traiter cette question sans partisanerie politique, afin de collaborer avec ceux qui dirigent les destinées de la province de Québec. Dans les autres

(Suite à la page 12, 3e col.)

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Agriculture	17
Annonces classées	32-33
Bridge	10
Chronique ouvrière	10
Décès	33
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	24
Mots croisés	9
Oncle Nic	14
Pascale France	10
Patrons	10 et 12
Questions et réponses	9
Rive Sud	2
Spectacles	18
Sport	25 à 28
Température	17

Mort tragique de la petite Johanne Poulin

Asbestos, 15. (Spéciale) Une fillette de 3 ans, Johanne Poulin, enfant de M. et Mme Roland Poulin, d'Asbestos, a trouvé la mort dans une essoreuse, hier matin, à la demeure de ses parents. La jeune Poulin est morte d'un choc traumatisme après s'être fait prendre les mains et les bras dans les rouleaux.

Ce drame s'est déroulé, hier avant-midi, pendant l'absence de Mme Poulin qui était à étendre son linge à l'extérieur. Montée sur une chaise, la bambine regardait le jeu de l'essoreuse quand elle s'avisa de placer les deux mains dans les rouleaux qui l'entraînèrent. Quelques moments plus tard, Mme Poulin revint pour trouver sa fillette affreusement blessée. Elle mourut peu après. Le père de l'enfant était à son repos au moment de la tragédie.

Le Dr G.-N. Letendre, de Dauville, a tenu une enquête, hier soir, sur cette tragédie. Un verdict de mort accidentelle a été rendu.

Ville menacée par suite d'un déraillement

Paris, Illinois, 15 (PA) Vingt wagons de deux trains de marchandises du New York Central ont déraillé, tôt ce matin, et un témoin a déclaré que "c'est par miracle que toute l'extrémité ouest de la ville n'a pas sauté". Paris compte 10,000 âmes. Parmi les wagons qui ont quitté la voie se trouvent trois wagons-citernes contenant du napthe, de la gasoline et de l'huile à chauffage. Penchés sur le côté ou même complètement renversés, ces wagons coulaient et constituaient encore une grave menace plusieurs heures après le déraillement.

Le chef des pompiers, M. Maurice Johnson, a envoyé de l'équipement sur les lieux, en vue des opérations de récupération.

Quatre personnes ont été légèrement blessées. Ces personnes se trouvaient dans un édifice sur lequel trois wagons sont tombés.

Tous les wagons se sont désaccouplés et ont pris des angles divers. Les uns ont été tordus ou brisés; d'autres se sont éparpillés loin de la voie.

On en a vu deux, au beau milieu de la rue, à plus de 200 verges de la voie ferrée. Un piéton a même failli être tué par un wagon qui glissa en travers de la rue, sur le flanc.

$225,000 à une fillette noire de 6 ans

Chicago, 15. (PA) Une fillette noire de six ans, Doris-Jean Robinson, a reçu hier un dédommagement de $225,000 pour des blessures qu'elles a subies en 1952 lorsqu'elle a été heurtée par un tramway. Des médecins ont témoigné que le coup a endommagé le cerveau de l'enfant, devenue depuis arriérée mentalement.

Journée de sécurité aux E.-U.

M. St-Laurent étudie trois projets d'entente fiscale avec le Québec

Ottawa, 15. (Spéciale) — Le correspondant de "La Gazette" rapporte aujourd'hui que tout est prêt maintenant pour entamer de nouvelles négociations entre Québec et Ottawa visant à une entente fiscale entre les deux gouvernements, entente qui mettrait fin à une querelle vieille d'une dizaine d'années.

On a été informé ici que le premier ministre St-Laurent fera une proposition rigoureuse au premier ministre Duplessis pour résoudre le problème avant la fin de l'année et probablement avant Noël.

M. St-Laurent et le ministre des Finances, M. Walter Harris, ont étudié soigneusement trois plans. Ils seront soumis aux membres du cabinet pour discussions cette semaine. L'un de ces projets — et peut-être plus d'un, sera choisi et communiqué au gouvernement de la province de Québec en vue d'une décision finale.

On croit ici que l'une des alternatives fédérales qui peut bien ou ne pas être formellement soumise, prévoit la pleine déduction des taxes du Québec de celles du gouvernement fédéral ou la superposition des deux systèmes. Les autres projets seraient légèrement moins généreux envers les contribuables de Québec mais très légèrement. Tous

(Suite à la page 31, 4e col.)

L'état de santé du Pape s'améliore de nouveau

Cité du Vatican, 15. (PA) Le bureau de presse du Vatican rapporte aujourd'hui que l'état du pape s'améliore de nouveau bien qu'une hémorragie interne soit venue compliquer ses troubles gastriques.

Citant une dépêche qui doit être publiée aujourd'hui par le journal du Vatican, L'Osservatore Romano, le bureau a annoncé que l'état du Saint-Père a cesse d'être stationnaire et a recommencé à s'améliorer.

Cité du Vatican, 15 (PA) Des personnes fiables rapportent aujourd'hui que le pape Pie XII, grandement affaibli par des troubles gastriques, souffre d'une hémorragie interne.

Un équipement de rayons-X a été promptement transporté dans l'appartement du Saint-Père. Les médecins radiographieront son estomac demain.

Un intime du pape dit que l'écoulement sanguin, provoqué apparemment par un ulcère, est la cause de sa faiblesse de plus en plus prononcée depuis trois jours. On annonce également que le Souverain Pontife souffre aussi d'anémie, consécutive à la perte de sang.

(L'agence de nouvelles Reuters, citant d'autres sources, nie que le pape souffre d'une hémorragie interne et déclare qu'il a recommencé à se rétablir graduellement. Reuters cite un rapport disant que quelques gouttes de sang ont été découvertes, hier, lors de l'analyse de sucs gastriques prélevés dans l'estomac du pape. L'agence prétend que la chose est parfaitement normale dans un tel prélèvement.)

Le chef de l'Eglise catholique reçoit à la fois des transfusions de sang et de plasma en vue de reconstituer ses forces minées par l'attaque du 2 décembre. Il devait recevoir une autre transfusion de sang au cours de la journée.

Le bureau de presse du Vatican a annoncé hier que "l'état du

(Suite à la page 31, 4e col.)

Pour prévenir les incendies à la suite d'un écrasement d'avion

(Par Vern Haugland)

Indianapolis 15, (PA) — L'Administration civile de l'aéronautique (Civil Aviation Administration) annonce aujourd'hui la réalisation d'une invention de grande importance pour prévenir les incendies à la suite d'un écrasement d'avion: des réservoirs à essence de type flexible.

La CAA révèle que la Goodyear Tire and Rubber Co., et la U.S. Rubber Co., sont parvenues à fabriquer un tissu de nylon caoutchouté si fort, si léger et si élastique que:

1. il est maintenant possible d'en faire des réservoirs complets, pouvant s'intégrer aux ailes d'un avion;

2. dans les accidents où les passagers peuvent survivre au choc, ces réservoirs ne se briseront pas pour causer des incendies.

"La CAA transmet ce renseignement à l'industrie, afin qu'elle s'en serve pour la fabrication et la vente de réservoirs de ce genre," dit le communiqué.

Le développement de ce matériel flexible est le résultat de six années de recherches et d'essais au centre technique de la CAA à Indianapolis.

Un dirigeant de la CAA dit que les incendies suivant les accidents d'aviation, incendies provoqués par la rupture des réservoirs et l'épanchement de l'essence, sont la cause d'environ un quart des morts dans de tels accidents.

"Le problème des accidents mortels par le feu dans les écrasements d'avions semble en voie de disparaitre," dit ce dignitaire.

M. H. J. Osterhof, directeur des recherches à la Goodyear, dit que le programme de la CAA "a prouvé que ces réservoirs sont pratiques. Nous pouvons commencer à en fabriquer dès demain pour les avionneries."

M. D. M. Stuart, directeur du centre d'épreuves de la CAA, dit que l'Aviation et la Marine américaines, de même que plusieurs avionneries ont suivi de près les progres du projet.

Au début du programme, quelque 50 matériaux différents furent soumis au "canon pneumatique" de la CAA pour déterminer leur force et leur élasticité.

Quatre des tissus les plus prometteurs, deux venant de chaque compagnie, et tous quatre d'épaisseur et de poids divers, furent choisis pour une série d'épreuves très poussées. A l'aide d'une catapulte de lancement d'avion de la Marine, les réservoirs furent lancés sur un amoncellement de sacs de sable.

Afin d'éviter les risques d'incendie, les réservoirs étaient alors remplis d'eau. La CAA a constaté que les réservoirs simulant ceux qu'englobent les ailes d'avion pouvaient être lancés sur la barricade à des vitesses allant jusqu'à 70 milles à l'heure, sans qu'il y ait rupture.

L'énergie électrique du Saint-Laurent

Ogdensburg, N.Y., 15. (PC) L'Administration de l'énergie électrique de l'Etat de New-York met en vente aujourd'hui la part américaine de l'énergie que produira l'aménagement hydro-électrique du St-Laurent.

M. Robert Moses, président de cette Administration, a laissé entendre ici aujourd'hui qu'il espère de grands développements de ce qui sera le deuxième plus grand centre au monde d'énergie électrique. La Commission hydro-électrique de l'Ontario s'occupe de la part canadienne de l'énergie que produira l'aménagement international du fleuve.

Dans une causerie prononcée à un déjeuner de l'Association des Chambres de commerce de la vallée du St-Laurent, M. Moses a annoncé:

1. Le lancement "immédiat" d'une émission d'obligations au montant de $330,000,000 pour financer la part américaine de l'aménagement.

2. Un accord provisoire avec l'Aluminum Company of America, selon lequel la dite société recevra environ un tiers "de toute l'énergie produite de notre côté du fleuve durant les premières années d'exploitation".

(Suite à la page 31, 3e col.)

Tentative de meurtre suivie d'un suicide

Montréal, (PC) — Le bruit de coups de feu a rompu hier le calme de l'heure du déjeuner dans un grand édifice de bureaux de Montréal et un septuagénaire de l'Etat de New-York est mort dans ce que la police qualifie de suicide ayant suivi une tentative de meurtre.

George W. McGregor, 70 ans, de Chazy, N.-Y., est mort d'une balle dans la tête dans le bureau de M. Philippe Bruneau, 65 ans, courtier en immeubles qui a été transporté à l'hôpital avec des blessures dont aucune n'a été causée par une balle.

La police déclare que McGregor a tiré quatre balles avant que le revolver lui soit arraché de la main par M. Stewart MacLeod, surintendant de l'édifice, qui s'était précipité sur les lieux. McGregor aurait alors sorti une deuxième revolver et se serait tiré une balle dans la tête.

Selon la police, il semble que les deux hommes se soient querellés sur une question d'affaires. On rapporte que M. Bruneau, ancien propriétaire de "Insurance Exchange Building où le drame s'est produit et qui est situé sur la rue St-Jacques, dans le centre des affaires de Montréal, était hier soir dans un état grave à l'hôpital. Les autorités de l'hôpital disaient que M. Bruneau avait pu s'infliger ses blessures, dont une fracture de l'épaule en tombant.

Bien que M. McGregor fut domicilié à Chazy, la police déclare qu'il avait séjourné à Montréal depuis quelques années.

L'inspecteur-adjoint Henry Bond a dit que quatre balles avaient été trouvées dans le plancher du bureau de M. Bruneau, situé au septième étage de l'édifice où les deux hommes étaient seuls au moment où l'on a entendu le premier coup de feu.





VICTIME D'UN ASSASSINAT : STEVE KLAPOUSCHAK, 21 ans (photo du haut), jeune instituteur très populaire dans la région, a été abattu de cinq balles tirées par une fenêtre de l'école de Dalton, Ontario. Le constable HAROLD KENNEDY montre ci-dessus l'ouverture pratiquée dans une vitre de la fenêtre par le passage d'une balle. Klapouschak fut tiré alors qu'il était assis à un pupitre dans l'école d'une seule classe, dit la police. Son corps fut découvert dimanche dans un hangar à bois, derrière l'école. Il était dissimulé sous un amas de planches recouvertes de neige. Le jeune instituteur avait reçu deux chèques en fin de semaine et il semble que le vol fut le mobile du crime. Un jeune bûcheron de 23 ans fut arrêté à Hamilton pour être interrogé en marge de cet assassinat. (Presse Canadienne)

Il voulait assassiner Eisenhower

Chicago, 15. (PA) Des policiers ont arrêté aujourd'hui un commis de bureau âgé de 18 ans sous l'accusation d'avoir écrit une lettre menaçant d'assassiner le président Eisenhower. Le prévenu est Terrance Krall. Après avoir rédigé la lettre, Krall l'avait jetée dans un panier. L'accusé croit que quelqu'un s'en serait emparée et l'aurait mise à la poste. Krall est susceptible d'écoper une sentence de cinq ans d'emprisonnement en plus d'une amende de $1,000.

LEVIS St-Romuald Cherry — RIVE-SUD — LAUZON Bienville St-David

Contrat pour l'enlèvement de la neige dans la ville de Lévis

Les membres du Conseil municipal de Lévis ont accordé à M. Xavier Létourneau le contrat pour l'enlèvement de la neige dans certaines rues du quartier Saint-Laurent de la ville de Lévis ainsi que dans la Côte Labadie, pour le prix de $2,700.00, soit $1,975.00 au premier endroit et $725.00 au second. Ce montant sera payable en quatre versements égaux, à la fin des mois de décembre, janvier, février et mars et après que le rapport du contremaître du département de la voirie municipale aura été déposé au Conseil.

De plus, M. Emilien Vallières, qui a obtenu le contrat pour étendre de la cendre dans la Côte L'Hébreux, pour le prix de $125.00, devra se soumettre aux mêmes conditions que le précédent. Il en est de même pour M. Georges Huard qui a obtenu le contrat pour l'enlèvement de la neige à la citerne Gravel. Le prix sera de $40.00. La résolution qui avait été adoptée à la séance du 8 novembre dernier pour accorder ce contrat à M. Paul-Emile Couture a été abrogée.

ACTES DE SERVITUDE

Le maire ou le maire suppléant a été autorisé, pour et au nom de la cité de Lévis, à signer des actes de servitude avec M. Paul-Henri Couture, 156, rue Saint-Laurent, Lévis, pour l'installation d'une borne-fontaine sur sa propriété, ainsi qu'avec M. André Carrier, rue Saint-Ferdinand, Lévis, pour donner le service d'eau et d'égout à sa propriété.

Le maire ou le maire suppléant a été autorisé à inclure dans cet acte toutes clauses et conditions qu'il croira justes et raisonnables dans l'intérêt de la cité.

NOUVELLES LUMIERES

Pour faire suite à la résolution adoptée à la séance du 16 mars 1954, la cité de Lévis prie la Compagnie Québec Power de procéder à l'installation de huit lumières de 1,000 lumen chacune, sur la rue Dallaire, du Patronage de Lévis à la route Trans-Canada. Une lumière additionnelle sera installée près du Patronage de Lévis.

Trois autres lumières de 1,000 lumen seront installées aux endroits suivants: sur les rues Delisle, Mgr Gosselin et Desjardins. L'endroit sera désigné par le président du comité municipal de l'électricité, M. l'échevin Eugène L'Hébreux.

RUE LACERTE

Pour faire suite au rapport du département de la voirie déposé au Conseil, lors de la séance du 8 novembre, au sujet de certains travaux faits dans la rue Lacerte pour le prolongement de la rue Déziel, le Conseil a décidé que le coût de ces travaux, soit $872.64, soit payé à même le montant voté par le règlement no 464 au lieu d'être puisé dans le budget du département de la voirie.

OCTROIS

Les membres du Conseil municipal de Lévis ont voté des octrois au montant de $1,600.00 lors de la séance régulière du mois de décembre tenue, lundi soir dernier, à l'hôtel de ville de Lévis, sous la présidence de Son Honneur le maire J.-Adélard Bégin. Ces octrois seront répartis comme suit: $500.00 au club de raquette "Le Voltigeur de Lévis", à l'occasion du Congrès National des Raquetteurs qui doit se tenir à Lévis, les 26 et 27 février 1955; $200.00 au Patronage de Lévis pour lui venir en aide dans l'organisation de sa patinoire et de l'éclairage; $300.00 à M. Jean-Marc Dion, organisateur de la patinoire du Régiment de la Chaudière, à Lévis, à la condition que les enfants puissent patiner gratuitement les samedis après-midi et les après-midi de congé durant les vacances de Noël et du Jour de l'An. $100.00 au Centre Récréatif du quartier Saint-Laurent pour l'organisation d'une patinoire dans ce quartier; $100.00 à M. Adolphe Gingras pour l'organisation d'une patinoire entre les rues Foisy et Sainte-Anne; $100.00 pour la publication d'une page de publicité dans le programme qui sera édité à l'occasion du concert que le Choeur d'Aubigny donnera, ce soir, en l'église Notre-Dame de Lévis; et $300.00 à l'Association Sportive du comté de Lévis.

L'échevin Thomas Lambert fut dissident sur ce dernier octroi de $300.00 à l'Association Sportive du comté de Lévis, de même que l'échevin Alfred Lemieux, parce que la ville de Lévis est la seule à fournir pour cette organisation. Ces derniers préfèrent attendre que les autres municipalités fassent leur part et que la ville de Lévis souscrive ensuite en conséquence puisque l'on attend d'elle la plus grosse part.

POLICE ET INCENDIE

Après la lecture des rapports du président des finances, M. l'échevin Alphonse Samson, du président de l'aqueduc, M. l'échevin Nazaire Lemelin, et du président de la voirie, M. l'échevin Alfred Lemieux, le président du département de la police et des incendies, M. l'échevin Wilfrid L'Hébreux, donna lecture du rapport des activités de son département durant le mois de novembre dernier. Ce rapport, qui avait été préparé par le chef de police et de la brigade des incendies de Lévis, M. J.-A.-Léonard Arsenault, établit à 16 le nombre des arrestations effectuées durant le mois dernier, soit 5 pour des cas d'ivresse simple, 3 pour ivresse et désordre et 8 pour ivresse au volant. Quatorze accidents de la circulation ont causé des blessures à 3 personnes. Ce département, qui a rapporté la somme de $793.00 en amendes, frais et cautionnements forfaits, a reçu 76 plaintes différentes et abrité 60 personnes pour la nuit.

Trois vols ont été rapportés. Les objets volés sont un bicycle, un kodak et des briquets. La marchandise a été retrouvée et les coupables ont été traités suivant la loi. Un camion volé dans une autre ville a été retrouvé à Lévis et remis à son propriétaire. La brigade des incendies a répondu à 9 alarmes pour des feux. Il y eut 7 feux de tuyau et de cheminée, un feu dans du bran de scie et un autre au restaurant Duquet, sur la route Trans-Canada. En cet endroit, il y eut des dommages pour environ $150.00.

Une cause pour dommage à la propriété d'autrui à la suite de désordre dans la rue a été entendue. Les dommages sont élevés et les 4 personnes responsables de ces méfaits ont été trouvés. Cette cause est présentement entre les mains des intéressés et les procédures régulières seront prises.

RECEPTION CIVIQUE

Une réception civique aura lieu à l'hôtel de ville de Lévis, le dimanche 2 janvier 1955, de 2 h. à 3 h. de l'après-midi. La ville a autorisé les dépenses nécessaires.

FETE CIVIQUE

Les lundis 27 décembre et 3 janvier ont été proclamés fêtes civiques et les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés toute la journée, ces jours-là.

CONDOLEANCES ET FELICITATIONS

Le Conseil a adopté des résolutions de condoléances qui seront envoyées aux familles des personnes qui ont été éprouvées par la mortalité depuis la dernière séance.

Une résolution de félicitation sera transmise à M. J.-Albert Bouchard, qui vient d'être nommé membre du Conseil législatif de la province de Québec.

COLLISIONS DANS LEVIS

Les constables Paul-Emile Beaudoin et Marcel Lemieux ainsi que Jean-Marie Genest et Georges Dumas, de la police municipale de Lévis, ont fait enquête sur des accidents de la circulation survenus, lundi après-midi et hier après-midi, dans Lévis. Le premier est survenu sur la rue Saint-Georges, et le second, près de l'école du Chantier Russell, sur la rue Saint-Laurent. Les dommages subis par les véhicules sont assez élevés dans cette deuxième collision.

CLINIQUE SUR LA RIVE SUD

Une clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche seront tenues, demain après-midi, de 2 h. à 4 h., aux bureaux de l'Unité sanitaire de Lévis. Comme autre activité de la journée, ce bureau présentera une conférence dans une école de Saint-Henri de Lévis.

PARADE DE PAYE DU REGIMENT DE LA CHAUDIERE

La parade de paye des membres du Régiment de la Chaudière vient d'être fixée au lundi 20 décembre, à 8 h. p.m. Les membres de ce Régiment devront cependant passer par le Quartier-Maître du Manège militaire de Lévis avant cette date, soit ce soir ou vendredi soir prochain, afin de faire vérifier leur équipement, car personne ne sera payé sans cette vérification obligatoire.

CONCERT SACRE A LEVIS

Le Choeur d'Aubigny, les Chanteurs de la Colline et la Chorale de l'Université Laval présenteront, conjointement, ce soir, en l'église de Notre-Dame de Lévis, la première partie du "Messie" de George Frederic Haendel. Ce concert sacré est organisé à l'occasion du dixième anniversaire du Choeur d'Aubigny qui fut fondé à Lévis, en 1944, par le notaire Donat Demers.

REUNION DES FERMIERS DE SAINT-DAVID

La réunion mensuelle des membres du Cercle des Fermières de Saint-David sera tenue, ce soir, à 8 h., à l'endroit habituel. Les membres de ce Cercle assisteront à une démonstration dans la confection des fleurs.

LIGUE DE QUILLES DES ARTISANS DE LEVIS

L'équipe Centrale du capitaine Théo. Sawyer a vaincu l'équipe Bienville du capitaine Edgar Boulanger, au pointage de 3 à 1, lors de la présentation du dernier programme de la ligue mixte de petites quilles des Artisans de Lévis. Dans les autres rencontres, l'équipe Régional, dirigée par le capitaine Jean-Marie Maranda, a défait l'équipe Propagandiste, pilotée par le capitaine Robert Laflamme, au compte de 3 à 1. Enfin, l'équipe Saint-David du capitaine Fernand Julien a blanchi par 4 à 0 l'équipe Lévis du capitaine Victor Sylvestre.

Le meilleur simple de la soirée revient à Jean Picard qui a roulé 182 et le meilleur triple, soit 466, fut totalisé par Robert Laflamme. Ce dernier était suivi de près par Jean-Marie Maranda qui a conservé 463. Chez les dames, Mlle Rita Desrosiers a roulé le meilleur simple, soit 146. Le meilleur triple fut conservé par Mlle Thérèse Picard qui a roulé 356. Mlle Rita Desrosiers a également totalisé le triple de 353. L'équipe Centrale se'st emparée du plus gros simple d'équipe avec 725. Le plus haut triple d'équipe revient au Lévis qui a totalisé 2,053. L'équipe Régional s'est également signalée avec un total de 722 en simple et de 2,013 en triple.

Les records à date sont détenus par Roger Bolduc qui a roulé une partie simple de 229 pour le triple de 538. Mlle Françoise Bégin détient les records en simple et en triple, chez les dames, avec 155 et 387. Les meilleures moyennes ont été conservées par les joueurs suivants: MM. Roger Bolduc, 144.0; René Drapeau, 139.0; Bernard Rancourt, 134.0; Robert Bourassa, 126.8; Noël Bolduc, 126.0; et Robert Laflamme, 125.2; Mlles Françoise Bégin, 114.0; Henriette Fournier, 103.5; et Rita Desrosiers, 101.0.

Le classement des équipes se lit présentement comme suit: 1) Lévis, 29 points; 2) Centrale, 24 points; 3) Saint-David, 18 points; 4) Régional, 17 points; 5) Bienville, 16 points et propagandiste, 16 points.

Les activités de cette ligue se poursuivront, ce soir, à l'heure habituelle, au Quilles-O-Drome Enr, de Lévis. Le cédule sera la suivante: sur les allées 1 et 2, Propagandiste rencontre Bienville; sur les allées 3 et 4, Lévis joue contre Centrale et sur allées 5 et 6, Régional visite Saint-David.

OBSEQUES DE MME ALBERT MERCIER

La population de la rive sud a rendu, le vendredi 10 décembre dernier, un bel hommage à la mémoire de Mme Albert Mercier (née Irène Paquet) qui est décédée subitement à sa résidence, 5, rue J.-K. Laflamme, à Lévis, le lundi 6 courant. La défunte était âgée de 55 ans et 11 mois.

M. l'abbé Joseph Gingras, curé de la paroisse de Notre-Dame de Lévis, procéda à la levée du corps, en l'église de sa paroisse. M. l'abbé Charles-Eugène Blais, curé de la paroisse de Christ-Roi, chanta ensuite le service. Ce dernier était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Laurent Nicole et Jacques Langlois, vicaires de Notre-Dame de Lévis. M. l'abbé Joseph Gingras, V.F., curé de Notre-Dame de Lévis; M. l'abbé Lucien Cloutier, professeur du collège de Lévis; ainsi que le Révérend Frère Léon-Alphonse, directeur de l'Ecole Supérieure Saint-François-Xavier des Frères Maristes de Lévis, avaient pris place dans le choeur du sanctuaire.

La croix était portée par M. Al-

(Suite à la page 21, 3e col.)

A VENDRE

Maisons à vendre à Lévis, Bienville et Lauzon, seules ou à logements. S'adresser à

PAUL BEGIN

2 rue ST-JOSEPH, BIENVILLE, (Lauzon) — Tél.: TE-7-6102

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIERRE BELLEAU, 123 rue St-Georges, Lévis. Terminus 7-6086.

PUBLICITE —

T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus 7-1921.

ANNONCES CLASSEES —

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis T 7-4863.
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon Terminus 7-1801

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon TE 7-5936

AVIS AU PUBLIC

"En conformité avec les règlements de l'Armée Canadienne, les routes suivantes seront fermées au public pour une période de 24 heures:

(i) La Côte de la Citadelle, de la rue St-Louis à la barrière de chaîne des murs de fortification de la Citadelle, de 8 A.M. le 17 décembre 1954, à 8 A.M. le 18 décembre 1954.

(ii) Le sentier militaire du côté ouest du Manège Militaire de la Grande-Allée reliant l'Avenue Laurier à la route désignée sous le nom de Blvd Georges VI et conduisant au Parc des Champs de Bataille Nationaux, de 8 A.M. le 17 décembre 1954, à 8 A.M. le 18 décembre 1954.

(iii) La rue Militaire faisant partie de l'Avenue Laurier en face du Manège de la Grande-Allée reliant la route des "Coverfields" avec la rue Place George V, de 8 A.M. le 17 décembre 1954, à 8 A.M. le 18 décembre 1954.

Ministère de la Production de Défense

Quatre Frères Maristes célèbrent leur jubilé d'or et de diamant

Profitant de la clôture de l'Année Mariale, les Frères Maristes de la province de Lévis, le 8 décembre 1954, ont célébré dans l'intimité les mérites de quatre des vétérans de la province: les Chers Frères Marie-Alexandre et Marie-Eparque qui ont cette année soixante ans de vie religieuse, et les Chers Frères Adrien-Joseph et Marie-Ennemond qui en ont cinquante. Deux d'entre eux, les chers frères Adrien-Joseph et Marie-Eparque sont nés en France, mais se dévouent au service de la jeunesse canadienne, depuis 1907 et 1897 respectivement.

Les jubilaires déployèrent leur zèle dans de nombreux établissements, au cours de leur longue carrière. Citons entre autres:

C. F. Marie-Alexandre fut directeur à Roxton, Waterloo, Juvénat de Lévis, Dorval, Pont-Rouge, Chicoutimi; assistant-directeur à Saint-Pierre (Montréal) et à Alma. Il est actuellement archiviste à la Maison Provinciale de Lévis.

C. F. Marie-Eparque successivement directeur à Iberville, Lévis, La Malbaie, Roberval, La Tuque, Lambert-Closse (Montréal), Waterloo, Baie-Saint-Paul; assistant-directeur à Chicoutimi et à Alma. Retiré à Lévis, il est en charge de concours organisés dans les écoles de la province mariste lévisienne.

C. F. Adrien-Joseph, directeur à Saint-Jérôme (Lac-Saint-Jean), Sayabec, Ville-Saint-Pierre, Juvénat de Lévis. Il est actuellement directeur de la maison de Valcartier.

C. F. Marie-Ennemond, directeur à Pont-Rouge, puis assistant-directeur à Alma, Chicoutimi et Lévis. Il est actuellement professeur à l'Ecole Supérieure Champagnat d'Alma.

La fête fut tout intime et conserva un caractère de simplicité familiale. Le matin, messe solennelle chantée par le R. P. Albert Cossette, p.m.é., ancien élève de Roberval. Le R. P. Audet, s.s.s., ancien élève de Lévis, donna le sermon de circonstance. Le dîner de famille groupait autour des jubilaires de nombreux confrères des environs de Québec. Dans l'après-midi, au cours d'une séance académique, donnée par les juvénistes de Lévis, on offrit les hommages et les voeux de tous, aux jubilaires. Ceux-ci tinrent ensuite les auditeurs sous le charme de leur chaude parole, rappelant des souvenirs anciens, tantôt gais et agréables, tantôt héroïques, signalant parfois les difficultés des débuts et le courage des pionniers. Ils donnèrent à tous, spécialement aux jeunes, de précieuses leçons.

On reçut de nombreux témoignages d'admiration et d'hommages ainsi que des voeux de la part des anciens élèves des jubilaires: prélats domestiques, curés, députés, juges, avocats, inspecteurs d'écoles, professionnels de toutes catégories, etc. S. H. le maire de Montréal rendit un magnifique témoignage à son ancien professeur de français. La Commission Scolaire de Lévis, l'Amicale des Anciens Elèves et la Fédération des Caisses Populaires témoignèrent de leur admiration et de leur reconnaissance, pour le travail accompli et pour l'établissement en collaboration avec le commandeur Desjardins, de la première Caisse d'Epargne Scolaire, au pays. L'Amicale de Pont-Rouge délégua un groupe imposant pour présenter personnellement leurs hommages, à leurs anciens directeurs. M. le consul de France vint en personne saluer ses deux compatriotes et leur dire son admiration. Les jubilaires furent très touchés de ces témoignages non équivoques et en remercient chaleureusement tous ceux qui leur ont procuré ce plaisir.

Aux jubilaires, l'hommage de notre admiration, pour leur belle et fructueuse carrière, et nos meilleurs voeux, pour l'avenir! AD MULTOS ET FELICES ANNOS!

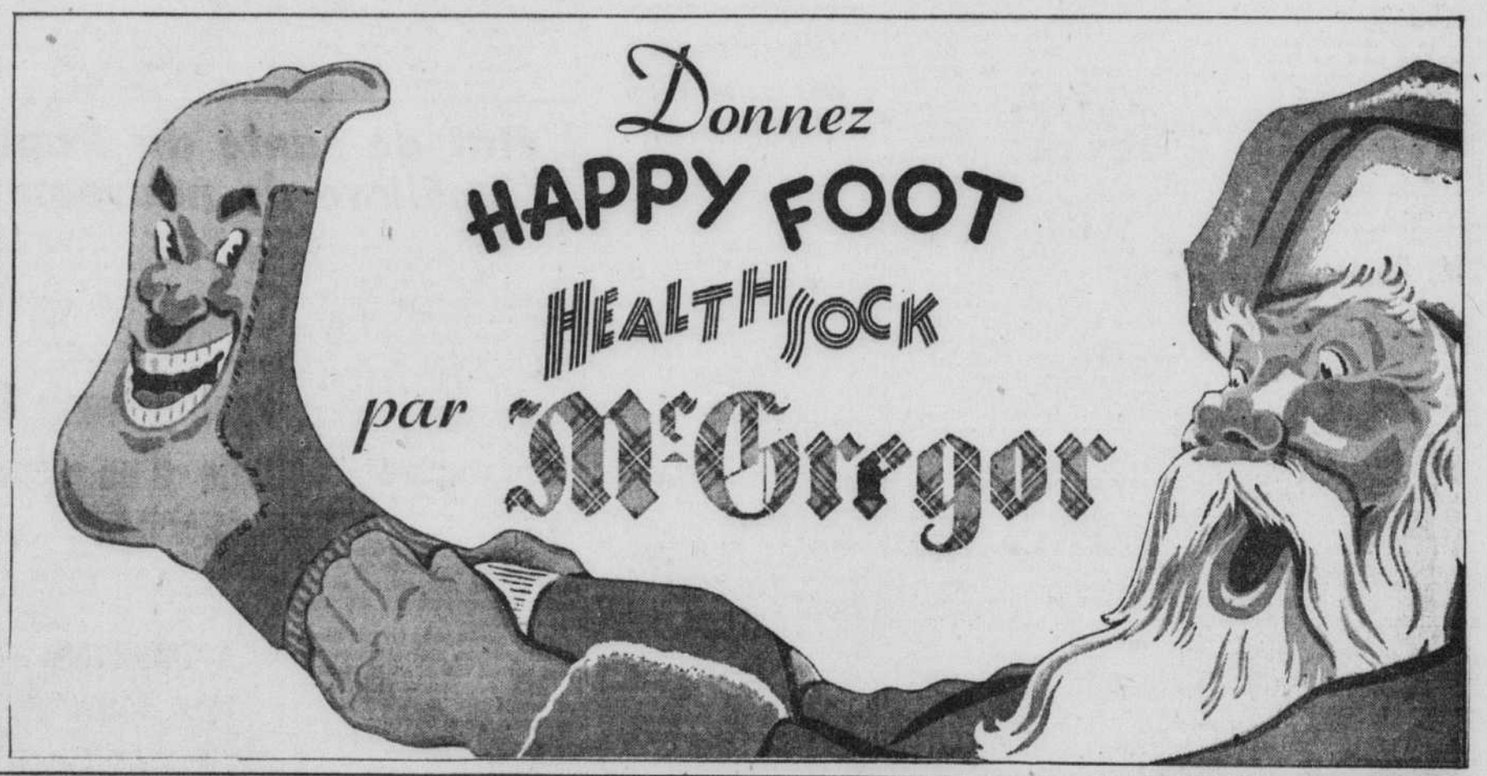
Pendant les Fêtes
"Ça ravigote"
toute la famille!



EN BOUTEILLES SEULEMENT

SI PUR... SI BON... ET SAIN POUR TOUS!

Donnez HAPPY FOOT HEALTH SOCK par McGregor



L'AVEUGLE de PONT-VIOLET

Par HÉLIE LAUDI

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 20

— Comment veux-tu que je sois combative quand je n'ai aucune réponse à opposer aux accusations? Moralement, je suis aussi aveugle que toi physiquement.

— Oui, ce fut très dur, tout à l'heure, d'accepter le bras de M. Larchaud pour sortir de l'usine. On m'a payé mon travail. L'As de trèfle m'a donné cinquante billets de mille. Mais ce qui fut de trop, ce fut le merci de M. Larchaud. Si je comprends bien, Eric est allé parler de toi aux deux As de l'usine. De toi, de moi, de nous, qu'importe. A eux trois, ils ont combiné, tout à fait en dehors de M. Larchaud, cette histoire de liqueur à baptiser. Tout au fond, Eric voulait avoir l'occasion de te rencontrer. Les deux que toi physiquement.

As cherchaient à me faire gagner de l'argent. Puis, il a bien fallu mettre M. Larchaud au courant. M. Larchaud a crié qu'on aurait très bien pu se passer de l'aveugle. Eric et lui se sont disputés. Qui sait ce que le neveu a reproché à l'oncle? Qui sait ce que l'on a reproché au neveu? A la fin, M. Larchaud a dit qu'il me paierait et me remercierait lui-même, mais qu'Eric s'en irait en Amérique, à la place du sous-directeur qui devait d'abord y aller. Voilà, si je comprends bien, comment les choses se sont passées.

— Cela ne me dit pas pourquoi M. Larchaud rend sa haine à mon père.

— Si je n'avais été aveugle, je l'aurais giflé, je lui aurais rendu sa liasse, j'aurais filé vers la sortie. Mais je n'avais que lui pour me guider. Je me suis tue. J'ai réfléchi. J'ai pensé qu'il fallait le ménager à cause d'Eric. J'ai gardé l'argent, gagné honnêtement, après tout, malgré ce qu'il y eût d'humiliant à aller le prendre. Je ne regrette rien. Toi aussi, Maristelle, tu as été très forte.

— Comment Nadalette sait-elle qu'Eric et moi... Car c'est cela qui la transforme en tigresse...

— Comment elle le sait? Mais elle doit le savoir depuis des années. Bien avant que vous ne le sachiez vous-mêmes... Ce doit être elle qui a ouvert les yeux de M. Larchaud, après quelque réplique définitive d'Eric.

— Pas un mot à maman, Montaine, pas un mot de la haine de Nadalette, des insultes de M. Larchaud.

— A condition que tu ne leur accordes aucune importance toi-même.

— Oh! bien sûr, une seule chose compte... la lumière, pour toi.

— Non. L'amour, pour toi.

VII

Mme Le Pajolec a bien voulu s'habiller, quitter la Maison sans Maître et aller au village. Il s'agit de savoir au plus vite l'adresse du grand chirurgien qu'on ira consulter pour sauver les yeux de Montaine. Les cinquante billets ont été rangés dans un tiroir, et les jeunes filles se sentent riches. Riches et heureuses d'être riches, puisque cela va peut-être rendre à Montaine... La seule chose qui compte pour elle, la lumière. Avant de s'endormir, hier soir, elle a dit à Maristelle:

— Tu verras, après, si je vais t'aider à obtenir la seule chose qui compte pour toi... Ton amour! Malgré tous les obstacles! Et Dieu sait s'il y en a!

— Tu les connais aussi, les obstacles, secrète Montaine. Et maman. Et d'autres encore, mais ils sont malveillants, ou moins bien informés que vous. Il n'y a que moi...

— N'y pense pas, Maristelle. Chaque chose en son temps, comme dirait l'As de trèfle. Je suis heureuse. Oh! heureuse!

Il n'y a que Maristelle pour faire certains travaux de jardin, le matin. Il n'y a qu'elle pour bien servir Ventoure. Elle n'a donc pu quitter la maison, et c'est maman qui est partie avec Montaine chez les deux personnes qui peuvent les renseigner, Mme Foxonet et M. Nauté, l'organiste de Pont-Violet.

Le vieil organiste a huit enfants. Il se maria très jeune, malgré sa cécité. Ses enfants portent chacun un nom commençant par une note de musique. Tous sont devenus musiciens, sauf Octave, le dernier, qui fabrique des espadrilles et qui emploie trois hommes dans son atelier. L'As de pique vient y passer des heures. Il chante pour animer le travail des hommes. Il aime ce milieu rustique. Mme Nauté est restée jeune et fine, malgré les années. Epouse attentionnée et mère exemplaire, elle a accepté le départ de Donatien et de Rémond, qui font du jazz à San-Francisco, de Mireille et de Fabien, qui enseignent la musique dans des écoles de Toulouse, de Solange, qui est organiste à Castres, de Landry, qui travaille à Nice, de Simone, attachée à la radio, à Paris, mais elle est fort reconnaissante à Octave d'être resté à Pont-Violet. Il s'y mariera et elle est sûre que son métier ne connaîtra aucun chômage. Que de fois elle a conduit son mari à Bordeaux, à Toulouse, à Montpellier. M. le curé annonçait, en chaire, le dimanche, qu'il n'y avait pas de musique ce jour-là parce que l'organiste était allé faire soigner ses yeux. Et l'on priait pour sa guérison. Mais jamais la guérison n'est venue.

Le vieux Nauté n'a jamais vu le jour. Lui aussi s'est fait une vie calme, résignée, presque heureuse. Il lit beaucoup, du bout des doigts, ce que ne fait jamais Montaine. C'est un homme grand et sec, aux paupières baissées, qui parle d'une voix lente et qui ne rit jamais. Octave, chevelure en désordre, toujours dépoitraillé, musclé comme un athlète, remuant, jovial, rit pour lui. Père et mère comptent sur l'habileté manuelle d'Octave, sur sa fidélité, son esprit traditionnel, sa gentillesse. Grand danseur de sardanes, il a eu plusieurs fois le titre que cette année lui a disputé Eric. On sait dans le village qu'il gifla une fois Nadalette, quand ils avaient douze ans, et que depuis ni elle ni lui ne se sont plus jamais parlé. Il imite jusqu'au ridicule l'As de coeur, mais sans méchanceté aucune.

Octave accueille avec chaleur les visiteuses, puis, ayant appris qu'elles ne viennent pas pour acheter des espadrilles, les conduit vers ses parents, qui se tiennent dans un petit bureau, elle tricotant, lui déchiffrant une partition. Les deux aveugles se serrent les mains avec effusion. Mme Nauté adresse de brèves condoléances à Mme Le Pajolec et l'on entre au vif du sujet. L'organiste s'étonne que Montaine ait tant attendu pour se faire sérieusement soigner. Selon lui, si le mal n'est pas congénital, mais accidentel, elle peut guérir. On fait maintenant des greffes efficaces. Le meilleur chirurgien se trouve à Toulouse. Il en donne l'adresse précise à Mme Le Pajolec:

(A suivre)

Compensations nouvelles aux victimes d'accidents

L'Assemblée Législative adopte à l'unanimité le bill de M. Ant. Barrette, ministre du Travail, accordant des compensations plus généreuses aux victimes d'accidents du travail.

Par Henri Dutil

L'Assemblée Législative a voté unanimement hier soir une loi présentée par l'hon. Antonio Barrette ,ministre du Travail, pour augmenter les bénéfices que peuvent retirer les accidentés du travail en vertu de la loi des accidents du travail de la province de Québec. L'hon. M. Barrette a déclaré, en expliquant la loi, que les ouvriers du Québec auront une somme additionnelle de $3,000,000 par année à leur disposition et que le sort des veuves et des orphelins sera amélioré considérablement.

La critique de la loi a été faite par M. René Hamel, député libéral de St-Maurice, qui a déclaré que le bill vient trop tard et n'est pas assez généreux. M. Hamel a déclaré que la province de Québec fait moins pour ses accidentés du travail que bien des provinces moins riches. Avec les amendements proposés, dit M. Hamel, la province s'établira dans la moyenne.

M. Barrette a déclare que la loi accorde des rétroactivités qui coûteront bien plus cher qu'un augmentation des taux. Cette seule rétroactivité rapportera $500,000 de plus par année aux accidentés et à leurs dépendants. Le ministre du Travail a proclamé que c'est vraiment de la justice sociale et il a fait l'éloge du service de réhabilitation des accidentés dont on fait des éloges dans le monde entier.

C'est le ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette qui amorce le débat pour fournir, vu l'importance des amendements apportés à la Loi des Accidents de travail, quelques explications supplémentaires: "Le total de ces amendements, a-t-il précisé, mettra au delà de $3 millions à la disposition des ouvriers; le sort des veuves et des orphelins en sera amélioré."

M. Hamel (libé. St-Maurice) — Le ministre peut-il me fournir le nombre d'ouvriers que ces amendements avantageront?

M. Barrette — Le seul fait de porter de $3,000 à $4,000 le maximum du salaire en dessous duquel l'indemnité pourra être payée, avantagera un million de personnes.

M. Duplessis — Le salaire maximum auquel un ouvrier avait jadis le droit de toucher une indemnité était de $2,000. Par étapes successives, le ministre du Travail a porté ce maximum à $3,000. La loi actuelle le porte à $4,000. Il est clair que le nombre d'ouvriers qui seront avantagés augmentera considérablement. Mais il est bien difficile de l'établir exactement. On veut espérer, néanmoins, que le nombre d'accidentés sera aussi bas que possible.

M. Hamel — Mon intention n'est pas de féliciter le gouvernement pour une loi qui vient trop tard et qui n'est pas suffisamment généreuse. La situation ouvrière dans la province de Québec est encore une honte. J'ai ici une brochure publiée par le gouvernement fédéral sur la répartition des accidentés du travail au Canada. On constate que dans des provinces pauvres, comme Terre-Neuve, par exemple, l'indemnité versé pour un accidenté qui a un enfant est de $12; $12.50 dans l'Ile du Prince-Edouard; 12 au Nouveau-Brunswick; 12 en Nouvelle-Ecosse; 20 au Manitoba; 20 en Colombie canadienne; 25 en Ontario, Saskatchewan et Alberta. Or dans Québec, elle était jusqu'ici de $10 seulement. Et le gouvernement se vantait d'avoir une politique sociale et familiale.

"La loi actuelle rémédie à la situation; mais elle nous maintient encore à la moyenne, alors que nous aurions pu prendre la tête. On constate, par exemple, que la moyenne des indemnités versées à nos familles nombreuses est inférieure dans bien des cas. En vertu de la loi ontarienne, une femme et six enfants quand son mari avait un salaire de $2,700 touche $225 par mois; en Saskatchewan: $210; dans le Québec: $157.50. C'est mieux, mais que le gouvernement ne se vante pas d'avoir une politique sociale et familiale tant qu'il n'aura pas pris la tête. Dans le cas d'une femme et trois enfants l'Ontario verse $150; la Saskatchewan, 135; l'Alberta, $125 et Québec $115.

"De plus, la province de Québec devrait démontrer son caractère sociale et familiale en faisant disparaître le plafond de 70 pour cent du salaire de l'accidenté en vertu de ce plafond, la femme de l'accidenté ne peut toucher plus de 70 pour cent du salaire que touchait son mari.

"Il y a aussi le cas du transport de la dépouille; si la Commission des Accidents de travail paye le transport de la dépouille, pourquoi ne pas l'indiquer dans la loi? Tout ce qui se fait ailleurs et est mieux que chez nous, je suis prêt à l'emprunter."

L'hon. Antonio Barrette

Le ministre du Travail répond à M. René Hamel. Le député de St-Maurice, dit le ministre, a discuté de façon générale. Il a fait des comparaisons avec la province d'Ontario relativement aux indemnités payées mais il a oublié de dire que l'augmentation que nous accordons par cette loi aura un effet rétroactif. Il a oublié de dire également que dans la province de Québec l'indemnité payée aux enfants l'est jusqu'à l'âge de 18 ans, alors que dans la majorité des provinces la limite reste à 16 ans.

M. Barrette ajoute que si la province de Québec avait voulu imiter Ontario il aurait été plus fa-

(Suite à la page 6, 3e col.)





FETE POUR LES ORPHELINS CHEZ POLLACK : Les enfants des orphelinats St-Sauveur et St. Bridget's Home ont été les hôtes du Père Noël de la maison Maurice Pollack, Ltée, pour la troisième année consécutive, hier après-midi. Un grand nombre de garçons et fillettes se sont amusés ferme dans le carrousel et les avions mécaniques installés pour le temps des Fêtes au quatrième étage du magasin. Après la distribution de friandises à chacun, le groupe est passé au rez-de-chaussée, où il a admiré le splendide arbre de Noël au pied duquel sont déposés les cadeaux qui leur sont destinés et qui sont offerts par les clients de la maison Pollack. Ces colis seront transportés, le 24 décembre, par les soins de la compagnie Pollack, aux orphelinats, où la distribution sera faite le lendemain. On voit dans la photo du haut une partie de la foule d'enfants qui ont accueilli le Père Noël par un chant joyeux. Ci-dessus, des enfants qui regardent les yeux remplis d'envie défiler leurs compagnons dans le carrousel. (Photos du "Soleil")

Des réceptions traditionnelles à l'archevêché pour les fêtes

Selon une touchante tradition qui marque l'attachement du clergé et des fidèles pour le chef spirituel du diocèse, des visites et des réceptions auront lieu à l'archevêché à l'occasion de la nouvelle année.

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, célébrera une messe pour les religieuses dans sa cathédrale mercredi, le 29 décembre, à 9 heures du matin. Dans l'après-midi, à 3 heures, le chef de l'Eglise de Québec recevra les religieux au salon de l'archevêché.

Le clergé, à son tour, fera ses voeux à S. Exc. Mgr l'Archevêque, au cours d'une réception, au salon de l'archevêché, le 31 décembre, à 10 heures du matin. S. Exc. Mgr Charles-Omer Garant, auxiliaire de Québec, interprétera les prêtres du diocèse auprès de S. Exc. Mgr Roy.

Dans l'après-midi du 31 décembre, à 5 heures, S. Exc. Mgr Roy recevra les professeurs de l'université au salon de l'archevêché. Mgr Alphonse-Marie Parent, P.D., V.G., recteur de l'université, se fera l'interprète du corps professoral.

Les citoyens auront aussi l'avantage de traduire leurs voeux à S. Exc. Mgr l'Archevêque, le matin du Premier de l'An, à 11 heures 30, S. Exc. Mgr Roy recevra en effet au salon de l'Archevêché, avec ses auxiliaires et d'autres dignitaires ecclésiastiques.

Le gouvernement Duplessis aidera aux invalides dans notre Province

(Par Henri Dutil)

L'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien Etre social et de la Jeunesse, a présenté à l'Assemblée Législative hier soir la loi qui permettra au gouvernement de Québec de conclure une entente avec le gouvernement fédéral pour payer une pension aux invalides de la province de Québec.

En expliquant le projet de loi du gouvernement, M. Sauvé a déclaré que la province de Québec n'est pas en retard dans ce domaine puisque la loi fédérale n'entre en force que le 1er janvier 1955. Par surcroit, le gouvernement n'a pas attendu cette loi pour aider plusieurs catégories d'invalides du Québec et M. Sauvé a révélé qu'en 1951 il y avait dans la province 25,784 personnes qui étaient invalides et qui ont reçu du gouvernement une somme de 37,932,119.54.

Le débat en est resté à la deuxième lecture, bien que M. Georges Lepalme, chef de l'opposition, ait offert au premier ministre de finir l'étude de la loi dès hier soir. Le débat a été ajourné à 3 heures aujourd'hui, sur motion de M. Romulus Ducharme, député de Laviolette.

L'hon. Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse et du Bien Etre Social, a expliqué la loi: Je demande au comité de voter l'argent nécessaire pour l'application de la loi visant à aider les invalides. Cette loi va s'ajouter à plusieurs autres mesures législatives qui existent déjà, qui viennent en aide à différentes catégories de personnes et forment la législation sociale.

Il y a d'abord des lois à portée sociale comme la Loi du Crédit Agricole, qui concourent à maintenir la stabilité sociale. Il y a ensuite ces lois qui touchent plus spécialement au domaine du bien être social, comme les trois lois instituant les pensions de vieillesse, les pensions des aveugles et les pensions des mères nécessiteuses.

Je n'ai pas l'intention de placer la discussion sur le terrain politique. Mais je dois noter certains faits. Ce n'est pas coincidence si les quatre lois mentionnées n'ont pas existé avant l'arrivée au pouvoir du premier ministre actuel et de son gouvernement.

J'ai entendu un de mes collègues de cette Chambre dire qu'il est beau et bien de proclamer le désir de venir en aide aux gens de la province de Québec, mais qu'il est mieux de faire quelque chose pour

(Suite à la page 8, 2e col.)

M. Roméo Gingras réélu président

M. Roméo Gingras, de Québec, a été réélu président de l'Association du camionnage du Québec, Inc., section de Québec, lors de l'assemblée



générale qui s'est tenue, hier soir au bureau de l'Association. Voici les autres résultats: vice-président, M. Lucien Couture, de Québec, réélu; secrétaire, M. Emilien Hains, de Québec, réélu; directeurs: MM. Raymond Vachon, Lévis, réélu; Léo Lavoie, Montmorency, réélu, Eugène Cloutier, Ste-Anne-de-Beaupré; Louis Gaulin, Montmagny; Aimé Poulin, St-Joseph de Beauce et Lucien Thibodeau, Portneuf. Lors de cette assemblée à laquelle étaient présents quelque 200 camionneurs il a été discuté de la campagne de sécurité ainsi que des comités paritaires du camionnage du Québec. L'assemblée étudia ensuite la teneur des permis d'environ 200 camionneurs, appartenant aux comtés de Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis, Beauce, Lotbinière, Portneuf, Montmorency et Québec. Après avoir jugé qu'une vingtaine de ces permis devraient être annulés l'assemblée décida qu'une requête serait adressée à la régie provinciale des Transports aux fins d'annulation.

Plus grande protection réclamée pour les piétons dans les rues

L'organisation de nouvelles brigades scolaires, la disparition dans nos rues des vannes et des camions lourdement chargés, la pose de signaux lumineux à quatre temps au coin des rues Chamfleury et de la Canardière, de même que le maintien en devoir de constables aux endroits les plus dangereux, tels sont les moyens suggérés hier après-midi, au comité administratif par les échevins, le maire et par le chef de police, M. Roger Lemire, pour parer aux accidents malheureux qui se produisent depuis quelque temps.

Tous les membres du conseil de ville ont été unanimes à regretter les deux derniers accidents tragiques enregistrés par le département municipal de la circulation: un enfant de 9 ans écrasé à mort dans St-Pascal et une jeune fille de 18 ans broyée sous un amas de tuyaux de fonte tombés d'un camion lourdement chargé, dans St-Roch.

La ligue des citoyens de Saint-Pascal, appuyée par l'échevin Gerard Hamel, réclame des signaux à 4 temps à l'intersection des rues Champfleury et de la Canardière comme moyen le plus propice à l'élimination des accidents. M. Hamel ajoute également que la circulation serait beaucoup moins grande sur la Canardière si un peu plus au sud, la rue Bruneau était débouchée de la rue Champfleury vers le boulevard Ste-Anne. Au sujet des signaux à 4 temps, M. Hamel suggère qu'on réserve un temps exclusivement pour les piétons.

L'échevin Henri Beaupré, du quartier Montcalm, souline à son tour que le transport par camions devrait être étroitement surveillé dans les limites de la Cité.

M. Gérard Hamel a noté aussi qu'un constable devrait être de faction pendant toute la journée et

(Suite à la page 8, 2e col.)

Nouveaux signaux face aux Plaines

Un nouveau signal lumineux sera installé vis-à-vis de l'entrée des Champs de Batailles, sur la Grande-Allée, mais ce signal sera synchronisé avec le signal lumineux de l'intersection Bourlamaque et Grande-Allée.

Le même sous-comité a jugé que la rue Sault-au-Matelot était trop étroite pour y placer des parcomètres surtout avec les "zones débarcadères" dont les marchands de l'endroit sont satisfaits.

Parmi les autres décisions du sous-comité échevinal, mentionnons celle de défendre le stationnement du côté ouest, entre St-Jean et Crémazie, de le permettre du côté est dans cette partie de rue et de maintenir le statu quo entre Crémazie et Grande-Allée; celle qui concerne le maintien, à l'année longue, des signaux lumineux à l'angle des rues Grande-Allée et Berthelot.

Au sujet de la nouvelle lumière à l'entrée des Champs de Batailles, les échevins Beaupré et Gagnon s'y sont opposés, prétextant qu'on est en frais de gâcher la Grande-Allée par la pose de tant de signaux lumineux.

Ce qui se passe à l'hôtel de ville

La cité paiera $800

La cité a accepté hier, par l'entremise du comité administratif, l'offre de la compagnie Chinic de payer la somme de $800 pour assurer, au sud de la rue Dalhousie, l'élargissement de la côte de la Montagne, dont le coût a été estimé à quelque $1,800. Les négociations ont été entreprises par l'échevin Paul Mecteau, du siège no 2 du quartier Champlain.

Pas de crèche

L'érection d'une crèche aux abords de l'hôtel de ville ne se réalisera pas cette semaine, mais les échevins ont bon espoir qu'on pourra faire suite à la suggestion du Jeune Commerce l'an prochain. Il en coûterait quelque $500 pour la confection de cette crèche.

Un arbre de Noël

Un arbre de Noël pourra être installé en face du Palais Montcalm, sur l'emplacement formant le prolongement de la rue St-Joachim, mais il ne devra pas y avoir d'annonces ou de panneaux-réclames quelconque. C'est la réponse faite hier après-midi par les membres du comité administratif à M. St-Georges Côté, qui avait demandé la permission d'ériger cet arbre de Noël à cet endroit.

Congrès des camionneurs

Le congrès provincial de l'Association des camionneurs de la province aura lieu au Château Frontenac les 26 et 27 janvier prochain. Une demande d'octroi de la part des organisateurs pour le programme-souvenir a été référée à l'office municipal du tourisme par les membres du comité administratif.

Délégué

La ville de Québec sera représentée par M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, directeur de l'"Action Catholique" et secrétaire du comité de "Vie Française", au voyage de liaison française organisé en Louisiane pour le mois de janvier prochain.

La "mort aux rats"

La guerre aux rats est déclarée au comité administratif. L'échevin Dave Burns a commencé les hostilités hier après-midi en demandant une action immédiate de la part du département municipal de santé. Rappelant les événements malheureux de ces derniers temps, alors qu'un enfant a été attaqué par un rat sur la galerie d'un deuxième étage et qu'un homme d'âge mûr mourait de morsures de rats dans le quartier Champlain, M. Burns a demandé au maire qu'un rapport soit fourni incessamment par le Dr Paquet. Le maire répond au représentant du quartier Champlain que la demande a déjà été faite au Dr Paquet, qui s'exécutera bientôt.

Les autobus

Le circuit no 1 du transport en commun a fait une fois de plus, hier, l'objet de plaintes de la part de l'échevin Joseph Conseiller. Les usagers du circuit no 1, le plus long peut-être et le plus achalandé surtout aux heures d'affluence le matin, se plaignent qu'ils n'ont pas assez d'autobus à leur disposition. Le maire attirera l'attention du Québec Railway à cette remarque de M. Conseiller.

Le stationnement

Il est impossible de régler définitivement encore la question du terrain de stationnement situé entre

(Suite à la page 8, 3e col.)

Suggestions de M. Philippe Brais au sujet du Conseil Législatif

Un conseiller législatif libéral, l'hon. Philippe Brais, a propose hier après-midi, que le leader de la Chambre haute, l'hon. Edouard Asselin, soit appelé à faire partie du cabinet et qu'on lui donne un adjoint parlementaire.

M. Brais a fait cette suggestion pendant l'étude du projet de loi ministériel autorisant la nomination de huit adjoints parlementaires pour les membres du gouvernement. M. Asselin a exprimé l'objet du bill et affirmé qu'il est justifié par le travail administratif accru que provoque le développement des services dans tous les domaines de l'administration.

Le leader de l'Opposition, l'hon. Hector LaFerté, a déclaré que cette mesure n'a pas sa raison d'être parce que la province a déjà plus de ministres que les autres et qu'elle possède cinq ministres sans portefeuille qui pourraient agir comme adjoints parlementaires. M. LaFerté a ajouté qu'on ne doit pas se prévaloir de l'exemple d'Ottawa, parce que le fédéral administre un budget de plus de 4 milliards et que les ministres sont souvent appelés à se déplacer d'un bout à l'autre de notre vaste pays et à se rendre souvent à l'étranger pour représenter le Canada à des réunions internationales.

M. Brais a alors observé que le Conseil législatif examine tous les bills qui lui viennent de l'autre Chambre et qu'il doit s'en remettre à son leader pour obtenir des renseignements sur chacun. Avec l'activité frénétique qui existe dans la province, dit-il, on impose à un seul homme la tâche formidable de renseigner un corps aussi représentatif que le Conseil. Il a donc proposé qu'on donne aussi à M. Asselin un adjoint parlementaire et s'est dit surpris que le bill n'en fasse pas mention. M. Brais a aussi exprimé l'opinion que le leader actuel de la Chambre, dont il a fait l'éloge, devrait faire partie du cabinet comme c'était la coutume, autrefois. Il a rappelé que l'ancien leader, sir Thomas Chapais, était ministre.

L'hon. Edouard Masson a déclaré qu'il est difficile, pour apprécier un bill comme celui à l'étude, de faire des comparaisons à Ottawa et de remonter dans le passé. Il ne faut pas oublier, a-t-il répondu à M. Laferté, que les ministres de la province sont plus près du peu-

(Suite à la page 8, 1ère col.)





A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SILLERY : M. Henri Clément, de la maison Clément & Guimond, Inc., était le conférencier, hier soir, au premier dîner mixte annuel de la Chambre de Commerce de Sillery, au Nick's Paradise, boulevard sir Wilfrid Laurier. A la table d'honneur, on remarquait (photo du haut) de gauche à droite, M. HENRI CLEMENT, M. J.-S. PROULX, qui présidait le dîner; Mme HENRI CLEMENT, et, photo ci-dessus, S. H. GERARD GUAY, I.F., maire de Sillery; Mme LOUIS CODERRE et M. JEAN SAUCIER. (Photos du "Soleil")

Soirée du couronnement de la reine du carnaval organisée par le club Vente-Publicité

Les 150 membres du club Vente-Publicité de Québec ont spontanément accepté, hier soir, d'organiser la grande soirée du couronnement de la reine du Carnaval d'hiver. Ils ont pris cette importante décision, au cours de leur dîner-causerie régulier tenu au restaurant Marino, à la suite d'une suggestion de leur dynamique président, M. Roland Viau, qui avait auparavant consulté les membres de son Exécutif et les organisateurs du Carnaval d'hiver.

M. Henri-F. Belque, président du comité exécutif du Carnaval d'hiver de Québec, a remercié chaleureusement les membres du club Vente-Publicité d'avoir pris cette initiative. Il leur a donné l'assurance que tous les frais de la manifestation seront soldés par le comité de Finance du Carnaval. M. Bélque était accompagné de M. Ls-Ph. Plamondon, directeur des Evénements spéciaux et de MM. Roger Vézina, et Louis Paré, secrétaires conjoints du Carnaval.

En décidant d'organiser la grande soirée du couronnement de la reine du Carnaval les membres du Club Vente-Publicité de Québec assument une lourde responsabilité puisque cette manifestation populaire sera la première, et de ce fait prendra une importance considérable par l'influence qu'elle exercera sur tous les événements qui suivront: ce sera, si l'on peut dire, le signal atomique de la participation populaire. Cependant, le Club Vente-Publicité compte dans ses rangs des hommes qui, en raison même de leur activité professionnelle, sont aptes à préparer une telle manifestation. Entendons: publicistes, artistes, organisateurs de spectacles, sans parler des nombreux hommes d'affaires et vendeurs.

La soirée du couronnement de la reine aura lieu au Colisée, mardi le premier février 1955. La reine, accompagnée de ses dames d'honneur, fera son entrée triomphale après une grande parade dans les rues de la ville. La cérémonie du couronnement donnera lieu à un spectacle encore sans exemple dans l'histoire de la vieille cité de Champlain. Les membres du Club Vente-Publicité ont immédiatement formé les comités nécessaires à l'organisation.

Au dîner-causerie d'hier soir — le dernier de la saison—les membres du Club Vente-Publicité de Québec ont entendu M. Gorman Kenney, de Montréal, directeur des Ventes à la Brasserie Dow, parler de l'attitude de la direction de l'entreprise à l'égard de ses vendeurs. Il avait intitulé sa causerie: "The Salesman looks at management".

C'est un véritable examen de conscience à l'intention des gérants d'entreprises que M. Kenney a fait. Prenant la défense du vendeur, le conférencier énuméra les qualités que l'on exige de ce dernier: apparence, confiance en lui-même, re-

(Suite à la page 8, 4e col.)

Publication reprise à "La Voix de l'Est"

Granby, (PC) M. Aimé Laurion, gérant de la Voix de l'Est, a annoncé hier soir que la publication de son journal reprendra aujourd'hui à la suite d'une entente conclue entre la direction et les employés. Ce quotidien avait suspendu sa publication jeudi dernier.

Vaste expansion du commerce et de l'industrie au pays

"Banquiers canadiens et étrangers s'accordent à dire que le Canada vit actuellement une ère économique formidable qui fera époque dans l'histoire financière universelle. Partout, on parle de notre développement en chiffres astromiques, en milliards". Ainsi a débuté la conférence que donnait hier soir M. Henri Clément, de Clément & Guimond inc., au premier dîner mixte annuel de la Chambre de Commerce de Sillery. M. Clément a passé en revue les dix provinces canadiennes et a fourni pour chacune d'elles des statistiques prouvant que toutes participent à l'expansion miraculeuse de notre industrie et de notre commerce. "6,000 nouvelles industries ont été créées au Canada depuis la guerre, dit-il, et Terre-Neuve elle-même est un sujet d'étonnement pour tous, depuis son entrée dans la confédération".

A la table d'honneur on remar-

(Suite à la page 8, 4e col.)

Le dossier des marquises, incomplet

Le dossier de la Cité n'est pas encore complet en ce qui a trait aux marquises et aux taxes qui seraient perçues de façon illégale, suivant l'opinion préliminaire déjà émise par un porte-parole du Contentieux municipal. L'échevin Henri Gagnon a demandé au maire si le rapport, réclamé depuis plusieurs semaines déjà, avait été déposé par les ingénieurs. Il est injuste, dit M. Gagnon, de réclamer des taxes sur une chose qui a déjà été évaluée sur la bâtisse en général. D'autre part, les citoyens qui se sentent ainsi lésés reçoivent des comptes de taxes, qu'en toute justice ils ne doivent pas. Jusque des corniches qui ont été taxées en guise de marquises, de souligner encore Gagnon. Le maire a promis un rapport dans un bref délai.

A L'ANTENNE DE C.K.C.V.



Une biographie romancée de l'Honorable F. Philippe Brais, Conseil de la Reine, Conseiller Législatif, ancien président de l'Association du Barreau canadien et avocat éminent de Montréal, sera donnée ce soir à 9.30 heures sur les ondes de CKCV par M. Lucien Duchaine, journaliste et commentateur radiophonique bien connu.

TELEVISION

CFCM-TV
Canal 4, Québec

MERCREDI

4h.25 A LA BONNE FRANQUETTE
5h.00 FAIRY TALES
5h.30 L'ILE AUX TRESORS
6h.00 NOUVELLES LOCALES & METEO
6h.05 PARLONS SPORT
6h.15 POT POURRI
6h.30 CHEZ BAPTISTE
7h.00 VOYAGE
7h.15 TELE JOURNAL
7h.30 TELE CASSE-TETE
7h.45 LE PERE NOEL
8h.00 PAYS & MERVEILLES
8h.30 LES PLOUFFE
9h.00 LA LUTTE
10h.00 LE CHEVALIER DE L'AVENTURE
10h.15 FILM
10h.30 C'EST LA LOI
11h.00 NOUVELLES EN ANGLAIS
11h.15 DERNIERES NOUVELLES & SPORT

Courtoisie de
MAGUIRE ELECTRIQUE
LIMITEE
Vendeurs exclusifs des téléviseurs
STROMBERG-CARLSON
1330 Maguire, Sillery, Tél.: 7-3401

Banquets — Réceptions
Déjeuners de noces
KERHULU
. . . à domicile, dans nos salons

MACHINES
à écrire
USAGEES
Toutes les marques à partir de
$9.95
Quantité limitée
ROYAL TYPEWRITER CO. LTD.
89 rue St-Roch — Tél.: 2-7051

UN NOM PRESTIGIEUX
Wiser's
DE LUXE WHISKY
EN ÉLÉGANT CARAFON

Remy Beaulieu, O.D.
ROBERT FOURNIER, O.D., J.-P. BLOUIN, O.D.
OPTOMETRISTES
94 de la Couronne (ch. 2) Tél.: 4-2413
Examen de la vue — Verres de contact — Réhabilitation visuelle.

NAP JACQUES JUNIOR
NAP JACQUES JUNIOR
NAP JACQUES JUNIOR
NAP JACQUES JUNIOR
NAP JACQUES JUNIOR
110, DE LA COURONNE • QUÉBEC
MERCERIES TÉL: 2-4691 HARDES FAITES



TUYAU DE PLASTIQUE
YARDLEY
POUR L'EAU FROIDE

1.—Idéal pour systèmes à l'eau.
2.—Plus souple et plus léger que l'acier. Reste flexible jusqu'à 50° degrés sous zéro.
3.—Se pose rapidement et économiquement PARTOUT.
4.—Son intérieur poli facilite l'écoulement rapide. Aucune perte de pression par la friction de l'eau dans le tuyau. Ne rouille pas.
5.—S'ajuste aux pièces de raccordement en plastique ou en métal. DIAMETRES : de ½" à 6".

GARANTI contre toute détérioration

DEMANDEZ-LE A VOTRE DETAILLANT LOCAL.

T-1X

RENÉ TALBOT LTÉE
205 rue St-Paul, Québec Tél. 5-4785

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa).

Québec, mercredi 15 décembre 1954

La loi des revenus diminués

La rubrique de "l'Opinion des lecteurs" publie aujourd'hui une lettre intéressante sur le gaspillage et le logement. L'auteur recommande aux gouvernements de majorer les taxes sur les liqueurs alcooliques et sur les automobiles, afin d'affecter un revenu accru d'une vingtaine de millions à la construction de logements.

La recommandation part d'un bon naturel. Elle vise à réprimer le gaspillage et les dépenses somptuaires au bénéfice des valeurs sociales que représente la propriété. Mais le tout se résume à une grave impossibilité pratique, illustrant la difficulté extrême de concilier des objectifs moraux recommandables en soi avec les réalités économiques et la simple vraisemblance financière.

Les taxes fédérales sur l'automobilisme augmentent, à elles seules, de plus d'un quart le prix de vente d'une voiture fabriquée au Canada. Il est tellement évident que le point de saturation est atteint qu'il est question, non d'augmenter les impôts fédéraux sur l'auto, mais de les réduire. Actuellement, l'industrie de l'automobile au Canada et ses quelque 35,000 employés immédiats, sans compter les dizaines de milliers qui vivent de ce commerce, traversent une crise. Les solutions qui ne viennent point dans les grèves immobilisant cette industrie s'expliquent mieux par la paralysie qui gagne le commerce de l'automobile que par l'entêtement des ouviers ou des patrons. Par ailleurs, dans toutes les provinces et même chez les municipalités, les taxes, licences, permis ou amendes qui frappent les automobilistes sont à des sommets.

Il en va ainsi des liqueurs alcooliques, dont le coût est plus que doublé au niveau du consommateur par les taxes diverses dont elles sont frappées par tous les gouvernements.

Selon une vieille expérience, lorsqu'une taxe atteint ou dépasse son point de saturation, loin de récolter davantage, elle subit la loi des retours diminués. Un exemple récent l'illustre: avant une réduction sur la taxe des cigarettes, la contrebande était devenue tellement fructueuse qu'elle avait diminué, malgré tous les risques, les ventes de cigarettes canadiennes et le profit fiscal qu'en retire l'Etat. Il serait donc illusoire d'espérer qu'une augmentation des taxes sur l'automobilisme et sur la boisson apporterait des revenus suffisants pour accélérer la construction de logis.

La solution est ailleurs. Elle est dans la discipline personnelle et dans le sens des responsabilités chez les individus eux-mêmes. Notre correspondant d'aujourd'hui à "l'Opinion des lecteurs" se révèle, par les termes qu'il utilise, un moraliste bien au courant de ces questions. Il sait que la rigueur des lois ne pourra jamais suppléer aux forces intérieures qui orientent les actes humains. Il est clair qu'une immense proportion d'automobilistes se privent eux-mêmes et privent leur famille d'un logement respectable ou, tout au moins, de la propriété d'un foyer. Il est non moins certain qu'une foule d'individus laissent au fond du verre tous leurs rêves de bonheur. Ils s'en vengent en exigeant de la société et de l'Etat les biens qu'ils n'ont eu ni le courage, ni la prévoyance de mériter.

Car, comme l'a dit, ces jours derniers, avec tant de profondeur le premier ministre de notre province, *"une maison n'est pas un ensemble de brique, de bois et de ciment: c'est le fruit du travail et du sacrifice personnels."*

Ce travail et ces sacrifices, les "gaspilleurs" ne peuvent pas s'attendre à ce que d'autres les accomplissent pour eux !

Les travailleurs agricoles

Les cultivateurs qui recherchent de la main-d'oeuvre active pour les travaux de la ferme trouveront plus difficilement de sujets qualifiés, l'an prochain, nous révèle le ministre du Travail, à la conférence des experts sur les travailleurs agricoles. Dans les vastes plaines de l'Ouest, les producteurs de blé et de céréales anticipent la venue de contingents moins nombreux des provinces de l'est et aussi un nombre plus restreint d'aides-fermiers chez les immigrants; dans les provinces centrales de l'Ontario et de Québec, la pénurie de garçons de ferme causent des inquiétudes principalement chez les maraichers qui exploitent de grands champs de fruits et de légumes; ils comptent de moins en moins sur la main-d'oeuvre étrangère pour suffire à la tâche.

Les spécialistes en agriculture, venus de chacune des régions productrices des dix provinces du pays, ont devisé longuement, pendant quelques jours dans la capitale fédérale, sur les moyens de suppléer au manque manifeste de bras pour subvenir aux besoins des établissements agricoles. Ils ont constaté qu'il vaut mieux recruter la main-d'oeuvre sur place que se fier aux étrangers qui nous arrivent des pays d'Europe; à diverses époques où le travail commande le plus, les jeunes gens des collèges peuvent apporter une aide secourable surtout durant la période des vacances; le temps de la moisson mobilise dans les vergers et les jardins des contingents nombreux d'étudiants qui se procurent ainsi dans un travail, les ressources indispensables à la poursuite de leurs études.

Les fils de cultivateurs qui ont émigré à la ville peuvent revenir dans leur village de temps à autre pour prêter main-forte à leurs vieux parents qui exploitent de peine et de misère la ferme des aïeux; ce sont des occasions propices susceptibles de déclencher un mouvement de retour à la terre qui serait très appréciable dans nombre de nos contrées qui se dépeuplent chaque année de bras vigoureux. Sur ce point, les sociétés d'agriculture, les coopératives agricoles et les groupements de producteurs déploient des efforts quasi surhumains pour gagner à la cause tant de jeunes campagnards qui végètent en ville. Souhaitons que la nostalgie les gagne et qu'ils reviennent résolument à leur petite patrie qu'ils n'auraient dû jamais quitter pour s'employer à un travail utile à leur milieu et à leur province.

Commerce Canada-Angleterre

Malgré les efforts accomplis de part et d'autre, le commerce entre le Canada et l'Angleterre n'a guère repris son rythme d'antan. Au contraire, il a subi une baisse considérable durant les derniers mois de l'année courante.

Ce sont les exportations anglaises au Canada qui sont à la baisse. Durant le dernier trimestre, les exportations de l'Angleterre dans notre pays ont tout juste dépassé les $84 millions, ce qui porte le total pour les neuf premiers mois de l'année à $274 millions. C'est un recul de 18 pour cent, soit de $59 millions, comparativement à la période correspondante de l'année 1953. Toutefois, les économistes anglais voient un motif de consolation dans le fait que l'Angleterre conserve encore le même pourcentage que l'an dernier des importations totales du Canada, soit 10 pour cent. Cela signifie que le commerce anglais s'est maintenu aux mêmes proportions et que le décroissement enregistré est imputable au ralentissement général dans le commerce canadien.

Par ailleurs, on signale que la diminution se borne à quelques catégories de marchandises : on peut en attribuer $48 millions aux textiles, tout particulièrement les lainages, aux automobiles et aux avions. Des gains ont été enregistrés dans les exportations de moteurs à combustion interne, de presses à imprimer, de voitures de chemins de fer, de tracteurs et d'outillages. Les ventes de whisky, de cacao, de peintures et de pigments ainsi que de produits pharmaceutiques et de matières plastiques ont également augmenté.

Comme le Canada maintient toujours une balance favorable dans son commerce avec l'Angleterre, il est désappointant que l'essor entrevu en 1953 dans les échanges entre les deux pays ne se soit pas maintenu. Les hommes d'affaires d'Angleterre espèrent obtenir une part raisonnable dans les importations de machineries lourdes que le Canada devra faire en vue des grandes entreprises qui sont lancées dans notre pays, tout particulièrement la canalisation et l'aménagement des pouvoirs d'eau. C'est cette conviction qui a motivé récemment la décision prise par le gouvernement anglais de continuer à réduire les restrictions monétaires en ce qui concerne les achats au Canada.

Enfin, ces problèmes commerciaux seront certainement au programme de la prochaine conférence des nations du Commonwealth, qui se tiendra dans quelques semaines à Londres et qui sera d'une grande importance pour le Canada.

Message de Noël de la Reine

De nouveau, cette année, le Canada sera relié, en une réunion familiale, avec le reste du Commonwealth au cours d'une émission radiophonique de Noël que la BBC organise maintenant. Le message de la reine, qu'elle lira chez elle à Sandringham, en sera encore une fois la vedette. Le thème de l'émission, cette année, est : "Bons voisins".

Télévision sous-marine

Une nouvelle caméra de télévision sous-marine, qui permettra d'explorer les profondeurs de l'océan, vient d'être mise au point aux Etats-Unis. Logée dans un cylindre d'acier imperméable, la caméra est dirigée d'un bateau par des commandes qui permettent de la mouvoir en différentes directions, de modifier l'angle d'inclinaison et d'ajuster l'ouverture et le foyer de la lentille. Les films et les photographies enregistrés par la caméra sont projetés sur un écran installé à bord. Les spécialistes placent de grands espoirs dans le nouvel appareil en raison de sa grande maniabilité. Jusqu'à présent, on s'en est servi dans des eaux peu profondes, mais, après perfectionnement, on espère l'utiliser pour établir des cartes du fond de l'océan.

Poivre et sel

L'océan sape les îles.

Un incendie en allume un autre.

L'insécurité du trottoir augmente.

Le carnaval invite le monde entier.

L'opposition use de son droit d'initiative.

Les frais des gens hospitaliers sont taxables.

La Chine refuse de reconnaître les Nations Unies.

On reproche à Mendès-France de n'avoir jamais tort.

Le Pacifique Canadien retombe toujours sur ses rails.

Les îles britanniques sont exposées à toutes les intempéries.

Si jamais Sherbrooke change de nom ce sera pour s'appeler Cherbourque.

Contre nos ennemis . . .



. . . un mot d'ordre de saison.

Aujourd'hui et demain

L'aide aux pays sous-développés

(Par Walter LIPPMANN)

La mise sur pied d'un programme d'aide économique aux pays sous-développés, dont se préoccupe actuellement l'administration américaine, ne laisse pas de poser différents problèmes. Le plus ardu d'entre eux semble être la possibilité pour les Etats-Unis d'assumer les frais de ce programme. Mais si ce pays a pu dépenser 80 milliards pour la guerre en 1945, on ne voit pas pourquoi il ne pourrait pas débourser deux ou trois milliards par année pour sauver la paix.

En réalité, le véritable problème n'est pas là. Il ne s'agit pas de savoir combien les Etats-Unis et les autres grands pays exportateurs peuvent débourser, mais bien combien chacun des nombreux pays sous-développés peut utilement absorber. Naturellement, il ne serait que trop facile de distribuer à profusion des sommes d'argent illimitées. Mais c'est une tout autre chose d'investir des capitaux et de prêter de l'argent de façon telle que les buts sociaux visés par le programme soient atteints.

Il existe en fait des pays sous-développés et pauvres, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, mais si mal gouvernés et administrés par des équipes si corrompues qu'une grande partie des fonds qui leur sont attribués n'atteignent jamais le peuple à qui ils sont destinés.

* * *

Il sera utile, je pense, en mettant au point notre nouvelle politique, d'adopter comme principal critère l'aptitude de chaque pays sous-développé à employer à bon escient les fonds offerts par le programme d'aide. Conformément à ce principe, nous prêterions de l'argent et investirions des capitaux par priorité dans les pays les plus capables d'en faire un usage utile.

Nous devrions faire constamment une distinction entre les sommes que nous dépensons pour des raisons humanitaires et celles que nous déboursons pour des raisons politiques et stratégiques. Ce n'est pas du tout le même genre d'opération que d'engloutir des fonds en Corée du Sud, à Formose, au Sud-Vietnam et dans d'autres pays également faibles et menacés, et de promouvoir un programme de prêts et d'investissements dans des pays plus solides, comme les républiques d'Amérique latine, à l'Inde, la Turquie, les Philippines et le Japon.

Plus on mettra l'accent sur cette distinction, mieux cela vaudra. En effet, les pays de la première catégorie, auxquels il faut accorder des subsides, ont des gouvernements si faibles qu'ils ne peuvent pas être aidés autrement qu'en ayant recours à une formule très semblable à celle du protectorat. Mais il faut écarter tout soupçon de protectorat si l'on veut que la nouvelle politique réussisse chez les nations indépendantes.

* * *

On soupçonnera cette nouvelle politique de n'être pas nouvelle du tout, d'être tout simplement une nouvelle version de la politique de sécurité mutuelle et un effort en vue d'armer, de fortifier et d'embrigader dans la coalition occidentale les nations plus faibles. La meilleure façon de faire disparaître ce soupçon est de baser la politique nouvelle sur un nouveau principe: au lieu de proportionner l'aide à l'urgence des besoins et à la faiblesse des pays à secourir, on devrait envisager des prêts et des investissements plus considérables là où les perspectives de bons résultats sont les meilleures.

Les perspectives sont meilleures dans les pays dont le gouvernement est suffisamment fort et capable d'agir et dont l'industrialisation moderne est déjà amorcée. Cette façon d'aborder le problème fera beaucoup pour écarter le soupçon que nous sommes en train de marchander autour du globe pour nous créer des satellites, soupçon que nos ennemis ne manqueront pas de répandre partout. En donnant la priorité aux pays plus forts, et par conséquent aux gouvernements plus indépendants, nous pouvons faire beaucoup pour démontrer que notre but est bien celui que nous prétendons, à savoir promouvoir aussi rapidement que possible, dans un climat de liberté, le développement progressif des pays sous-développés.

* * *

Le principe que j'ai exposé plus haut pourrait être décrit comme la politique d'approche des pays-clés. Cette politique se situe à l'opposé de celle qui consiste à colmater les brèches dans la digue qui contient le flot communiste. La politique d'approche des pays-clés vise à construire sur du solide, à rendre plus puissants et plus influents les pays-clés qui sont déjà sur la voie de la puissance et de l'influence.

C'est là une conception saine dans le domaine de la haute politique. Notre rôle n'est pas d'abord de construire, de colmater et d'étayer une digue de petits Etats à la périphérie du monde communiste. Ce que nous sommes, et c'est ainsi que nous devons concevoir notre mission, c'est un des divers centres de liberté, de puissance et d'influence qui rayonnent sur toutes les vastes régions de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud qui ne font pas partie du monde communiste.

Les difficultés que nous rencontrons dans le sud de l'Indochine illustrent bien cette thèse. Pour réussir une transfusion d'aide économique substantielle au Vietnam, il faudrait un gouvernement vietnamien capable d'administrer cette aide. Mais il n'y a pas présentement de tel gouvernement à Saigon et ce n'est que lorsqu'on en aura mis un sur pied qu'on pourra songer à prendre des mesures constructives sérieuses en vue d'améliorer le niveau de vie de la population. Bien plus, bien qu'il nous soit tout-à-fait possible d'apporter à ce pays une aide substantielle, il n'est pas facile pour les Etats-Unis, qui traitent directement avec la France ou du moins qui préparent leurs plans de concert avec elle, de respecter la souveraineté et l'indépendance du Vietnam tout en travaillant à mettre sur pied un gouvernement capable de gouverner.

Nous nous trouvons aux prises avec un dilemme difficile et délicat. Nous devons comprendre que nous ne sommes pas qualifiés pour exercer une quelconque influence politique dans un pays, qui, comme le Vietnam, vient tout juste d'émerger du colonialisme. S'il en est qui peuvent exercer une influence utile dans un tel pays, ce sont bien les nations asiatiques plus fortes, qui se sont elles-mêmes libérées du colonialisme. En regard des problèmes qui se posent dans cette partie du monde, ce sont ces pays qui sont les pays-clés; ce sont eux, et non pas les Etats-Unis, qui peuvent exercer une véritable influence politique dans cette zone des anciens empires occidentaux.

Problèmes d'Histoire

A quel comté appartient la paroisse de Ste-Hénédine ?

Cette paroisse appartient au comté de Dorchester et au diocèse de Québec. Ce nom rappelle le souvenir de l'épouse du seigneur de l'endroit, M. Elzéar Taschereau, née Hénédine Dionne. L'origine de cette localité remonte à 1852. C'est en effet au cours de cette année que furent accordées les érections canonique et civile, que se fit la nomination du premier curé résidant et que s'ouvrit le registre d'état-civil. Le territoire de cette paroisse fut détaché de celui des paroisses Ste-Marguerite, Ste-Claire et Ste-Marie, toutes comprises dans la seigneurie de Joliette. La municipalité de la paroisse de Ste-Hénédine reçut son incorporation en 1852, année décisive, comme on le voit, dans l'histoire de cette intéressante localité. Les Soeurs de Ste-Chrétienne y dirigent un couvent depuis 1945. La population de l'endroit s'élève à environ 1,300 âmes.

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions : nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Québec. — L'abbé Henri Simard, professeur de physique au séminaire de Québec, a reçu de Paris un appareil de télégraphie sans fil, d'après le système de Branly qu'il installera au séminaire.

Ottawa. — L'hon. N. Préfontaine descend aujourd'hui à Québec, pour assister à un essai du brise-glaces "Montcalm".

Il y a vingt-cinq ans

Ottawa. — Le premier ministre M. Mackenzie King célébrera demain son 55e anniversaire de naissance. Il sera fêté le soir par quelques amis intimes à un banquet à la maison de Laurier.

Rome. — On prépare le mariage de la princesse Marie-Josée de Belgique au prince Humbert de Piémont, héritier au trône d'Italie.

L'Opinion du lecteur

Les gaspilleurs et le logement

Monsieur le Rédacteur,

Je désirerais me servir de votre journal pour faire une suggestion en vue d'aider à solutionner l'angoissant problème du logement dans notre province. Il s'agirait pour notre gouvernement provincial d'aller chercher encore plus d'argent là où les gaspilleurs vont le porter; ensuite de s'en servir comme mises de fonds initiales pour les familles méritantes incapables de se construire faute d'argent. Pour cela, il n'aurait qu'à hausser le prix des boissons alcooliques, celui des licences d'automobiles de plaisance ainsi que la taxe sur la gazoline. Par ce moyen, le gouvernement provincial ferait tomber dans ses coffres des millions et des millions de revenu de plus par année. Ce surplus de profits donnerait des mises de fonds initiales en quantité. Et cela sans toucher au montant perçu antérieurement à l'augmentation des prix de ces trois item.

En me basant sur les recettes de l'an passé provenant de cette même source, une augmentation de 25% sur les profits réalisés assurerait au gouvernement un revenu additionnel se chiffrant aux environs de $35,000,000.00. Cette somme serait consacrée exclusivement à l'habitation pour les familles dont le chef offrirait les garanties d'un caractère sérieux, économe et d'un emploi stable. Les mises de fonds initiales étant de $1,500. par maison unifamiliale, la balance du coût total provenant des prêts avancés par la Société Centrale d'Hypothèques, nous pourrions construire grâce à ce moyen de financement, 23,333 maisons de plus par année. En tenant compte de ce qui se fait déjà au rythme actuel, nous nous acheminerions ainsi rapidement vers une solution définitive du problème du logement.

Je crois de plus qu'une telle suggestion mise en pratique ferait d'une pierre deux coups. Les gaspilleurs ayant à payer davantage pour satisfaire leur passion de boire ou leur caprice de se promener en automobile seraient forcés de se modérer dans leurs abus de ce côté-là. Peut-être que beaucoup d'entre eux s'assagiraient et finiraient par comprendre que le véritable but de l'argent est de créer de nouvelles richesses. Devant la société, tout individu qui anéantit les vraies possibilités de l'argent en l'utilisant pour se procurer de vains plaisirs est un criminel. Par conséquent, le pouvoir civil a parfaitement le droit de sévir en lui faisant payer au delà de la mesure les moyens dont il se sert pour satisfaire ses passions ou ses caprices. Tel est le cas de tous ceux qui gaspillent follement. Comme vous le voyez, la justice ne serait lésée en aucune façon. D'ailleurs il s'agit du bien à assurer à la collectivité, principal rôle de tout gouvernement.

La mesure suggérée ci-dessus peut sembler dictatoriale à première vue, mais elle ne va nullement à l'encontre de la vraie liberté. Quand le gaspillage s'est généralisé dans une société au point où nous en sommes rendus présentement, ce ne sont plus des actes de liberté dont il s'agit mais de dévergondage. Il n'y a de liberté que dans l'orbite de la vérité. Assainir la liberté ce n'est pas la violenter mais la reconstituer dans ses droits. Dans tous les cas, nous sommes en présence d'une débâcle des vraies conceptions de la vie qui emporte tout à la dérive. En face d'une telle situation il faut à tout prix tenter quelque chose pour en sortir. Autrement nous continuerons dans un mouvement uniformément accéléré vers un désordre de plus en plus grand. L'Ecclésiaste dit que le salut est le grand nombre de conseillers, tâchons d'être de ceux-là.

Henri Allain,
Lisbourg (Argenteuil)

Le "blackout" sévit à Québec

Monsieur le Directeur,

Pour répondre aux besoins de l'industrie, au cours de la Guerre, on a jugé bon de "rationner" l'électricité... en réduisant le nombre des lampes de certaines rues de la ville: plusieurs d'entre ces rues devaient même être plongées dans l'obscurité la plus complète.

Maintenant, ignore-t-on en haut lieu que cette guerre est bel et bien finie... pour que des artères comme les rues Bagot, de l'Aqueduc et nombre d'autres soient contraintes à s'habituer aux inconvénients, aux dangers que ne cesse d'y susciter l'obscurité qui les enveloppe encore à l'heure où les rues de la ville doivent être éclairées?

Merci de votre hospitalité.

Un contribuable

Sur les taux d'intérêt

En 1937, il y a eu un premier ministre qui a posé un geste sauveur en faveur d'une classe qu'il aimait et ce geste, tout petit qu'il soit en apparence, a sauvé l'agriculture du Québec.

Duplessis a prêté au taux de 4% dont 2½% d'intérêt et 1½% d'amortissement; il a fait des prêts qui se chiffrent à cent trente millions remboursables en 30 ans avec ce taux de 4% d'intérêt et d'amortissement. Qui en a souffert? Personne. Mais par contre des milliers et des milliers en ont profité directement et des millions indirectement.

Les usuriers, les profiteurs, les gens sans scrupule ont été mis à la raison et la province de Québec a vu et voit devant elle de beaux jours.

Aujourd'hui nous avons encore les gouvernements, les municipalités, les entreprises d'utilités publiques, les commissions scolaires et les communautés religieuses, enseignantes et d'hospitalisation, qui restent asservis sous ce fardeau des emprunts à intérêt fixe élevé et qui sont un fardeau presque perpétuel sur les épaules des citoyens en général pour l'avantage de certains privilégiés.

On émet des obligations à 3%, à 3½%, à 4% et même à 5%, sans aucune partie de ce taux pour le remboursement du capital; aussi toutes ces institutions voient leur état financier se grever de jour en jour sans espoir de libération et sans aucun moyen d'en sortir.

On renouvellera et on renouvellera; on finance et on financera avec une dette toujours plus lourde pour couvrir le coût des bâtisses, des travaux et des améliorations que l'augmentation du nombre des citoyens exige... Mais ne serait-il pas d'une bonne politique d'évoluer dans ce domaine comme on a évolué au point de vue agricole.

Nos banques, nos institutions financières regorgent d'argent... nos banques à elles seules ont des millions, des billions même sur lesquels elles ne paient pas ou presque pas d'intérêt...

Et l'argent qu'elles mettent en circulation n'est pas aussitôt prêté qu'il leur revient pour être prêté à d'autres; c'est une roue qui tourne sans jamais s'arrêter.

Pourquoi alors tous nos corps publics, qui sont les clients qualifiés et la richesse des prêteurs, n'auraient-ils pas l'argent nécessaire à un taux de 4% dont 2½% d'intérêt et de 1½% en remboursement...?

Et, si ce délai de 30 ans est trop long, il serait possible, pour favoriser les porteurs de débentures, de rendre celles-ci remboursables à demande tout comme sont les obligations du fédéral.

Avec ce nouveau système de prêts, il n'y a pas de doute que plusieurs prêteurs s'enrichiraient moins rapidement; mais, par contre avec combien plus de charges différentes ils verraient leur existence et celle de leurs semblables se libérer...

Ce serait le triomphe du faire vivre sur le vieux laisser vivre et du bien général sur celui du particulier.

Démétrius Baril, c.r.
418 rue St-Sulpice, Montréal.

Echos de l'opinion publique: Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'intérêt public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinions personnelles dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 300 mots. Il nous est impossible de publier de trop longues lettres. De plus—détail important—toutes les communications de ce genre doivent porter le nom et l'adresse de leur auteur.

Votre santé . . .

Tout Canadien qui veut aider à faire disparaître la tuberculose devrait se faire radiographier les poumons, quand l'occasion s'en présente.

Une bonne cuisinière ne fait jamais cuire les légumes dans trop d'eau. Tout liquide qui reste après la cuisson sera utiliser pour enrichir les soupes, les sauces ou les jus de légumes.

L'enfant n'est pas porté naturellement à la nervosité; mais les menaces de croque-mitaine ou les punitions dans l'obscurité peuvent avoir sur son esprit une répercussion définitive.

La maladie mentale ne doit pas être un sujet de honte. De même que le corps a ses maladies, l'esprit a les siennes qui peuvent souvent se guérir. Ce qui importe le plus, c'est un traitement hâtif.

Gazette rimée

Promesse

Des résolutions qu'on publie
dès le réveil, sur son séant,
pas une il n'en est qu'on n'oublie
du premier au dernier de l'an.

Cela provient du trop grand nombre
des travers de l'humanité;
contre leur ligue bientôt sombre
son peu de bonne volonté.

D'une année à l'heure suprême
qu'elle va passer dans le temps,
contemplez au for de vous-même
quel ravage ont fait ses autans.

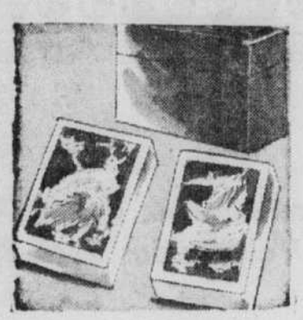
Selon le verdict de votre âme,
que vous fûtes faible ou meilleur,
et le Jésus de Notre-Dame
vous guidera vers le bonheur !

ECONOMIES OPPORTUNES POUR NOËL !

Continuation de nos Economies Opportunes pour Noël — des centaines d'aubaines de toutes sortes pour toute la famille et votre Foyer. Profitez-en pour acheter vos cadeaux maintenant, tout en économisant !

MAURICE Pollack LIMITÉE
LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

Il ne vous reste que 8 JOURS AVANT NOËL pour magasiner chez POLLACK!



Un passe-temps agréable !

Cartes à jouer

JEUX SIMPLES — EN VENTE
val. rég. $1.25

- vaste choix de motifs — cartes enduites de plastique
- boite simple ou double — deux 'jockers' dans chaque jeu

$1.

Jeux doubles rég. $2.50 $1.95

Pollack — rez-de-chaussée

Un cadeau pratique pour la voyageuse !

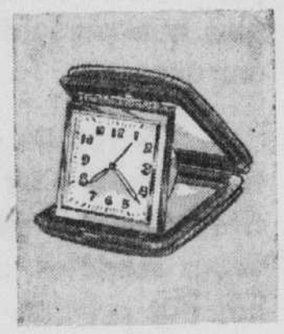
Réveils de voyage

Fabrication allemande
val. rég. $9.95

- boitier recouvert de cuir maroquin
- aiguilles et chiffres lumineux
- mouvement suisse 30 heures

Choix de couleurs variées

5.99



Pollack — rez-de-chaussée

Du bien-être et un bas prix !

Cardigans 100% ORLON



Val. rég. $5.98

3.99

tailles 12 à 20

- genre à boutons, bande de taille et poignets côtelés
- garantis lavables, peu rétrécissables

gris, blanc, beige, rose, bleu, rouge

Pollack — rez-de-chaussée

Sous-vêtements plus chauds !

Camisoles et culottes

15% LAINE — ET COTON



Val. rég. .89

les 2 pour 1.50

- bretelles étroites
- culotte aux genoux, élastique à la taille.

ROSE, BLANC - petites, moyennes, grandes

Pollack — deuxième



C'est le temps d'étrenner !

Chapeaux d'hiver

MODELES NOUVEAUX POUR LES FETES
rég. $7.95 à $15.95

$2.

tissus — plumes — velours — feutre velours

- vaste choix de modèles pour porter avec les manteaux pesants
- teintes nouvelles, pâles et foncées en vogue pour cet hiver

Pollack — deuxième



Vous les porterez avec plaisir sous vos jupes généreuses !

Crinolines

EN NYLON-PAPIER

val. rég. $2.98 et $3.98

1.99

- modèle étagé et froncé, ample
- élastique à la taille - P. M. G.

BLANC AVEC GARNITURE DE COULEURS

Pollack — deuxième



Liens légers de votre sommeil !

Robes de nuit et pyjamas

valeur très spéciale 2.98

2 pour $5.75

- pyjamas en broadcloth, flanellette unie ou imprimée, collet à pointes.
- robe de nuit en crêpe, flanellette, tricot de jersey
- manches courtes, garniture de dentelle, couleurs variées

dames 32 à 42 — petits, moyens, grands

Pollack — deuxième

Bébé est au chaud avec une de ces . . .

Dormeuses

1 ou 2 morceaux



Val. rég. $2.29 1.49

enfants 1 à 4 ans

- coton chaud à envers légèrement duveté
- manches longues — choix de rose, bleu, jaune

Pollack — troisième

Même la petite veut être en beauté !

Jolies robes des fêtes

NYLON DE FANTAISIE



Val. rég. $3.98 2.99

fillettes 1 à 3x

- gentils modèles à jupes larges, manches bouffantes
- délicates garnitures — rose, bleu, jaune

Pollack — troisième



Un cadeau idéal pour la maman !

Ensembles-draperies-couvre-lit

TAFFETAS IMPRIMÉ ET UNI

- rose
- bleu
- vert
- jaune

Val. rég. $29.95 L'ENSEMBLE

$25.

- fleurs et feuillage de teinte contrastante sur fond uni
- couvre-lit imprimé 54", volant uni — draperies imprimées 42 x 90, tête à plis français

Pollack — garnitures de maison — quatrième

Au rayon des vêtements de fillettes — au troisième

Pantalons de ski

FRISE DE NYLON



Val. rég. $3.98 2.99

fillettes 7 à 14x

- belle qualité et bonne coupe — modèle droit ou ballon
- pratiques chevilles élastiques

Choix de brun ou marine

Vous les trouverez au troisième !

Robes nouvelles

PIMPANTE SOIE TAFFETAS



Val. rég. $7.95 $5.

sub-teen 10 à 14x

- corsage ajusté, large jupe plissée avec volants
- manches courtes, bouffantes, encolure ronde

rouge, marine, vert, royal

Equipement pour votre sport favori !

Ensembles pour le hockey

pour garçons jusqu'à l'âge de 12 ans
Val. rég. $11.95 L'ENSEMBLE

8.99



- GANTS DE HOCKEY 'ARMOR CLAD', protecteur en fibre pour le pouce, poignets en Fabrikoid, renforcés
- PROTEGE-JAMBES à extérieur en fibre rouge, doublés de feutre gris épais
- PROTECTEUR POUR LES EPAULES — harnais en feutre gris épais, extérieur en cuir, épaules moulées

Pollack — quatrième

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

L'ambassadeur de France à Ottawa Son Excellence M. Hubert Guérin, de passage à Montréal, assistait au dîner de l'Alliance Nationale Française.

Le consul des Etats-Unis à Québec et madame George Renchard sont de retour de Montréal, où ils ont passé une semaine.

RECEPTIONS

Le brigadier et madame F. T. Atkinson ont reçu vendredi soir, en l'honneur de mademoiselle Louise Burstall et de son fiancé M. Donald Teakle, à l'occasion de leur prochain mariage.

Le docteur et madame Maurice Royer ont reçu à un cocktail dimanche, en l'honneur de M. et de madame Papathoristidis, de Montréal, de passage à Québec.

Mademoiselle Jean O'Hearn a reçu à un shower de toile, lundi soir, en l'honneur de mademoiselle Louise Johnston, dont le mariage sera célébré samedi.

Mesdames Armand Tremblay et Armand Proulx, de Montmagny, ont reçu à l'heure du thé récemment, en l'honneur de mademoiselle Berthe Gaudreault, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Philippe Fournier, de Saint-David.

Madame Jacob Elkin, de Montréal a reçu hier soir après le concert de l'Orchestre symphonique, en l'honneur de MM. Désiré Defauw et Glen Gould.

Mademoiselle Maryse Angrignon, de la métropole, recevait, samedi, à six heures. Les salons, le hall et la salle à manger étaient décorés de pompons et de glaïeuls.

DANSE

La danse organisée par l'Association Générale des Etudiants de l'Institut Thomas aura lieu le vendredi dix-sept décembre, en la salle des Chevaliers de Colomb, chemin Sainte-Foy.

MARIAGES

M. l'abbé Charles Dumais a béni récemment à neuf heures, à St-Marcel, le mariage de mademoiselle Raymonde Bouffard, fille de M. et de madame Charles Bouffard, avec M. Roland Poliquin, fils de madame Joseph Poliquin, de Sainte-Claire, Dorchester. Pour la circonstance, des gerbes de roses et de chrysanthèmes ornaient le choeur et la table sainte; des boucles de tulle indiquaient les bancs des invités. Pendant la messe, la chorale féminine paroissiale interpréta un programme de chant. La mariée, au bras de son père, portait, sur un fourreau de satin blanc, une robe neige, longueur sept-huitièmes, au corsage de dentelle Chantilly et à jupe de tulle et dentelle plissée soleil. Son court voile de tulle illusion était drapé sous un diadème perlé et son bouquet, retombant en cascade, était composé d'oeillets blancs, de roses et de stéphanotis. La jeune Odette Morneau, cousine de la mariée, bouquetière, était vêtue d'une robe de voile de nylon bleu azur, elle était coiffée d'un bonnet de même tissu te tenait une cascade de petites roses rouges. Mademoiselle Rita Bouffard tante de la mariée, demoiselle d'honneur, portait une robe en dentelle et tulle rose thé longueur sept-huitièmes, un bonnet de même tissu parsemé de perles et de pierreries et elle tenait un manchon de dentelle et tulle piqué de roses rouges. MM. Clermont et Paul Bouffard, respectivement frère et oncle de la mariée, plaçaient les invités. M. Fernand Poliquin, servait de témoin à son frère. Madame Poliquin, mère du marié, était vêtue d'une robe de taffetas gris ardoise, elle était coiffée d'un feutre taupé lilas et elle avait des roses rouges à l'épaule. Madame Bouffard, mère de la mariée, portait une robe de taffetas bleu Dior, un feutre taupé marine et des roses sweetheart au corsage. A l'issue d'une réception à la salle paroissiale, les nouveaux époux partirent pour Ottawa. Pour voyager madame Poliquin portait un costume de lainage gris bleu sous un manteau d'un ton plus soutenu, elle avait un chapeau lilas, des accessoires marine et des oeillets rouges au corsage. M. et madame Poliquin résident maintenant à l'Ancienne Lorette.

Samedi dernier, à dix heures, à l'église Saint-Léon de Westmount, a été béni, par M. l'abbé Jacques Brossard, curé, le mariage de mademoiselle Thérèse Lévesque, fille de M. J.-W. Lévesque notaire, décédé, et de madame Lévesque, avec M. Bernard Archambault, fils de M. et de madame Roch-Albert Archambault, décédés. Une profusion de glaïeuls blancs et roses et des pompons or ornaient le choeur et la nef. Pendant la messe, M. Jean-Louis de Lorimier exécuta le programme de chant. Le docteur Fernand Gauthier, beau-frère du marié et M. Bernard Lévesque, frère de la mariée, plaçaient les invités. M. Wilfrid Thouin était le témoin de son beau-frère. La mariée, accompagnée de son frère, Yves, portait une robe de poult de soie champagne, un petit chapeau de même tissu drapé d'une voilette de malines et un bouquet de roses Talisman. Après une réception au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, M. et madame Archambault partirent pour New-York. Pour voyager, madame Archambault portait un costume de bouclé bleu nuit chiné noir, un feutre de même ton, des accessoires de suède noir et un manteau de castor.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Des heureux gagnants



"L'Evénement-Journal" a reçu la semaine dernière un nombre imposant de réponses en marge de son concours d'observation. En raison de la variété des légendes soumises, le choix a été très difficile. Voici les noms des gagnants. De gauche à droite, Mlle JEANNETTE VILLENEUVE, 177 rue Champfleury, Québec, 1er prix, $25; Mme PAUL-ANDRE AUBRY, 335, Première Avenue, Charlesbourg, 2e prix, $15; et M. MAURICE BEGIN, 26 rue St-Cyrille, Lauzon, 3e prix, $10. Le concours d'observation se poursuit chaque semaine. Les détails sont publiés le samedi dans "L'Evénement-Journal". C'est un concours d'esprit très amusant pour les gens de tous les âges. Nous vous invitons à y prendre part, et tenter votre chance de remporter l'un des grands prix décernés au début de 1955. (Photo de "L'Evénement-Journal")

—Compensations

(Suite de la page 3)

cile de ne pas donner la rétroactivité et d'augmenter les indemnités. En vertu de la loi d'Ontario de 1953 à peine 5% des veuves et des orphelins étaient touchés tandis que la loi actuelle, par les amendements qu'elle apporte, touche 100%.

M. Barrette parle du soin dont la Commission des Accidents entoure un accidenté, tant à l'hôpital que dans les diverses cliniques où il est traité.

"Sans contredit possible, a dit le ministre, notre clinique de réhabilitation est l'une des mieux organisée du monde entier, d'après le témoignage de grands spécialistes comme le Dr André Salmond, de Paris, qui nous a dit que notre clinique de réhabilitation était ce qu'il y avait de mieux au monde".

M. Barrette ajoute que depuis 10 ans le nombre des accidents a augmenté de 10,000 mais que le nombre des assujettis à la Commission a augmenté de 127,000. Il y a eu diminution, proportionnellement, parce que la prévention des accidents a été organisée et encouragée par la Commission. La prévention des maladies industrielles a également été organisée sur une base efficace et des cliniques ont été ouvertes dans les régions minières pour prévenir les maladies des mineurs. A Noranda, par exemple, 18176 ouvriers ont été examinés en quatre ans. Dans l'industrie de l'amiante des cliniques ont également été ouvertes et l'industrie de l'amiante a dépensé environ $25 millions pour la ventilation et l'élimination des poussières.

Au nombre des améliorations apportées par le gouvernement Duplessis au sort des accidentés, M. Barrette note que le choix du médecin a été remis à l'accidenté, qu'un ouvrier a été nommé membre de la Commission des accidents du Travail, qu'en 1938 la silicose a été reconnue comme maladie industrielle et que sous l'administration de l'Union Nationale $2,850,000 ont été payés aux victimes de cette maladie alors que les libéraux n'avaient payé que $300,000.

M. Barrette rappelle également qu'en 1945 l'allocation de funérailles a été portée de $125 à $175; que cette même année le montant de la compensation minimum a été porté de $12.50 à $15 par semaine.

M. Barrette rappelle également que:

1o—En 1947 la base du salaire pour le cacul de l'indemnité a été portée de $2.000 $2,500, ce qui donnait $1,100,000 de plus aux accidentés;

2o—qu'en 1947 la pension payable à la veuve a été portée de $40 à $45 par semaine. La pension minimum payable à la veuve avec un enfant est portée de $50 à $55 par mois et de $54.16 à $65 par mois si la veuve avait deux enfants. Ceci représentait $300,000 de plus par année;

3o—qu'en 1952 la base du salaire pour le calcul de l'indemnité a été augmentée de nouveau de $2,500 à $3,000, ce qui représentait $1,100,000 de plus pour les ouvriers blessés au travail;

4o—que de 1944 à 1954 le nombre des employeurs gouvernés par la Commission des accidents du travail a augmenté de 13,314 à 18,838, soit de 41%, ce qui prouve le prodigieux essor industriel de la province de Québec sous l'Union Nationale.

5o—que de 1945 à 1953 la Commission a versé au delà de $105 millions, soit une moyenne de $11 millions par année, aux victimes d'accidents de travail.

Le ministre a ensuite parlé du système de réhabilitation qui a été établi dans la province de Québec. Il a dit que ce systeme est le plus perfectionné au monde et que l'on vient de partout pour prendre des informations et voir ce qui se passe ici.

M. Barrette a rendu hommage aux médecins "qui ont collaboré gratuitement avec son ministère".

Voilà, dit le ministre, de la véritable justice sociale. Voilà des faits et non pas des paroles, des promesses.

M. Hamel

J'ai l'impression, dit le député de St-Maurice qu'un grand nombre de veuves espéreront beaucoup en lisant le compte-rendu du discours du ministre. Elles seront grandement désappointées. Elles penseront recevoir une augmentation d'indemnité, mais ne recevront rien du tout, car la limite du 70 p. c. jouera contre elles.

Combien y a-t-il de veuves et d'orphelins qui bénéficieront de la nouvelle loi?

M. Barrette: 2,000 veuves et 3,000 orphelins.

M. Hamel: Combien ne recevront pas l'augmentation?

M. Barrette: Il est impossible de répondre à cette question.

M. Hamel a dit que les économiquement faibles ne bénéficieront pas de la loi. Il a ajouté que le parti libéral continuera de réclamer la justice sociale.

A ce moment du débat, le ministre du Travail déclare qu'il veut ajouter un mot à ce qu'il a déjà dit. S'adressant à M. René Hamel, qui vient de terminer ses remarques, M. Barrette déclare: "Le député semble me reprocher d'avoir dit ce que j'ai dit. Il parle de scandale lorsque nous décidons d'augmenter les indemnités. J'ai prouvé qu'on faisait ici beaucoup plus qu'ailleurs.

"Autrefois, reprend le ministre, la loi s'appliquait seulement sur les deux tiers de $2,000. C'est-à-dire que l'on ne pouvait recevoir que $1,333. Aujourd'hui, le maximum a été porté à $4,000 et l'on peut recevoir jusqu'à $2,800. Pour cela, aussi, c'est le double. Si c'est un scandale que d'augmenter les indemnités de $3,000,000, je me demande ce que c'est que la démagogie !"

M. A. MONTPETIT

Le député libéral de Montréal-Maisonneuve, M. Alcide Montpetit, a constaté pour sa part que le gouvernement actuel est presque toujours en retard pour mettre a exécution des lois salvatrices ou pour améliorer celles déjà existantes. Dans ce bill, a-t-il dit, il est question d'améliorer la loi des accidents du travail. On y porte à $4,000 le montant maximum du salaire annuel qui peut être pris en considération dans la fixation des indemnités.

"Si je ne me trompe, a ajouté M. Montpetit, je crois que ce maximum était de $2,000 en 1939. Alors, si l'on tient compte de la dépréciation de la monnaie depuis 1939, ce n'est pas en 1954 qu'on aurait dû le porter à $4,000 mais plutôt en 1951, comme l'a fait l'Ontario. Comme cette loi n'est pas rétroactive, les ouvriers de cette province, qui ont été victimes d'accidents du travail depuis 1951, subissent donc une perte.

En terminant, le député de Maisonneuve constate que, faute de mieux les représentants des ouvriers, qui avaient rencontré les membres du comité parlementaire des relations industrielles dans la matinée, ont accepté ce qui leur était présenté; "mais, je suis sûr, a ajouté M. Montpetit, qu'ils auraient apprécié davantage une loi qui aurait été l'équivalent de celle de l'Ontario, tel que je l'ai mentionné".

Parlant à la suite de M. Montpetit, le Dr Gérard Lemieux, député de Wolfe, ajoute quelques remarques au sujet de la silicose et des autres maladies du poumon attribuables à la poussière qui se dégage des minerais. M. Lemieux précise qu'il connaît très bien la clinique d'Asbestos. Il ajoute que, dans ce domaine, les améliorations sont loin d'être ce qu'elles devraient être et que nombre de mineurs ne jouissent pas des avantages de ceux qui travaillent dans la région de Thetford Mines. Il réclame pour les ouvriers atteints de la silicose (maladie qui provient de la poussière de silice) les mêmes avantages que ceux qui souffrent de l'amiantose. "Je demande au ministre du Travail, a dit M. Lemieux, les mêmes avantages pour les mineurs et les casseurs de pierre des Cantons de l'Est. Je demande pour eux les mêmes soins médicaux et un changement de leurs conditions de travail".

M. René Hamel, député de St-Maurice, réclame de nouveau, comme il l'avait fait devant le comité parlementaire des Relations industrielles, la formation d'un comité tripartite mais l'Orateur le rappelle à l'ordre, vu que sa demande n'a rien à faire avec la présente loi.

M. Jules Savard, député de Québec-Ouest, parle ensuite d'assurance supportant le risque patronal. Il ajoute qu'autrefois les indemnités accordées étaient basées sur l'âge et le salaire moyen des deux dernières années de travail. Il parle du célibataire accidenté et des déboursés payés à l'occasion de son décès, s'il y a lieu. Comme son confrère M. Hamel, M. Savard est rappelé à l'ordre et il termine la ses remarques.

M. J.-P. Noël, député libéral de Jeanne Mance, propose alors un amendement, en troisième lecture reclamant le renvoi du projet au comité avec instruction de l'amender pour faire disparaître la limite de 70% décrétée dans la loi.

M. Duplessis soulève un point d'ordre et déclare que l'opposition s'ingénie à produire des motions hors d'ordre pour les inscrire dans les procès-verbaux. M. Duplessis demande au président, l'hon. Alex. Taché, de déclarer la motion hors d'ordre et d'ordonner qu'elle ne soit pas inscrite au procès-verbal. Me Lionel Ross a contesté cette interprétation donnée aux règlements par le premier ministre mais l'amendement Noël a été déclaré irrégulier et le député de Jeanne Mance en a appelé de la décision du président de la Chambre. Le vote fut de 56 à 18 en faveur de la décision de l'hon. Alexandre Taché. La loi fut alors votée en troisième lecture par 74 à 0.

Madame, vous vous épuisez, vous n'avez plus l'endurance de la jeunesse; tonifiez-vous avec un produit connu, efficace et de prix abordable.

Contre *faiblesse, pâleur, troubles particuliers dus à l'anémie.*

PILULES ROUGES

Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie

65¢ la boite, 3 boites pour $1.80

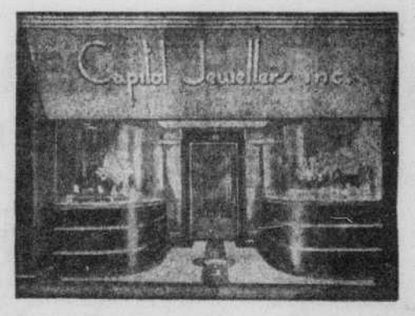
CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE LIMITÉE 7-54

Contacts Commerciaux avantageux — Achats massifs — Volume des ventes — Profit minimum.

Quatre des principales raisons qui nous permettent de vous offrir pour votre argent plus que partout ailleurs, dans les meilleures marques.

Faites du Capitol Jewellers votre centre d'achats pour vos cadeaux de Noël, et profitez de notre riche assortiment des plus nouveaux modèles, de notre excellent service, de nos bas prix, de la confiance dont nous jouissons appuyée sur notre garantie de satisfaction complète ou remboursement dans un délai de trente jours après la vente.

Employez nos facilités de paiement: compte courant, crédit, mise de côté.



Capitol Jewellers INC. 198, RUE ST-JEAN - QUEBEC.

Pharmacies JOLICOEUR

OFFREZ-LUI DES ETRENNES PARFUMEES...

COTY

TOUS LES JOURS
Un ravissant cadeau — une boîte de poudre de talc et un bâton de Cologne Solidifiée. A votre choix, parfums de renommée mondiale . . . L'Aimant, L'Origan, "Paris" et Emeraude. $2.75



"SCENTRY"
Un cadeau qui exprime votre pensée. Parfum et Eau de Toilette assortis, à votre choix, L'Aimant, L'Origan, "Paris" ou Emeraude. $4.25



POUR LE BAIN (Shower Mates)
Un ravissant trio composé de poudre de talc, d'eau de toilette et d'un joli vaporisateur. Au parfum de votre choix: L'Aimant, L'Origan, "Paris" ou Emeraude. $4.00

"PURSET"
Un joli duo parfumé, Eau de Cologne Solidifiée, "Twistick", et un poudrier poudre-crème au parfum de votre choix: L'Aimant, L'Origan, "Paris" ou Emeraude. $3.25

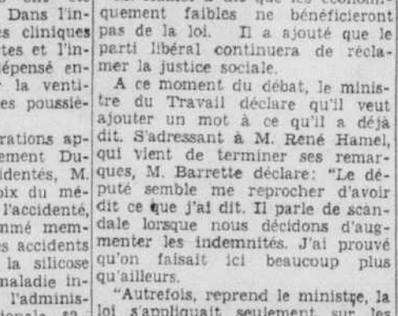


COTY

Pharmacies JOLICOEUR

338 ST-JEAN — TEL.: 2-8181
29 BUADE — TEL.: 2-1691

Pour marquer tout événement mémorable Offrez



COGNAC Bisquit

Un produit de grande classe, extrait des raisins fameux de la région de Cognac, France, et vieilli dans les caves séculaires de Bisquit Dubouché & Co.

★ ★ ★ TROIS ETOILES
GRANDE FINE "EXTRA VIEILLE" NAPOLEON

Fournisseur attitré de Sa Majesté Georges VI

Office Général des Grandes Marques: L-PAUL CHARTRAND, RUE CRESCENT, MONTREAL

Ouvert les vendredis jusqu'à 9.30 P.M.

Cadeaux de Noël au magasin pour Messieurs H.R.



Des cadeaux de valeur pratique toujours appréciables pour l'homme de votre vie . .

Robes de Chambre "Sous Enveloppe," 16.95 et 29.50

Idéales pour la détente et le confort . . merveilleuses pour le voyage . . s'emballent facilement dans leur propre enveloppe assortie qui sert aussi comme sac de nécessaire à barbe . . robes de chambre en Nylon et Acétate en tons de bleu et rouge vin orné de jolis dessins, à 16.95 . . robes de chambre de flanelle en tartans authentiques, à 29.50.

Robes de Chambre en Brocart, 18.50 à 22.50

Robes de chambre par excellence . . en riches dessins brochés avec doublure de soie . . 18.50 à 22.50.

Vestons Cocktail et d'Intérieur . 16.50

Vestons d'intérieur en flanelle . . pour le grand confort . . en riches tons bleu et rouge vin. Les Vestons cocktail sont en Nylon . . rouge vin ou bleu . . ils sont du genre préféré pour la maison.

On peut se procurer des Certificats Cadeaux H.R.!

Emballées comme cadeau H.R. gratuitement!

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

NOËL SOUS LE TOIT DE PAQUET



1—BAS NYLON - 1ère qualité. Jauge 51, deniers 15. Beige moyen et neutre. 8½ à 11. Marques renommées.

La paire : **1.35**



2—GILET DE LAINE boutonné. Choix de bleu pâle, vert forest, gris, écarlate, brun, jaune pâle, bleu marine. 12 à 20.

5.95

ACHETEZ MAINTENANT VOS CADEAUX POUR LES FETES



3—ROTISSOIRE en aluminium Wear-Ever avec accessoires. Capacité de 18 à 20 livres ou 10 bocaux. Dimensions' 17" x 12" x 10".

9.95



4—PARAPLUIE pliant avec forte monture et belle couverture de diverses couleurs. Pratique puisqu'il occupe peu d'espace.

6.95



5—SERVICE A TOILETTE au fini chromé avec joli dessin. 6 pièces telles qu'illustrées dans une belle boite capitonnée de satin.

20.95



6—BOURSES en cuir de veau ou fini marocain. Noir, tan, brun, rouge, marine. 12 modèles tous avec intérieur en cuir ainsi que peigne, miroir et porte-monnaie.

9.95



7—COLLIERS en simili-perles, 1, 2 et 3 rangées. Modèle ajustable. Belle apparence. Complet avec boite de fantaisie.

1.00



8—SERVICE DE TABLE au plaqué argent. 3 pièces : sucrier, pot au lait et cabaret.

2.95



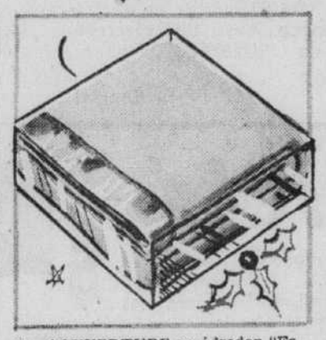
9—JUPON en tricot de nylon taillé sur le droit. (40 deniers). Large dentelle de "sheer" dans le haut et le bas. Blanc. 32 à 40.

2.95



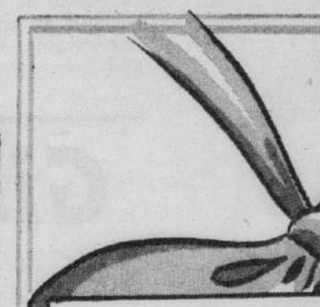
10—GRILLE-PAIN automatique "Son Chief" à deux tranches. Fini chromé. Cadran de contrôle de la chaleur.

15.95



11—COUVERTURE en édredon "Esmond", avec bordure de 6 pouces en satin à chaque bout. Bleu pâle, rose pâle, jaune canari, "flamingo", vert foncé, vert pâle. 72" x 84". Avec jolie boite.

7.25



12—POLONAISE en jonc rose, bleu ou vert avec couvercle contrastant. Modèle tel qu'illustré. 22" x 18" x 12".

8.99



13—ENSEMBLE en chenille pour chambre de bain. Motif floral ou petit bateau. Choix de turquoise, bleu moyen, jaune serin, noir et blanc, "lime", vert moyen, bois de rose. 20" x 33".

6.95



14—BONBONNIERE de chocolats "Lowney's". 5 livres. Essences variées. Format pratique pour les fêtes.

3.75



17—VIEW-MASTER en couleurs naturelles.

Stéréoscope	2.95
Rouleau de 7 vues	.50
Appareil d'éclairage	2.95
Projecteur	16.95



18—"LES AVENTURES DE TINTIN", un livre intéressant pour les petits. 12 titres différents.

1.50



15—FOULARD en tricot de laine dans les teintes unies ou avec rayures. Aussi en soie avec motifs de fantaisie.

4.50



16—CRAVATES dans une grande variété de motifs. Soie et autres tissus. Aussi dans les teintes unies. Un cadeau toujours apprécié.

1.50



20—SAC DE VOYAGE "Gladstone" pour messieurs. Couleur tan avec support pour complets, gousset et intérieur en toile.

21.95



21—GANT en chamoisette - nylon importé de New-York. Poignet de fantaisie. Blanc, noir, champagne, jaune très pâle, "peacock", 4 tons de rose, corail, mimosa, orange brûlé. 6 à 7½.

2.95



19—FAUTEUIL BERÇANT de fabrication Kroehler avec siège et dossier à ressorts et couverture de reps. Bras au fini pâle ou noyer.

44.95



24—PANIER à couture en jonc avec intérieur capitonné de soie. Complet avec accessoires. 11¾" 8½" x 5".

4.50



25—CIGARES de marque "Revlon" et "Spécial Paquet", faits de tabac doux de la Havane. La boite de 50

2.50



22—CHEMISES en broadcloth blanc ou de couleurs, avec poignets simples ou doubles. Diverses formes de collet. Aussi avec motifs. Marques réputées. 13½ à 17½.

5.95



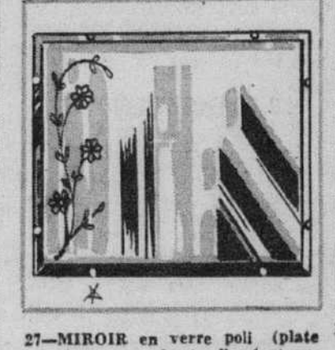
26—CHAPEAUX Biltmore ou Crean. Certificat avec joli cendrier en plastique (forme de chapeau) dans une boite. Monsieur viendra choisir son chapeau.

10.00



23—BRIQUET de marque "Colibri". Différents modèles pour dames ou messieurs.

7.50



27—MIROIR en verre poli (plate glass) avec dessin floral et rebord biseauté. Dos en "masonite" avec crochet. 24" x 30".

21.95



28—PETIT MOUCHOIR importé de suisse et décoré de fil (or et argent de pierres du Rhin, broderie et fine dentelle (boite gratuite).

1.00



29—JEU DE HOCKEY en bois de couleur naturelle et rouge. Aussi amusant pour les petits que les grands.

10.95

30—JOLIE BOITE contenant 2 serviettes et 1 débarbouillette. Ratine bleu, verte, jaune, rose, rouge. Aussi blanc avec fleurs contrastantes.

La boite **3.25**



31—PANTOUFLES de voyage en cuir "Moroco" brun ou rouge vin avec étui muni d'une fermeture éclair. Fabrication anglaise. Pointures 6 à 11.

6.95



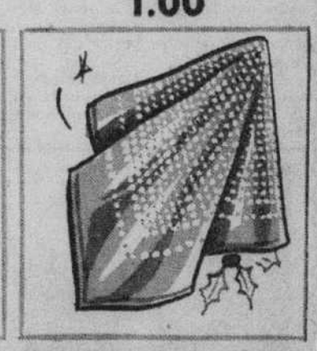
32—PATINS robustes en cuir avec piqûres. Langue coussinée en caoutchouc, protège-tendon, semelles en caoutchouc. Patins "Clipper".

12.75



33—PATINS de fantaisie pour demoiselles. Cuir blanc avec doublure également en cuir. Patins "College Girl" en acier Sheffield chromé. 3 à 9 avec demi-pointures.

10.95



34—ECHARPE importée de France. Mousseline légère et pure soie imprimée de fleurs et pastilles. Tons nouveaux. Avec jolie boite.

2.25

35—POUPEE "Rose-Marie" avec tête résistante, bras et jambes en caoutchouc, cheveux blonds, robe et chapeau de soie. Yeux amovibles et voix. Hauteur 19".

4.19



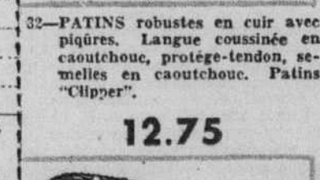
36—BOTTES en caoutchouc avec doublure en tissu molletonné, collet intérieur et courroie.

Enfants (5 à 12)	3.79
Fillettes 13 à 3	
Garçons 1 à 5	5.39



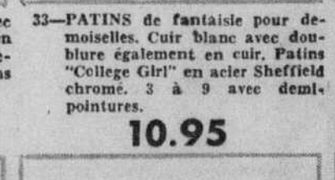
37—BOTTINES blanches de marque Shoo-Shoes en cuir blanc pour bébés. Semelles en cuir et talon orthopédique. Pointures 2 à 7.

3.49



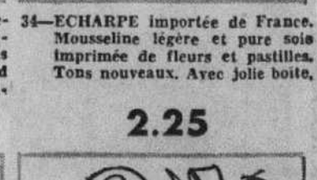
38—COUVRE-CHAUSSURES tout nylon avec doublure molletonnée et semelle intérieure en feutre. Collet en mouton (agneau traité). Noir ou brun. 4 à 10

11.45 et **12.45**



39—SEL DE BAIN de marque Elizabeth Arden. 3 essences: Pin - Geranium - It's You". Joli emballage.

1.50



40—LE CYGNE DORE — En matière plastique avec étui de parfum "purser" pour le sac. Il est en verre sculpté. Parfum : L'Aimant — L'Origan — Emeraude — Paris.

2.50

COMMANDEZ PAR LA POSTE

LA CIE PAQUET, Ltée —
155-173, rue St-Joseph, Québec

Veuillez m'expédier :

Quantité	Description	Prix

Nom ..... ☐ Comptant
Adresse ..... ☐ Entrée
Ville ..... Comté ..... ☐ C.R. (c.o.d.

Ajoutez 2% pour la taxe

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

Echos mondains

FIANÇAILLES

Monsieur et madame Léo Verreault de Québec, annoncent les fiançailles de leur fille Edith, à monsieur Howard Donald, fils de monsieur et de madame John-R. Donald, décédés, autrefois de Montréal.

NAISSANCE

Monsieur et madame Roland Samson (Madeleine Giguère) ont le plaisir de faire part de la naissance d'un fils né à l'hôpital de Saint-François d'Assise, le sept décembre et baptisé sous le prénom de Guy. Parrain et marraine: monsieur et madame Lucien Samson, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Madame François Turcotte portait son arrière-neveu sur les fonts baptismaux.

DEPLACEMENTS

M. et madame A.-F. Miller sont partis, en automobile, pour un séjour de quatre mois à St-Petersburg, Floride.

Madame Fafard Drolet est de retour à Notre-Dame de Sillery, après avoir passé plusieurs mois à sa villa d'été à L'Islet.

Mademoiselle Germaine Giroux, de Montréal, était de passage à Québec cette semaine.

Mademoiselle Yvonne Genest passe les mois d'hiver à l'hôtel Panet à L'Islet.

M. Gaétan Labrèche, de la métropole, a fait un bref séjour à Québec.

Madame Ethel J. Gagné est retournée à Batiscan, après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de M. et madame M. R. Kane.

M. et madame Paul Poulin, de notre ville, étaient de passage à Sherbrooke ces jours derniers.

M. et madame Charles Rathgeb, de Toronto, passeront les fêtes de Noël à Montréal, les invités de M. et de madame Desmond A. Clarke.

—Suggestions

(Suite de la page 3)

ple que ceux d'Ottawa, que l'administration d'une province, consacrée à des choses locales, exigent un travail de détail et d'attention particulièrement onéreux. A son avis, la nomination d'adjoints parlementaires s'impose plus pour une administration d'intérêt local que pour une administration d'intérêt général. Quant à la nomination d'un adjoint pour le leader de la Chambre, M. Masson a formulé l'opinion que M. Asselin connait mieux sa capacité de travail que quiconque et que s'il croyait lui-même avoir besoin d'un assistant, il serait le premier à le réclamer.

L'hon. Elysée Thériault a aussi favorisé la nomination de M. Asselin au conseil des ministres, en disant qu'il remplit ses fonctions de leader de façon exemplaire. Il a rappelé que deux premiers ministres de la province ont déjà été membres du Conseil législatif.

L'hon. Patrice Tardif a observé que ses collègues ont voulu rendre au leader de la Chambre un hommage qu'il mérite hautement.

Enfin, M. Asselin a répondu que les opinions sont partagées sur l'opportunité pour le leader de faire partie du cabinet. Des conseillers législatifs ont déjà exprimé l'avis qu'il vaut mieux, pour l'indépendance du Conseil, que le leader ne soit pas ministre. M. Asselin a ajouté, d'autre part, qu'il s'est toujours efforcé de donner à la Chambre tous les renseignements dont elle avait besoin sur les différents bills, qu'il est même arrivé qu'on estimait en avoir trop. Au sujet de la nomination d'un adjoint parlementaire, il a répondu qu'il est entouré de collègues éminents et qualifiés, et que ce serait inconvenant de donner à l'un d'entre eux le titre d'assistant.

Le bill a été voté finalement en 2e lecture sur division.

Un autre projet de loi voté en 2e lecture sur division est celui qui porte de $10 millions à $20 millions le montant que pourra dépenser le gouvernement afin d'acquérir des édifices pour les besoins de l'administration de même que pour des fins d'hospitalisation et d'éducation.

M. Asselin a informé ses collègues que le gouvernement veut, notamment, construire des hôpitaux pour malades mentaux. En réponse à une question de M. LaFerté, il a déclaré que sur le montant original de $10 millions, le gouvernement a dépensé ou engagé environ $4 millions.

"Si les propriétaires de maisons que le gouvernement veut acquérir, a remarqué M. LaFerté, apprennent qu'on n'a dépensé que $4 millions et qu'on demande encore $10 millions, ils ne baisseront sûrement pas leurs prix".

Le leader de la gauche et deux de ses collègues, MM. Thériault et Connors, ont suggéré que le gouvernement centralise tous les services dans un même édifice afin d'enlever le moins possible de taxes aux villes comme Montréal et Québec par l'achat de plusieurs édifices disséminés ici et là.

L'hon. Gérald Martineau a répondu que le gouvernement s'est efforcé d'acquérir des propriétés sur lesquelles les taxes n'étaient pas payées. Il a mentionné, entre autres, l'immeuble actuel du Jeffery Hale Hospital, à Québec. Le gouvernement, a aussi ajouté M. Martineau, a préféré jusqu'ici louer des édifices plutôt que de les acheter afin de ne pas enlever de taxes aux villes. Mais cette politique coûte cher à l'administration.

M. Asselin a clos le débat en disant que la centralisation des services dans un même immeuble est, certes, souhaitable, mais qu'elle coûterait énormément cher, au prix actuel de la construction. Il faudrait prendre cet argent à même des subsides votés pour des fins telles que l'éducation, la santé, etc. Le gouvernement y songe, a-t-il dit, et réalisera ce projet dès qu'il le pourra.

Auparavant, la Chambre avait voté en 3e lecture sept projets de loi étudiés la semaine dernière, dont quatre sur division.

—Le gouvernement

(Suite de la page 3)

eux. C'est la raison pour laquelle nous présentons cette loi.

Je dois relever certaines déclarations que j'ai lues dans certains journaux. Certes il n'y avait pas de loi pour verser des pensions aux invalides et aux infirmes du Québec jusqu'à présent; mais cela n'a pas empêché qu'il s'est fait énormément dans la province pour cette catégorie de personnes. Il faut que les membres de cette Chambre sachent les efforts du gouvernement de Québec dans ce domaine. Certains ont fait des comparaisons avec d'autres provinces et ont laissé entendre que les infirmes et les invalides ont été négligés au Québec. Rien n'est aussi éloigné de la vérité. Je puis l'affirmer: il n'y a aucune province au Canada qui fait autant que la province de Québec pour venir en aide aux infirmes et aux invalides.

J'ai entendu à la radio et lu dans des journaux que le Québec et une autre province étaient les seules provinces à avoir refusé de profiter de la loi fédérale concernant les invalides. C'est faux. Il n'y aucune province où cette loi ait été déjà appliquée, pour l'excellente raison que la loi n'est pas encore en vigueur. Elle a été sanctionnée au mois de juin. En novembre, il a été décidé qu'elle prendrait effet en janvier 1955. La province de Québec n'est pas plus en retard que toute autre province.

Actuellement, même sans loi, le gouvernement de la province de Québec paie des allocations à environ 30,000 personnes invalides et infirmes. D'après les dernières statistiques complètes, il y avait en 1951 au Québec 25,784 personnes invalides qui ont reçu cette année là pour $7,932,199.54 d'allocations, sans compter les accidentés du travail recevant des pensions en vertu de la Loi des Accidents du Travail, sans compter les aveugles et les vieillards pensionnés en vertu des lois des pensions de vieillesse et des aveugles. Sur les 25,784 personnes invalides qui ont reçu $7,932,119.54 en 1951 il y avait 8,905 mères nécessiteuses, partiellement ou définitivement invalides, qui ont touché $2,315,645, et 3,240 colons invalides qui ont eu $340,383 en vertu de la Loi pour secourir les colons nécessiteux, ainsi que des personnes des classes B4 et C de la Loi de l'Assistance Publique.

Nous arrivons avec cette nouvelle loi; et nous espérons que tous les membres de cette chambre la voteront sans hésitations.

M. Lapalme se lève alors pour réclamer quelque précision du ministre. Lors d'adoption de la loi fédérale d'aide aux invalides, dit le chef de l'opposition, l'hon. M. Martin a mentionné que de 25 à 30,000 personnes seraient couvertes par cette législation dans tout le pays. De ce nombre, combien se trouvent dans le Québec.

M. Sauvé répond que le nombre de ceux qui souffrent d'invalidité totale permanente dans la province et qui bénéficieront de la loi que présente actuellement le gouvernement provincial s'élève présentement à près de 6,000.

Le chef de l'opposition en conclut alors que la dépense que le gouvernement veut être autorisée à faire sera d'environ $1,600,000 sans compter les frais d'administration, cela en tenant compte du fait que chaque personne recevra $20 par mois de Québec.

Le ministre de la Jeunesse précise que cette dépense sera $1,300,000 à $1,500,000 pour la première année, à part les frais d'administration. Ceux-ci, a-t-il ajouté, sont difficiles à établir, car, il est possible que les inspecteurs agissant pour le compte de la Commission des allocations sociales du Québec puissent agir pour l'application de la présente loi, ce qui réduirait les dépenses d'administration.

M. Sauvé dit également que le nombre des pensionnaires en vertu de cette loi augmentera évidemment de façon graduelle. On prévoit, dit-il, qu'il atteindra environ 8,000 en 1965.

Après ce bref échange entre M. Lapalme et M. Sauvé, le président de la Chambre appelle le vote sur le bill, à la demande du premier ministre. Ces résolutions sont approuvées par un vote de 74 à 0.

En deuxième lecture, M. Lionel Ross, député libéral de Verdun, se prononce en faveur du principe du bill et il annonce qu'il votera pour la loi en deuxième et en troisième lecture. Il rappelle qu'il manquait une loi sociale à la série des lois actuellement en vigueur dans la province. M. Ross demanda que la loi de Québec soit assez large pour couvrir tous les cas.

Immédiatement après le discours de M. Ross, M. Romulus Ducharme, député de Laviolette, a proposé que le débat soit ajourné. La motion a été votée et la Chambre s'est ajournée à cet après-midi, à 3 heures.

—Plus grande protection

(Suite de la page 3)

surtout aux heures d'entrée et de sortie des classes. Près de 3,000 enfants traversent la Canardière, quatre fois par jour. Un constable devrait se tenir au coin des rues Champfleury et Canardière.

L'échevin Henri Beaupré a été un des premiers à soulever la question et à attirer l'attention de ses collègues sur les moyens à prendre pour protéger les citoyens et particulièrement les enfants. L'école St-Sacrement aurait besoin, dit-il, d'un constable pour aider les jeunes à traverser la rue. L'échevin Henri Gagnon, son collègue de Montcalm, appuie les remarques de M. Beaupré et réclame à son tour une action immédiate du département de la police.

Mais la question de Me Henri Beaupré a réveillé celle de l'organisation des brigades scolaires au sujet desquelles le maire s'informe auprès du chef Lemire pour savoir où l'on en est rendu avec ce genre de protection pour les enfants de nos écoles. Le chef Lemire répond que le corps de police n'est pas assez nombreux pour répondre à toutes les demandes.

L'échevin Arthur Juneau lui fait alors la suggestion suivante: puisque le département ne dispose pas assez d'effectifs, pourquoi ne prendrait-on pas des retraités encore capables de travailler à temps partiel, pour diriger la circulation et assurer la protection des enfants de nos écoles?

Le chef Lemire informe également le conseil que deux brigades scolaires sont actuellement à l'oeuvre à St-Malo et au Patronage St-Vincent de Paul de la Côte d'Abraham. Celle de St-Malo dirige la circulation des jeunes dans quatre écoles. On en organise une à St-Pascal. On ignore cependant quand la brigade de St-Sacrement sera mise sur pied.

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains, coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

Ligue antituberculeuse à Baie Comeau

Baie Comeau (DNC) — Une soirée de danse, avait lieu, samedi, au Centre Sportif de Baie Comeau, au profit de la Ligue Antituberculeuse de la Côte Nord, à l'occasion du tirage d'un appareil de télévision.

Plus de 250 personnes prenaient part à cette événement dont le prix d'entrée consistait en l'achat de trois billets pour le tirage.

Le détenteur du billet chanceux fut M. Marcel Dupuis, employé des opérations forestières de la Quebec North Shore Paper Company.

Neuf autres prix ont en plus été alloués comme suit.

Deux prix de $10 chacun à MM. Gabriel Laniesse, de Baie Comeau et Jérôme Cumming, de Fatima, Iles de la Madeleine. Sept prix de $5 chacun à M. Bernard McNeil, de Chute-aux-Outardes, Dr Denis Boucher, du Sanatorium St-Georges de Mont-Joli, M. Georges Gagné, de St-Luc, Antonio Gauthier, Mme Effie Keating, M. Réal Départie, Laurent Francoeur, tous de Baie Comeau.

La Ligue Antituberculose de la Côte Nord est sous la présidence du Dr D.-S. Thurber ; celui-ci, ainsi que ses collaborateurs, désirent remercier sincèrement tous ceux qui ont souscrit ou qui ont prêté leur concours en vue de faire un tel succès de ce tirage.

ST-PHILIPPE NERI

Baptême

A M. et Mme Charles Ouellet (Jeanne-d'Arc Raymond), un fils Joseph-René-Mario-Charles, né et baptisé à Montmagny. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Raymond, grands-parents de l'enfant; Mlle Mariette Raymond, porteuse, tante du bébé.

L'Association Sportive

Ces jours derniers en la salle paroissiale avait lieu une soirée instructive et récréative organisée par l'Association sportive de notre paroisse. La soirée débuta par une conférence de M. Ferdinand Ouellet, étudiant en psychiatrie expérimentale, celle-ci s'intitulait: Etude sur l'amour de l'adolescent et l'amour dans le mariage.

Pour faire suite les deux soeurs Gagné, de Québec, artistes chanteuses ont exécuté plusieurs succès français et américains.

Mlle Yvonne Marcon, violoniste accompagnée de Mlle Thérèse Aubin au piano ont joué les grands succès, Ave Maria, Gavote. Ensuite des billets ont été vendus pour le tirage de 3 magnifiques cadeaux, le premier une table de chevet donnée par M. Gérard Lemieux, ébéniste, gagnée par M. Ernest Bérubé, boulanger, celui-ci prouva sa grande générosité au club sportif en faisant don de cette magnifique table afin qu'elle soit vendue à l'enchère, achetée par M. Arthur Michaud. Un second prix un coffret contenant articles de toilette, donné par M. Félix Parent, gagné par M. Léo Rossignol, enfin un troisième, un ensemble de serviettes don de M. Gérard Roy, restaurateur gagné par M. René Mercier.

C'eût été un succès si la température avait été plus clémente mais les personnes qui se sont rendues ont montré une grande générosité et un bel encouragement au mouvement sportif de la paroisse. M. Anatole Robichaud étudiant à Québec accompagnait et présenta Mlle Marcon, élève au conservatoire de Québec.

Va-et-vient

M. Paul Schmouth récemment de passage à Riv.-du-Loup.

Blessures légères dans un accident

St-Philippe de Néri, (DNC) Lise Couture, 6 ans, a subi des blessures au bras et à la hanche lorsqu'elle fut heurtée par une camionnette faisant la livraison entre Lévis et Rivière-du-Loup.

Apparemment la fillette se serait élancée pour traverser la rue sans voir le véhicule venir devant elle. Le conducteur se porta au secours de l'enfant. Le Dr Léo Leclerc mandé sur les lieux ne constata aucune fracture après examen.

leur chalet préfabriqué dès lundi prochain. Le comité administratif a autorisé, il y a déjà plusieurs semaines, une dépense approximative de $5,200 pour l'érection de ce chalet qui n'a pas encore été érigé, bien que le solage soit prêt à le recevoir.

Le boulevard Hamel

L'échevin A.-H. Légaré est revenu sur sa proposition de faire nommer "boulevard Hamel" toute l'artère qui s'étend de Québec-Ouest au boulevard de Ste-Anne, ajoutant que le précédent heureux avait été créé par la collaboration de toutes les municipalités de la côte de Beaupré à reconnaitre sous une seule appellation le nouveau boulevard provincial.

Le premier magistrat ajoute que ça ne presse pas de donner à des rues le nom de gens qui ont encore bonne envie de vivre. Il se peut qu'avec les plans du futur Québec le comité des noms de rues soit appelé à faire certains changements importants.

—Vaste expansion

(Suite de la page 3)

quait: M. P.-A. Savard; Mme Antoine Ouellet; M. Louis Coderre, sous-ministre de l'industrie et du commerce; Mme Jean Saucier; Me Jules Savard; le conférencier M. Henri Clément; M. J.-S. Proulx, qui présidait le dîner; Mme Henri Clément; Son Hon. le maire G. Guay; Mme Jules Savard; M. Ant. Ouellet; Mme Louis Coderre; M. Jean Saucier et Mme P.-A. Savard; M. Paul Lemieux, échevin de Sillery; M. J.-G. Scott; M. R. D'Anjou, président de la commission scolaire de Sillery; M. P.-E. Doyon, président de la Caisse populaire de Sillery.

Le conférencier a été présenté par M. Louis Coderre et remercié par M. Jean Saucier, directeur de la Chambre de commerce de Sillery.

M. P.-A. Savard, ex-président de la Chambre, a pris ensuite la parole pour exhorter les hommes d'affaires de Sillery à donner leur adhésion à la Chambre de commerce, afin d'en faire un mouvement efficace et représentatif "de la plus belle banlieue de la ville de Québec".

M. Antoine Ouellet a remercié M. Savard et a présidé avec un bel entrain à la distribution des nombreux prix de présence.



Pour un accueil cordial

BUCHANAN'S

'BLACK & WHITE'

SCOTCH WHISKY

Le Secret réside dans le Mélange

Distillation, mélange et embouteillage faits en Ecosse

En bouteilles de 40 onces, 26⅔ onces et 13⅓ onces

8-224F



GRANDE

VENTE

Pour les Fêtes...

200 **Robes** $7.

Des grandeurs de 7 à 12 ans, 16½ à 24½. Il y a tout ce qu'il vous faut dans ce groupe de **ROBES.** Toutes les teintes les plus en vogue. Aussi une diversité considérable de **"JUMPERS"**, teintes multiples.

Prix Spécial



Gilets $5.

Pour dames, modèles CARDIGAN en orlon 100%. Ainsi qu'un joli choix de PULL-OVER dans les grandeurs de 14 à 40 ans.

Prix spécial



MOUCHOIRS

des valeurs allant jusqu'à $6.95

$2.





GILETS EN NYLON

Prix Spécial

$2.

CRINOLINES



la toute dernière nouveauté, des modèles originaux, légers et attrayants. Une val. rég. de $5.95.

Prix de Vente

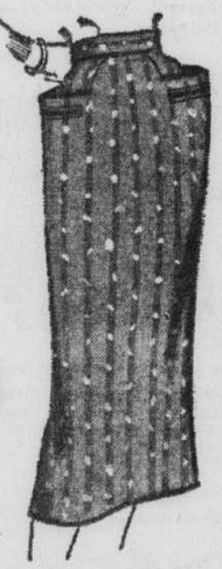
$3.95

JUPES

Un choix varié pour tous les goûts. Un assortiment complet et riche. Des grandeurs de 10 à 20 ans.

Prix Spécial

$5.00



exquisite



BAS

12 A 15 DENIERS - TRES

grand choix. 51 et 54 gauges.

Spécial .69

Rifka INC.

51 rue ST-JEAN

Tél. : 2-2416

Pas de réparation
Pas de livraison
Pas d'échange

TOUTE VENTE FINALE

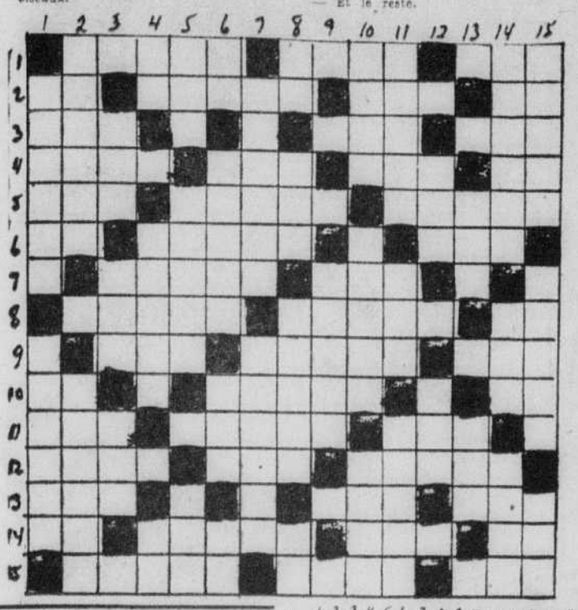
Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTALEMENT

1—Auteur de la METROMANIE — Mammifère — Froment.
2—Adj. poss. — Petit canal — Espace de terre — Préf.
3—Colère — Nouveau — Vaste étendue.
4—Evêque de Noyon — Le fond d'un objet — Adj. poss. — Connu.
5—Monnaie japonaise — De la Médie — Sorte de canal entre deux bancs.
6—Se suivent dans TROP — Pli du visage (pl) — Qui n'est pas vêtue.
7—Interstices qui séparent les molécules des corps — Changement du plumage.
8—Enlever — V. d'Egypte — Moitié.
9—Trois fois — Eau salée — Cri du trappeur.
10—En les — Local vitré — Tellement.
11—De la gamme — Ancien royaume de la Chine — Compagnie anny.).
12—Qui est à toi — Action de lancer — D'une saveur âcre.
13—Colère — Monnaie chinoise — Bison d'Europe.
14—Négation — Songer — Tragédie de Corneille — Pron. anglais.
15—Epreuve — Sans blesser — Bouche des oiseaux.

VERTICALEMENT

1—Somme que l'on fait au milieu du jour — Destinée.
2—Causer — Partie du jour.
3—Agent français — Marmite de cuisine — Général américain.
4—Préf. — Faire des rôles — Consonnes.
5—En forme d'oeuf — Regarder en visant — Roue de poulie.
6—Nég. — Abandonner — Personne de peu de valeur — Six en chiffres romains.
7—Soin qu'on se donne — Valeur.
8—Métal — Art. simp. — Nettoyer — Se suivent dans l'alphabet.
9—Chef d'une ville.
10—Aucun — Causer une douleur — Apre — Eu.
11—Navire à un mât — Espace de temps — petit ruisseau.
12—Saint en espagnol — Conifère.
13—Un des points cardinaux — Ancien bouclier.
14—Joie — Ferme — Un des grands lacs.
15—Sillon de plusieurs raies — Terminer — Et le reste.





(Solution du dernier problème)

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes :

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—A part L'EVANGELINE de Longfellow, quel autre ouvrage anglais (de Kirby, cette fois) Pamphile LeMay traduisit-il en français ?
2—Quel est le militaire, élu président de l'Allemagne, qui offrit à Hitler le poste de chancelier ?
3—Quel est l'animal préhistorique dont le nom en français contient toutes les voyelles de l'alphabet. Cet animal a été ainsi décrit par Cuvier : il a le museau d'un dauphin, les dents d'un crocodile, la tête et le sternum d'un lézard, les nageoires d'une baleine et les vertèbres d'un poisson ?
4—Quel fut le plus célèbre poète comique de l'Athènes antique ?
5—Une expression de Kipling a fait fortune : LE FARDEAU DU BLANC (THE WHITE MAN'S BURDEN) Que signifie cette expression ?
6—Quelle est la contrée d'Egypte où Joseph établit son père Jacob et sa famille, et qui fut le séjour des Israélites jusqu'au départ de Moïse ?
7—Quelle est l'actrice que Racine vola à la troupe de Molière et qui fut cause de la brouille entre les deux amis ?
8—Pour quelle invention Westinghouse est-il célèbre ?
9—Dans le titre d'un ouvrage de Maurice Barrès, il est question de huit jours passés chez un homme qui exerça une profonde influence sur le 19ème siècle. HUIT JOURS CHEZ MONSIEUR... qui ?
10—A qui s'adresse saint Pierre dans sa cinquième épître ?

REPONSES

1—Le Chien d'Or.
2—Hindenburg.
3—Ichthyosaure.
4—Aristophane.
5—L'impérialisme ou l'obligation où se trouve, selon Kipling, le Blanc d'imposer sa civilisation aux peuples à coloniser.
6—La terre de Gessen.
7—Marguerite Du Parc, dite Marquise du Parc.
8—Pour le frein à air comprimé, pour les chemins de fer.
9—Chez MONSIEUR RENAN.
10—Saint Pierre n'a écrit que deux épitres.

M. J.-W. Dufresne à Edmundston

M. J.-Wilfrid Dufresne, M.P., député conservateur de Québec-Ouest aux Communes, était le conférencier d'honneur au souper-causerie de l'Association progressiste-conservatrice du comté du Madawaska, tenu mercredi soir à l'hôtel New Royal d'Edmundston. Le souper était sous la présidence de M. Frederic-J. Fournier, président de l'association. Près de 250 convives venus de toutes les paroisses du comté étaient présents. A la table d'honneur l'on remarquait, en outre du conférencier, M. et Mme Frederic-J. Fournier, l'hon. Edgar Fournier, M.A.L., président de la Régie provinciale d'Electricité, et Mme Fournier; M. William Bird, M.A.L., et Mme William Bird, de St-Léonard; M. Lucien Fortin, M.A.I., et Mme Fortin, ainsi que M. George Larlee, d'Edmundston.

M. Dufresne entretint son nombreux auditoire de quelques-uns des plus importants problèmes de l'heure sur la scène fédérale. Prirent également la parole; l'hon. Edgar Fournier, ainsi que MM. Lucien Fortin et William Bird. Nos représentants à la Législature ont saisi cette occasion exceptionnelle pour faire une revue des réalisations accomplies dans la province par le gouvernement depuis son accession au pouvoir en 1952.

Au cours du souper, plusieurs pièces de piano, furent rendues par le jeune virtuose Louis Cyr, étudiant à l'Université Saint-Louis d'Edmundston.

Le journal parvient à presque chaque individu de chaque localité, non pas à une fraction des auditences. C'est pourquoi il est le médium de publicité le plus efficace de la nation.

Funérailles de Mme E. Morency

D'imposantes obsèques ont eu lieu, récemment, à la mémoire de dame Alice Coffey, épouse de feu M. Ernest Morency, décédée à l'âge de 61 ans et 4 mois. Son service a été chanté en l'église de St-Roch au milieu d'une assistance très considérable. M. l'abbé J. Rochette a présidé la levée du corps et chanté le service assisté de MM. les abbés Stanislas Paradis et N. Bras comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par ses frères: MM. Arthur et Joseph Coffey; ses beaux-frères: MM. Jules et Henri Morency, Maurice Giguère, Georges Normand; ses neveux, MM. Marcel Coffey, Aldège Tremblay, Alex. Labrecque, Robert, St-George, Claude et Raymond Giguère, Eusèbe Morency, Roland Gendron, Willie Normand, Paul, Roland et Médard Normand, Roger Plamondon, Jean-Baptiste, Marcel et Roger Morency, Marcel Lafond, Robert Lachance, Claude, Jacques, André et Jean-Paul Morency. On notait aussi la présence de MM. Philippe Naud, Ernest Bédard, Joseph Doré, Willie, Jacques et Charles Cotman, J. Côté, Stanislas Pouliot, Albert Patry, et plusieurs autres.

M. Hubert Moisan, de la Cie Hubert Moisan, dirigeait les funérailles.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

ST-GERVAIS

Conférence

Récemment, a eu lieu une conférence à la salle publique donnée par M. Lauréat Bélanger, agronome-propagandiste, pour encourager l'agriculture chez les jeunes ruraux.

IL NE SE FAIT PAS DE MEILLEUR WHISKY AU CANADA

DOMINION TEN

CANADIAN WHISKY

L'UN DES PLUS FINS WHISKY AU MONDE

F-19E

Mozart LIMITEE

VOS DESIRS... SERONT COMBLÉS

... SI VOUS FAITES L'ACQUISITION DE VOTRE NOUVELLE ROBE DES FETES PARMI NOTRE ASSORTIMENT MERVEILLEUX !

Robes

STYLES "COCKTAIL" OU D'APRES-MIDI...

...copies des plus récentes créations New-Yorkaises et Parisiennes. La plus grande variété d'encolures jamais vue, indescriptible ici. Modèles sans manches, plusieurs avec boléros, manches courtes ou trois-quarts.

Magnifiques jupes droites, amincissantes ainsi que jupes amples avec ou sans crinoline. Tailles pour toutes: 9 à 19, 16½ à 24½, 38 à 44.

Matériels fameux et tout nouveaux:

- "CROOMSPUN TAFFETAS"
- "BROCART"
- "FAILLE EMBOSSEE"
- "BARATHEA"
- "VELVEREY TAFFETAS"
- "CREPE UNI"
- "PEAU-DE-CHROME"
- "LAINAGE"
- "ORLON ET RAYONNE"
- "CHRYSTALLETTE"

$12.95 JUSQU'A ... $34.95

Toutes les plus nouvelles teintes

La plus grande gamme de couleurs populaires, jamais présentée. Les garnitures de pierres du Rhin, broches et broderies rehaussent grandement ces robes de toutes occasions.

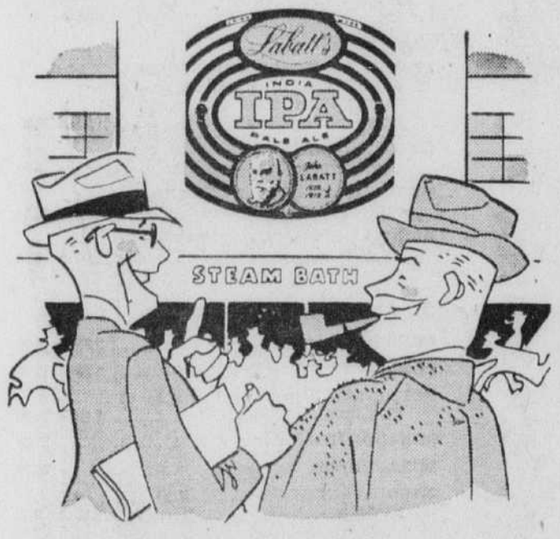
Aucun Acompte

Livraison immédiate

$1.00 PAR SEMAINE

COMMANDEZ PAR LA POSTE

MOZART 310 ST-JOSEPH



"C'EST LA NOUVELLE ÉTIQUETTE DE LA LABATT I.P. N'Y A PAS DE DOUTE, C'EST LE JOUR DES HOMMES AUJOURD'HUI."

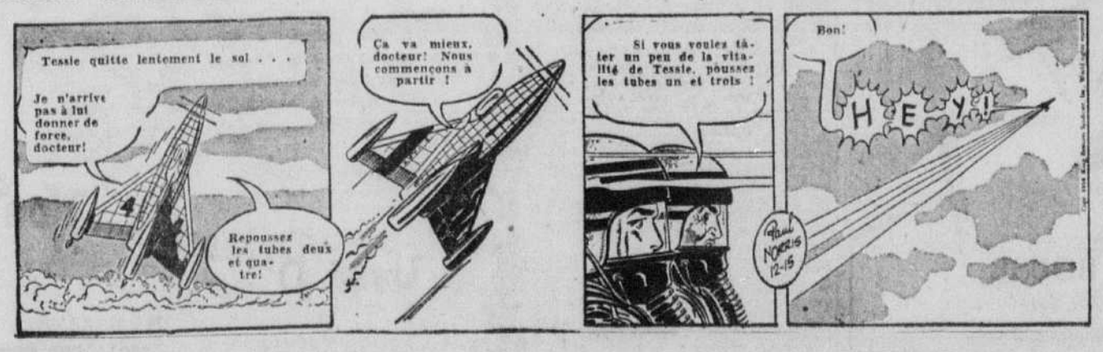


John Labatt II revint à London en 1864, rapportant le secret de la véritable Bière Blonde des Indes. Gagnante de plus de prix que toute autre bière, la Labatt I.P. plaît vraiment aux HOMMES!

La prochaine fois que vous verrez l'étiquette de la Labatt I.P., soyez sûr d'une chose . . . l'*homme* qui vous a invité est maître chez lui . . . il ne se contente de rien de moins qu'une bière d'*homme*. Une bière à la fois corsée et moelleuse . . . une bière qui donne du coeur au ventre . . . et possède ce bon vieux goût d'antan. Si vous recherchez une vraie bière d'*homme*, la Labatt I.P. vous plaira. Dégustez bientôt une Labatt I.P.

Labatt—n'y a rien qui la batte!

BRICK BRADFORD — *par William Ritt et Clarence Gray*



JEFF COBB — *par Peter Hoffman*



Chronique ouvrière

Allocution du Pape devant les membres de l'O. I. T.

(Suite)

"Tant par sa structure : Conférence générale, Conseil d'administration, Bureau international du Travail, que par ses organes plus spécialisés : Conférences régionales et Commissions d'industrie, l'Organisation internationale du Travail a appuyé efficacement les syndicats ouvriers dans leur action de redressement de la condition ouvrière. Tandis que la Charte internationale du travail, visant surtout la répression des abus, fixait vos objectifs principaux à l'époque de la fondation, la Déclaration de Philadelphie, formulée en 1944, se préoccupe de les adapter aux circonstances nouvelles. La lutte menée entre les deux guerres avait fait sentir plus nettement le besoin d'une solution positive et en posait les premiers éléments. La limitation de la durée du travail, la réglementation du travail des femmes et des adolescents, les dispositifs de protection contre la maladie, le chômage et les accidents, appelaient un ensemble organique de réalisation, que l'on croit pouvoir englober dans les formules de sécurité sociale et de plein emploi. Parmi tous les domaines dans lesquels s'exerce aujourd'hui votre effort, il faut signaler celui entre patrons et ouvriers, qui constitue l'un des aspects les plus délicats dans l'évolution de la société moderne. Déjà l'Organisation internationale du Travail s'est occupée des conventions collectives, de la conciliation et de l'arbitrage, de la collaboration entre employeurs et travailleurs sur le plan de l'entreprise. A l'heure présente, le facteur humain, dont le rôle fut trop longtemps négligé, — mais non toutefois par la doctrine sociale catholique, — attire surtout l'attention des sociologues, et Nous savons que vous voulez le mettre au premier plan de vos préoccupations.

"L'efficacité de votre institution et son autorité découlent en ligne principale du respect qu'elle professe envers l'idéal profond, qui anime les promoteurs d'une civilisation pleinement ouverte aux justes aspirations des travailleurs. L'Organisation internationale du Travail n'a pas voulu représenter une seule classe sociale, ni devenir le moyen d'expression d'une tendance exclusive. Elle accueille tout ce qui est constructif, tout ce qui répond aux nécessités réelles d'une société harmonieusement structurée; et c'est pourquoi Notre prédécesseur Pie XI n'a pas hérité à souligner la coïncidence remarquable des principes exposés dans la Charte du travail avec ceux de l'Encyclique Rerum Novarum. Les mouvements chrétiens de leur côté ont donné leur adhésion complète à l'Organisation internationale du Travail et s'honorent de participer à ses délibérations. Ils espèrent ainsi atteindre plus vite et plus sûrement leur objectif social. Celui-ci comporte d'abord l'établissement de conditions de vie qui sauvegardent les droits inprescriptibles de l'homme, contenus dans la loi naturelle ou formulés dans la loi positive; mais la loi par elle-même n'est qu'une norme froide, une barrière qui prévient les déviations : l'essentiel, c'est l'esprit qui anime ses défenseurs, l'élan qui dépasse les perspectives actuelles, meilleures que celles du passé sans doute, mais encore sombres en bien des points, et grevées toujours de l'incertitude que fait peser sur elles la faiblesse humaine. Pour s'employer avec ardeur à l'édification d'une cité temporelle où fleurisse sans crainte l'initiative privée, où, dans le respect total des personnes, s'épanouissent les aptitudes et les ressources de chacun, où l'on puisse adhérer de toute son âme aux principes supérieurs, moraux et religieux, il importe de croire aux valeurs spirituelles et d'escompter fermement leur triomphe sur toutes les forces de dissolution et de discorde.

"Il y va non seulement des intérêts de la classe ouvrière et de son accession à l'exercice plénier de ses responsabilités, mais de l'avenir de toute la société humaine. Le mouvement ouvrier ne peut se contenter de succès matériels, d'un système plus parfait de garanties et d'assurances, d'une part plus large d'influence sur le régime économique. Il ne peut concevoir son avenir en fonction d'une opposition à d'autres classes sociales ou de l'emprise exagérée de l'Etat sur les individus. La fin qu'il poursuit, il doit l'entrevoir sur le plan même où votre organisation la pose, c'est-à-dire d'une façon universelle, — comme l'a proposé l'Encyclique Quadragesimo anno, — dans un ordre social où la prospérité matérielle résulte d'une collaboration sincère de tous au bien général et sert d'appui à des valeurs plus hautes, celles de la culture et, par-dessus tout, l'union indéfectible des esprits et des cours.

"Nous vous souhaitons de mener à bonne fin les travaux de la 127e session de votre Conseil d'administration. Continuez inlassablement à étudier les problèmes qui se posent dans le monde du travail pour ajouter, aux matériaux déjà en place, quelques pièces nouvelles qui compléteront et consolideront l'ensemble. Puisse le Maître de toutes choses, qui s'est fait divin ouvrier pour annoncer à la terre Son message de paix et de fraternité, continuer à veiller sur vos activités et à vous donner la persévérance courageuse qui surmonte les obstacles. Comme gage de Sa bienveillance et comme preuve de Notre haute considération, Nous vous accordons à vous-même et tous les collaborateurs de l'Organisation internationale du Travail Notre Bénédiction Apostolique".

(Fin)

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques : Assemblée de la Fraternité des plombiers-électriciens, du Syndicat du tricot, du Syndicat du lait et de l'Union protectrice de la chaussure, section des tailleurs, ce soir, à 8 heures, au 555, boulevard Charest.

Unions internationales : Réunion de l'Union internationale des mouleurs et employés de fonderies, ce soir, à 8 heures, au 72, rue Ste-Hélène.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.



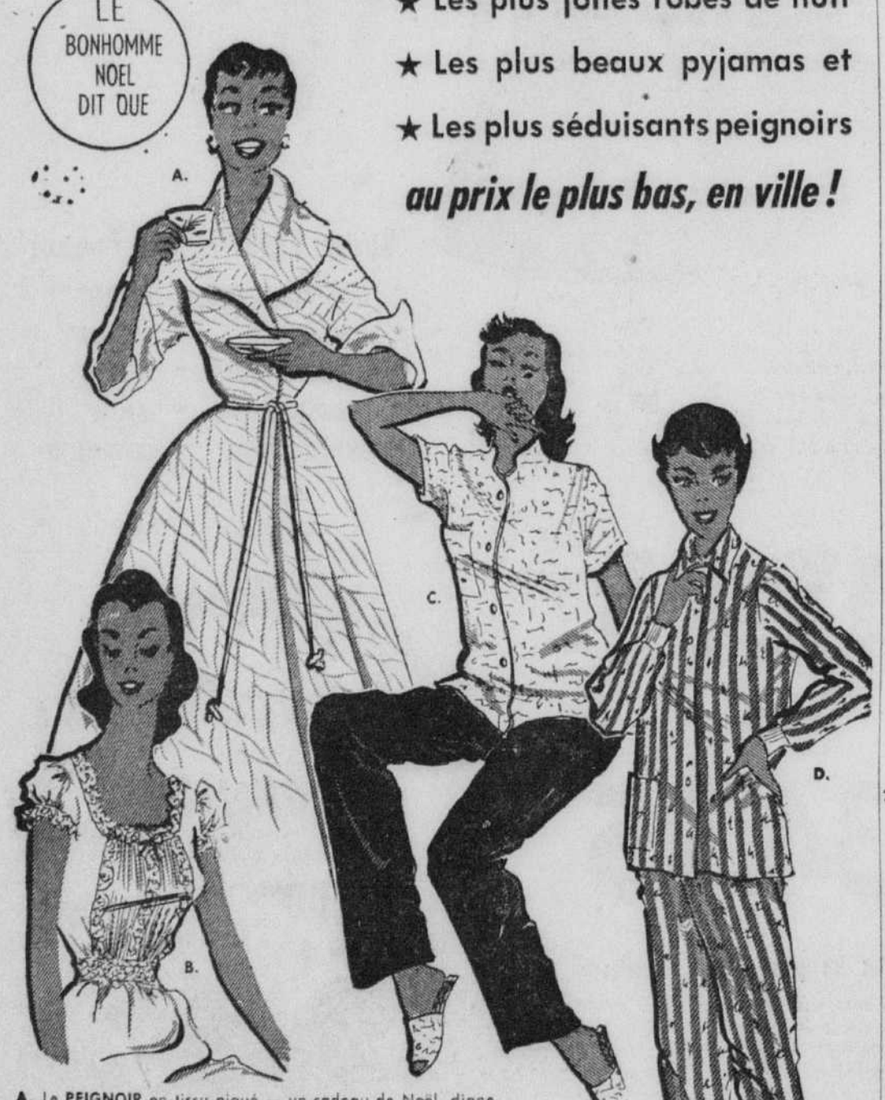
FABRIQUES AU CANADA PAR
PEEK FREAN'S
FABRICANTS DE
Fameux BISCUITS

★ Donnez les pittoresques boites cadeaux de PEEK FREAN pour vos présents de Noël — 85c à $3.00

Chez Reitman's
LE MAGASIN DES JEUNES ELEGANTES
vous trouverez

LE BONHOMME NOEL DIT QUE

★ Les plus jolies robes de nuit
★ Les plus beaux pyjamas et
★ Les plus séduisants peignoirs
au prix le plus bas, en ville !



A. Le **PEIGNOIR** en tissu piqué — un cadeau de Noël, digne d'une reine ! En satin et crêpe piqués, dans une variété de teintes unies ou d'imprimés. Tailles : 14-20, de **9.84 à 14.95.** De nombreux autres, dans un choix de styles et tissus, à partir de **5.95**

B. **ROBES de NUIT** — en multi-crêpes et garnies de dentelle. Rose, bleu. — Petit, moyen, grand. Autres luxueuses robes de nuit en fins jersey, nylons pratiques et ravissant satin, à partir de **1.88 jusqu'à 12.95**

C. **PYJAMAS et MULES** — Crêpe d'une belle qualité, pantalons élasticisés à la taille — de teinte unie avec blouse imprimée — American Beauty, bleu royal, truquoise. Grandeurs : Petit, moyen, grand. **3.95**

D. **PYJAMAS** de Flanellette "Fireman" — Très confortables, Tricot de laine au poignet et à la cheville. Rouge ou bleu. — Grandeurs : Petit, moyen, grand. **2.95**

3.95

Reitman's
LE MAGASIN DES JEUNES ELEGANTES

242, rue St-Jean
Tél. : 2-8847

183, rue St-Joseph
Tél. : 3-2653

Offrez-lui un bon d'achats REITMAN'S
. . . de $1. et plus
échangeable à tous les magasins Reitman's.



4514 WAIST 24"—32"

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4514

La jupe est un vêtement dont aucune garde-robe féminine ne saurait se passer. Pour le travail comme pour la maison c'est un article pratique et confortable. Le lainage est particulièrement recommandé en cette saison froide.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : Grandeurs de taille : 24, 25, 26, 28, 30, 32 pouces. Le matériel requis est de 1 verge de 54 pouces de large.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Ces patrons maintenant accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français sont d'un usage rapide et facile.

LE COURRIER

Le Courrier étant un service gratuit que le "Soleil" offre "par écrit" à ses lecteurs et lectrices, ceux-ci sont priés de prendre note qu'il est contraire aux règlements d'appeler la directrice au téléphone. Il est donc tout à fait inutile de vouloir relancer Pascale France à son bureau, ou chez elle, en fin de semaine et à l'heure des repas, les réponses aux demandes qui lui sont adressées paraissant chaque jour dans le courrier quotidien et chaque samedi dans les deux pages du supplément réservées à cette fin. Lecteurs et lectrices voudront bien tenir compte de cet avis.

La Direction.

Merveilleux... Incomparable...

Fantastique

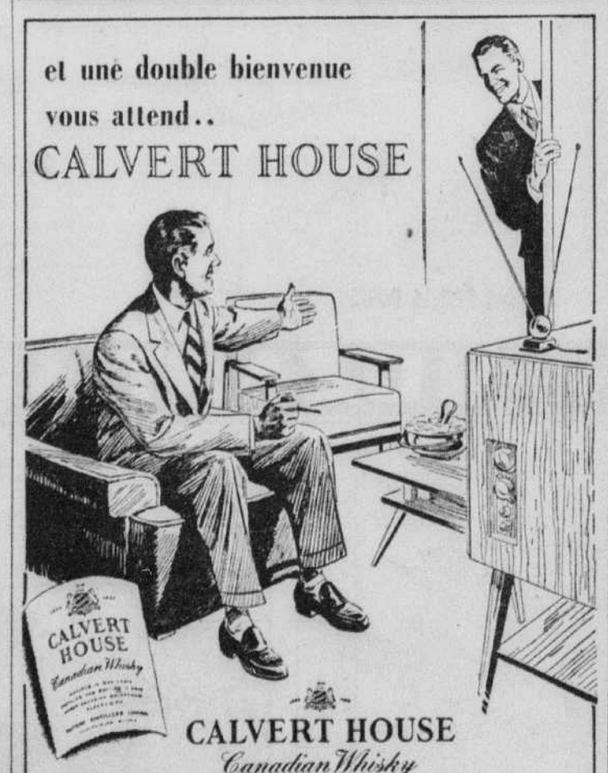


PARFUM $3.00
EAU DE TOILETTE $5.50
et $10.50

par D'ORSAY
PARIS FRANCE

PHARMACIE BRUNET
139 ST. JOSEPH TELEPHONE 5-8141

et une double bienvenue vous attend..
CALVERT HOUSE



CALVERT HOUSE
Canadian Whisky
Calvert Distillers Limited, Amherstburg, Ontario.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge : Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

2145 B-967

Une seule voie !

Si certains coups sont réellement spectaculaires, ils ne peuvent pour cette simple raison être classés comme difficiles. A mon sens, un jeu est difficile alors que de nombreuses variantes se présentent. Le joueur doit analyser chacune d'elles et s'en remettre aux probabilités si aucune information ne lui fut fournie par les enchères ou le jeu. Si une distribution plutôt défavorable se dévoile assez rapidement, tout ce qui est exigé du déclarant n'est souvent qu'une bonne connaissance de la technique, une seule voie pouvant conduire au succès.

Donneur: Sud
Personne vulnérable

	♠ A 5 4 ♥ 9 5 3 ♦ A R 4 2 ♣ V 6 4	
♠ R 8 7 ♥ 2 ♦ V 10 ♣ 7 6 5 ♣ 9 7 5	N. O. E. S.	♠ néant ♥ 8 7 6 ♥ 4 2 ♦ D 10 8 ♣ D 10 8 3 2
	♠ D V 10 9 6 3 ♥ A R ♦ V 9 3 ♣ A R	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♠	passe	2-♦	passe
4-♠	passe	4-S-A	passe
5-♥	passe	6-♠	passe
passe	passe		

Entame : — dame de coeur

Le déclarant fait la première levée de son as de coeur et alors qu'il s'attaque à l'atout par la dame, Ouest n'en joue que le deux et le Mort le quatre. Mais comme à la première demande d'atout Est ne peut fournir, les moyens de capturer le roi de pique se compliquent. Quelles sont les chances de réaliser le contrat ? Le déclarant ne peut se tourmenter, seules deux possibilités peuvent s'offrir à lui. Tout d'abord, trouver la dame de carreau deuxième chez l'un ou l'autre des adversaires. En ce cas, il s'agira de céder tout simplement une levée au roi de pique. Mais comme il est bien probable que la dame de carreau ne s'empressera d'apparaître, il faudra revenir à la capture du roi de pique. Une seule façon de procéder. Il faut trouver Ouest avec une main parfaitement balancée et Est en possession de la dame de carreau. De plus, le déclarant doit se réduire au même nombre d'atouts que Ouest. C'est là la seule voie pouvant conduire au succès. Aucune imagination de la part du déclarant, une simple application de la technique. Sud revient donc de nouveau à pique par son valet ; Ouest en fournit le sept et le Mort le cinq. Le déclarant encaisse le roi de coeur puis accorde la main au Mort par le jeu d'un carreau. Un coeur est coupé par Sud qui encaisse l'as et le roi de trèfle. La chûte de la dame de trèfle aurait également permis au déclarant de réaliser son contrat sans qu'il soit obligé de capturer le roi de pique. Le Mort reprend la main par son dernier honneur de carreau. Afin de se réduire au même nombre d'atouts que Ouest et éliminer cette suite de la main du Mort, Sud coupe un trèfle. Comme Est se voit forcé de prendre le valet de carreau, que peut-il jouer ? Un coeur ou un trèfle. Dans les deux cas, Sud coupe de son dix de pique. Si Ouest surcoupe de son roi, Nord prend de l'as. Le refus de surcouper de la part de Ouest permet à Nord d'écarter son dernier carreau et l'as de pique assure la dernière levée. Ainsi par un coup spectaculaire, (Smother play) ou coup à l'étouffée, le contrat est réalisé.

Le courrier de Pascale France

LUNA ROSA.—Vous devriez pouvoir vous procurer en librairie un tableau indiquant les équivalences des mesures françaises et anglaises. Tout ce que je puis vous dire de mémoire ici, c'est qu'il y a trente grammes dans une once et environ 38 pouces dans un mètre.

2.—Un pâté chinois est l'un des plats les plus faciles à faire. Il n'y a pas de recette précise pour ce plat. On le fait un peu comme on veut, et c'est toujours bon . . . Hachez finement ou passez au moulin à viande les restes de viande que vous avez (préférablement du boeuf). Mettez dans un plat beurré un rang de viande, un rang de patates cuites et pilées, un rang de blé-d'inde en boite, (un rang d'oignons préalablement frits dans la poêle, pour ceux qui aiment cela) ; et vous recommencez, en n'oubliant pas d'assaisonner et de mettre une tasse environ de jus de viande si vous en avez. Couvrez le tout d'une couche de miettes de pain et de quelques noix de beurre et faites cuir à four modéré jusqu'à ce que le dessus soit doré.

IGNORANT. — Vous devriez d'abord tenir compte des goûts de votre amie dans le choix que vous voulez faire de ses étrennes. Vous auriez dû aussi me donner une idée de la somme que vous êtes en mesure de payer pour ce cadeau pour que je puisse vous faire des suggestions plus opportunes. Ainsi, si elle n'est pas romantique pour deux sous, renoncez à l'idée des fleurs et optez plutôt pour du parfum, une sacoche, un parapluie, un nécessaire de toilette, de jolies tasses, ou tout simplement une bonbonnière de luxe, si vous ne tenez pas à offrir des étrennes qui durent et qui , , , lient davantage.

N. L. — On porte pour une belle-soeur de quatre à six semaines de noir et blanc ; pour le deuil d'une belle-mère, deux à trois mois de noir et blanc. Pour une petite fille qui n'a pas communié, quelques semaines de noir et blanc ; pour une enfant plus âgée, trois mois de deuil et trois mois de demi-deuil.

Pascale France

Funérailles de M. Octave Mercier

Un bel hommage a été rendu récemment, en l'église St-Jean-Baptiste, à la mémoire de M. Octave Mercier, époux de feu dame Clara Miller dit Tafuer, décédé à l'âge de 82 ans et 8 mois. Il demeurait au No 276, rue St-Ollivier.

La cérémonie religieuse fut très imposante. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Marcel Rainville. Le service fut chanté par M. l'abbé Paul Michaud, assisté de M. l'abbé Victor Beaulé et de M. l'abbé Gérard Lefebvre, comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, 252, rue d'Aiguillon, le deuil était conduit par ses gendres, MM. Henri Thibaudeau et J.-E. Garneau; ses beaux-frères, MM. J. Philbert, Ferdina Miller, Eudore Miller, E.-E. Petitclerc; ses neveux, Lucien et Claude Mercier, Jules et Wilfrid Gagnon, Gérard, Jean-Marie, Emilien, Gérard-Paul et Marcel Miller, Edgar Pelletier, Lorenzo Mercure, Jos. Leblond, Jos. Lavoie, Jean Lacroix, Armand Lachance, Roland Gaston, Albert, Guy Huot, Richard Huot, Georges Richard, Jacques Lamb Camille Lamb, Paul Drolet, Marcel Côté, Ls-Philippe Lavoie, Jos. Villeneuve, Jos. Gagnon; ses cousins, J.-B. Frenette, Raoul Clavet.

On remarquait également MM. l'échevin Ulderic Bédard, A. Huot, Georges Huot, M. Garneau, L.-P. Lavoie, E.-B. Breault, W. Brousseau, R. Trudel, C. Tardif, J.-E. Pelletier, J.-M. Roberge, Jacques Lamb, R. Garneau.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

M. Roger Cloutier de la Maison Arthur Cloutier, dirigeait les funérailles.



Offrez un
Cadeau Idéal
à la femme idéale

FANTAISIES IMPORTEES, en petit point

NECESSAIRE A COUTURE ..... $1.75 à 6.95
NECESSAIRE A MANUCURE ..... 2.75 à 4.95
ENSEMBLE : PEIGNE et MIROIR ..... 1.75 à 2.95
ETUI à LUNETTES 1.95
Etui à cigarette, galon à mesurer, crayon et porte-plume avec étui, porte-monnaie, loupe, etc.

BIJOUX DE COSTUME

Beau choix de **BRACELETS, BOUCLES D'OREILLES, BROCHES et ENSEMBLES** en métal doré, argent, pierre du Rhin, et perle satin ..... $1.00 à 15.95
LONGS COLLIERS en perles baroques et unies, en différents coloris ..... 3.50 à 9.95
EMAUX par Monique Drolet; BROCHES et BOUCLES D'OREILLES ..... 9.95 à 11.95
BROCHES et BOUCLES D'OREILLES en céramique et mosaïque italienne 1.00 à 2.00

POUDRIERS ET MINAUDIERES

POUDRIERS en petit point ..... 2.95 à 4.95
POUDRIERS anglais "Stratton" ..... 2.95 à 10.50
POUDRIERS importés d'Allemagne et d'Espagne ..... 7.50 à 15.95
MINAUDIERES en cuir d'Italie 22.50
MINAUDIERES en daim 23.95
MIROIRS et ROUGES A LEVRES combinés ..... 2.50 à 3.95

CADEAUX DIVERS

BOITES A BIJOUX : teintes pastelles : bleu, rose, ivoire, rouge, turquoise; six formats différents ..... 1.95 à 13.95
ETUIS A CIGARETTES en maroquin et peau de cochon 4.95
En cuir d'Italie ..... 4.95 à 6.50
VAPORISATEURS de sacs, importés de France ..... 4.50 à 9.95
PORTE-CLEFS français et italiens ..... 1.00 à 2.00
NECESSAIRE à COUTURE et **MANUCURE** en soie écossaise .... 1.75 et 2.00
SACS à COSMETIQUES; coloris divers 2.95
NECESSAIRES de cuir à couture et à manucure, importés d'Angleterre et d'Allemagne ..... 1.75 à 19.95
JEU de DOMINO, avec étui en maroquin rouge 14.95
VERRES à LIQUEUR en métal, pour voyage ..... 5.50 à 9.95
SACS à MAIN et SACS du SOIR, dans une profusion de styles et de modèles 3.95 à 45.00

AUSSI : FANTAISIES DIVERSES

Carrés et écharpes, parfums, et Colognes, gants de fantaisie, Houppettes PLI, boites à pilules, porte-photos en cuir, nécessaires de toilette, briquets de table, nécessaire avec jetons et dés, bouteilles à parfum, porte-monnaie, cendriers pour sac, porte-gants, etc., etc.

Yves Brisset des Nos
150½ RUE ST-JEAN

ST-AGAPIT

Naissance

Marie-Cécile-Nicole, fille de M. et Mme Gérard Rousseau (Blandine Bergeron). Parrain et marraine: M. et Mme Emile Houde, oncle et tante de l'enfant.

Transaction

M. Alcide Boucher s'est porté acquéreur de la maison de M. Wilfrid Côté, occupée autrefois par M. Léonel Rousseau.

Répétitions d'exercices de chant

Déjà, depuis plusieurs semaines, une chorale mixte fait des exercices de chant, sous la direction de M. Pamphile Moreau, en préparation de la célébration de la Messe de Minuit.

Entrepôt et frigidaire

La construction sise en face de la gare du C.N.R. et qui servait de moulin à scie étant la propriété de M. Georges-Henri Vermette, servira désormais d'entrepôt concernant les produits de "La Laiterie Vermette".

Va-et-Vient

M. Alfred Bergeron, M. et Mme Aurèle Hébert, M. et Mme Lorenzo Normand, Mme Albert Baron, Mme Amédée Roy, M. Jean-Paul Daigle ainsi que de nombreux autres paroissiens ont assisté aux funérailles de feu M. Avelin Beaudet, i.e., à Québec.

M. l'abbé Philippe Méthot accompagné de Mme Joseph Flamand, sa mère, de Mlle Alberta Méthot, sa soeur, de son frère M. Wilfrid Méthot, étaient de passage ici à l'occasion de la mort de M. Georges Méthot son oncle.

Lisez votre journal quotidien, le meilleur médium de publicité et la meilleure source d'information.

ST-PATRICE

Décès

Récemment est décédée accidentellement à l'âge de 34 ans, dame Noëlla Fillion, épouse de M. Roger Delisle. Son service et sa sépulture eurent lieu à St-Sylvestre. Lui survivent son époux et ses 4 enfants.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.

Suggestions CROSLEY à l'occasion des Fêtes



Voulez-vous laisser entendre—à demi-mot—que vous aimeriez recevoir un Crosley à l'occasion des Fêtes? Encerclez l'appareil de votre choix, détachez l'annonce et placez-la en évidence—là où le Père Noël ne peut manquer de la voir!



Console Super-V de plus de 21"—Châssis vertical qui lui donne une beauté merveilleuse dans sa simplicité. Appareil vraiment compact. Prix inférieur à celui de plusieurs modèles de table. Boutons de réglage commodément placés sur le côté. Tube-écran aluminisé offrant une superficie de 270 pouces carrés!

$319.95* en noyer

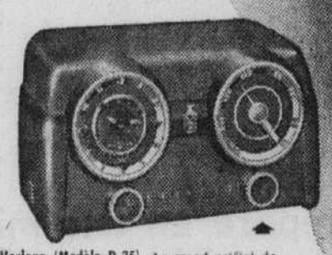


Console Lowboy Super-V de plus de 21"—Meuble moderne d'une beauté saisissante . . . constitue une jolie table à lampe. Une exclusivité Crosley: haut-parleur cinéma, 12" x 8". Circuit spécial qui prolonge la durée des tubes. Tube-écran aluminisé.

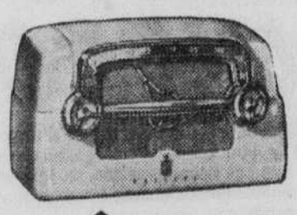
$349.95* en noyer

Père Noël,
Que j'aimerais
trouver dans l'arbre de Noël
un bel appareil Crosley, celui
que j'ai encerclé !
J'ai été bien sage
durant toute l'année et je
compte l'être encore
davantage en 1955.

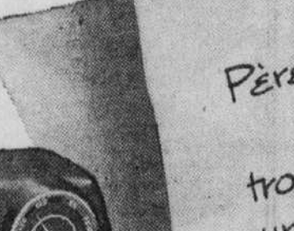
Toutes mes amitiés,



Radio-Horloge (Modèle D-25)—Le grand préféré de tous. Vous endort en musique et vous réveille le matin. Prise de phonographe à même. Chartreuse, blanc, bleu, vert, marron, tan, bleu royal, rouge ou gris.
$69.95*

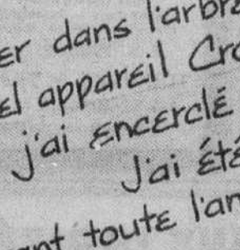


Coleradio (Modèle E-15):—D'une beauté saisissante. Haut-parleur coussiné, haute fidélité. Prise de phonographe. Blanc garni de chrome, pour la cuisine. Également en bleu acier, tan, chartreuse ou bleu.
$49.95*

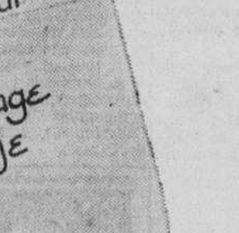


Radio à ondes courtes et longues Modèle GC-56)—Trois gammes d'ondes courtes, en plus des ondes standard. Fréquences: 540 kc.—31 mc. Cinq lampes et transformateur. Cabinet fini noyer.
$99.50*

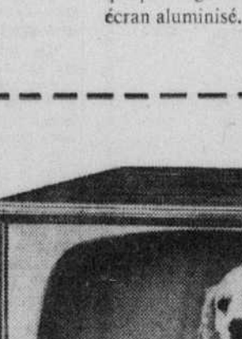
Radio-Horloge V.I.P. (Modèle F-25)—Convient parfaitement aux pièces et aux bureaux les plus luxueux. Commutateur automatique, prise pour appareils. Vert, marron, bleu ou noir, avec garnitures dorées. Dos moulé complètement fini.
$79.95*



Radio-Horloge portatif Skymaster (Modèle F-100)—Le premier radio portatif du Canada avec horloge . . . heure et musique vous suivent. Mallette en cuir moyennant léger supplément. Rouge, bleu, vert, chartreuse ou noir.
sans les batteries **$49.95***



Portatif Globemaster (Modèle F-115)—Ondes courtes et standard. Électrique ou à batteries. Antenne télescopique à même. Tan, marron ou vert.
sans les batteries **$89.95***

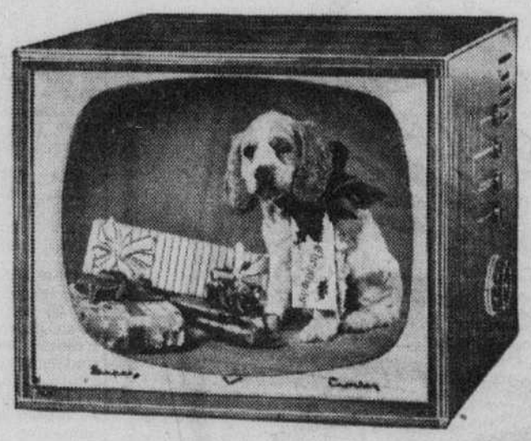


Radio-Horloge (Modèle E-91) Lignes modernes très populaires. Commutateur automatique, prise pour appareils, et sonnerie. En chartreuse, rouge cerise, gris, noir ou blanc—avec grille écossaise assortie.
$54.95*

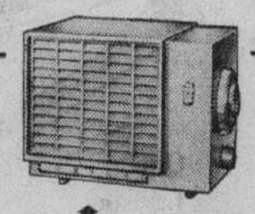


Modèles de table de 17" ou Super-V de plus de 21"—Le plus grand écran de 21 pouces (270 pouces carrés) dans le plus petit meuble qui soit! L'appareil de 17 pouces est assez petit et assez léger pour être déplacé facilement d'une pièce à l'autre. Idéal comme premier ou deuxième appareil.

21 POUCES **$279.95***
17 POUCES **$199.95***
en noyer



Tous les appareils TV Crosley offrent au choix un fini noyer, acajou ou chêne blanchi. Garantie d'un an pour le tube-écran + autres pièces et tubes, 90 jours.



Graduate (Modèle F-5)—Le favori des adolescents. Le plus populaire dans la catégorie bon marché. Acajou, rouge, blanc ou chartreuse.
Fini acajou: **$27.95***
Rouge, blanc ou chartreuse. **$29.95***

Un mot au Père Noël: Vous pourrez vous procurer ce CROSLEY pour Noël chez...

* Prix de détail suggérés

CROSLEY RADIO AND TELEVISION DIVISION AVCO-CANADA TORONTO—MONTREAL—WINNIPEG—VANCOUVER

Ad. No. CR 4999

Vendeurs autorisés	**SYNDICAT DE QUEBEC** LIMITEE Salon de Télévision 7ème étage QUEBEC — Tél.: 4-3561	**ROYAUME TELEVISION** ENR. 35 rue Boisclerc, salle d'échantillons 40 De Gaspé, tél.: 3-1742	**ST. CYR & FRERES** 70, rue St-Joseph QUEBEC — Tél.: 2-1233	**GERARD HAMEL** 358 rue St-Vallier Ouest, QUEBEC — Tél.: 3-1293	**J.-E. VALIN ENR.** 294, rue St-Jean QUEBEC — Tél.: 2-8365	**NOREAU ELECTRIQUE** LTEE 4, rue St-Louis LEVIS, QUE.	**QUEBEC ELECTRONIQUE** 375, rue St-Jean QUEBEC — Tél.: 4-4237
Il y a de tout pour tous dans les annonces du **SOLEIL**	**Le Centre de Télévision à Québec Inc.** (Près du Marché St-Roch) 211 de la Couronne. Tél.: 3-4692	**JEAN-PAUL GAGNON** Radio & Television 960, 1ère avenue QUEBEC — Tél.: 2-1735	**Giffard Radio Service** ENR. 201 avenue Royale Giffard — Tél.: MO 3-3696	**HEBERT INC.,** 1567, rue de la Canardière QUEBEC — Tél.: 5-8153	**MAGUIRE ELECTRIC** LTD 1330 Maguire Sillery — Tél.: 7-3401	**MARQUETTE ELECTRIQUE** 132, rue St-Jean QUEBEC — Tél.: 3-2114	*ENCOURAGEZ NOS MARCHANDS*

Des milliers de photographies d'événements locaux, régionaux et internationaux sont publiées chaque année dans Le Soleil.

LAURENT DUVAL D.S.P.
PODIATRE
maladies du pied
128 AVE DES ERABLES
QUEBEC TEL.: MURRAY 3-7501

COUPLE DEMANDE
Nous serions désireux d'avoir un couple sachant conduire l'automobile pour faire un voyage de 15 jours en Floride.
TEL.: MU 3-5237

C'EST DE BIRKS
B·B



Les gracieuses lignes et l'exécution merveilleuse font de l'argenterie sterling de Birks un cadeau véritablement précieux . . . si approprié à toutes les occasions.

ARGENTERIE STERLING de BIRKS

Bol à mayonnaise avec cuiller, intérieur en verre bleu; diamètre 4½ pouces,	14.50
Salière et poivrière; boîte contenant deux paires.	12.00
Pot à marmelade en verre taillé, couvercle et cuiller en sterling.	9.75
Saucière: capacité ¼ chopine.	19.50
Chandeliers: hauteur 3 pouces. La paire	10.00

BIRKS ORFEVRES
16 de la Fabrique
Place Hôtel de Ville

—Dix millions

(Suite de la 1ère page)

parties du Canada il y a eu augmentation de 50 à 70 pour cent dans la construction des maisons d'habitation. Dans la province de Québec, malgré le remboursement d'une partie des intérêts, il est regrettable de voir que la construction est passée de 5,239 prêts en 1951 à 4,555 en 1953. Pendant les trois dernières années il y a eu 2,000 emprunteurs de moins dans Québec et pendant cette progression descendante dans Québec Ottawa double ses prêts qui passent de 27,752 à 43,166. Cette augmentation représente 67% sur 1953, pour les prêts, et 60% pour les logis, en dix mois de 1954.

M. Dupré constate que les Caisses populaires ont, en quelques années, prêté tout l'argent dont elles pouvaient disposer. Le montant des prêts est limité, dans leur cas, par le montant des dépôts. Le prix de la construction ayant augmenté, il s'ensuit que pour une somme donnée on diminue le nombre des prêts.

La loi fédérale ne peut pas aider le petit salarié alors qu'il serait aidé par les deux lois combinées. Pour remédier à la situation faite aux petits centres par les grandes compagnies qui ne veulent pas aller prêter dans ces municipalités, M. Dupré suggère au gouvernement d'aider les Caisses populaires en rachetant les prêts des Caisses populaires au moyen d'un emprunt à 3%. Les Caisses populaires rembourseraient l'intérêt au gouvernement provincial, qui ne débourserait pas un sou, et les Caisses auraient une nouvelle provision d'argent pour prêter à d'autres petits salariés dans les petits centres. Et cela permettrait peut-être aux caisses d'augmenter la proportion de leurs prêts.

M. Dupré suggère de régler le problème de la mise de fonds initiale par une entente entre les deux gouvernements, de manière à ce que l'emprunteur n'ait que 10 pour cent à fournir, le gouvernement fédéral garantissant 10 pour cent et le provincial également 10 pour cent. Cela permettrait aux pères de famille d'avoir un logis convenable. Le gouvernement provincial devrait venir en aide aux municipalités en leur fournissant des argents pour les travaux publics, canaux d'égout, aqueduc, pavages, etc.

Actuellement, les taxes augmentent dans les municipalités, au lieu de diminuer. Pour stabiliser les finances municipales, M. Dupré suggère une entente pour obtenir 60% par Ottawa, 20% par Québec et 20% par les municipalités concernées.

M. Dupré ajoute que si le gouvernement provincial entend garder toute la responsabilité dans l'affaire du logement, il devrait organiser un crédit à l'habitation qui prêterait jusqu'à 90% de la valeur et dont le loyer ne dépasserait pas 24% du salaire de l'emprunteur.

L'HON. MAURICE DUPLESSIS

"L'opposition, dit le premier ministre pour répondre au député de Verchères, s'accroche à des comparaisons, établit des proportions non pas dans le but de construire ou de grandir, mais dans le simple but de détruire et de diminuer.

"Il est bien évident que le gouvernement ne peut tout faire: ce qu'il paye, il le paye à même l'argent du peuple. Il ne peut donc pas dépenser de l'argent en faveur de ceux qui ne veulent même pas s'aider.

"Par sa loi d'aide à l'habitation, le gouvernement fait à ceux-là qui veulent s'aider un cadeau de $2,000. Mais il y a plus: depuis 1948, nous avons fait voter par la Chambre trois lois pour venir en aide à l'habitation. Ces lois ont donné de bons résultats. On a voulu, chez l'opposition, tenter de faire croire que nous n'avions contribué que de sept dixièmes d'1% à aider à la construction de nouveaux logements. Je n'ai jamais vu une façon aussi systématique de dénaturer les faits. C'est $65 millions que le gouvernement a mis jusqu'ici à la disposition des habitants des villes qui veulent se construire, somme à laquelle il faut ajouter les $130,000,000 du prêt agricole prêtés aux cultivateurs pour leur permettre de demeurer sur leurs terres: soit en tout une somme de $195 millions.

"On a également voulu, à l'aide de citations incomplètes, tenter de démontrer que le nombre des propriétaires diminuaient. Au 4 décembre, grâce à la loi d'aide à l'habitation, on avait construit un total de 28,521 nouveaux logements. Ce n'est rien pour l'Opposition. Il suffit d'être de bonne foi pour se rendre compte que c'est tout de même quelque chose qui vaille la peine d'être signalé. Au 4 décembre encore, le nombre de personnes logées dans des maisons à un seul logement atteignait 103,469; si on y ajoute celles qui sont logées dans les 3,688 maisons à deux logements, on arrive en tout à plus de 120,000 personnes. C'est toujours rien pour l'Opposition; c'est même pour elle une régression, du fait qu'il y a 120,000 personnes de plus que celles qu'il y avait avant la loi, logées dans des maisons dont elles sont propriétaires.

"La loi d'aide à l'habitation a été sanctionnée en mars 1948; il a quand même fallu un certain laps de temps avant que de la rendre efficace; période d'organisation, de mise en branle, etc. Car il s'agissait bien de quelque chose de nouveau dans la province.

"La première année où nous pouvons fournir des statistiques donne en paiement du 3 pour cent d'intérêt que le gouvernement s'est engagé à combler, une somme de $159,-030.65. Et voici les chiffres pour les années suivantes:

1950	598,725.97
1951	1,452,368.68
1952	2,315,742.55
1953	2,831,527.09
1954	3,384,492.13 (au 4 décembre)

"Pour l'Opposition, c'est un recul, une régression. Mais pour tout homme de bon sens, ça ne peut être qu'un progrès, une constante progression. En moins de six ans, le gouvernement a payé, pour aider la construction, une somme de près de $11 millions. C'est une somme versée en cadeau à ceux qui ont voulu se construire.

"A cette somme déjà payée il faut ajouter les engagements pris à date par le gouvernement. Le gouvernement s'est obligé à payer, pour les constructions déjà en cours une autre somme de $49,740,337.06. Et l'Opposition continue de prétendre que nous n'avons rien fait.

"Elle nous parle de prêt municipal. Mais elle ne veut donc pas tenir compte des expériences du passé: la ville de Québec paye encore des taxes pour une tentative de ce genre; la ville d'Aylmer a frôlé la faillite et elle se trouve sous le régime de la Commission municipale pour la même raison. Est-ce que l'Opposition désire la ruine et la faillite d'autres municipalités pour ouvrir les yeux?

"A Trois-Rivières, grâce à l'initiative d'un pasteur admirable, le chanoine Chamberland, il s'est construit, sans aide d'aucune sorte, 400 logements pour des ouvriers. Nous avons trouvé l'oeuvre tellement admirable que nous avons voulu aider cette entreprise.

"A Hull, M. Bisson nous a rendu le témoignage que, grâce à la loi provinciale d'aide à l'habitation une personne pouvait devenir propriétaire de sa maison à des conditions qui ne se voient nulle part ailleurs, non seulement au Canada mais dans toute l'Amérique du Nord.

M. Duplessis: Nous avons le témoignage du président de la Coopérative de Jonquière, une coopérative qui groupe des ouvriers du comté de Chicoutimi. Le 6 juin 1954, lors d'une assemblée publique, ce président M. Philippe Boily, a dit: "Je me dois de déclarer que l'application de cette loi nous permet, comme à tous les citoyens de payer nos constructions avec plus de facilité..." Et M. Boily formula au nom des coopérateurs: "Toute notre reconnaissance aux instigateurs de cette législation et à ceux qui l'ont votée..."

M. Duplessis cite un autre témoignage, celui de M. François Ménard, trésorier de la Coopérative de Granby: Neuf sur dix de nos membres n'auraient pu devenir propriétaires s'ils n'avaient pu profiter de la portion d'intérêt due par l'administration.

Le premier ministre cite encore des déclarations ou des lettres de M. Paul Caron, président de l'Habitation Familiale de Chicoutimi, du secrétaire et du président Victor Barbeau, de la Familiale de Montréal, du secrétaire de la Société Nationale de Fiducie, M. André Ouimet.

M. Ouimet a déclaré que grâce à la loi, cette société a pu prêter plus de $3,000,000 à la Ligue Ouvrière Catholique et permettre ainsi la construction de 501 logements.

Et l'on va prétendre que la loi n'a pas aidé l'ouvrier, dit M. Duplessis, je pourrais pourtant multiplier les témoignages.

Le chef du gouvernement continue en rappelant que des orateurs libéraux voudraient que la Loi provinciale de l'habitation s'applique dans le cas de prêts fédéraux. Mais, dit-il, Ottawa qui perçoit 77 cents par dollar payé par les contribuables canadiens, prête au taux de 5.5%. La Province ne perçoit que 13 cents par dollar. Il ne serait pas juste d'exiger que la Province paie une partie de l'intérêt fixé par le gouvernement fédéral.

On parle toujours de la province d'Ontario. Mais M. Leslie Frost défend toujours sa province. C'est un exemple qu'il faudrait suivre au lieu de dénigrer sa province.

Par ailleurs on a construit d'immenses maisons à appartements en Ontario et une telle politique n'est pas à recommander. Il suffit d'ouvrir un journal de Toronto pour voir toutes les protestations dont Regent Park fait l'objet.

Et d'autres lois ont permis au gouvernement de lutter contre la crise du logement. Le Crédit Agricole a permis à plus de 18,000 fils de cultivateurs de s'établir sur des terres et à plus de 44,000 cultivateurs de rester propriétaires de leurs terres, ce qui a empêché l'exode vers les villes.

Une autre loi du gouvernement de l'Union nationale a permis aux compagnies de bâtir des logements pour leurs ouvriers. Il y a l'exemple de l'Hydro qui a aidé quelques centaines d'employés à se bâtir. Et ce n'est pas tout, l'Hydro a construit tout un village à Bersimis.

M. Duplessis rappelle les travaux de construction de maisons par les compagnies à Murdockville, à Schefferville, à Sept-Iles, à Chibougamau.

Toutes ces maisons ont été bâties à l'intention des ouvriers grâce à la législation de l'Union Nationale.

M. LAPALME

Nous venons d'entendre le troisième discours du premier ministre sur l'habitation, dit le chef de l'opposition. Je n'ose pas affirmer qu'il fait de l'opposition à sa propre législation, mais il en retarde sûrement l'adoption. Ce troisième discours ne nous a rien donné, si ce n'est un petit voyage dans l'Ungava, à la Bersimis et en Gaspésie.

Le premier ministre a tenté de ridiculiser le chiffre de 7-10 de 1 p.c. donné par un député libéral, mais il a fini par admettre qu'il était exact quand il a déclaré que le gouvernement n'avait jusqu'ici payé que $10 millions depuis l'adoption de la loi. Sans doute que $45 millions sont engagés, mais ne seront payés que plus tard.

Le premier ministre a déclaré que nous avions prétendu que le nombre des propriétaires avait diminué. Je dis que c'est un exemple frappant de déformation de statistiques. Nous avons déclaré que le nombre des propriétaires a sans doute augmenté, mais que leur proportion a diminué par rapport à la population. Ailleurs il a aumenté, tandis que chez nous il a diminué.

Le premier ministre, dit M. Lapalme, a cité des témoignages. Nous aurions pu nous aussi en citer de fort nombreux. En fait plusieurs personnes nous ont écrit pour nous dire que la loi est bonne, mais qu'il faudrait en étendre les avantages à plus de personnes.

Sait-on, par exemple, que c'est à Montréal qu'il y a le plus de "maisons à appartements?" Il y a dans cette ville 480,000 appartements, contre 212,000 à Toronto. Cela n'est pas surprenant quand on sait qu'il y a seulement 15 p.c. de propriétaires à Montréal, alors que Toronto est en train de se déprolétariser.

M. Lapalme a ensuite déclaré que l'individu qui est propriétaire de sa maison est vite imbu d'un civisme nécessaire. Est-il possible d'avoir 100 p.c. de propriétaires? Non. 50 p.c.? Sans aucun doute. 75 p.c.? Probablement, puisque cela s'est fait ailleurs.

"Jusqu'ici, précise le chef de l'opposition, on nous dit que seulement 300 personnes ont bénéficié de la loi. Le premier ministre dit que le problème est réglé. Cela me rappelle le mot célèbre: "La paix règne à Varsovie!" Je dis que les locataires des 4,000 taudis de Montréal ne pensent pas cela. Eux diront qu'il y a un problème aigu du logement. Le rapport Dozois démontre la nécessité de construire des logements à Montréal. Seulement entre les rues St-Denis, St-Urbain, Ste-Catherine et Ontario, on trouve 1,567 logements construits dans des conditions insalubres. Est-ce que dans ce coin le problème du logement est réglé de façon juste et raisonnable?

"En 1941, il y avait 201,000 logements à Montréal. On en a construit 95,000 autres depuis mais on n'y constate pas l'abandon de 20,000 logements insalubres. On ne parvient pas à dépasser une certaine moyenne dont nous aurions besoin. Même si la loi accordait 200% de ce qu'elle donne, il n'y aurait pas encore assez pour régler le problème du logement. Le mémoire de la CTCC s'intéresse en premier lieu à la question du logement, c'est donc que le problème n'est pas encore réglé. On a cité le mémoire de la St-Jean-Baptiste; on y dit encore que le problème est crucial. Ce n'est pas l'opposition qui dit cela, ce sont ceux qui touchent à ce problème tous les jours. Nous ne pouvons pas admettre que ce problème, par la présente loi, soit réglé de façon juste et raisonnable.

"Chaque fois que le gouvernement présente une loi importante, on dirait que l'opposition est obligée de s'incliner. Nous allons voter pour cette loi mais nous ajoutons que, si vous en mettiez encore plus, nous voterions encore davantage en sa faveur. Nous devons permettre au plus grand nombre de gens de construire le plus grand nombre de logements. Qu'on se tourne du côté du gouvernement provincial ou du gouvernement fédéral, on n'est pas capable, dans les petites villes, d'obtenir ce que l'on demande. Je crois que l'on devrait laisser filtrer quelque chose dans les petits centres".

M. Lapalme souligne que le gouvernement ne donne plus de ristourne aux banques qui prêtent de l'argent pour la construction d'habitation et il mentionne encore que l'intérêt de 5½% du fédéral n'est pas aussi fastidieux qu'on le pense si l'on se rend compte que le gouvernement provincial peut exiger jusqu'à 6%. "La loi provinciale comporte un taux aussi exhorbitant" dit-il. "Si l'on a pas d'argent, si l'on ne peut offrir de garantie, on n'est pas capable de bâtir. Ceux-là forment légion et c'est pour eux que nous parlons dans cette Chambre.

M. Lapalme prend pour acquit que 28,000 logis nouveaux ont été bâtis en vertu de la loi provinciale. "En supposant, dit-il, que cette loi ait eu réellement pour but de bâtir de nouveaux logis, que serait ce chiffre depuis sept ans en regard de la population et de ses besoins. C'est une goutte d'eau dans l'océan. Ce n'est qu'une infime proportion de ce dont nous avons besoin. A raison de $2,000 par emprunteur pour

(Suite à la page 14, 4e col.)

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★



889

Une jolie robe pour les Fêtes. Une touche féminine lui est ajoutée par des broderies qui ornent l'encolure et les mignonnes poches sur la jupe.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timores-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B. — Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

RHUMES
DURANT DES JOURS! — SEULEMENT QUELQUES HEURES — POUR 35c
LES CAPSULES À LA CANNELLE **BUCKLEY**

PRESENTEMENT A NEW-YORK



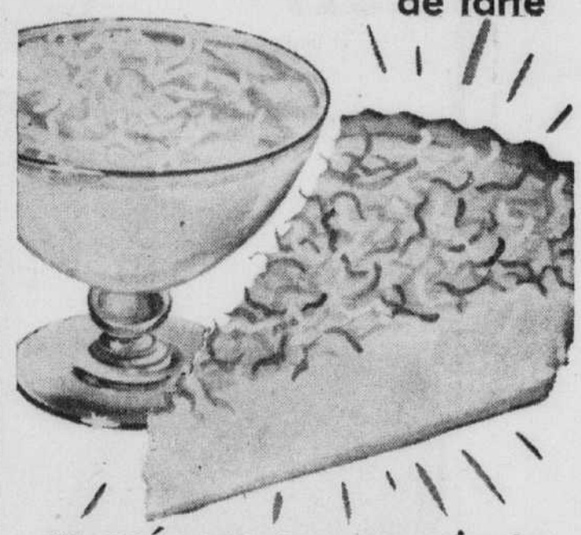
M. RAYMOND COTE, propriétaire du Studio E.-B. Côté, enseignes, lettrage, est présentement à New-York et assiste à une convention de décoration dans l'intérêt de son commerce.

Savourez LES MARINADES **McLARENS** Tout le monde les aime!



LES PRÉFÉRÉES DE LA FAMILLE DEPUIS 70 ANS

Voici la délicieuse crème
INSTANTANÉE Royal
à la Noix de Coco
pour pouding ou garniture de tarte



se prépare en une minute
SANS CUISSON

Toujours délicieuse . . . qu'il s'agisse d'un pouding qui vous met l'eau à la bouche ou d'une garniture de tarte facile à faire! Parfaitement homogénéisée, sa texture est merveilleusement crémeuse. Vous aimerez les gros morceaux de noix de coco qui la rendent si savoureuse!

Pas de poêle brûlant, pas de casserole supplémentaire qui encombre les brûleurs et qu'il faut laver. Pas de goût farineux, pas de pellicule, pas de grumeaux. Voici tout ce que vous avez à faire:

1 Ajouter un paquet de CRÈME INSTANTANÉE Royal à 2 tasses de lait froid.

2 Battre pendant environ 1 minute.

3 Verser dans les coupes à dessert ou dans la croûte de tarte. En quelques secondes, votre dessert est prêt.



4 DÉLICIEUSES SAVEURS
✓ CHOCOLAT
✓ BUTTERSCOTCH
✓ VANILLE
✓ NOIX DE COCO

C'EST LE POUDING INSTANTANÉ QUI SE VEND LE PLUS AU CANADA!



Quel
Cadeau
bien pensé . .

Un Certificat Cadeau H.R.

Procurez à vos amis le plaisir de choisir leur propres cadeaux . . un agrément qui suivra la Noël; évitez les ennuis que vous causent la taille, la couleur, le goût que vous ignorez. Une façon merveilleuse de transformer la question des cadeaux de Noël à offrir en véritable réussite . . car tout le monde aime magasiner chez Holt Renfrew.

Les Certificats Cadeaux H.R. peuvent être chargés à votre compte!

★ ★ ★

Ouvert jusqu'à 9.30 P.M., vendredi, le 17 décembre
aussi de
lundi à jeudi . . du 20 au 23 décembre

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville

VOYAGES DE NOCES
• *ITINERAIRES*
• *SUGGESTIONS*
(Sans frais — ni obligations)
(Sans frais — ni obligations)
J.-R. PINARD expert
TOURISME & TRAVAIL
335 ST-JOSEPH, QUEBEC
2-66.9 soir 7-1340



YEUX IRRITÉS
OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc. OPTREX apporte un soulagement rapide et durable.
Demandez OPTREX à votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux"
AF-58



Même pour un chien, c'est jour de fête! Que Pitou participe à la joie de tous! Offrez-lui le DÎNER DE NOËL DU DR BALLARD. Une boîte de chaque variété —poulet, ordinaire, et foie—dans un assortiment spécial, gaiement emballé, prêt à glisser sous l'arbre à son nom.

Donnez à votre chien ce qu'il préfère . . . les aliments du Dr Ballard.

Procurez-vous dès aujourd'hui, chez votre épicier, cet assortiment spécial des Fêtes.

Une concurrence plus vive posera de nombreux problèmes l'an prochain

Extraits des allocutions prononcées à la 88e assemblée annuelle de La Banque Canadienne de Commerce

"S'il était possible d'établir un bilan de l'état des affaires au Canada, il indiquerait un important excédent favorable", déclare M. James Stewart, C.B.E., Président, à la 88e assemblée annuelle de La Banque Canadienne de Commerce.

En observant le tableau d'ensemble de notre économie, M. Stewart a notamment signalé "qu'il y a de plus en plus de signes d'un ralentissement, du moins provisoire, de la *cadence* de nos progrès économiques. Au cours de l'année écoulée, l'activité commerciale et industrielle n'a pas vraiment fléchi — de fait, s'il était possible d'établir un bilan de l'état des affaires au Canada, il indiquerait un important excédent favorable. Toutefois, un examen attentif de la situation prouve que l'activité a été quelque peu inégale, avec des gains et des pertes dans certain nombre d'industries et dans diverses régions."

• • •

"On s'accorde généralement à reconnaître, a dit M. Stewart, qu'au cours des dernières années, le Gouvernement a réussi à maintenir une certaine stabilité dans notre économie en croissance. Nous arrivons maintenant à une époque où les hommes d'affaires devront eux-mêmes étudier les points forts comme les faiblesses du marché. Ces dernières années, certains milieux ont semblé croire qu'on peut réduire les fluctuations de l'économie par diverses mesures monétaires ou fiscales. Par ailleurs, on peut se demander si l'intervention de l'Etat peut vraiment corriger toutes les situations défavorables. Les solutions à tous ces problèmes dépendront en grande partie de leur nature et de leur gravité. Ce sont les particuliers — compagnies comme individus — qui détermineront dans une large mesure notre ligne de conduite nationale et internationale. Ainsi, sommes-nous disposés à financer une politique de pleine embauche — à supposer que le coût puisse en être évalué? Voulons-nous des subventions qui maintiennent des prix minimums au lieu de nous en tenir à l'offre et à la demande? Approuvons-nous un protectionnisme favorable à certaines industries, vu notre situation comme pays commerçant? Voilà des problèmes épineux qui, avec d'autres questions intéressant l'ensemble de la nation, exigent une réflexion immédiate et *objective*, maintenant que le marché redevient favorable au consommateur."

• • •

Abordant le sujet de la production nationale, M. Stewart a dit: "Il me semble qu'une question en particulier n'a pas obtenu toute l'attention qu'elle mérite: le fait qu'une population et une main-d'oeuvre croissantes — dans une économie stable — exigent un volume de production qui augmente en conséquence. Si nous voulons améliorer nos normes d'existence, l'accroissement de la production devrait dépasser quelque peu celui de notre population. Lorsque la production se maintient ou fléchit, il convient d'y voir un avertissement et de songer à modifier la ligne de conduite dans le domaine des affaires et sur le plan gouvernemental."

• • •

"La situation agricole a changé depuis l'an dernier. Une des causes importantes en a été le mauvais temps. On estime officieusement que la récolte de blé des Prairies sera de 250 millions de boisseaux — moins de la moitié de ce qu'elle a été au cours des trois dernières années. Mais l'ampleur réduite de la moisson ne dit pas tout. Sa composition est encore plus révélatrice. Il est probable qu'une part importante de la récolte de 1954 ne sera bonne que pour les animaux. Il est évident qu'une récolte aussi pauvre aide à résoudre le problème de l'écoulement d'un excédent toujours plus fort de grains sur des marchés étrangers où règne une vive concurrence. Néanmoins, ce qui tend à réduire le revenu et le pouvoir d'achat des agriculteurs des Prairies se reflète dans une certaine mesure, dans le marché de consommation durant les mois à venir. Sauf le lin, toutes nos récoltes de grain seront cette année moindres que l'an dernier. Cependant — dit M. Stewart — le niveau de la consommation domestique des denrées alimentaires reste élevé et il restera, je pense, assez stable.

• • •

"Il semble évident que nous traversons une période de vive concurrence qui peut devenir plus marquée; il semble cependant que le marché favorable au vendeur (plutôt qu'au consommateur) qui existe depuis une dizaine d'années doive subsister et rendre plus difficile l'adaptation à des conditions de vive concurrence. En réalité, nous observons la naissance d'au moins trois genres de concurrence: à l'étranger, ce qui exerce une influence sur certaines de nos exportations; au Canada même, en raison de l'importation d'articles de l'étranger; enfin entre les industries et les commerçants du Canada.

• • •

"On entend souvent dire que les frais de production relativement élevés nuisent à la vente sur un marché où règne la concurrence. Si cette thèse est fondée, nous devons faire tout pour réduire ces frais. Là où on peut réduire les frais de production en améliorant la productivité ou d'autres conditions, il faut le faire sans tarder. Dans nombre de cas, un volume accru réduirait le coût par unité, permettant ainsi de mieux faire face à la concurrence. Dans d'autres cas, il se peut que des améliorations d'ordre technique permettent de mieux figurer en regard des concurrents sous le rapport du coût. Dans d'autres cas il y a peut-être lieu de revoir et, au besoin, de modifier la ligne de conduite en ce qui concerne la production et la vente afin de les adapter aux exigences nouvelles du marché."

• • •

"Etant donné, comme je l'ai signalé, que la concurrence adopte des formes diverses et que nous ne pouvons, pratiquement, séparer notre activité intérieure de notre activité extérieure — sauf dans certains cas d'espèces — le problème du protectionnisme prend une importance toujours croissante. L'un des aspects de notre commerce avec l'étranger qu'il nous est impossible de négliger, est celui-ci: dans quelle mesure les tarifs sont-ils un moyen d'aider notre économie? J'ai déjà eu l'occasion de dire qu'en protection douanière, une politique à long terme est préférable à tout programme à court terme, étant donné la croissance dynamique de notre économie. Si nous diversifions nos industries primaires et manufacturières, nous aboutirons à un conflit avec nos importations, surtout celles des produits manufacturés. Et il est difficile d'admettre que nous devrions donner toute notre attention aux exportations, en laissant de côté le problème des importations. Les pays qui achètent — ou qui sont disposés à acheter — nos produits, s'attendent, en dernier ressort, à payer la note en marchandises qu'ils produisent eux-mêmes. Des échanges commerciaux se font forcément dans les deux sens. Pour exprimer la même idée de façon plus simple: toute compagnie a un service d'achat et un service de vente. Sauf dans des circonstances exceptionnelles, toute mesure de protection douanière invite des contre-mesures et, pour le Canada, une telle ligne de conduite influerait défavorablement sur l'amélioration de nos normes d'existence."

• • •

J'estime que, dans l'ensemble, les Canadiens ont sérieusement étudié la position adoptée en 1945 par leur Gouvernement, qui estimait de son devoir de maintenir un *climat* favorable aux affaires. Il semble aujourd'hui opportun de réexaminer le sens du terme *climat*. On est porté à croire que les transactions commerciales, importantes ou modestes, peuvent et doivent se faire — et se produisent de fait — sur le plan d'une concurrence parfaite. Mais nous sommes à une époque changeante, à cause des conditions mêmes de la production en grande série, des facteurs de géographie humaine du Canada et de la souplesse toujours croissante de la production des succédanés. Ainsi à l'heure actuelle on peut se procurer des succédanés pour la presque totalité des marchandises qui jadis invitaient au monopole: nouvelles fibres synthétiques pour le coton, la laine, le lin, le jute et la soie; combustibles remplaçant le charbon, et une vaste diversité de nouveaux alliages ferreux ou d'autres métaux de base remplaçant la gamme — assez réduite — des qualités primaires de fer et d'acier. Le consommateur canadien a désormais un choix immense de produits et de services qui étendent à l'infini les possibilités de concurrence. C'est pourquoi il nous faut voir les conditions concrètes de la production et de la distribution en fonction des besoins *de l'économie canadienne*. Cela revient à dire que si les restrictions économiques doivent demeurer une affaire de l'Etat, nous devons, nous, réviser la valeur de nos critères. Des expressions comme 'mesures défavorables au public' ou 'étranglement fâcheux de la concurrence' restent vagues et difficiles d'interprétation. Vu notre position géographique, la répartition de notre population et la concurrence toujours plus marquée de l'étranger, *il est possible* que certaines formes d'intégration permettent une production meilleure, des frais réduits et une position plus favorable vis-à-vis de nos concurrents, et servent ainsi l'intérêt du public. A la lumière des progrès de la mécanisation et de la production en grande série, il faut accepter la nécessité des plans industriels de longue haleine; autrement la marge de bénéfice serait si ténue que l'intérêt du public en souffrirait. Si le revenu industriel fléchit, les salaires baissent et on voit naître le chômage — conséquences peu désirables.

• • •

Le problème des monopoles tourne autour du rapport entre les capitaux investis et les profits qu'on en tire. Si l'on employait plus souvent ce critère, on verrait sans doute s'établir des relations plus cordiales entre l'industrie et le Gouvernement, sans que la liberté en soit jugulée. L'attitude actuelle, qui tend à voir de la collusion partout, semble ne pas tenir compte des faits; elle peut être nuisible, à la lumière d'autres critères plus solides inspirés par l'intérêt public. Aujourd'hui que l'on voit réapparaître des conditions favorables au consommateur, une philosophie née en un temps où elles favorisaient les vendeurs doit être remplacée par des vues raisonnables sur la conduite des affaires dans des conditions de concurrence.

• • •

Nous avons pu, au cours de ces derniers mois, constater une renaissance de la doctrine du pouvoir d'achat — conception floue des remèdes à apporter au chômage. L'idée de mesures collectives pour répandre le pouvoir d'achat de façon à prévenir les fléchissements économiques peut séduire, mais n'oublions pas l'essentiel: les répercussions sur les prix. On ne saurait trop répéter que notre économie s'inscrit dans le cadre de l'économie mondiale — ce n'est pas une économie en vase clos; c'est pourquoi les prix sont la clef et non pas un élément accessoire de notre prospérité. N'oublions surtout pas que les salaires dépendent de la vente des produits — le fabricant ne joue, en fait, qu'un rôle d'intermédiaire. Les coûts de production sont, en dernière analyse, déterminés par ce que les consommateurs paieront pour les produits. Il est évident que lorsque la demande fléchit, il serait maladroit de tenter de ranimer cette demande par des moyens qui mèneraient à une majoration des prix. Le moment est venu d'être réaliste dans notre étude des marchés."

• • •

Abordant le problème de l'avenir immédiat, M. Stewart a conclu en disant: "J'estime qu'au cours des douze mois qui vont suivre, nous constaterons que règne toujours l'activité inégale si évidente durant l'année qui vient de s'écouler. De notre attitude en face d'une concurrence accrue sur nos marchés domestiques et étrangers, dépendra, l'an prochain, le succès relatif de nos affaires. Néanmoins le revenu disponible se maintient à un niveau élevé et l'on peut s'attendre à ce que les consommateurs conservent un pouvoir d'achat intéressant. Entre temps les ressources de la technologie, s'alliant à l'exploitation constante de nos richesses naturelles, permettent d'espérer une certaine stabilité dans le rythme de l'expansion des produits de base et des industries secondaires. Les possibilités de placements devraient demeurer intéressantes et, dans l'industrie du bâtiment surtout, le volume des immobilisations ne devrait pas fléchir.

• • •

Quant à l'avenir lointain, j'entrevois un essor continu dans l'ensemble du pays. Nous avons la chance d'avoir en abondance une grande variété de richesses naturelles, ce qui devrait nous permettre, si nous sommes sages et prudents, d'écouler nos produits de façon profitable. Notre population croissante, créant une main-d'oeuvre toujours plus abondante, exige une revision permanente de nos objectifs. Entre autres choses, cela signifie qu'il nous faut toujours de nouveaux débouchés et des méthodes de distribution nouvelles et efficaces. Nous devons faire face à de nombreux problèmes; mais nous avons su en résoudre bien d'autres dans le passé. Cela nous permet de bien augurer de l'avenir."

M. NEIL J. McKINNON, VICE-PRÉSIDENT et GÉRANT GÉNÉRAL, après avoir passé en revue le bilan, dont les traits saillants sont donnés ci-dessous, a dit, notamment:

"Le 88e bilan annuel de la Banque révèle que 1954 a été une année d'accroissement durant laquelle de nouveaux sommets ont été atteints par plusieurs secteurs importants des affaires de la Banque. Les dépôts se sont accrus par plus de $156,000,000, et les disponibilités totales par environ $160,000,000, portant l'actif total de la Banque à un niveau record de $2,058,000,000.

"En général l'année qui se termine a été très active, bien qu'inférieure à l'année précédente, et elle a été marquée par une intensification dans le secteur de la concurrence, situation qui devenait évidente il y a plus d'un an. Cela est vrai non seulement dans le domaine de la production, quant à la concurrence sur les marchés d'exportation, mais aussi dans les milieux d'affaires qui desservent principalement le marché intérieur, celui-ci ayant dû, de plus en plus, faire face à la concurrence des importations qu'encourage l'escompte actuel sur les devises étrangères. Cette concurrence très vive a retenu fortement l'attention des administrateurs, et a mis en lumière le besoin d'une plus grande efficience et d'une surveillance plus étroite du prix de revient. On a apporté beaucoup d'attention également à la stabilisation des inventaires et cela, ajouté à un ralentissement dans l'expansion du crédit au consommateur, dans le commerce du détail, a entraîné une diminution des besoins de prêts bancaires additionnels.

"Cette année, la Loi des banques a été refondue par le Parlement, en vertu de la pratique prévue d'une révision décennale. Plusieurs modifications utiles y ont été apportées, l'une permettant aux banques de faire des prêts sur la garantie du pétrole en cours de production, secteur financier dans lequel la Banque joue un rôle important. Un autre changement: l'autorisation qui permet aux banques de faire des prêts hypothécaires en conformité de la Loi nationale sur l'habitation, en vertu de laquelle, moyennant certaines conditions, les hypothèques sont assurées jusqu'à 98 p. 100 du principal. La Banque a été très active aussi dans ce domaine.

"Un nouveau poste apparaît pour la première fois dans notre bilan, sous la forme d'hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Au 31 octobre, ce poste se totalisait à $5,800,000 et des engagements actuellement en cours augmenteront sensiblement ce montant en 1955.

"Le solde des profits non répartis s'est accru à $3,647,000, dont $3,000,000 ont été portés au fonds de réserve en plus d'un transfert de $10,000,000 en réserves sur lesquelles les impôts ont été payés, ainsi qu'il est noté dans le rapport au conseil d'administration. Le capital additionnel pour lequel des droits de souscription ont été offerts aux actionnaires portera le total du capital et du fonds de réserve à $101,250,000. Ces ressources de capital accrues seront d'un apport précieux pour la Banque. Elles lui permettront d'étendre sa participation à la réalisation de projets constructifs et elles contribueront à sa propre expansion.

"Une fois de plus, c'est avec plaisir que je reconnais et que je rends hommage au travail loyal et enthousiaste de tous les membres du personnel de la Banque. L'année qui se termine en a été une d'activité intense, et la collaboration spontanée de tous se reflète dans le progrès que notre bilan met en lumière. De pair avec l'expansion des affaires, le personnel administratif et les employés ont continué de bien servir le public, ce qui est une des traditions de la Banque."

TRAITS SAILLANTS DU BILAN POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 1954

ACTIF		PASSIF	
En caisse (y compris effets en transit)	$ 318,359,590	Dépôts	$1,938,666,112
Valeurs	793,918,331	Acceptations et lettres de crédit	29,813,441
Total des prêts	874,881,279	Autres exigibilités	8,589,769
Hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, 1954	5,815,496	Capital, fonds de réserve et profits non répartis	81,647,648
Acceptations et lettres de crédit	29,813,441		
Autres disponibilités	35,928,833		
Total de l'actif	$2,058,716,970	Total du passif	$2,058,716,970

BILAN DES PROFITS NON RÉPARTIS

Profits avant impôts fédéraux		$14,896,379
Moins: Provision pour dépréciation des immeubles de la banque	$1,685,029	
Provision pour impôts fédéraux	6,807,000	8,492,029
Solde disponible pour répartition		$ 6,404,350
Dividendes		3,600,000
Solde reporté		$ 2,804,350
Solde des profits non répartis au 31 octobre 1953		843,298
		$ 3,647,648
Porté au fonds de réserve		3,000,000
Solde des profits non répartis au 31 octobre 1954		$ 647,648

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Plus de 680 succursales d'un océan à l'autre

L'oncle Nic vous répond

HONOR. — Si ton nez a tendance à rougir après le repas, évite de trop manger; mange lentement et n'abuse pas du thé ou du café. Si, même après avoir diminué la quantité d'aliments et suivi ces conseils, le nez demeure toujours rouge, il faudrait voir un médecin, car il s'agira sans doute d'un petit trouble de circulation.

2 — A 17 ans, 5 pi. 6 po., poids: 127.

LUCIANA. — Voici les 12 manières d'amener les gens à penser comme nous, d'après Dale Carnegie: 1o évitez les discussions; 2o montrez du respect pour les opinions des autres et ne dites pas aux autres carrément qu'ils ont tort; 3o si vous êtes vous-même dans le tort, avouez-le sans tarder et simplement; 4o commencez toujours à parler d'un ton amical; 5o amenez vos phrases de manière à vous faire approuver par l'autre personne, pour débuter; 6o laissez votre interlocuteur parler plus que vous; 7o laissez-le penser que l'idée vient de lui; 8o essayez de voir les choses du point de vue de l'autre; 9o soyez sympathique envers l'autre personne, ainsi qu'envers ses opinions et ses désirs; 10o faites appel à ses sentiments les plus nobles; 11o dramatisez un peu vos idées; 12e mettez-le au défi, mais d'une façon gentille.

PAULINE ASSELIN, Ste-Famille, R. R. no 2, Iles d'Orléans, desire: Pourtant toute la vie; J'ai vu passer l'hirondelle; Barbier de Séville; Bimbo (ang.); Sans vous connaître.

MARIELLE BLAIS, St-Paul de Montmagny, r.r. no 1, desire: Sans vous connaître; Anne-Lise; Anna; That's amore; Woman; Une robe valsait; Mes jeunes années; En veston jaune; Le rapide blanc; Bonsoir, mon amour; Loin de ton coeur; Au loin dans la plaine; Mon coeur bat; Bergère des landes; Après toi, je n'aurai plus d'amour; Je chante pour toi que j'aime. En enverra d'autres en retour.

LORRAINE LABRIE, Rang Ville-Marie, Beaumont, Bellechasse, désire: Anne Lise; I Love you; Montagnes d'Italie; Sous les ponts de Paris; Le petit bonhomme; Chéri, sois fidèle; Le petit cordonnier; Petit papa Noël; La poupée qui dit maman; A son mariage; Sans vous connaître; Tout au bout de la semaine; Mexico; La complainte de l'Obiou; Là-bas vers la plaine. En enverra d'autres en retour.

SUZANNE BEAUDOIN, l'Alverne, Bonaventure, désire: Simple passager; Incertitude; Mon plus beau voyage; La plus belle nuit; Je ne sais pas; Le petit cordonnier; Sans vous connaître; L'Hiver a chassé l'hirondelle; Dans les roses; Yolande; Les baisers dans le soir; Joli mois de mai; Trop jeune; Pourquoi les petits cochons; D'où viens-tu; Petit papa Noël.

NIMBUS DEVANT LE SOLEIL. — Le deuil des grands-parents ne se porte plus, surtout quand ils habitent une ville éloignée. Ce deuil ne doit donc être marqué chez vous que par le port de la cravate noire par ton père, et c'est tout.

2.—Quand il y a des jeunes dans la maison, les parents peuvent installer quand même un arbre de Noël à l'intérieur (mais pas à l'extérieur de la maison). Les jeunes peuvent s'amuser comme d'habitude pendant cette période, et tu peux certainement accepter l'invitation dont tu parles. Tu apporteras une belle boîte de chocolats à la mère de ton copain, et ce sera très bien. Dans ta famille, vous pouvez échanger tous les cadeaux que vous voulez, comme à l'ordinaire, et faire la musique, etc., à condition toutefois qu'on ne vous entende pas jusque chez le troisième voisin.

3.—Si le grand-père avait vécu chez vous ou dans votre localité, ce serait certainement différent.

4.—Que les fête de Noël ne te fassent pas oublier l'orthographe. Des fautes comme "sans oublié" et "m'ont invité a assisté" sont impardonnables.

D'UN NEVEU MARCEL.— Je répondrai une autre fois à ta question sur la philosophie.

2.—La Faculté de Commerce décerne elle-même deux diplômes: baccalauréat en sciences commerciales (B.S.C.) après la 2e année; maîtrise en sciences commerciales (M.S.C.) après la 3e année. Elle prépare aussi à l'obtention de titres professionnels accordés après examen, par des associations nationales: certified general accountant (comptable général licencié (C.G.A.); chartered accountant (comptable agréé (C.A.); registered industrial and cost accountant (comptable enregistré en administration industrielle et en prix de revient (R.I.A.). Le cours de base est le même pour tous et le titre de Vérificateur public (auditeur est un anglicisme) équivaut à celui de C.A. Tu peux obtenir le prospectus de la Faculté de Commerce au même endroit (Secrétariat général de l'Université Laval, Québec) et tu y verras tous ces détails. Il ne sert à rien cependant de le demander si l'on n'a pas terminé au moins sa 11e année.

—Dix millions

(Suite de la page 12)

la période couverte par la loi cela ne représente que $66 par année. Comme résultat, la loi n'est pas suffisante pour régler le problème.

M. Lapalme affirme que le principal moyen de régler le problème c'est un crédit à l'habitation qui serait bon à la fois dans les villes et dans les campagnes. "On dit, affirme le chef de l'opposition, que cette proposition d'un crédit à l'habitation est du socialisme. S'il y a une loi socialisante c'est bien celle que nous discutons, en vertu de laquelle on prend l'argent des uns pour la distribuer aux autres".

M. Lapalme rappelle que la Chambre basse, en 1946, alors que M. Duplessis était premier ministre, a voté une motion de M. André Laurendeau demandant la création d'un crédit urbain. La Chambre, le premier ministre en tête a voté cette motion. "Qui donc était socialiste ?"

"Je suis d'avis, dit le chef de l'opposition, que s'il y avait dans la province un crédit à l'habitation les ouvriers rembourseraient aussi bien le gouvernement que les cultivateurs le font pour le crédit agricole.

M. Lapalme est d'avis qu'il faut enlever les restrictions qui frappent ceux qui empruntent de la Société centrale d'hypothèque et de logement car on ne réglera pas le problème avec les restrictions actuelles et il faudra nécessairement en venir aux ententes, comme on le fait dans d'autres provinces, avec d'excellents résultats.

A ce sujet, M. Lapalme cite une chronique de M. Gérard Morin, correspondant parlementaire du "Soleil" à Ottawa, qui parle d'un projet à Toronto où les trois gouvernements, fédéral, provincial et municipal, vont dépenser $14 millions pour construire 1350 logis destinés exclusivement aux salariés dont le salaire ne dépasse pas $2800 par année. C'est une aubaine pour le petit salarié et c'est faisable ici.

M. Lapalme se demande ensuite s'il y a dans la province de Québec des gens qui pensent comme cela? Il cite le mémoire de la Chambre de Commerce de la province de Québec au gouvernement de Québec recommandant une entente avec le gouvernement fédéral pour le logement.

La loi de l'habitation a fait du bien, mais par sa nature elle ne fait pas assez. Il ne faut pas fermer les yeux sur nos responsabilités. Il faut faire de notre peuple un peuple de propriétaires. Nous ne voulons pas laisser se prolétariser la population québécoise; il faut qu'elle soit propriétaire de sa maison.

On vote sur les résolutions. Le résultat du scrutin: 80 voix pour; 0 voix contre. Même vote en deuxième lecture.

M. Lionel Ross, député libéral de Verdun, appuyé par M. Arthur Dupré, député libéral de Verchères, propose la motion suivante:

"Que la motion en discussion soit amendée en remplaçant tous les mots après le mot "soit" par les suivants:

"renvoyé de nouveau au comité plénier avec instruction de l'amender de façon à y inclure une disposition décrétant que toutes les personnes empruntant des banques et des compagnies en vertu des dispositions de la Loi fédérale sur l'habitation, puissent bénéficier du rabais de 3% d'intérêt décrété par la Loi provinciale pour améliorer les conditions de l'habitation".

Le président Taché: L'amendement est irrégulier parce qu'il comporte une dépense d'argent. Or seul un ministre peut proposer un tel amendement.

M. Ross demande de mettre aux voix la décision du président. La majorité (61 voix) donne raison au président; l'Opposition (19 voix) vote contre sa décision.

On passe à la troisième lecture; et le vote en troisième lecture a pour résultat: 80 voix en faveur du bill; aucune voix contre.

Une autre victime des passages à niveau

Montréal (PC) Un camionneur âgé de 25 ans a perdu la vie aujourd'hui quand son véhicule a été heurté par un train du Pacifique Canadien à une traverse à niveau, à Lachine. La victime est M. Norman Derouchie, de Montréal. Le train a subi un retard de 43 minutes.

Une bataille à Athènes au sujet de Chypre

Athènes. (Reuters) — Quarante-neuf étudiants et 25 policiers ont été blessés hier à Athènes, au cours d'une violente démonstration organisée en guise de protestation contre la décision américaine de seconder la Grande-Bretagne dans ses efforts pour maintenir son emprise coloniale sur l'île de Chypre.

D'une superficie totale de 60 milles par 140, cette île est sise à 450 milles au sud-est de la Grèce et à 75 milles au sud de la Turquie.

Tombée sur la domination britannique en 1878, l'île devint une colonie sous protectorat britannique en 1914, et en 1923 la Grèce et la Turquie signalent le traité de Lausanne qui concédait définitivement Chrype à la Grande-Bretagne. Chypre est devenu colonie de la couronne en 1925.

La population de Chypre est en majeure partie d'origine grecque et le gouvernement d'Athènes a demandé aux Nations-Unies de tenir un referendum afin de permettre aux citoyens de l'île de déterminer eux-mêmes s'ils préfèrent demeurer sous mandat britannique ou reconquérir leur indépendance.

La Grande-Bretagne tente de boycotter cette requête et le délégué américain a annoncé lundi que les Etats-Unis voteront contre la motion grecque.

C'est cette décision qui a déclenché la manifestation.

Armés d'oranges, de bâtons et de barreaux de chaises, les étudiants ont vainement tenté de se rendre et, défilé aux ambassades américaine et britannique.

Des prêtres orthodoxes vêtus de tuniques noires précédaient les étudiants qui en sont venus aux prises avec la police lorsque des pompiers tournèrent leurs lances d'arrosage sur eux. La bataille a duré trois heures et les étudiants se sont ensuite ralliés au monument du soldat inconnu pour s'engager solennellement à poursuivre leur lutte tant que Chypre n'aura pas été libérée du joug britannique.

Des pancartes brandies durant la démonstration portaient des inscriptions telles que "Honte aux Américains", "le choix d'un peuple n'est pas un privilège, c'est un droit" et "Américains, nous préférons des ennemis avoués à des amis comme vous".

Une déclaration des évêques d'Algérie

Alger (C. C. C. — Au sujet des événements qui se déroulent actuellement en Algérie, NN. SS. Duval, archevêque d'Alger, Lacarte, évêque d'Oran et Pimer, évêque de Constantine, viennent de publier un communiqué officiel.

Après avoir insisté sur la prière nécessaire pour sortir de l'impasse actuelle, les évêques d'Algérie déclarent qu'il est urgent d'intensifier la lutte contre la misère et le chômage, de remédier à l'insécurité de vie du prolétariat et de relever le niveau de vie des régions sous-développées. Ils demandent ensuite que chacun se soumette aux exigences de la charité, que chacun pratique l'amour fraternel qui commande le respect mutuel, l'estime, la compréhension, l'entr'aide et qui interdit les jugements précipités, le mépris, l'indifférence et toute forme d'égoïsme.

Des retraites d'un genre nouveau

Bukoba, Afrique, (C.C.C.) — S. Exc. Mgr Alfred Lanctôt, des Pères Blancs, canadiens, évêque de Bukoba, a lancé un genre de retraites-éclair d'une journée qui réunissent non seulement des retraitants catholiques, mais toute personne qui veut s'occuper de son âme. Il vient de présider une de ces retraites d'envergure, où l'on voyait, à côté de 50 participants catholiques, plus de 2,000 protestants, païens ou musulmans.

Trois conférences sur les thèmes: "D'où venons-nous ? Que sommes-nous ? Où allons-nous ?" provoquèrent de salutaires réflexions; le lendemain, 25 païens demandaient à se faire inscrire au catéchuménat, et d'autres suivirent.

Un dîner fut servi et les 2,500 convives fraternisèrent autour de la traditionnelle banane au bain-marie.

Le succès de ces retraites revient aux militantes de l'Action catholique. Pour recruter ces 2,500 retraitants, elles ont visité, une par une, quelque 5,000 huttes, dans des milieux pas toujours très sympathiques. Cela montre ce dont la femme indigène catholique est capable, en Afrique.

Le Père Noël recherché pour vol

Montréal 15. (PC) — La police recherche le père Noël pour voir un marchand a rapporté hier à la police qu'il avait engagé un particulier pour tenir le rôle et que celui-ci ne s'est pas présenté au travail, tout en gardant le $25 qu'il s'était fait avancer sur son salaire.

Plus d'unité dans la région métropolitaine

Montréal (PC) L'Association des hommes d'affaires de Montréal a soumis hier un mémoire à la Commission Paquette par lequel elle recommande que la taxe de vente de 5 p.c., soit étendue à toutes les municipalités de l'île. Le mémoire de l'Association demandait également que l'on standardise les heures de fermeture obligatoire pour tous les établissements commerciaux de la région métropolitaine.

Offres faites aux époux Mackenzie

Ottawa. (PC) — Des offres de plusieurs milliers de dollars ont été faites au commandant d'escadrille Andy MacKenzie pour le récit de ses deux années de captivité en Chine communiste.

D'autres offres ont également été faites à son épouse, Joyce, pour la publication des lettres qu'elle a reçues de MacKenzie, durant son séjour dans le camp communiste.

Ces offres ont été faites par diverses compagnies de publication des Etats-Unis et du Canada.

—M. Dulles veut

(Suite de la 1ère page)

diatement à l'aide de l'Europe occidentale en cas d'attaque.

L'Union soviétique, elle, dispose de 300 divisions.

LA POSITION DU CANADA

Ottawa (PC) Les gouvernements qui font partie de l'OTAN continueront de prendre les décisions majeures de cette alliance militaire.

Telle est du moins l'opinion émise hier par les autorités canadiennes à Ottawa, en marge de certaines rumeurs selon lesquelles les généraux de l'OTAN seraient mantis prochainement de l'autorité requise pour prendre de telles décisions.

Ces rumeurs ont circulé à Paris en prévision de la prochaine conférence ministérielle de l'OTAN au cours de laquelle politiciens et militaires se disputeraient le droit de décider s'il y aurait lieu d'utiliser les armes atomiques, au cas d'une attaque ennemie.

Selon les informateurs du gouvernement canadien, il a toujours été reconnu que les décisions majeures de l'OTAN doivent être prises par les hommes politiques des pays qui font partie de cette alliance, et non par leurs généraux.

Les autorités de la défense nationale ont par ailleurs indiqué que tout usage possible des armes atomiques pour parer à une attaque ennemie serait décidé d'avance et que les généraux de l'OTAN en seraient informés. On a souligné à ce propos que l'Ouest ne pourrait pas faire face à une attaque soviétique en Europe occidentale sans avoir recours aux armes atomiques et qu'il se peut qu'une politique ait déjà été définie à ce propos.

Pour vos
CADEAUX DE NOËL
Chez Etam
176 St-Jean

Au service de la femme élégante par ses 400 magasins dans 17 pays

BAS NYLON
première qualité 51-15
.69

BLOUSES CARDIGAN
JERSEY 100% pure laine
Notre modèle de Paris noir — blanc — rouge — or — bleu
4.95

PYJAMAS
satin rayé cadeau utile
2.77

Importés d'Angleterre
100% "LAMBS WOOL"
(fully fashioned)
7.95
5.95



Grand choix de Lingerie Fine et Blouses de grande nouveauté à prix populaires

GRATIS à toute femme qui repassera du linge



Ce linge de vaisselle!
VOICI COMMENT VOUS LE PROCURER

Afin de vous familiariser avec cet appareil qui épargne du travail, nous vous DONNERONS ce linge de vaisselle. Tout ce que vous avez à faire est de passer au magasin, vous asseoir et le passer dans la repasseuse.

Venez au magasin, asseyez-vous et faites l'essai de la
REPASSEUSE Beatty



$89.5C et plus
AUCUN VERSEMENT COMPTANT



VOUS POUVEZ ÉCONOMISER $70.00 MAINTENANT.
LAISSEZ-NOUS VOUS LE DÉMONTRER.

Vous ne connaîtrez jamais le confort que procure une repasseuse avant d'en avoir fait l'essai.

Vous vous asseyez. Vous pressez un bouton. Vous guidez le linge. Toute la pression est appliquée à l'électricité. Plus de maux de dos, bras fatigués, pieds endoloris.

Votre repassage est fait beaucoup plus rapidement parce que la surface de repassage a 8 fois la superficie d'un fer à main.

Vous la trouverez bien COMMODE. Munie d'une tablette sur le devant, tablette de bout, contrôle fonctionnant par le pression du bout du doigt. Contrôle thermostatique de chaleur aux deux bouts — servez-vous seulement de la moitié de la surface de repassage si vous le désirez. Séchoirs pour le linge. Relâche de sûreté.

Vous pouvez repasser TOUT-chemises, robes d'enfants, etc., Venez le constater.

3 JOURS SEULEMENT

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE Enr.
Service "BEATTY" autorisé
393, boulevard Charest, Québec — Téléphone: 2-2724



Améliore tous les repas
AJOUTE DE LA SAVEUR AUX VIANDES, POISSONS, OEUFS, MACARONI, FÈVES AU LARD ET SOUPES
la favorite au Canada
HP SAUCE

AUCUN RHUM N'EGALE LE... "Vat 19"



FERNANDES & CO. LTD. DISTILLERS BLENDERS BOTTLERS
TRINIDAD, B. W. I.

"ENFIN! tu ne riras plus de mes gâteaux "EN BOÎTE"!
"J'ai entièrement préparé celui-ci avec de
LA FARINE TOUT-USAGE
FIVE ROSES"
ÉPROUVÉE AU FOUR

Quel homme ne se régalerait pas d'un véritable gâteau au chocolat préparé à la maison ? C'est pourtant un gâteau que même une débutante peut lui offrir si elle a soin d'utiliser la farine enrichie tout-usage Five Roses. Plus de taquinerie — celui-là l'impressionnera vraiment — un gâteau léger et tendre où il reconnaîtra la qualité de la farine Five Roses.

Si vous voulez que votre famille et vos amis soient vraiment épatés — dites-leur simplement que vous l'avez préparé vous-même avec la farine tout-usage Five Roses.



Donnez YARDLEY
Le cadeau qui rappelle VOTRE souvenir pendant toute l'année



Ensemble Yardley pour Dames $3.35
Une 'série parfumée' à la Lavande—Lavande Anglaise, Poudre de Talc à la Lavande et Savon de Toilette à la Lavande.



Ensemble Yardley pour Dames $2.95
Sels de Bain Parfumés à la Lavande et 2 Pains de Savon de Toilette à la Lavande.



Ensemble Yardley pour Hommes $2.35
Lotion pour la Barbe et Crème à Barbe, choix de: mousse avec ou sans blaireau.



Ensemble Yardley pour Dames $5.50
Lavande Anglaise, Poudre de Talc à la Lavande, 2 Pains de Savon de Toilette à la Lavande et 2 Barils de "Lavendomeal".



Ensemble Yardley pour Hommes $3.25
Deux Articles Yardley Essentiels pour la Barbe—Bol de Savon à Barbe et Lotion pour la Barbe.

AUTRES CADEAUX D'ENSEMBLES YARDLEY
Pour Elle—de $1.85 à $10.00
Pour Lui—de $2.35 à $10.00

OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. 15 A.M. À 9 H. 30 P.M. DU 17 AU 23 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

le magasin des cadeaux à Québec

VOYEZ CES NOMBREUSES SUGGESTIONS DE CADEAUX TRÈS UTILES

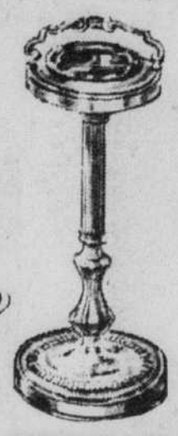
. . . le choix est immense et les prix à la portée de tous les budgets – 3e plancher



RICHES CENDRIERS DE TABLE EN CERAMIQUE

Des modèles de toutes sortes dans une grande variété de formes et de couleurs. Le modèle sur base de fer noir est très populaire.

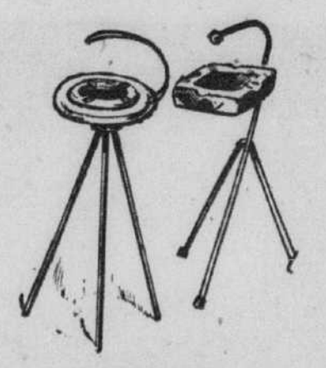
PRIX VARIES DEPUIS..... $1.25



CENDRIER EN CHROME AVEC BASE EN MARBRE

Véritablement un cadeau de luxe. L'homme le plus difficile sera ravi de le posséder.

UN PRIX MODIQUE.... $12.95



MODERNES CENDRIERS EN CERAMIQUE AVEC TREPIED

Ajoutez une touche moderne à votre appartement. Couleurs: rose, turquoise, ambre, gris, noir et vert.

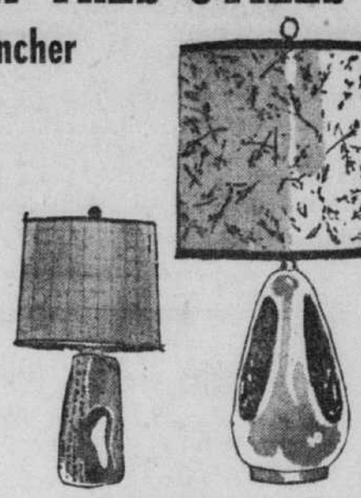
SPECIAL DES FETES..... $8.95



SUPERBE LAMPE DE BUREAU A TIGE FLEXIBLE

Assure un éclairage parfait, prend peu de place. Joli modèle dans les teintes: rouge chinois, chartreuse, gris.

TRES BELLE VALEUR..... $6.95



ASSORTIMENT COMPLET DE LAMPES DE TABLE AVEC ABAT-JOUR DE HAUTE NOUVEAUTE

La beauté et la proportion des formes en font un objet qui ornera magnifiquement votre salon.

$2.98 à $52.95

VOICI DES ARTICLES TRES PRATIQUES POUR L'HOTESSE DES FETES . . .



BELLE NAPPE A THE AVEC 4 NAPPERONS

Fabrication en pure toile au fini "armstish". Broderie de jolis motifs.

$4.95



NAPPE EN TOILE DE RAYONNE IMPRIMEE

Donnera un éclat particulier à votre table lors des réceptions des fêtes. Motifs fleuris. Dim. 50 x 50 pouces.

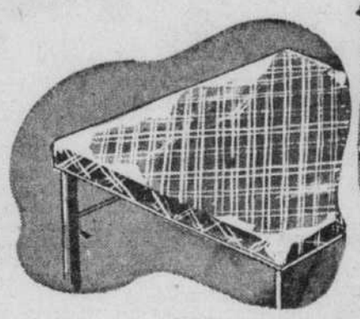
$1.49



TRES COMMODE BALAI A ROULEAUX "BISSEL'S"

Un cadeau pratique pour la maman, facilite le nettoyage, épargne du travail.

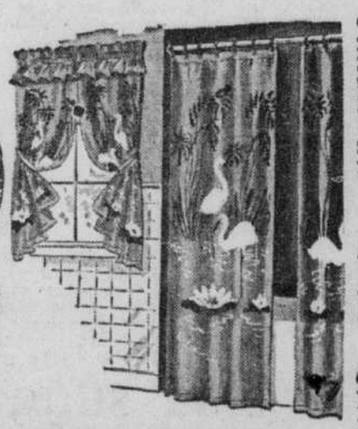
$9.95



GAI COUVRE-TABLE EN TAFFETAS PLASTIQUE

Jolis motifs de fleurs appliquées dans un coin. Couleurs: bleu, noir, rouge et vert. Facile d'entretien. Dim. 30 x 30 pouces.

$2.25



RAVISSANTS ENSEMBLES DE RIDEAUX POUR CHAMBRE DE BAIN

Choix dans le plastique, taffetas de nylon, comprenant rideau de douche 6' x 6' et une paire de rideaux avec attaches pour fenêtre de 54". Beaux dessins sur fond de couleur variée.

$3.95 à $19.95

OBTENEZ UNE RICHE VERRERIE ST-GEORGES POUR NOEL... OU OFFREZ-EN UNE EN CADEAU

VOYEZ NOTRE CHOIX INCOMPARABLE DES PLUS BEAUX

JOUETS

AU SOUS-SOL

Le plus beau choix en ville, et c'est peu dire. Nous avons les jouets qui rendront vos petits suprêmement heureux. C'est véritablement un royaume des jouets.



SOLIDE TRICYCLE "SUNSHINE"

Construit pour assurer une longue durée et beaucoup de plaisir.

$17.95



SUPERBE POUPEE EN CAOUTCHOUC

Choix de vêtements appropriés. Hauteur: 24 pouces.

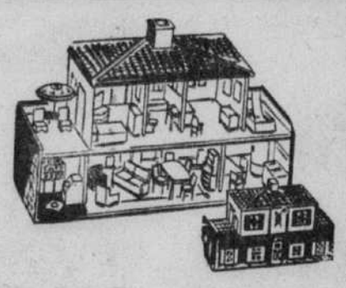
$8.98



JOLI COFFRE D'OUTILS AEC BOITE DE METAL

Ce n'est pas un jouet mais bien plusieurs réunis en un seul.

$3.49



GROSSE et ATTRAYANTE MAISON EN METAL AVEC AMEUBLEMENT

Telle que l'illustration. Un jouet magnifique.

$7.50



SERVICE A MANGER POUR BEBE

Ensemble en métal comprenant plusieurs morceaux. Tel que l'illustration.

$2.98



MAGNIFIQUE OURSON EN PELUCHE

Un jouet apprécié des plus jeunes et aussi des moins jeunes.

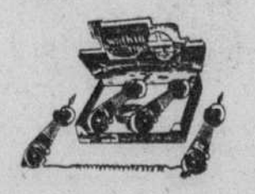
$5.98



TRES RESISTANTE NIVELEUSE EN METAL

Un gros jouet qui plaira beaucoup. Roues mobiles. Longueur: 24 pouces.

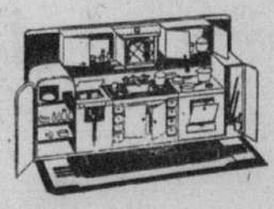
$6.50



AMUSANT ENSEMBLE TELE-COMMUNICATION

Tout-à-fait passionnant pour les jeunes.

$4.50



SPLENDIDE ENSEMBLE DE CUISINE EN METAL

Ustensiles de plastique. Tel que l'illustration.

$4.95

Pour regarder confortablement la TV à la maison, il appréciera un

GILET DE FUMEUR

"COCKTAIL JACKET"

Une confection soigneuse en soie ou en flanelle dans les teintes: rouge vin, bleu. Décor de jolis motifs. Grs: 36 à 48.

$9.95 à $15.95





Une magnifique

robe de chambre

le rendra très heureux

N'en doutez pas. Faites votre choix parmi des modèles en soie broché, flanelle de laine. Couleurs unies avec motifs ou quadrillé dans le rouge vin, bleu. Tailles: 36 à 48.

$6.95 à $45.

PYJAMAS POUR TOUS LES GOUTS

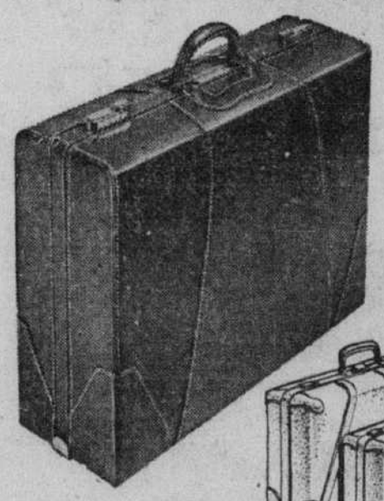
Marchandise réputée Arrow, Forsyth, Tooke, B.V.D. Confection impeccable en broadcloth mercerisé, tricot nylon, silkoline. Variété de couleurs unies, paisley, rayure. Pointures: 36 à 50.

$3.95 à $14.50



SPLENDIDES SACS DE VOYAGE

. . . le cadeau idéal pour votre homme !



MODELE GLADSTONE EN CUIR DE QUALITE

$27.50

MODELE "CLUB-BAG" EN BEAU SIMILI-CUIR

$9.95

LALIBERTE 1er PLANCHER



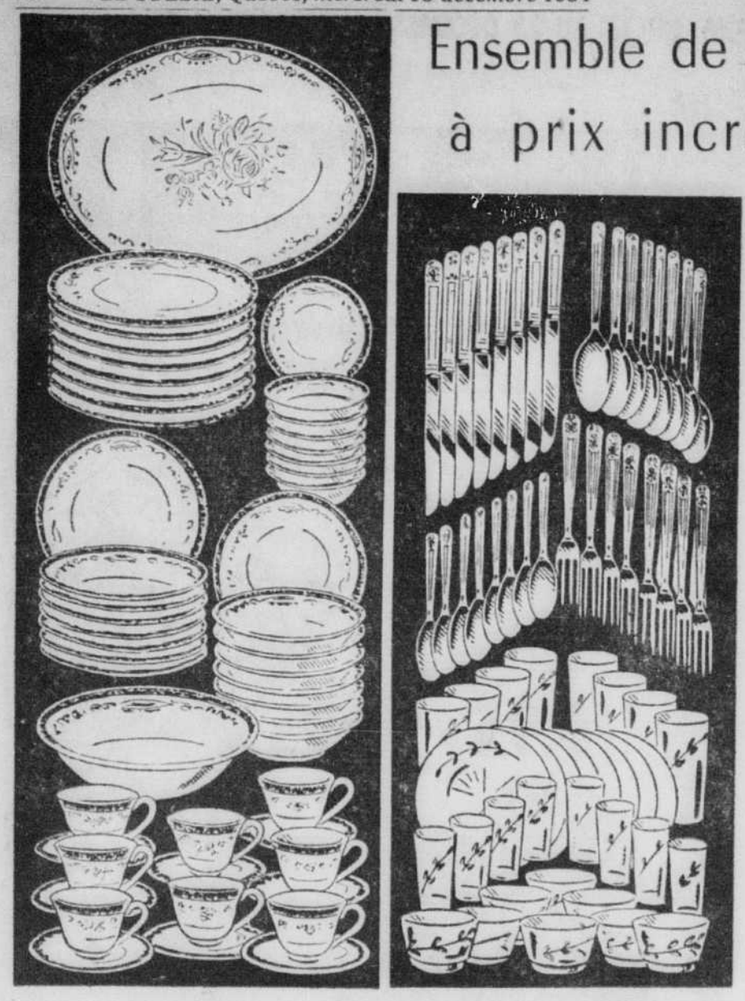
UTILES SACS DE VOYAGE pour les voyages en avion

BONNE FABRICATION EN NYLON EPAIS..... $39.50

AUSSI, EN TOILE DURABLE UNIE ou QUADRILLEE $14.95

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE, 145 EST, ST-JOSEPH, QUÉBEC — TÉL.: 5-4841

Ensemble de 114 pièces, en 3 services, à prix incroyable, pour cadeau!



A—L'offre de la saison pour l'achat des étrennes de la ménagère, est cet ensemble de 3 services dans un: 50 pièces de belle vaisselle anglaise, 32 articles de verrerie, et 32 item de coutellerie, le tout absolument tel qu'illustré, et au prix quasi impossible de : **29.95**

VAISSELLE
- 8 assiettes à dîner
- 8 bols à bouillon
- 8 assiettes pain & beurre
- 8 plats à confitures
- 8 tasses
- 8 soucoupes
- 1 plat à viande
- 1 bol à salade

VERRERIE
- 8 verres à eau
- 8 coupes
- 8 assiettes
- 8 verres à jus

COUTELLERIE
- 8 couteaux de table
- 8 fourchettes
- 8 cuillers à soupe
- 8 cuillers à thé

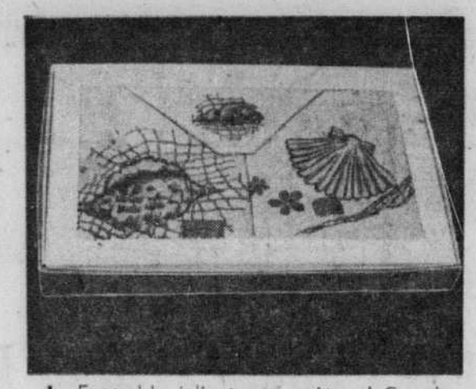
— Sous-sol — Commandez par la poste

Ensembles draps et taies d'oreillers

B—Beau coton de couleurs unies ou avec bordure contrastante. 1 drap de 81" x 100", 2 taies d'oreillers. Choix de rose, vert, bleu, jaune, aqua ou lilas.

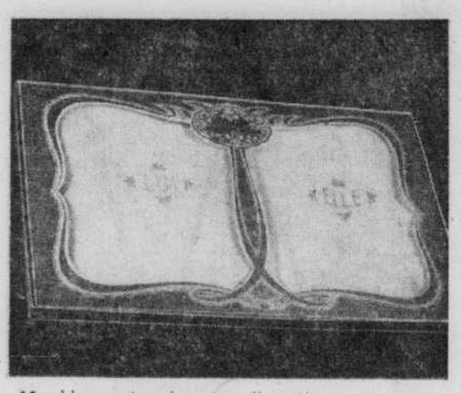
L'ENSEMBLE : 7.50

— 8e étage —



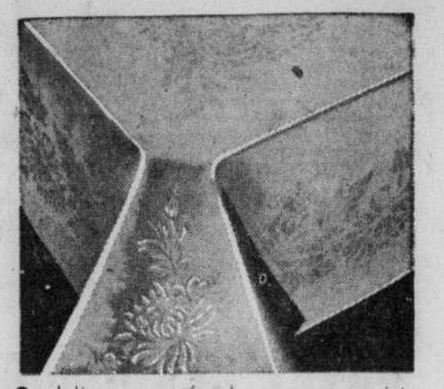
J—Ensemble joli et peu coûteux! Grande serviette de bain, une serviette d'invité et une débarbouillette. Ces trois articles constituent un cadeau pratique! Les trois pièces pour: **1.98**

8e étage — Commandes postales acceptées



K—Une paire de taies d'oreillers en coton blanc d'Irlande, avec riche broderie ajourée blanche, avec inscription LUI et ELLE, bleue ou rose. Bord avec ourlet. Dim. 42" x 36". Présentée dans jolie boîte. **2.98**

8e étage — Commandes postales acceptées



O—Jolies nappes (seules ou avec serviettes) en coton et acétate de couleurs pastelles unies avec dessins damassés. Tons de rose, bleu, blanc, vert, pêche.

50" x 50", 4 serviettes: **2.19**
50" x 66", 6 serviettes: **2.99**
50" x 66", nappe seule: **1.89**
56" x 76", nappe seule: **2.49**



P—Ensembles de draps et taies d'oreillers. Superbe coton blanc avec broderie madère. Dim. 90" x 106" pour le drap; 4 taies d'oreillers. Les 5 pièces:

22.95 et 27.95

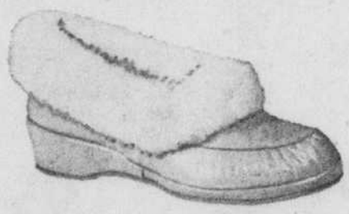
8e étage — Commandes postales acceptées



Pantoufles peu coûteuses, idéales suggestions d'étrennes féminines à notre sous-sol



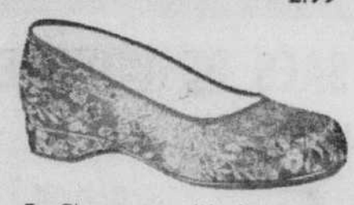
C—Chaudes pantoufles anglaises, en matériel épais, doublé feutre. Semelle mousse très épaisse. Plaid écossais avec ton dominant de bleu. Pointures: 4 à 8 ..... **2.99**



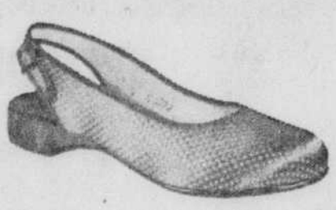
D—Pantoufle de cuir, style mocassin, avec semelle plate-forme. Chaude doublure. Collet de mouton. Choix de rouge ou beige. Pointures: 4 à 9 .... **4.49**



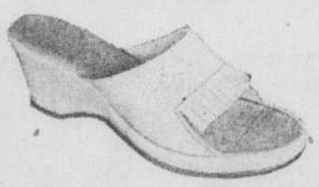
E—Superbe style de pantoufle en satin broché noir ou bleu. Talon plein (wedge). Largeurs: AA à B. Pointures: 4 à 8½. Un cadeau épatant! **3.95**



F—Charmant modèle de pantoufle en satin broché noir ou rouge vin. Pointures: 4 à 8½. Une étrenne vraiment peu coûteuse à ce prix! **2.95**



G—Nouveauté! Pantoufle en satin émaillé de points en fil métallique. Pointures: 4 à 8½. Noir ou rouge, au choix. Style à courroie, illustré **2.95**



H—Une pimpante pantoufle en cuir rouge, beige ou verni (patent). Semelle coussin. Pointures: 4 à 8. Elégante création pour seulement: **3.29**



I—Pantoufle en satin noir, avec empeigne en filet (mesh) garni d'étroites bandes de fil métallique or. Larg. AA à B. Pointures: 4 à 8½ **3.95**

Décorez cartes, cadeaux, emballages avec ces nécessaires Quality Products

T—Paillette métallique, en sacs de couleurs variées, pour rehausser chandelles, arbres de Noël, décorations des fêtes, etc. Chaque paquet : ..... **.15**

U—L'ensemble de 4 paquets de couleurs assorties, plus tube de colle pour application permanente. Economisez .26 sur le tout: **.59**

— Papeterie, rez-de-chaussée —
Commandes postales acceptées



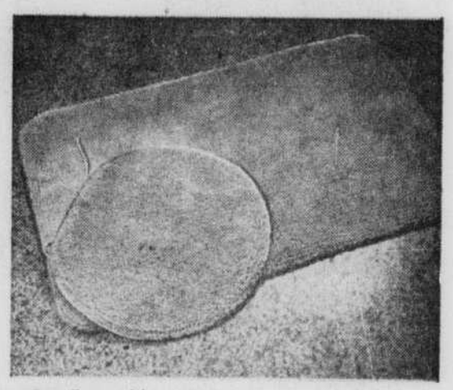
Le SYNDICAT de QUEBEC, Ltée
— Veuillez m'expédier de suite :

Quant.	Style	Gr.	Couleur	Description	Prix

NOM .....
Adresse .....
(PLUS 2% POUR TAXE PROVINCIALE)

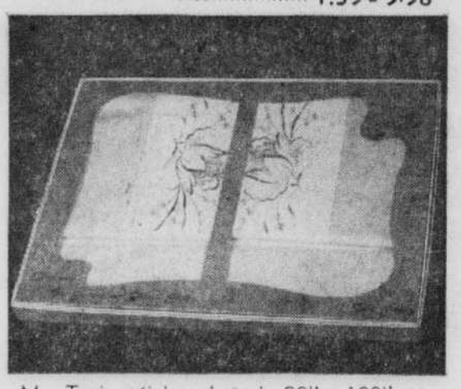


L—Une grande serviette de bain, avec une serviette d'invité et une débarbouillette, le tout dans boîte-fantaisie, constituant cadeau idéal pour la fiancée aux fêtes. Couleurs assorties: rose, flamingo, bleu, vert, lilas, etc. L'ensemble: **3.98**
Autres ensembles ..... **1.39 à 9.98**



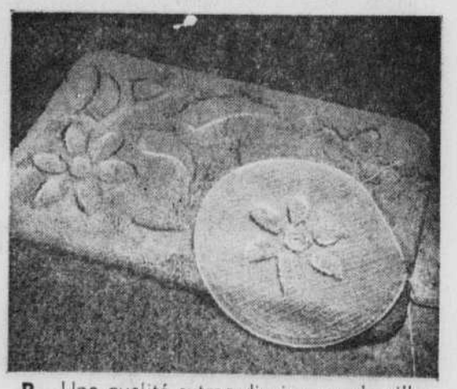
Q—Ensemble original de descente de bain et couvre-siège, en chenille superbe, de couleurs unies: rose, corail, bleu, vert, turquoise, rouge clair, gris, noir et blanc, pêche, etc. Les deux pour : **8.50**

8e étage — Commandes postales acceptées



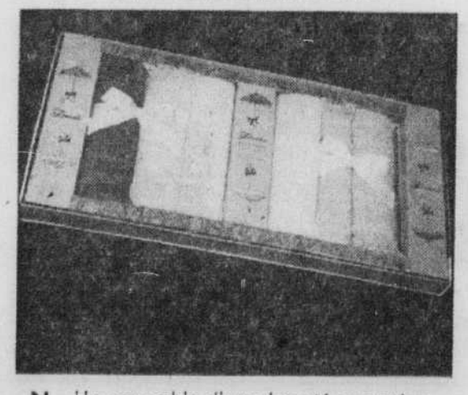
M—Trois articles: drap de 80" x 100", et 2 taies d'oreillers de 42", création "Lady Belle", à broderie multicolore sur fin coton. Drap blanc à large broderie pastelle unie, ourlet à jour. Taies avec broderie. Les trois pour: **4.98**

8e étage — Commandes postales acceptées



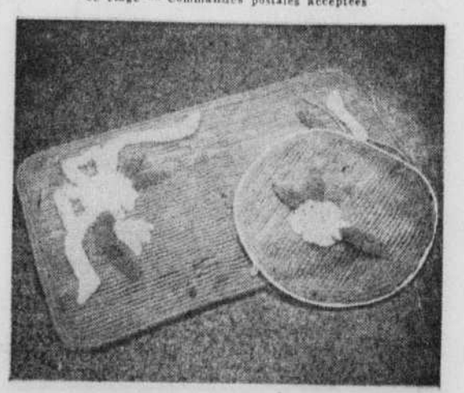
R—Une qualité extraordinaire, en chenille touffue et d'une durée exceptionnelle. Sortie de bain et couvre-siège, en chenille avec motifs soulevés de même teinte. Plusieurs nuances au choix. Une étrenne de choix pour: **13.50**

8e étage — Commandes postales acceptées



N—Un ensemble d'une beauté exceptionnelle! 6 débarbouillettes extra-grandes (14 x 18"), empaquetées dans une attrayante boîte de fantaisie. Grand choix de couleurs. L'ensemble, seulement: **2.98**

8e étage — Commandes postales acceptées



S—Magnifique ensemble de sortie de bain et couvre-siège en chenille épaisse avec fleurs contrastantes, soulevées, ou tout unie. Qualité attrayante.
L'ensemble deux pièces, seulement: **6.50**

8e étage — Commandes postales acceptées

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ **4-3561** **Satisfaction ou remboursement**

POUR UN MEILLEUR FRANÇAIS

Ne pas dire : L'Inde a notifié *le Portugal que...*

Dire : L'Inde a notifié *au* Portugal que...

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

73e ANNEE — No 295 | QUEBEC, MERCREDI 15 DECEMBRE 1954 | ★★ | PAGE DIX-SEPT

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Eusèbe, evêque, martyre. Elle honorera aussi la mémoire de sainte Albina, vierge et martyre.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 7 h. 23; coucher: 3 h. 56. Longueur du jour: 8 h. 33 m.

La marée — Haute marée: 10 h. 18 et 10 h. 32; basse marée: 5 h. 22 et 5 h. 31.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 15. (PC) Prévisions atmosphériques officielles de la Météorologie nationale valables jusqu'à minuit, demain.

Synopsis : une tempête située près de Boston continue de se diriger vers le nord-est. On s'attend que le temps demeurera défavorable jusqu'à ce soir dans la majorité des régions du Québec. Il s'améliorera demain. La température retournera à la normale vers la fin de l'après-midi, demain.

Régions de Montréal, des Cantons de l'est et de Québec : nuageux avec neige ou pluie légère occasionnelle aujourd'hui. Nuageux avec chutes légères de neige intermittentes en soirée et demain. Plus froid demain. Vents du nord de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain à Montréal, Québec et Sherbrooke, 24 et 35.

Sommaire pour demain : chutes légères de neige. Température normale.

Régions de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie, du Lac St-Jean et de la Baie-Comeau : nuageux avec neige aujourd'hui. Nuageux avec chutes légères de neige intermittentes en soirée et demain. Plus froid demain. Vents du nord de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain à Ottawa et Ste-Agathe 24 et 26; La Tuque, Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 20 et 25.

Sommaire pour demain : chutes légères de neige. Température normale.

Bel hommage à M. Joseph Belleau

De nombreuses personnalités religieuses, universitaires et civiles ont assisté, ce matin, à la basilique de Québec, aux imposantes funérailles qui ont été faites à M. Joseph Belleau, professeur à l'université Laval, décédé à l'âge de 70 ans. Les membres du corps professoral de l'université participaient nombreux à cette manifestation d'hommage qui groupait aussi des membres de la magistrature, des professionnels et des hommes d'affaires.

En la cathédrale, la cérémonie religieuse fut imposante. Mgr F.-A. Savard, P.D., doyen de la faculté des Lettres, a fait la levée du corps tandis que Mgr Alphonse-Marie Parent, P.D., V.G., recteur de l'université, a chanté le service assisté de MM. les abbés Honorius Provost et L. Noreau qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire, on voyait Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., vice-recteur de l'université Laval, Mgr J.-A. Gagnon, P.D., procureur du séminaire, Mgr A. Savard, P.D., MM. les abbés Henri Beaulieu et Alexandre Larue.

Au départ de la résidence du Dr Charles Vézina, rue d'Auteuil, un landau de fleurs précédait le corbillard et le deuil était conduit par les beaux-frères du défunt: le Dr Chs Vézina, ex-doyen de la faculté de Médecine de Laval, et l'hon. juge Oscar Boulanger, de la Cour supérieure de la province; ses neveux, MM. Guy, Gabriel et André Belleau, le Dr H. Pichette, le Dr Pierre Jobin, M. O'Neil, Frank O'Neil, Paul et Gilles Boisvert, Guy Langlais.

A la suite des membres de la famille on voyait aussi l'hon. juge J.-

(Suite à la page 33, 5e col.)

L'Agriculture

La lait et la crème en hiver

Le ministère provincial de l'Agriculture attire notre attention sur le fait que notre industrie laitière, a un sérieux problème à résoudre, problème qui intéresse naturellement la classe agricole. C'est celui de la qualité du lait et de la crème produits en hiver.

La forte concurrence que les industriels laitiers se livrent actuellement, ajoutée à la vente des succédanés du beurre, complique davantage l'écoulement des produits laitiers. Ces deux considérations donnent actuellement beaucoup plus d'importance aux responsabilités du cultivateur, étant donné que c'est lui qui fournit les matières premières: le lait et la crème.

Selon M. J.-Louis Bélanger, assistant-inspecteur général des établissements et produits laitiers au Ministère de l'Agriculture de Québec, l'expérience démontre que les producteurs livrent, au cours de l'hiver, aux usines de transformation, plus de mauvais laits et crèmes qu'en été, pour les raisons suivantes:

1.—La présence continuelle des vaches dans un trop grand nombre d'étables malpropres et mal ventilées;

2.—Le refroidissement du lait et de la crème fait moins rapidement après la traite, parce qu'on semble trop se fier à la basse température extérieure;

3.—L'entretien plus négligé des ustensiles de laiterie; la trayeuse et l'écrémeuse en particulier;

4.—Du lait et de la crème partiellement gelés, qui rendent l'échantillonnage et les résultats de l'épreuve au badcock imprécis, cause de troubles de fabrication;

5.—Des livraisons moins fréquentes du lait et de la crème à la fabrique.

L'énumération de ces causes démontre avec évidence qu'on devra redoubler d'ardeur durant la prochaine saison en lavant et stérilisant parfaitement les chaudières, bidons, la trayeuse et le centrifuge; en maintenant propres l'étable et les vaches qui y séjournent, et en refroidissant le lait et la crème à un minimum de 50° F. le plus tôt possible après la traite, contrairement à la pratique courante.

Le bon refroidissement du lait et de la crème sera peut-être encore, durant la prochaine saison, le facteur le plus négligé; c'est cependant le plus susceptible d'en améliorer la qualité, comme en tout autre temps de l'année d'ailleurs.

Une bonne laiterie de ferme est encore le facteur décisif qui assure la production hygiénique et le refroidissement adéquat du lait et de la crème.

Deux industries nouvelles ouvertes bientôt aux Iles-de-la-Madeleine

Le député des Iles-de-la-Madeleine à l'Assemblée législative de Québec, qui revient d'une rapide visite de son comté, a annoncé aujourd'hui que deux industries nouvelles allaient bientôt entrer en production, aux îles, industries qui contribueront à accélérer encore l'essor économique des Madelinots.

Ces industries, qui apporteront du travail à quelques centaines de personnes en plus d'assurer de meilleurs prix aux pêcheurs pour leurs produits, s'élèvent à Cap-aux-Meules, en plein centre de l'archipel. La première est une usine de farine de poisson et la seconde, une usine de congélation de filets de morue.

L'usine de farine de poisson sera logée dans un édifice qui a été construit cet été. L'outillage est également prêt à fonctionner et des essais ont même eu lieu qui ont donné des résultats satisfaisants. La farine de poisson sera faite avec du hareng entier. Cette farine, qui contient beaucoup de protéine, entre dans la composition de ce que l'on appelle communément des "moulées balancées" que l'on sert, selon leur composition, aux vaches, aux poules ou aux porcs.

Actuellement, il se fabrique de la farine de poisson à Terre-Neuve, au Cap-Breton et en Colombie canadienne. En fabriquant leur farine chez eux, les Madelinots pourront disposer de leur poisson de façon plus économique qu'auparavant, alors qu'ils devaient le diriger vers Terre-Neuve, à l'usine de Corner Brook.

Cette usine de farine de poisson emploiera une soixantaine d'hommes. Elle fonctionnera sous le nom de "Canapro Ltd." On y extraira également l'huile de poisson. Cette huile sert dans la fabrication de savons.

L'autre usine, celle de congélation de filets de morue, sera la propriété de la Gordon Pew, Ltd., de Gloucester, Mass., dont le représentant aux îles est M. Fred Barry. Elle

(Suite à la page 33, 4e col.)

Pouvoirs accordés aux PP. du St-Sacrement

Le comité des bills privés a adopté ce midi un projet de loi qui accorde de nouveaux pouvoirs aux Pères du St-Sacrement. Le bill qui porte le numéro 199 incorpore notamment un bureau provincial qui aura juridiction sur toutes les maisons de cet ordre religieux dans la province de Québec. La communauté n'a pas obtenu le droit d'exproprier.

Le bill 201 relatif à la commission scolaire de St-Jean, P.Q. accorde un salaire de $800 aux commissaires d'écoles et $2,000 au président. Ces salaires seront payés à partir du 1er janvier.

Ce que l'hôte canadien de bon goût offre..

Rosé d'Anjou

pétillant

BIRKEDAL-HARTMANN & CIE.

un vin pétillant rosé pour toutes les occasions

L.-PAUL CHARTRAND, OFFICE GENERAL DES GRANDES MARQUES; RUE CRESCENT, MONTREAL

BIENVENUE à TOUS

VENEZ VISITER NOTRE

NOUVELLE SERRE

PLANTES ET FLEURS - CENTRES DE TABLE - COURONNES - - FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS -



J.-A. LANOUETTE

4046 Chemin St-Louis — Tél.: 7-1998

POUR LES FÊTES



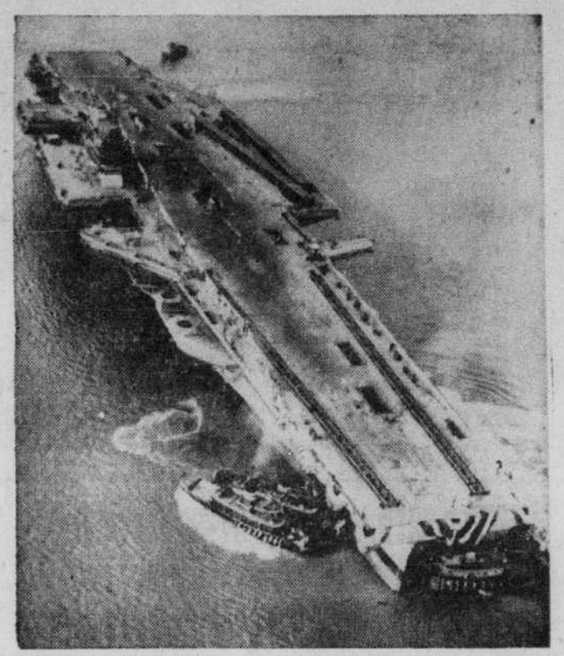
si vous cherchez de la variété, de la qualité et du choix, vous trouverez cela chez BARDOU, Le Magasin d'Alimentation le plus varié à Québec avec service personnel.

Epiceries de choix et d'importations de toutes sortes; fruits et légumes; homards vivants et cuits; poulets, dindes, faisans, pigeonneaux, lapins. Variété de viandes cuites de toutes sortes; jambon braisé, galantine truffée, gelée de poulet, langue veau, pâtés de foie, tourtières, coq au vin; paniers de fruits; pâtisserie française; fromage de Brie et Camenbert, etc.

Commandez de bonne heure pour ne pas être désappointés.

Bardou & Fils Ltée

108 ave CARTIER, 5-8135 — 481½ rue COUILLARD, 2-7094



UN PORTE-AVIONS DE L'AGE ATOMIQUE : Des remorqueurs guident ci-dessus le porte-avions USS "Forrestal" dans la rivière James, vers un nouveau quai non loin de Newport News, Virginie. Le bâtiment de 60,000 tonnes, qui a été construit au coût de $200,000,000, pourra servir de base à des avions mus par l'énergie atomique. Il a été lancé samedi. Quand son aménagement sera terminé complètement, il se lancera en haute mer, c'est-à-dire d'ici un an.

M. Edgar Hébert parle du régime de justice sociale dans le Québec

M. Edgar Hébert, député de Beauharnois, a énuméré aujourd'hui, à la fin du déjeuner du club Renaissance, les différentes lois par lesquelles le gouvernement de l'hon. Maurice Duplessis a mis en oeuvre la justice sociale dans plusieurs domaines. M. Hébert, qui prononçait le dernier discours politique à ce club avant l'ajournement des fêtes de Noël et du Jour de l'An, a été présenté par Me J.-J. Bertrand, député de Mississiquoi, et remercié par le Dr Alphée Poirier, député de Bellechasse. Le déjeuner était présidé par M. Henri Giguère.

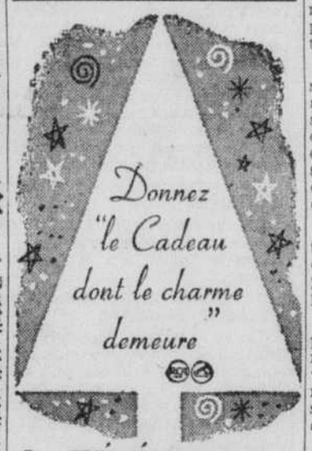
M. Hébert a déclaré que la question de la justice sociale est devenue un cheval de bataille. Il s'agit de déterminer qui a véritablement établi la justice sociale dans la province de Québec. Le député de Beauharnois a déclaré que depuis 1944 la province connait une ère de prospérité sans précédant et que le gouvernement Duplessis a donné la justice sociale 1o—aux malades; 2o—aux enfants qui sont aux écoles; 3o—aux cultivateurs; 4o—aux ouvriers; 5o—aux municipalités.

Pour les malades la justice sociale a pris une forme distributive, le gouvernement établissant partout, dans des centres, des hôpitaux, des unités sanitaires, des sanatoria. Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement a établi une justice sociale en fonction de cette éducation des enfants, et il a aidé les parents à supporter le fardeau en payant les dettes scolaires et en bâtissant 2,000 écoles nouvelles.

Pour les cultivateurs la justice sociale a pris la forme du crédit agricole qui a donné la propriété du sol aux agriculteurs. Les ouvriers ont bénéficié de la politique sociale du gouvernement en obtenant des salaires raisonnables, en profitant des centres de réhabilitation en cas d'accidents, etc.

Les municipalités ont obtenu justice socialement par l'amélioration de la loi de l'Assistance publique, par l'aide du gouvernement dans la protection contre le feu, etc.

M. Hébert a consacré la dernière partie de son discours au comté qu'il représente à l'Assemblée Législative et il a fait l'éloge de l'hon. Maurice Duplessis qui consacre toutes ses énergies et ses talents au bien commun de la province de Québec.



La TÉLÉVISION à IMAGE PROFONDE

RCA VICTOR

WILLIS & CO. LIMITED

E.-H. DROLET, gérant

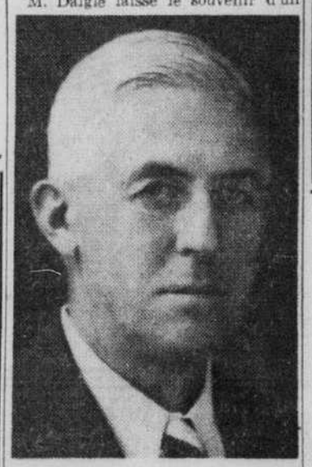
Tél.: 4-3573

67 rue ST-JEAN, Québec, Qué.

Mort de monsieur Jos.-Eugène Daigle

M. Joseph-Eugène Daigle est décédé à Charlesbourg, hier, à l'âge de 70 ans, après une longue maladie. Il était l'époux de feu Honorine Laverdière.

M. Daigle laisse le souvenir d'un



homme d'une grande énergie qui ne s'est jamais démentie. Ancien maire de Charlesbourg-Est, il n'avait que des amis.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses fils, Charles-Eugène, Omer, Georges, Léopold et Jules ; ses filles, Marie-Louise, Mme Maurice Morin (Marguerite), Mme Armand Béland (Georgette), Jeanne d'Arc, Germaine, Mme Joseph Houde (Marie-Blanche), Rollande et Aline ; ses gendres, MM. Maurice Morin, Armand Béland et Joseph Houde ; sa belle-fille, Mme Omer Daigle ; son frère, M. F.-Xavier Daigle ; ses beaux-frères, MM. Eugène Laverdière et Solyme Laverdière ; ses belles-soeurs, Mme F.-Xavier Daigle, Mme Eugène Laverdière et Mlle Emma Laverdière ; ses petits-enfants, Eugène, Jean-Marie, Robert, Diane, Daniel, Francine et Lise Daigle, Jean-Paul, Jacques et Rollande Morin, André, Monique, Thérèse et Benoit Béland, Marcel et Yvon Houde.

Les funérailles auront lieu samedi, à l'église de Charlesbourg. La dépouille mortelle est exposée à 255, Boul. St-Charles-Barromée. Les funérailles auront lieu samedi, à l'église de Charlesbourg. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert, de Beauport.

Un suspect se livre à la justice

Montréal, 15 (PC) Un chauffeur de 40 ans, recherché comme suspect de l'accident qui causa la mort de Mlle Dolorès Provencher, à Rosemont, jeudi dernier, s'est rendu à la police, hier soir. Le corps de Mlle Provencher fut trouvé dans un fossé, près de chez elle, ayant été apparemment heurté par une auto.

Reprise du procès du vieux Dominici

Paris, 15 (Reuters) Le ministère français de la justice a ordonné hier la tenue d'une nouvelle enquête en marge du triple meurtre de la famille anglaise de Sir Jack Drummond, à la suite de "certaines révélations sensationnelles".

Un vieux paysan des Alpes françaises, Gaston Dominici, a été condamné à mort, le mois dernier, par le tribunal de Digne, en marge de ce triple meurtre.

Le ministre de la justice, M. Guérin de Beaumont, a révélé que la reprise du procès a été ordonnée à la suite de l'interrogation du condamné dans la prison de Marseille où il attend son exécution dont la date n'a pas été fixée.

Les révélations faites par Dominici compromettent son fils Gustave et des voisins de leur ferme à Lurs.

Gustave et son frère Clovis avaient dénoncé leur père, il y a un an, et ils s'étaient chamaillés en cour lors de son procès.

On croit que la nouvelle enquête décrétée par le ministère de la justice sera confiée à une nouvelle équipe de détectives.

Un octogénaire meurt au volant de son automobile

M. David Dionne, âgé de 80 ans, domicilié à Petite-Rivière, a été trouvé mort au volant de son automobile qui venait de faire une embardée dans un fossé à une faible distance de la demeure de M. Dionne, ce matin, vers 7 heures 30. M. Dionne allait reprendre son travail aux ateliers Adélard Laberge Ltée, 256, boulevard des Capucins, Québec, lorsqu'il s'affaissa à la conduite de son auto qui s'arrêta dans un fossé.

Les restes mortels du défunt ont été transportés à la morgue Sylvio Marceau où le Dr J.-E. Raymond, coroner du district, fera l'enquête d'usage aujourd'hui.

Les agents de la route ont été appelés sur les lieux par des automobilistes qui avaient trouvé M. Dionne sans vie. Un prêtre et un médecin furent aussi mandés.

NOËL

CINÉ-CAMÉRAS ET CAMÉRAS

PROJECTEURS

VUES ANIMÉES VUES FIXES

JUMELLES ET LONGUES-VUES

PHOTO

APPAREILS ET ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES

Au Royaume de la CAMERA INC.

3 RUE ST-JEAN, Québec

Sainte-Foy n'est pas responsable de l'explosion, dit M. E. Boiteau

M. le notaire Emile Boiteau, maire de Ste-Foy, a déclaré, ce midi, qu'au cours d'un caucus tenu entre les autorités, les procureurs et les assureurs de la ville de Ste-Foy, "il a été positivement établi que la municipalité de Ste-Foy n'avait aucune responsabilité dans les dégâts qu'ont subis des propriétés par suite de l'explosion de 150 livres de dynamite, mercredi dernier".

Le maire Emile Boiteau a ajouté que même si la ville de Ste-Foy avait été responsable de quelques dommages, elle aurait été entièrement couverte par les assurances de protection qu'elle possède.

M. Boiteau a précisé ce matin que les propriétaires des maisons endommagées par l'explosion de dynamite sont à négocier directement avec les compagnies d'assurances. Ces dernières verraient ensuite à reclamer, s'il y a lieu, de la Cie de Construction des Boulevards du Québec, Ltée, qui exécutait des travaux à Ste-Foy et était la propriétaire de la dynamite entreposée. Le maire Boiteau ne connait pas encore le montant des dommages encourus qui se chiffreraient à plus de $100,000. Il ne connait pas encore le nombre des réclamations.

D'autre part, l'inspecteur R. Allard, de la Gendarmerie royale du Canada, a déclaré, ce midi, que les enquêteurs venus spécialement d'Ottawa, ont terminé leur travail et qu'ils feront rapport aux autorités.

Blessés dans des accidents

Trois accidents, dans lesquels deux adolescents et une fillette ont été blessés, ont été signalés à la police, hier. Les blessés sont Rosaire Demers, 15 ans, de Charny ; Lynda Summerville, 5 ans, dont les parents demeurent au 1678, chemin St-Louis, et Michel Thibault, 16 ans, du 138, avenue Ruel, Villeneuve.

La jeune Lynda Summerville a été heurtée par l'automobile de M. Jacques Lavigueur, de Sillery, hier après-midi, vers 1 heure 30, à l'angle du chemin St-Louis et de l'avenue des Pins. La fillette est sous les soins du Dr E. Verge.

L'automobile conduite par M. Lucien Dufour, de Baie St-Paul, a renversé et blessé le jeune Michel Thibault, hier matin, vers 10 heures, boulevard Ste-Anne. Le garçon a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Le jeune Rosaire Demers, 15 ans, de Charny, a été blessé à un genou, hier soir, à l'angle de la côte d'Abraham et de la côte Ste-Geneviève quand il fut heurté par l'auto de M. Roland Morency, de Limoilou.

La Commission des écoles de Québec présente un bill

La Commission des écoles catholiques romaines de la cité de Québec présente un bill au cours de la présente session provinciale. Le projet de loi, portant le numéro 158, a été distribué ce matin et il comporte deux classes, la première autorisant la Commission à emprunter une somme de $2,000,000 pour l'acquisition de terrains et la construction et l'ameublement d'écoles et résidences à St-Coeur de Marie, Notre-Dame du Chemin, St-Joseph, etc. A même ce montant la commission construira un high school dans la paroisse St-Patrice.

L'article 2 du projet de loi fixe la rétribution mensuelle qui ne doit pas exceder:

a) cinquante cents par mois pour les élèves du cours élementaire (1ière à la 7ième années inclusivement);

b) un dollar par mois pour les élèves du cours complémentaire (8ième année et 9ième année);

c) cinq dollars par mois pour les élèves du cours supérieur (10ième à la 12ième années inclusivement);

d) cinq dollars par mois pour les élèves des cours secondaire et autres.

AVOCAT

Maurice Kieffer

Edifice Chien d'Or, 10 rue du Fort

Québec — Téléphone : 3-9619

Pharmacie G. Vézina

LA PHARMACIE DE L'OUVRIER ENR.

651 ST-VALLIER-OUEST — Coin Montmagny

4-5268 TELEPHONE 4-5268

GRAND SPÉCIAL

dans

RASOIRS ÉLECTRIQUES

les 15 - 16 - 17 et 18 déc.

SUNBEAM Rég. $29.95 pour $26.00

PHILIPS Rég. $29.95 pour $25.00

RONSON Rég. $28.50 pour $25.00

REMINGTON Rég. $31.95 pour $29.00

LIVRAISON GRATUITE DANS TOUTE LA VILLE — COMPRIS : QUEBEC-OUEST, STE-MONIQUE LES SAULES, SILLERY.

JOYEUX NOEL A TOUS NOS CLIENTS

GRAND SPECIAL

des fêtes...



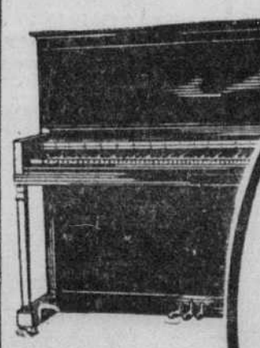
6 *leçons pour...*

9.50

Jusqu'à Noël seulement

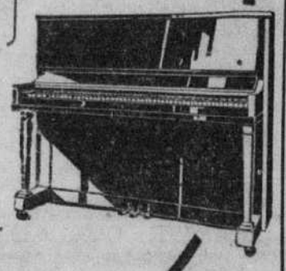
STUDIO ARTHUR MURRAY

136 rue St-Jean — Tél.: 2-2353, 3-3014



Pianos Usagés

REMIS A NEUF



Prix à compter de:

$295.

BANC-CABINET COMPRIS

TRANSPORT PAYE

Des pianos parfaitement reconditionnés pour assurer des années d'excellents services. Grand choix de modèles et de marques.

GARANTIE D'UN AN

LE PLAN BUDGETAIRE "WILLIS" est toujours à votre disposition

15% COMPTANT

et jusqu'à 18 mois pour en payer le solde.

WILLIS & CO. LIMITED

E.-H. DROLET, gérant

67, rue St-Jean. Tél.: 4-3573, Québec.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Portes ouvertes à 12.15 hrs. Représentation continue de 12.30 à 11.00 hrs. The Egyptian" (140 min.) : à 12.30, 3.15, 5.55, 8.40 hrs. Dernier spectacle complet à 8.15 hrs.

CAMBRAI :— Viva Villa : 2.05, 5.40, 9.15 hrs. Les Anges Marqués: 3.35, 7.30 hrs. Continuel de 2 à 11 hrs.

CINEMA DE PARIS :— Actualités : 12.30, 3.35, 8.05 hrs. La danseuse : 12.40, 3.47, 6.34, 9.40 hrs. Rire de Paris : 2.03, 5.10, 8.15 hrs.

CARTIER : — Golden Mask : 1.00, 4.30, 8.00 hrs. Act of Love : 2.25, 5.55, 9.30 hrs. Nouvelles : 4.15, 7.45 hrs. Fin : 11.15 hrs. Dernière représentation complète à 7.45 hrs.

CLASSIC : — Cette Sacrée Famille : 1.00, 4.25, 7.35 hrs. La Reine Africaine : 2.40, 6.00, 9.30 hrs. Fin : 11.20 hrs.

EMPIRE : — Bowery to Bagdad : 1.00, 3.35, 6.00, 8.40 hrs. Riot in Cell Block 11 : 2.00, 4.40, 7.05, 9.40 hrs. Nouvelles : 3.20, 8.25 hrs. Continuel de 1.00 à 11.10 hrs.

IMPERIAL : — Représentation continuelle. Le Cavalier Fantôme : 1.00, 4.27, 7.34 hrs. L'Héritière : 2.29, 5.56, 9.23 hrs. Sujets : 4.21, 7.48 hrs.

LAIRET : — Nouvelles : 1.15, 4.32, 7.49 hrs. Meurtre au Music Hall : 1.35, 4.52, 8.09 hrs. La Reine Christine : 3.00, 6.26, 9.43 hrs. Fin : 11.07 hrs.

LAURIER : — Tarzan et la Belle Esclave: 1.00, 4.05, 6.50, 9.55 hrs. Nouvelles : 2.15, 8.05 hrs. Mélodie du Sud : 2.35, 5.20, 8.25 hrs. Fin : 11.10 hrs.

PIGALLE : — Le Grand Rendez-vous : 12.00, 3.25, 6.30, 9.55 hrs. La Symphonie Inachevée : 1.40, 5.05, 8.30 hrs. Actualités françaises : 3.15, 8.20 hrs. Fin : 11.35 hrs.

PRINCESSE : — Appointment in Honduras : 1.00, 5.23, 9.46 hrs. Spaceways : 2.36, 6.59 hrs. Sujets : 3.52, 8.15 hrs. Playgirl : 3.58, 8.21 hrs.

RIALTO : — Les deux aventuriers : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Nouvelles : 2.15, 7.35 hrs. Corrida de la peur : 2.30, 5.40, 9.15 hrs. Fin : 11.10 hrs.

VICTORIA : — Anna et le roi de Siam : 1.20, 5.15, 9.05 hrs. Les Hommes-Grenouilles : 3.35, 7.30 hrs. Continuel de 1.20 à 11.10 hrs.

SILLERY :— Forbidden : 6.25, 9.55 hrs. Sudden Fear : 8.05 hrs. Fin : 11.20 hrs.

BIENVILLE : — Les Anges de La Rue : 6.30, 9.40 hrs. Nouvelles : 8.05 hrs. Amour Défendu: 8.25 hrs.

CANADA : — La Rivière du Massacre : 6.45, 9.55 hrs. Elephant Walk : 8.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Le Chemin de la Drogue : 6.15, 9.30 hrs. Nouvelles : 7.50 hrs. Faites vos jeux : 8.00 hrs.

BIENVILLE AUJ. à Vendredi

2 films Mexicains

Un drame violent dans les bas-fonds de Mexico.

Sofia Alvarez — David Silva
Carlos Lopez Moctezuma

"LES ANGES de la RUE"

Aussi: La belle et séduisante

MARIA FELIX
"AMOUR DEFENDU"

Au Laurier
Jusqu'à vendredi soir



Tarzan (Lex Barker) et sa compagne dans "Tarzan et la Belle Esclave", à l'affiche jusqu'à vendredi soir avec un magnifique musical de Walt Disney "Mélodie du Sud", en Technicolor.

CINEMA DE PARIS — A L'AFFICHE

La vie d'une vedette de music hall!

CATHERINE ERARD
avec
PIERRE LOUIS
JEAN SCHOMBURG
PIERRE LABOUREY
RAYMOND BUSSIERES

La danseuse

programme double avec

André CLAVEAU
Rires de Paris
avec Lysiane REY

Jusqu'à Jeudi

KIRK DOUGLAS
IN
Act of Love
Released thru United Artists

Aussi Van Heflin dans "THE GOLDEN MASK" en Technicolor

CARTIER

Dernier spectacle à 7 h. 45 p.m.

GARDE A L'AFFICHE JUSQU'A VENDREDI SOIR

Représentation continue de 12h.30 à 11h.; Portes ouvertes à 12h.15; "The Egyptian" à : 12h.30, 3h.15, 5h.55, 8h.40

A CELEBRATED BEST-SELLER COMES TO LIFE

THE EGYPTIAN

Jean SIMMONS
Victor MATURE
Gene TIERNEY
Michael WILDING
Bella DARVI
Peter USTINOV
Edmund PURDOM

CinemaScope
In The Wonder Of 4-Track, High-Fidelity Directional STEREOPHONIC SOUND

PRICES FOR THIS ENGAGEMENT ONLY

CAPITOL

Mat. .65c; Soirs: .85; Ecoliers 16-17 ans: Mat. .40c; Soirs: balcon : .45c

Ronalds Brothers en 2e semaine au "Tabarin"



LES RONALDS BROTHERS, ces gais lurons, chanteurs et comédiens, et musiciens consommés, qui ont fait salle comble la semaine dernière, nous reviennent en deuxième semaine au Tabarin, avec PAULINE ROEE une virtuose de la claquette et LYNE FRANCE une chanteuse et diseuse de talent qui émouvra son auditoire avec ses chansons populaires. Faisons nos réservations de bonne heure, afin de n'être pas désappointés : (4-6200)

"Le Foyer de la Version Française!"

Rialto — Jusqu'à JEUDI SOIR

'CORRIDA DE LA PEUR'
(THE BRAVES BULLS)
with MEL FERRER and MIROSLAVA

Aussi Douglas FAIRBANKS Jr. dans "LES DEUX AVENTURIERS"
(When a Thief Meets a Thief)

AIR CLIMATISÉ
Lairet
JUSQU'A VENDREDI SOIR

★ Greta GARBO
dans
"LA REINE CHRISTINE"
("Queen Christina")
John GILBERT — Lewis STONE

Autre film !

"MEURTRE AU MUSIC HALL"
("Murder in the Music Hall")
Vera RALSTON — Bill MARSHALL

SALLE CLIMATISÉE
PIGALLE
A L'AFFICHE

Ne JAMAIS reculer devant le devoir!

VERA NORMAN
FRANÇOIS PATRICE
dans
LE GRAND RENDEZ-VOUS

EN PROGRAMME

LA SYMPHONIE INACHEVEE
avec MARTHA ROBERT

EMPIRE — JUSQU'A JEUDI

Walter Wanger's RAW-TRUTH EXPOSE of the PRISON RIOTS!

RIOT IN CELLBLOCK 11

FILMED ON THE SPOT BEHIND PRISON WALLS!

aussi : Leo Gorcey, Huntz Hall et les Bowery Boys dans
"BOWERY TO BAGDAD"

Jusqu'à Jeudi — SILLERY

FORBIDDEN
TONY CURTIS
JOANNE DRU

SUDDEN FEAR
JOAN CRAWFORD
JACK PALANCE
SERVICE "DUCHESS"

Jusqu'à Jeudi — VICTORIA

Irène Dunn, Linda Darnell
Rex Harrison
"ANNA ET LE ROI DE SIAM"

Richard Widmark
Dana ANDREWS
"LES HOMMES GRENOUILLES"
sur l'Ecran Géant

Jusqu'à Jeudi — CLASSIC

Humphrey BOGART
Katharine HEPBURN
"LA REINE AFRICAINE"
Technicolor

Cary GRANT,
Betsy DRAKE
"CETTE SACRE FAMILLE"
(Service CAPRICE)

Jusqu'à Jeudi — CAMBRAI

WALLACE BEERY
"VIVA VILLA"

Montgomery CLIFT
Aline MacMAHON
"LES ANGES MARQUEEES"
avec Wendell COREY

IMPERIAL
SUR ECRAN GEANT

Un puissant drame d'amour ! Que sera sa vie, par suite du refus de son père, à épouser l'élu de son coeur ?

"L'HERITIERE"
avec
OLIVIA DE HAVILLAND
et MONTGOMERY CLIFT

Film d'action :

"LE CAVALIER FANTOME"
("Brimstone")
avec
ROD CAMERON et ADRIAN BOOTH

PRINCESSE
SUR ECRAN GEANT

EN COULEURS : Ils étaient à la merci de la jungle . . . et de l'un et de l'autre dépouillés de tout ce qui en faisait des civilisés ! . . . .

"APPOINTMENT IN HONDURAS"
avec GLEEN FORD, ANN SHERIDAN, ZACHARY SCOTT

Une fatale histoire d'amour . . .
''PLAYGIRL''
avec SHELLY WINTERS et BARRY SULLIVAN

''SPACEWAYS''
HOWARD DUFF et EVA BARTOK

LAURIER
AUJ. A VENDREDI
2 versions françaises

Tarzan venge les fiancées-esclaves volées de la jungle !

Lex Barker, Vanessa Brown, Robert Alda
"TARZAN ET LA BELLE ESCLAVE"
(Tarzan and the Slave Girl)

Aussi :
Magnifique musical de Walt Disney EN TECHNICOLOR
"MELODIE DU SUD"
(Song of the South)

Aux Dames — Verrerie "CARNATION"



Fred Waring, populaire chef d'orchestre et professeur américain, a épousé récemment, au cours d'une cérémonie privée, à Indianapolis, une pianiste de sa troupe, Virginia Morley. On le voit ici s'apprêtant à signer le registre civil.

L'opinion de Maria Cesares

J'ai débuté à 10 ans, au lycée, en Espagne, en jouant le personnage d'une vieille fée, genre sorcière, dans une pièce de Bonavente. Mes vrais débuts se situent en novembre 1942, au théâtre des Mathurins, dans "Deirdre des douleurs". Au cinéma, dans "Les Enfants du Paradis".

Le comédien Alcover, qui était Espagnol, et sa femme, Colona Romano, qui était actrice à la Comédie-Française, m'ayant fait réciter des poèmes, me conseillèrent de faire le Conservatoire. A ce moment-là, je ne pensais pas au théâtre. Ils m'ont donc mise sur la voie. Par la suite, je dois mes débuts sur une scène à Marcel Herrand et Jean Marchant, directeurs du théâtre des Mathurins, qui vinrent me chercher au Conservatoire.

Ma mère m'a beaucoup encouragée; mon père était indifférent. Mon plus grand obstacle fut de débuter sans savoir le français. Venant d'Espagne, j'ai dû, tout à la fois, travailler pour apprendre la langue, pour passer mon bachot et pour le Conservatoire. Ensuite, les choses sont allées si vite que je n'ai pas eu le temps de voir les obstacles. J'avais des oeillères, à cause du travail...

Certains de mes défauts m'ont-ils été utiles ? Oui, au début, j'ai eu la voix cassée. Il m'en est resté une voix grave un peu particulière, un certain chant dans la voix. Par ailleurs, j'ai une certaine fébrilité, dont je n'arrive pas à me défaire complètement et qui semble plaire au public. Ma franchise, ma sauvagerie m'ont-elles desservie ? Je ne le pense pas. Je ne crois pas que les qualités puissent desservir.

Quant au secret de ma réussite, c'est aux autres qu'il faut le demander. Mais sans doute ma grande exigence envers moi-même, ma ténacité et surtout ma puissance dans le travail — je crois que je tuerais tout le monde au travail — y sont pour quelque chose.

Quels conseils donner ? Pour le cinéma, faire d'abord du théâtre. Pour le théâtre, avoir le goût de la qualité, des beaux textes, de la culture, de tous les arts plastiques; beaucoup de sérieux dans le travail, dans les détails, arriver à l'heure. Enfin et surtout, une grande exigence envers soi-même .

Connaissez-vous Marie-France ?

On pourrait croire que son nom, à la fois original et gracieux, est un pseudonyme qu'elle s'est choisi comme "nom de théâtre".

Mais pas du tout, Marie-France Planèze est la fille de Me Planèze, notaire à Toulouse.

C'est assez dire que, à ses débuts, sa famille ne vit pas d'un très bon oeil la vocation theatrale qui s'affirmait chez leur fille.

Car Marie-France Planèze, dont le jeu nuancé et le visage émouvant ont été unanimement appréciés dans le film "Horizons sans fin", débuta tout d'abord au théâtre.

Dans son clair appartement du quartier des Ternes, dont les murs gris-bleu très pâle font ressortir son teint délicat de vraie blonde, la gracieuse artiste me parle à la fois de ses débuts et de ses projets d'avenir.

Après avoir suivi les cours du Conservatoire dans la classe d'André Brunot, elle créa en 1945, au théâtre Saint-Georges, la pièce "A l'approche du soir du monde", qui reçut le premier prix au concours des jeunes auteurs.

Sept ans de théâtre suivirent, au cours desquels elle joua notamment dans "Chiche", de Paul Achard, dans la reprise de "Trois et Une" et, enfin, dans "Une nuit chez vous, madame", au Palais-Royal.

Maintenant qu'elle a pris le départ au cinéma d'une manière aussi brillante, elle espère bien continuer, tout en revenant de temps à autre au théâtre, son premier amour.

Ele a plusieurs projets de films, dont l'un en Italie.

Elle occupe son clair appartement depuis deux ans et cela grâce à Huguette Duflos, qui le lui avait indiqué.

— Huguette Duflos habite l'étage au-dessous, me dit-elle.

Sur sa cheminée, j'aperçois d'ailleurs un portrait de la grande comédienne, avec une affectueuse dédicace, et une photo d'André Brunot, son "grand patron" et ami, qui lui prédit le "brillant avenir qu'elle mérite".

Qu'elle mérite doublement, non seulement en raison de son talent, mais aussi parce qu'elle fait partie de cette catégorie — très rare — de comédienne sensibles, réservées, discrètes . . .

Car elle a horreur des "coups de tam-tam publicitaires". Elle aime vivre très simplement, entourée de quelques amis très sûrs — dont Huguette Duflos — et consacre ses loisirs en correspondant avec "les êtres qu'elle aime le plus au monde", c'est-à-dire avec sa mère, sa soeur et sa petite nièce, qui habitent Toulouse.

BAIE COMEAU

Journées Mariales

Ces jours derniers débutaient dans la paroisse des Quarante-Heures Mariales comme cérémonies de fin d'Année Mariale. Ces Quarante-Heures consistaient en la récitation du Rosaire sans interruption à la Cathédrale. De plus, chaque soir, une Heure Mariale prêchée par le Rév. Père Paul Benoit, c.s.c.

L'assistance nombreuse à tous les exercices, malgré la température inclémente, témoigne de l'attachement de Baie-Comeau envers la Sainte Vierge.

En l'Immaculée Conception, Son Exc. Mgr N.-A. Labrie célébrait une grand-messe pontificale pour clôturer l'Année Mariale et prononçait le sermon. Mgr Labrie rappela brièvement ce qui a été accompli dans le diocèse durant l'Année Mariale.

Le soir, la cérémonie des Vêpres était remplacée par une réception des Enfants de Marie à laquelle assistait Son Excellence, qui terminait la cérémonie par la Bénédiction du Saint-Sacrement. Le chant était exécuté par le Choeur des hommes et des garçons du College St-Viateur sous la direction du Rév. Père Lucien Bellemare, c.s.v.

Maria Riquelme et Vera Norman parlent de Mariano

J'ai tournée "Violettes Impériales" avec Luis Mariano. Un jour, entre deux plans, avec quelques techniciens et Luis, nous allâmes prendre un verre, tandis que le réalisateur préparait la scène suivante (il faisait très chaud au temps de "Violettes Impériales"). Nous étions installés à une terrasse, où nous devisions amicalement. Puis, au tour de Luis d'aller devant la caméra, pour un gros plan. Je restai seule, assise, heureuse de ne rien faire, sans penser à rien... Bientôt, j'eus la sensation d'être épiée : à travers les feuillages des petits arbres bordant la terrasse, j'aperçus quelques jeunes filles qui m'observaient. Elles s'enhardirent, vinrent s'installer à une table voisine. Elles me regardaient à la dérobée, avec une hostilité non dissimulée. Elles furent bientôt une dizaine autour de moi, et cela devenait très gênant d'être ainsi au milieu d'un cercle peu amène. Enfin, après avoir parlé à voix basse avec ses voisines, une des jeunes filles s'avança vers moi et me demanda :

— Alors, quand l'épousez-vous ?

Bien entendu, cette question me plongea dans l'étonnement.

— Mais qui donc ? répondis-je.

— Luis, bien sûr. Ne faites pas l'innocente ! Nous savons que vous allez vous marier.

J'eus toutes les peines du monde à leur faire entendre que tout cela était faux et que je n'étais pas liée à Luis Mariano par des fiançailles secrètes. Lorsqu'elles surent que c'était seulement une farce montée par un électricien, elles furent visiblement soulagées . . . Quant à moi, si je n'avais pas pu prouver ma bonne foi, je crois bien qu'elles auraient fini par m'arracher les yeux !

Si Luis Mariano possédait la fortune d'un maharadjah, dit Vera Norman, il collectionnerait les automobiles. Il les aime à la folie. Il prétend que ce ne sont pas des choses inertes, mais des amies.

Aussi, n'apprécie-t-il guère qu'on écaille leur vernis. Jolies cyclistes ferventes de Marinano, ne vous avisez jamais d'égratigner la peinture d'une de ses voitures en la frôlant de trop près. Vous le verriez alors quitter sa bonne humeur et se mettre en colère. Pour lui, c'est une blessure plus cruelle que si elle l'atteignait personnellement.

Il se conduit avec vaillance devant l'enthousiasme de ses admiratrices. Je l'ai vu garder son sourire tandis que ses boutons volaient, que ses poches se décousaient, que les stylos crachaient l'encre sur ses mains. Par contre, il ne peut pas supporter que l'on s'en prenne à sa voiture... Dès qu'il a pu enfin gagner la portière, mieux vaut le laisser et ne pas grimper sur les ailes. Mieux vaut s'éloigner. Il a peur qu'un stylo ne s'abandonne sur les coussins, qu'une bague ne raye la carrosserie, qu'un pied ne torde les pare-chocs.

Alors, ferventes marianistes, ne lui causez pas de soucis supplémentaires ! Au vingtième siècle, il est normal qu'un homme soit aussi amoureux de sa voiture. Dès qu'il ouvre sa portière, reculez-vous d'un pas. Vous le verrez vous remercier d'un magnifique sourire . . .



"Cette nouvelle automobile a-t-elle des pare-chocs automatiques ?"

Oh! quel plaisir que de regarder...



TÉLÉVISION à IMAGE PROFONDE

SOUTHBRIDGE de 21"
RCA VICTOR
En noyer
$389.95
Un peu plus cher en acajou ou chêne cérusé.

RCA VICTOR

- Faites que ce Noël soit le plus beau avec la meilleure image jamais vue — "L'Image Profonde" RCA Victor.
- Le Southbridge vous apporte des images de 21", claires et stables, riches en noirs distincts, en blancs étincelants, une gradation supérieure des tons — sans reflets!
- Pour un divertissement plein de gaieté . . . pour les années à venir, procurez-vous le Southbridge . . . un cabinet console aux lignes splendides avec fini acajou ou chêne cérusé.
- C'est un plaisir à regarder . . . un plaisir à posséder . . . venez nous voir maintenant!

Donnez le cadeau dont le charme demeure!

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

Ouvert jusqu'à 9h. 30 le vendredi soir

Voyez-les au Centre des Appareils Electriques à Québec.

CONTRAT DE SERVICE D'USINE RCA VICTOR

VOTRE GARANTIE DE SATISFACTION A L'ANNEE

Le contrat de service d'usine RCA Victor, disponible dans la plupart des régions, couvre l'installation et l'entretien de votre téléviseur à coût modique par les techniciens formés à l'usine RCA Victor. Il est exclusif aux possesseurs d'appareils RCA Victor.

TURCOTTE & LETOURNEAU INC.

270, RUE DU ROI (Place Jacques-Cartier) Tél.: 2-5647

Venez rire Chez Gérard avec les as de la comédie



Le plus enlevant spectacle de music-hall à passer, Chez Gérard, avec Olivier Guimond et sa troupe: Mae Séguin, Joan Sherwood, Luis Bertrand, Georges Leduc et Roland Ronaldo. Vous rirez à vous en tordre les côtes. Pour rés.: 4-0549.

MARISE DUCLAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*



LES JUMELLES CLAREAU — *par Dick Brooks*



Au comité des bills publics

"Multiplier les pouvoirs d'emprunt, c'est le meilleur moyen d'empêcher les coopératives de survivre", a déclaré hier M. Maurice Duplessis, au moment où il présidait le comité des bills publics, au Parlement.

Le premier ministre a fait cette affirmation en marge de l'étude de la loi concernant la société coopérative agricole du canton de Granby. Celle-ci réclamait un pouvoir d'emprunt de $2,250,000 mais le président du comité a diminué ce pouvoir jusqu'à $2,100,000.

La coopérative agricole du canton de Granby a été fondée en 1933 Elle a fait cette année un chiffre d'affaires de $6,000,000. Elle a exporté l'an dernier pour $2,000,000 de marchandises, principalement du lait en poudre. Son actif entier est de $4,252,000, dont $3,000,000 d'actif immobilier. L'ancien pouvoir d'emprunt de la coopérative était fixé à une somme n'excédant pas $1,000,000.

Le bill 189 (celui de la coopérative de Granby) a été le seul adopté hier. Un bill privé a également été accepté. Il s'agit d'une loi (bill 33) autorisant le Collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec à admettre le Dr Stanley A. Bardecki, de Montréal, à l'exercice de la chirurgie dentaire dans la province de Québec. Le Dr Bardecki est de nationalité belge. La loi concernant les Pêcheurs Unis de Québec (bill 188), qui était sur l'ordre du jour, a été ajournée après le Jour de l'An.

Rôle des Chambres de Commerce

"Une chambre de commerce est une organisation composée de citoyens éclairés et progressifs, dont le but est de travailler au bien-être et à l'avantage civique, commercial et industriel d'une ville". C'est par cette définition fort à point que M. O.-A. Trudeau, président de la Chambre de commerce du district de Montréal, ouvrait sa causerie hier midi au déjeuner hebdomadaire du club Rotary de Québec.

Le conférencier qui fut présenté par M. André Dolbec, président de la Chambre de Commerce de Québec, intitula sa causerie : "Organisation et activités de la Chambre de commerce de Montréal". Il rappela tout d'abord la fondation de cet organisme qui date de 1886 alors que la ville de Montréal ne comptait que 200,000 habitants, fondation qui répondait à la nécessité du fait français. Parlant des activités de cette Chambre, M. Trudeau attesta que son champ d'action ne s'étendait pas seulement sur la communauté locale mais encore sur la province et au point de vue national, de l'Atlantique au Pacifique, partout où les canadiens de langue française ont besoin d'un coup de main, d'une défense ou simplement d'attention. Le conférencier insista alors sur le travail d'un comité ultra-spécial de la Chambre, le Comité d'orientation, qui interprète aux autorités la volonté des membres et du public en vue de solutions harmonieuses. Il énuméra quelques questions actuellement à l'étude dans ce comité dont celles des relations fédérales-provinciales et de l'habitation à bas loyers ne sont pas les moindres. Cet organisme est d'autant plus effectif, selon M. Trudeau, qu'il comprend des économistes, des statisticiens, des architectes, enfin des membres qui représentent une tranche influente du secteur économique et social. Parlant des réalisations futures de la Chambre, le conférencier a déclaré qu'on prévoyait une grande exposition pour le mois de mars prochain au Palais du Commerce, manifestation qui mettra en relief les ressources illimitées de la province.

A la fin de sa causerie, M. Trudeau exposa le rôle de persuasion de la Chambre de Commerce de Montréal qui est, dit-il : "De convaincre les membres que les affaires sont une fonction sociale et que la raison d'être de l'homme d'affaires, c'est le service. Les avantages à retirer de la fonction commerciale, continue le conférencier, ne sont pas la fin première de cette fonction".

C'est M. Emilien Leboeuf qui remercia l'invité. Au début du déjeuner, M. Nil Marcoux, vice-président du club, qui remplaçait en l'occurrence le président absent, presenta aux Rotariens deux nouveaux membres en la personne de MM. Marcel Lacroix et Georges Couillard.

Conférence sur la Bersimis

Quoique le navigateur Cartier ait appelé la côte nord du Québec, "Terre de Caïn", il ressort d'une conférence donnée hier soir, à la Faculté des sciences, devant l'Institut des ingénieurs, par M. Léo Roy, ingénieur en chef des services auxiliaires de l'Hydro-Québec, que l'usine hydro-électrique de Bersimis sera au coeur de ce pays sauvage, la plus gigantesque de tout le continent nord-américain.

C'est dans une région tourmentée, parsemée de lacs et connue de toujours par les seuls Indiens, que Bersimis va devenir synonyme d'énergie, grâce à un achèvement quasi-surhumain. Dans un temps des plus restreints, l'homme aura triomphé grâce à une technique avancée, de la solitude, du froid, des saisons ouvrables trop courtes, de la montagne au roc solide, et de la rivière aux eaux tumultueuses, pour rendre une de nos ressources naturelles les plus riches, à la consommation industrielle et domestique.

"Non content d'alimenter les régions de Montréal et de Québec, de même que la péninsule gaspésienne, déclara l'ingénieur Léo Roy, nous avons prévu en plus de l'accroissement normal, les éventualités extraordinaires, de telle sorte que jamais le Québec ne connaîtra de disette ou pénurie d'énergie électrique. Bref, Bersimis servira de trait d'union entre l'est et l'ouest de la province".

Le conférencier fut présenté par M. Jean St-Jacques, ing. p., directeur des ventes et contrats au Quebec Power, et remercié par M. Gilles Sarrault, ingénieur-conseil et président de l'Institut. Parmi les invités, nous remarquions la présence de MM. Adjutor Dussault et O. Dufresne, respectivement sous-ministre des ressources hydrauliques et des mines, de même que Me J.-A. Savoie, n.p., commissaire de l'Hydro. Un film en couleurs illustrant l'état actuel du chantier, fut projeté.

Mort du jeune Jean Breton

Une famille estimée vient d'être plongée dans le deuil par la mort de leur fils Jean Breton, décédé à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang le 13 décembre, à l'âge de 2 ans et 4 mois. Il était le fils de M. Camille Breton et de dame Georgette Marcoux.

Il laisse dans le deuil son père: M. Camille Breton; sa mère: née dame Georgette Marcoux; ses frères: Gilles et Yves Breton; ses soeurs: Louise et Gisèle Breton; ses grand-parents: M. et Mme Arthur Marcoux; ses oncles et tantes: M. et Mme Alphonse Bégin, M. et Mme Léopold Poliquin, Mme Yvette Michaud, M. et Mme Maurice Paré, Mlle Louisette Marcoux, M. Alain Marcoux; ses cousins et cousines: M. et Mme Freddy Royer, M. et Mme Denis Bégin, Mlle Françoise Bégin, M. Gaston Michaud, MM. Claude et André Poliquin, Mlles Lise et France Poliquin, Mlle Diane Paré, M. Yvan Paré, Mlles Huguette et Lucie Paré, ainsi que son parrain M. l'abbé Clément-Marie Duquette, vicaire à St-Ubald, Co. Portneuf.

La sépulture aura lieu mercredi après-midi en l'église N.-D. de Jacques-Cartier, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence de ses parents, au No 70, rue Jérôme.

Chambre régionale à Rivière-du-Loup

Ste-Anne de la Pocatière, (DNC) La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup vient d'accomplir un grand pas en s'adaptant aux besoins de la région. Elle a décidé, ces jours derniers, à l'hôtel Victoria, au cours du premier dîner-causerie, de devenir régionale. Plusieurs maires et conseillers des municipalités voisines étaient présents.

M. Paul-Yvan Marquis, avocat, président de la Chambre de Rivière-du-Loup, souhaita la bienvenue aux représentants des paroisses et expliqua le but de la réunion : consulter les dirigeants de la région au sujet d'un plan d'expansion de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup qui serait dorénavant constituée sur une base régionale. C'est à la suite d'une récente décision du bureau de direction de la Chambre, ratifiée depuis par l'Assemblée générale que ce projet a été élaboré.

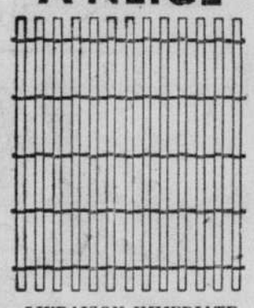
Rivière-du-Loup est une des seules Chambres actives du district; il est indéniable que les municipalités de 20 à 25 milles de chez nous ont des problèmes communs avec la ville de Rivière-du-Loup; elles ont aussi des intérêts communs. M. le maire Gérard Lapointe a félicité les membres de la Chambre de leur magnifique projet régional.

M. Léo Gendron, maire d'Andréville, affirma que Rivière-du-Loup est le noyau économique du district et que tout gravite autour de la ville. "Je souscris donc de tout coeur à votre belle initiative, dit-il; nous n'aurons qu'à recruter des membres dans chacune de nos municipalités respectives, quitte à organiser des sections par la suite.

M. Adélard Michaud, maire de la paroisse de Cacouna, dit partager les idées de M. Gendron et déclara que le projet est très utile pour promouvoir les intérêts régionaux. Ont aussi porté la parole, MM. Wilfrid-P. Soucy, maire de Saint-Antonin Village; Camille Bélanger, maire de Cacouna Village; Maurice Soucy, directeur de la Chambre de Commerce; Léon Bélanger, échevin de la cité; Romuald Bérubé et le Dr Henri Provencher.

Assistaient à ce premier dîner de l'année : S. H. le maire Gérard Lapointe, MM. les échevins Léon Bélanger, Henri Proulx et Charles St-Pierre; M. le maire Léo Gendron, d'Andréville; Wilfrid-P. Soucy, maire de St-Antonin; Wenceslas Soucy, conseiller de St-Antonin; S. H. le maire de Cacouna Village, M. Camille Bélanger; S. H. le maire de Cacouna Paroisse, MM. Adélard Michaud et Gilbert Guay, le notaire Paul-Yvan Marquis, président de la Chambre; Marcel Bouchard, secrétaire; le Dr Henri Provencher, Louis Dugal, Maurice Soucy; L.-P. Nadeau, L.-H. Plamondon, S.-P. Dugal, notaire; Emile D'Amours, président des Marchands détaillants; François Rhéaume, Léon Pelletier, J.-A. Laforest, marchand; J.-R. Gagnon, propriétaire du Manoir; J. Trottier, R. Normand, gérant de Singer et administrateur de la Buanderie Rivière-du-Loup; Jos. Chartier, Roland Dickner, Omer Rioux, Romuald Bérubé, Léopold Bergeron et Désiré Bélanger.

CLOTURE A NEIGE



LIVRAISON IMMEDIATE

Latte de 1½" x ¾ x 48" de haut, teinte en rouge. 5 broches d'acier galvanisé, 5 brins, jauge 13, en rouleaux de 50 et 100 pieds.

Demandez nos prix

INDUSTRIES BARIBEAU Inc.
381, rue ST-LAURENT — LEVIS
TEL.: TE 9-9411

E.-J. CHARTIER & Cie, Enr.
HUILE COMBUSTIBLE



TÉL.: 2-6895
22, RUE ST-ROCH, QUÉBEC

TV AVEC L'EXCLUSIVE SYLVANIA HALOLIGHT



VENTE ET SERVICE
ALBERT BARRÉ T-V
1095 DE LA CANARDIERE
TEL.: 2-8264
SUCC.: 895 CHEMIN STE-FOY
TEL.: 7-0217

SUGGESTIONS COMME CADEAU



Le plus beau bas de Noël



CROSLEY
Modèle à partir de $199..50
Notre bas de Noël contient 1 téléviseur, 1 fer à repasser, 1 malaxeur, 1 bouilloire, 1 grille-pain, 1 horloge de cuisine.
Informez-vous à notre magasin de la façon de gagner ce superbe bas de Noël.

CENTRE DE TELEVISION A QUEBEC INC.
211 de la Couronne, Tél. : 3-4692
Québec
"CEC" COMERFORD, prop.
"Près du marché St-Roch"



EXTRA SPÉCIAL jusqu'à Noël !

TELEVISIONS 21 pouces..... $219.95
REFRIGERATEURS 9½ pi. cu. de marque ADMIRAL, spécial..... $229.95
LESSIVEUSES de marque EASY.... $119.95
SETS de CUISINE à partir de..... $69.95
SETS DE CHAMBRE à compter de $69.95
SECTIONS 4 mcx, reps de qualité.. $79.95
CHESTERFIELD 3 mcx à tissus caoutchoutés de belle qualité.. $149.95
DAVENPORTS 3 mcx à tissus caoutchoutés de belle qualité.. $159.95
FAUTEUILS-TELEVISION à base tournante en bouclé métallique.. $54.95

EN PLUS 20% DE RÉDUCTION

ACCESSOIRES ELECTRIQUES empaquetade de NOEL.

AUSSI A GRANDE REDUCTION BALANCE DE JOUETS de toutes sortes.

ATTENTION: Tout achat fait d'ici le 24 décembre, à notre magasin donne droit au tirage d'un magnifique bas de NOEL d'une valeur de $50.00.

CONDITIONS FACILES de paiement si désiré.

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 hres, Samedi, 6 hres

MISE DE COTE GRATUITEMENT

La Belle 45 FURNITURE INC.
MEUBLES DE DISTINCTION
152 de la Couronne Tél. : 5-7430
à quelques pas au Nord de la rue St-Joseph
(Ancien édifice de la Brasserie Champlain



FORMIDABLE LA VENTE... A UN SOU !
Talon Limitée
VOYEZ.. CE QUE VOUS OBTENEZ POUR UN SOU

AJOUTEZ UN SOU A VOTRE ACHAT ET OBTENEZ LE DOUBLE EN MARCHANDISES DE VOTRE CHOIX

GRATIS...
$2,500 DOLLARS EN CADEAUX
"BOITES SURPRISE" DONNEES GRATUITEMENT A TOUTES PERSONNES QUI ACHETE POUR $5.00 et plus

PALETOTS
TISSUS 100% LAINE — TEINTES 1955
Grandeurs pour toutes les tailles. Devants droit ou croisé. Chaude entredoublure. Val. jusqu'à $69.95
DEPUIS $29.95
AJOUTEZ UN SOU, DOUBLEZ VOTRE ACHAT PLUS VOTRE CADEAU SURPRISE



COMPLETS 1 ET 2 PANTALONS
Choix sans pareil de worsted 100% laine. Teintes dernier cri: Gris - brun - bleu - gris charbon de bois - bleu asphalte - et carbore. Veston simple à 1 ou 2 boutons. Val. jusqu'à 69.95.....
DEPUIS $19.95
AJOUTEZ UN SOU, DOUBLEZ VOTRE ACHAT. PLUS VOTRE CADEAU SURPRISE.

CHEMISES
"Sanforized" Broadcloth de qualité
Blanc et couleurs unies. 13½ A 17.
AJOUTEZ UN SOU ET doublez votre Achat, depuis $3.95

BRETELLES CEINTURES — BAS PRIX VARIES DEPUIS 79c
CHAUSSETTES 100% LAINE RENFORCIS DE NYLON — BAS PRIX VARIES DEPUIS 79c
FOULARDS LAINE ET CACHEMIRE — UNIS OU A PATRONS BAS PRIX VARIES DEPUIS $2.95
GANTS BEAU CHOIX DE MODELES ET COULEURS — PRIX VARIES DEPUIS $3.95

CRAVATES A PATRONS OU UNIES — Jolies teintes. Depuis $1.00
CHAPEAUX DUVET DE FOURRURE — Aux nouveaux coloris. Prix variés depuis $4.95
COUPE-VENT "BOMBARDIER" — Gabardine nylon. Col de fourrure. Chaude doublure piquée. BAS PRIX VARIES
SOULIERS — Cuir solide, différents modèles. Prix variés depuis $9.95
CORVETTES "GENRE MARIN" — 100% laine. Capuchon genre parka. BAS PRIX VARIES

DES CENTAINES D'AUTRES SPECIAUX NON ANNONCES FAUTE D'ESPACE.

Notre magasin est ouvert le vendredi soir jusqu'à 9h. 30

Talon Limitée
32, rue St-Joseph Est
QUÉBEC

ATTENTION
Même à ces bas prix, vous pouvez profiter de notre plan mise de côté pour vos achats des fêtes.

M. P.-E. Tremblay décédé subitement

Normandin (DNC) Est décédé subitement à Normandin le 12 décembre, M. Paul-Emile Tremblay, de la Malbaie. M. Tremblay était marié et père de quatre fillettes; il était avantageusement connu à Normandin étant contracteur de la Cie John Murdock au Lac à Jeni depuis plusieurs années. La dépouille mortelle a été transportée à la Malbaie.

Nos sympathie à la famille éprouvée.

Léger incendie

Montréal, (PC) Des clients endormis durent quitter précipitamment leur lit, dans la matinée, lundi, à l'hôtel Windsor lorsque le feu se déclara dans une succursale de la Banque Royale du Canada, située au sous-sol de l'établissement.

La standardiste de l'hôtel fut chargée de réveiller les clients, par mesure de précaution, après que le portier de la banque, M. Vincente Porcelli, eut pénétré dans le hall en criant : "Au feu". Il n'y eut ni panique ni dégâts.



HOMMAGE A FEU LE Dr JOSEPH DION : Les Artisans de l'Abitibi et les Anciens de Laval ont rendu un hommage solennel, ces jours derniers, à la mémoire du Dr Joseph Dion. Plus de 200 personnes ont assisté à cette soirée commémorative. De gauche à droite, on remarque sur la photo les personnalités suivantes : le Dr GERARD RACINE, président du Bureau médical de l'Hôtel-Dieu d'Amos; M. DAVID GOURD, M.P.; le Dr ELOI TROTTIER, président de la Société médicale de l'Abitibi; Mme JEAN-PAUL LAMOUREUX, M. GEORGES COTE, A.G., président général des Anciens de l'université Laval; Mgr ALPHONSE LAFRENIERE, P.D., supérieur du Séminaire d'Amos; Mme JOSEPH DION, M. FERNAND DION, fils aîné du docteur Dion; Me JEAN-PAUL LAMOUREUX, président du Conseil régional des Artisans, secrétaire du Conseil régional de la Coopération et délégué de Me Jacques Miquelon, ministre d'Etat; M. LUCIEN FONTAINE, directeur de l'Echo Abitibien et directeur général de la Société des Artisans; le chanoine J.-N. LEVESQUE, aumônier régional des Artisans et curé de la paroisse de Macamic; M. ARMAND-L. GODIN, de Montréal, directeur de l'Action Sociale, membre du Comité de Vie Française et du Comité d'Education du Conseil provincial de la Coopération; S. H. M. FRIDOLIN SIMARD, maire d'Amos et directeur de l'Union des Municipalités de la province de Québec; Mme F. SIMARD, M. ROBERT MORIN, de Québec. Au centre de la deuxième rangée, les enfants de feu le Dr Joseph Dion : PAUL, MADELEINE (Mme Gilles Lafrance), Mme FERNAND DION, GUY et RENE.
(Studio Morasse, Amos — DNC)

Il y a équilibre et équilibre . . .

Vienne (Reuters) Des foules atterrées dans le quartier des affaires de Vienne ont surveillé, mardi, une jeune homme qui a passé cinq heures à escalader une flèche d'église jusqu'à son crucifix argenté: les 450 pieds du clocher de la cathédrale historique de St-Etienne. Des spectateurs ont fini par se porter au secours de l'individu, qui se confondait, dans l'altitude, à clamer des "Alleluia". Le comble, c'est qu'il criait à tue-tête: "J'ai été congédié de la Légion étrangère française sous prétexte que je n'étais pas équilibré !". Hans Hafbauer a été rejoint par les pompiers, le prêtre et un médecin, qui l'ont porté à l'hôpital extenué.

Le maire de Montréal pratique l'économie

Montréal, 15. (PC) — Le maire Jean Drapeau a refusé hier d'utiliser dans l'exercice de ses fonctions une voiture de grand luxe, un chauffeur et un garde du corps.

Le maire a suggéré que le service de la police lui fournisse un ou deux hommes lorsque la chose sera nécessaire.

"Je refuse catégoriquement une voiture de très grand luxe pour usage quotidien, dit-il, et l'on ne devrait pas être surpris de me voir conduire moi-même ma voiture."

Des journaux ont publié la semaine dernière des photos montrant le maire, récemment élu, cherchant un endroit où stationner son véhicule, qui commence à avoir de l'âge, dans les rues encombrées.

Le Soleil offre tous les jours une profusion de nouvelles dans tous les domaines de l'actualité.

Consultez une

Agence avisée



Pourquoi ne pas offrir un voyage à votre épouse ou à votre famille à l'occasion des fêtes ?

A l'heure actuelle vous êtes à même de visiter tous les coins du globe. Gratuitement, nous vous fournirons tous renseignements et suggestions au sujet de voyages convenant à votre budget.

AVION - BATEAU
CHEMIN DE FER - AUTOBUS

Croisières - Tours - Hôtels - Passeport - Visa - Etc.

QUEBEC TRAVEL BUREAU LTEE

18 RUE STE-ANNE, QUEBEC — TEL.: 5-6188

Le grand rabbin donne une Bible à St-Laurent

Ottawa (PC) — Le Grand Rabbin d'Israël, Isaac Herzog, veut établir, à Jérusalem, un centre international du judaïsme. Il a déclaré hier aux journalistes qu'un centre de ce genre apporterait "la lumière et les directives" nécessaires à la solution des problèmes et des disputes internes qui divisent la religion juive, sur toute la terre.

Isaac Halevi Herzog, de naissance polonaise, a eu une entrevue avec le t. h. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, à qui il a remis une Bible.

Les crédits à l'Indochine Défi de quilleurs

Paris, 15. (PA) La commission des finances de l'Assemblée nationale française a repoussé hier soir, par 27 voix contre 14 et trois abstentions, le plan de M. Mendès-France pour dépenser l'an prochain plus de 417,000,000 pour l'aide économique et militaire à l'Indochine. Le vote est intervenu après que M. Guy La Chambre, ministre des Etats-Associés, eut déclaré que le nombre des soldats français en Indochine, qui est actuellement de 123,000 pourrait être réduit de moitié l'an prochain.

Funérailles de Mme A. Demers

St-Nicolas (Spécial) Un éloquent tribut d'hommage a été rendu mercredi le 17 novembre, en l'église de St-Nicolas à Mme Abraham Demers, née Philoméne Demers, décédée subitement à l'âge de 65 ans et 9 mois. Mme Demers laisse un souvenir inoubliable, en plus d'être une mère chrétienne, ses oeuvres charitables ne se comptaient plus, et une ardente zélatrice de Notre-Dame du Sacré-Coeur. Mme Demers était la nièce de feu Mgr Modeste Demers, premier évêque de Vancouver.

Ce deuil cruel est le deuxième en quelques jours, alors que son époux, M. Demers a précédé son épouse dans la tombe le 3 novembre dernier.

A l'église, la cérémonie funèbre fut des plus imposantes. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Gingras, curé de Notre-Dame de Lévis. Le service fut célébré par M. l'abbé Hector Lacroix, vicaire, assisté des RR. PP. E. Poulin, m.s.c., supérieur de l'Ecole Apostolique de Beauport et N. Naud, m.s.c., professeur à l'Ecole Apostolique, comme diacre et sous-diacre. Dans les stalles du sanctuaire, nous remarquions MM. les abbés D. Pettigrew, curé de St-Nicolas et Joseph Gingras, curé de Notre-Dame de Lévis. A l'orgue, la chorale paroissiale a interprété la messe de requiem en grégorien.

Au départ du cortège funèbre, le deuil était conduit par ses fils, MM. Georges-Edouard, Louis-Robert, Sylvain, Gustave et Jules Demers; ses filles, Mmes Alfred Thomassin (Marie-Laure) Vézina Gravel (Marguerite), Joseph-H. Guillot (Jeanne-d'Arc), Léopold Olivier (Madeleine), Henry Lacombe (Thérèse) et Mlle Florentine Demers; ses gendres et ses belles-filles, MM. Alfred Thomassin, Vézina Gravel, Joseph-H. Guillot et Dr Henry Lacombe, Mmes Louis-Robert Demers (Pauline Morin), Sylvain Demers (Marguerite Olivier) et Gustave Demers (Cécile Lemay); ses petits-enfants, Marie-Paule Thomassin, Michel, Lise, Carl, Gustave, Rose-Hélène et Jocelyne Gravel, Marc et Monique Olivier, Donald, Nicole, Carolle, Robert, Diane, André et Louise Demers, Christiane, Richard et Denise Lacombe; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Adélard Demers, Mme Théodore Demers et M. Antonio Demers.

Les porteurs étaient pour la croix, MM. Patrick et Paul-Henri Demers; le cercueil, MM. Raymond, Roch, Lionel, Armand, Charles-A. et Léopold Demers; ses neveux.

Conduisaient aussi le deuil, ses neveux et nièces, M. et Mme Léopold Perron, M. Laurent Lapacé, M. François Olivier et Mlle Germaine Olivier, de Montréal, MM. Réal, René, Ovila et Clément Demers, Mmes Armand, Patrick, Raymond et Charles-A. Demers; M. et Mme Romuald Demers, M. et Mme Paul-Emile Demers, M. et Mme Charles-E. Demers, M. et Mme Alfred Demers, M. et Mme J.-Albert Plante, M. et Mme Clément Boisvert, M. et Mme Jos. Audet, de Forestville, M. et Mme David Dubé, Mme P.-H. Demers, M. P.-A. Demers, MM. Gilbert et Alfred Plante, M. Pierre Fontaine, M. Adolphe Caouette, M. et Mme Aimé Caouette, M. Raymond Lemieux, Roméo Demers, Mme Lucien Paquet; ses cousins et cousines, M. et Mme Albert Gosselin, M. et Mme Rosario Gosselin, Mme Léopold Caouette, MM. Oscar Demers, Jean Gosselin, Joseph Chamberland, Albert, Henri, Léandre et Maurice Côté, J.-H. Leclerc.

Dans le cortège, nous remarquions M. Basile Gingras, maire de St-Nicolas-sud, M. Thomas Fleming, maire de Lac Beauport, M. Léon Allard, maire de St-Nicolas-nord, M. Donat Demers, N.P., de Québec, M. et Mme Georges Vermette, MM. Henri Houle, John Dennie, et Mlle Rita MacDonough, de Lac Beauport, Mme Lucien Paquet, MM. Amédée et Noël Méthot, Napoléon Demers, Henri Méthot, Mme Emile Plante, M. et Mme Odina Poirier, MM. Edmond Gingras, Antonio Drapeau, Guy Deschêne, Alfred Jobin, Georges Beaurivage, Mmes Charles et Omer Gingras, M. et Mme Jules-A. Fiteau, M. et Mme Thomas Olivier, Mlle M.-Louise Olivier, M. Roland Gingras, M. et Mme Eugène Prouix, Mme Alphonse Olivier, MM. Charles Caouette, Joseph et Ernest Demers, MM. Napoléon Picard et Albert Seaborne, de St-Romuald, Mlle Stella Caouette, Mme Alphé Demers, Mme Eugénie Beaudin, Mme A.-A. D'Ouville, MM. Isaïe Aubin, Robert Demers, Edouard Carrier, Onésime Fontaine, Alfred Langlois, de Beenville, François Huot, Bertrand Blanchet, Mlles M.-Claire Demers et Jeannine Rousseau, MM. Claude Proulx et Charles Gingras, M. et Mme Stanislas Soucy, Mmes Jos. Baron, Charles Olivier et Jos. Turgeon, Mlles Thérèse Gingras, et Yolande Demers, MM. Alphonse Olivier, Adolphe Lambert, Georges Gosselin, Josaphat et Oscar Belleau, Léon Duclos, Willie Olivier, Théophile Houle, René Olivier, Philippe Dérochers, Edouard Demers, Ernest et Edmond Huot, M. et Mme Henri Marti, Lac Beauport, M. et Mme Gérard Olivier, MM. Stanislas Mercier, Jean-Marie Dérochers, et Georges Lemieux, Henri et Roland Thériault, Alfred Gagnon, capitaine J. Gravel, Jean et Georges Gosselin, Mlle Alma Baker, ainsi qu'un très grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

La quête fut faite par MM. Roméo Demers et René Olivier.

Un grand nombre d'offrandes de messes et de tributs floraux ont été remis à la famille en deuil.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de St-Nicolas. La direction des funérailles avait été confié à la maison Marcel Gingras, de St-Nicolas.

Les nouvelles et commentaires publiés dans la page financière du Soleil vous tiendront au courant de la situation économique de notre pays.

Mesdames . . .
Mesdemoiselles !

Pour compléter votre toilette

POUR LES FÊTES

rendez-vous au

MAGASIN TALBOT

1 RUE ST-JOSEPH, EST — QUEBEC

et procurez-vous

UN BEL ENSEMBLE DE

SOULIERS et BOURSE

Souliers de toutes largeurs, dans les pointures 4 à 9. Un grand choix dans le suède ou le cuir. Toutes les couleurs: noir, brun, bleu marine, rouge, tan, etc.



BOURSES
prix variant de :
$2.95 à $45.

SOULIERS
prix variant de :
$4.95 à $11.95



GRAND SPÉCIAL
Bottes en Nylon

Bottes de très belle qualité. Doublées en bonne laine de mouton. Deux genres de talons: plat ou opéra (pour talons plus hauts).

Pointures 4 à 10. REG. $6.95 - SPECIAL

$4.95

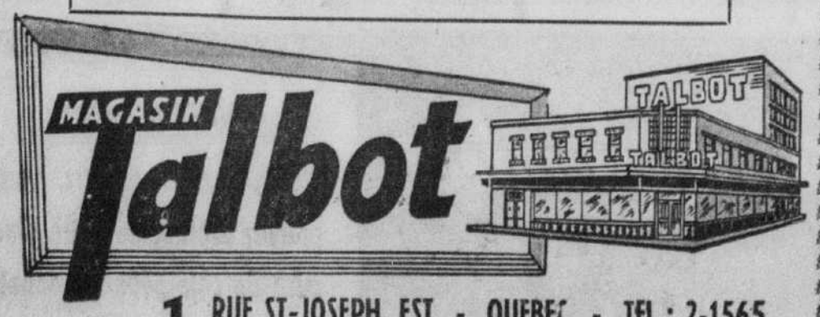
Par la poste $5.20

Couleurs : Noire avec fourrure noire. Noire avec fourrure grise. Brune avec fourrure brune.

Aussi autres lignes de BOTTES EN NYLON. Prix variant de $5.95 à $12.50

GRATIS! **JOLIS BAS DE NOËL**

Tout achat de $5.00 et plus vous donne droit à un magnifique bas de Noël.



1 RUE ST-JOSEPH, EST - QUEBEC - TEL.: 2-1565
(au coin de la rue St-Roch)



Le plus beau choix de Provisions de Noël et de Dindes DOMINION

"LES DINDES DOMINION SONT INSURPASSABLES"

Leur qualité est insurpassable . . . le vaste choix de pesanteurs est insurpassable . . . ! Votre magasin DOMINION aura pour Noel des dindes fraiches, de la toute première qualité, et aux prix les plus bas du marché à cette époque. Mais afin d'être assuré d'obtenir exactement la pesanteur que vous désirez, nous vous suggérons de remplir un bon de commande quand vous magasinerez au DOMINION cette semaine; vous y indiquez la pesanteur désirée et à quelle date vous prendrez livraison de votre volaille. Elle sera prête au jour indiqué, et n'oubliez pas qu'elle est garantie de plaire à tous !

SAUCISSE de Porc "La Belle Fermière" — LB 53¢

ROTI DE BOEUF dans la croupe — de marque rouge ou bleue — LB 69¢

SUIF HACHE pour Pouding et gâteaux de Noël — LB 29¢

PORC HACHE pour tourtières — 3 LBS $1.49
GRATIS ! assiette à tarte et coupe-tarte avec l'achat de 3 lbs

ROTI DESOSSE et roulé — Boeuf dans les côtes — LB 79¢

BOEUF HACHE Frais haché à toute heure — LB 29¢

FRUITS et LEGUMES pour NOEL

ORANGES de FLORIDE juteuses — grosseur 200 — douz 39¢

CANNEBERGES fraîches pour sauces et gelées — BOITE 1 LB 27¢

TANGERINES de Floride — sucrées — grosseur 210 — 2 DOZ 39¢

RAISIN ROUGE le fruit des fêtes — toujours apprécié — 2 LBS 29¢

LAITUE ICEBERG fraîche, croustillante — grosseur 24 — 2 POUR 33¢

FIGUES fraîches de Turquie — sucrées et délicieuses — PAQUET 8 OZ 17¢

PATATES CHIPS "Saratoga" — paquet 3¼ oz 19¢

CHOCOLATS REGENCY centres assortis — boite 1 lb 75¢ — boite 2½ lbs - $1.59

OLIVES FARCIES "McLaren" manzanilla — pot 9 oz. 51¢

MARINADES "McLaren" sucrées, mélangées — pot 16 oz 35¢

OIGNONS BLANCS "Coronation" sûrs — pot 12 oz. 37¢

OLIVES "Margherita" ordinaires — pot 16 oz. 35¢

JUS D'ORANGE "J. William Horsey" avec sucre — 2 boites 20 oz. .29 — boite 48 oz — 31¢

JUS MELANGES "J. William Horsey" avec sucre — 2 boites 20 oz. 27¢ — boite 48 oz — 29¢

JUS DE TOMATE "Clark" surchoix — 2 boites 20 oz. 29¢ — boite 48 oz — 33¢

PLUM PUDDING "Clark" — boite 18 oz. 39¢

BISCUITS RITZ "Christie" — paquet 8 oz. 19¢ — boite 1 lb — 37¢

POUDING AUX FRUITS "Shirriffs" — boite 11½ oz. 33¢

BISCUITS MARVEN "Cherry Chip" — paquet 10 oz. 36¢

BONBONS DURS "Jean & Charles" mélangés — sac 1 lb. 29¢

BISCUITS APELDORN "McVitie & Price" importés — boite 9 oz en métal 85¢

SALADE de fruits "All-Good" surchoix — boite 28 oz 37¢

GINGER ALE "America" sec — 2 bout. 30 oz 27¢ — 12 bouteilles $1.52 — plus le dépôt

GATEAU aux fruits "Richmello" aussi en morceaux de 2, 3 et 4 lbs — morceau 1 lb 49¢

Achetez 11 boites — Obtenez 1 GRATIS !
POIS VERTS "Libby" congelés — frais du jardin — 2 paquets 12 oz. .39

BLE D'INDE NIBLETS 12 boites — $1.98 — boite 14 oz. .18

Prix en vigueur jusqu'à 6 p.m. le 18 décembre - dans les magasins suivants :
248 rue St-Jean
75 avenue Cartier
x 435 rue St-Vallier
x 963 chemin Ste-Foy
x STATIONNEMENT GRATUIT

pour Noël
ÉCONOMISEZ AU MAGASIN
DOMINION
DOMINION STORES LIMITED

LA DÉCOUVERTE DU NÉON



Bien que la première enseigne au néon ait été exhibée en France, en 1910, ce gaz fut découvert, longtemps auparavant, par deux savants écossais. Sir William Ramsey et M. W. Travers firent cette grande découverte, en 1898, en introduisant de l'argon dans une éprouvette de verre, entourée d'air libre.

Grant's
SCOTCH WHISKY

Le scotch whisky "Grant" est l'étiquette internationale de la maison Grant, un digne partenaire de notre "Best Procurable", un nom des plus réputés au Canada, depuis des générations.

LE TEMPS LE DIRA

RIVE-SUD

(Suite de la page 2)

bert Plante, qui était accompagné de son épouse. Mmes Eugène Roy, Calixte Côté, P.-A. Mercure et D. Lemieux, de la Confrérie des Dames de Sainte-Anne, accompagnaient la dépouille mortelle comme porteuses d'honneur. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Albert Mercier; son fils, le caporal Guy Mercier; son frère, M. Oswald Paquet; ses beaux-frères : MM. Nelson Labine, Joseph, Alphonse et Henri Mercier; ses neveux : MM. Camille Landry, Ovila, Aurèle et Adrien Cantin, ainsi que plusieurs autres membres de la famille.

Dans le cortège funèbre, on remarquait : M. J.-Adélard Bégin, maire de la cité de Lévis; M. Eugène L'Hébreux, échevin du quartier Lauzon de la cité de Lévis; M. le notaire Yves Roy; MM. Albert Samson, Jean Mercier, Dollard Bégin, Adélard Fréchette, P. Bergeron, R. Demers, Gérard Couture, Roméo Demers, Edmond Blais, J.-M. Gagnon. Georges Mercier, Marcel Saint-Laurent, Benoit Landry, Henri Laliberté, Bernard Landry, Charles Mercier, Xavier Brisson, André Rancourt, Jacques Lahaie, Joseph Fecteau, Gabriel Lorand, Paul Saindon, Georges Ouellet, Marcel Simard, Roland Laperrière, L.-O. Ouellet, René Guay, Clermont Dion, Albert Paquet, Jérôme Dempsey, Ovila Coulombe, Armand Labrie, Edgar Mercure, Jean-Claude Fournier, Donat Rochon, Simon Robitaille, Joseph Grégoire, Julien Blouin, Donald Lawrence, Peter Smith, L. Winslade, Roger Laflamme, J.-B. Ruel, J.-C. Martineau, Joseph Mercier, Adélard Roy, Ernest Maranda, Laval Fortier, etc., etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent transportés au cimetière Mont-Marie de Lévis.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Gilbert & Turgeon Limitée de Lévis.

Noces de diamants de M. et madame Ph. Martineau

Dosquet (DNC) Jn magnifique témoignage d'estime et d'admiration a été rendu récemment a M. et Mme Philibert Martineau, à l'occasion du 60e anniversaire de leu mariage. Cette fête a donne lieu a des réjouissances inoubliables Les jubilaires sont âgés respectivement de 78 ans.

Dans l'après-midi avait lieu en l'église de Dosquet, une cérémonie spéciale à l'intention des jubilaires. M. le curé P.-Auguste Chaoot ainsi que M. l'abbé L.-P. Sylvain ancien curé de la paroisse, prononcèrent des allocutions et offrirent des hommages collectifs au couple jubilaire rappelant que cette fête était celle de la fidélité durant la vie dans les épreuves comme dans la joie et célébra les vertus de la famille canadienne-française, gage de fécondité et de stabilité dans notre province.

Après cette cérémonie, les nombreux parents et amis se réunirent pour une magnifique réception à la salle paroissiale de St-Agapit.

Une adresse fut lue aux jubilaires par leur fille, Mme Alphonse Boulay (Eva), une magnifique gerbe de fleurs présentee par leur arrière-petite-fille Denise Martineau, suivie de la présentation d'une bourse bien garnie par leur arrière-petit-fils, Patrice Boulay.

Parmi l'assistance on remarquait les enfants des jubilaires: M. et Mme Gédeon Martineau, de Villeroy, M. Alphonse Martineau, M. et Mme Gaudidse Martineau, M. et Mme Herménégilde Cayer, de Dosquet, (Georgiana), M. et Mme Arthur Martineau de Berlin N.H., M. et Mme Victor Martel Valeda,) de Québec, M. et Mme Louis Martineau, de St-Raphael, M. et Mme Alphonse Boulay, Eva, de St-Apollinaire; M. et Mme Georges Martineau, de Plessisville. Les petits-enfants au nombre de 53 étaient tous présents à cette belle fête de famille, mentionnons: M. et Mme Philibert Martineau, M. et Mme Charles-Auguste Côté, M. et Mme Paul-Laurent Martineau, de Villeroy, M. et Mme Jean-Paul Beaulieu, Mlle Lucienne Martineau, M. Maurice Martineau, Mlle Claire Martineau, de Dosquet; M. et Mme Rosaire Coury, de St-Apolinaire; M. et Mme Edmond Cayer, M. et Mme Hilaire Rousseau, de Dosquet; Mlles Doris, Thérèse, Denise Cayer, M. G.-Henri Cayer, de Dosquet, M. et Mme Guy Lemieux, de Québec, Mlles Yolande, Claudette, Danielle, Bernard, Ghislain, Christian Bernard, Céline Martel, tous de Québec, Mlle Aline Martineau, de St-Raphaël, Mlle Bernadette Boulay, MM. Normand, Patrice Boulay, de St-Apollinaire, Mlles Diane et Denise Martineau, de Plessisville, M. et Mme Léger Martineau, de St-Agapit, frère du jubilaire, M. et Mme Louis Bédard, de Lourdes, beau-frère; M. et Mme Aimé Bergeron, Mme Isidore Gauvin, de St-Apollinaire, M. et Mme Honoré Flamand, M. et Mme Adélard Flamand, de St-Patrice. Plusieurs neveux et nièces étaient aussi présents. M. et Mme A. Martineau, M. et Mme Adélard Martineau, M. et Mme Emile Martineau, de Princeville, M. et Mme Edouard Rousseau, de Thetford-Mines, M. et Mme Henri Martineau, de St-Agapit, M. et Mme Joseph Viger, Odilon Viger, Arthur Lalande, Jos. Baillargeon, M. et Mme Alcide Bouchard, Mlle Doris Viger, tous de Berlin, N.H., M. et Mme Henri Raymond, de Drummond, de Drummondville, M. et Mme Gédéon Martineau, de New-York, M. et Mme Josaphat Croteau, M. et Mme Gédéon Viger, M. et Mme François Bédard, M. et Mme Raymond Bergeron, M. et Mme Jean-Luc Bibeau, M. Alphonse Paquet, maire de Dosquet et Mme Paquet, M. Ferdinand Paquet, Mme Honoré Paquet, M. et Mme Raymond Rousseau, M. et Mme Alfred Desharnais, M. et Mme Louis Mercier, M. et Mme Gérard Bergeron, M. et Mme Albert Desharnais, M. et Mme Joseph Dubois, M. et Mme Philéas Fournier, M. et Mme Charles Boucher, M. et Mme William Laroche, M. et Mme Ernest Cayer, M. et Mme Octave Royer, M. et Mme Alp. Charest, M. et Mme Donat Bibeau, M. et Mme Adolphe Bergeron, M. et Mme Oscar Therrien, M. et Mme Aimé Cayer, M. et Mme Philippe Therrien, M. et Mme Alcide Desharnais, M. et Mme Gaudiose, Breton, M. et Mme Alcide Bergeron, M. et Mme Oscar Turcotte, M. et Mme Arthur Therrien, M. et Mme Wenceslas Croteau, M. et Mme Georges Therrien, MM. A. Petitclerc, Remi Croteau, Arthur Bergeron, Zénophor Bergeron, Joseph Petitclerc, Jean D'Auteuil, Onésime Mercier, Mlle Eugénie Massé, Mlle Anna Mailloux, tous de Dosquet; M. et Mme Arthur Boulay, M. et Mme Alphonse Boulay, M. et Mme Rosaire Méthot, de St-Agapit; M. Henri Cayer, de N.-Dame d'Issoudun, M. et Mme Philippe Massé, M. et Mme Gérard Aubin, M. et Mme Armand Laflamme, M. Arthur Chaîné, de St-Apollinaire, M. et Mme Raymond Martel, M. et Mme Roch Bédard, M. et Mme Adrien Moffet, de Québec, M. et Mme Urbain Charest, de Ste-Agathe, M. et Mme Ludger Lemelin, de St-Raphaël, M. et Mme Wilbrod Bergeron, M. Hercule Têtu, Mlles Louis et Claudette Têtu, de St-Agapit, M. Odilon Bédard, de St-Flavien; Mlles Thérèse, Rita et Cécile Therrien, M. Paule Côté, Pierrette et Lisette Bibeau, Alice et Jeannette, Fournier, Denise Bergeron, Lorraine Poulin, Alice Breton, Lisette Rousseau, de Dosquet. La veillée fut des plus agréables, il y eut chant, musique dance et déclamation. Plusieurs messages de félicitations furent adressés aux jubilaires entr'autres par le Premier Ministre du Canada le t.h. Louis St-Laurent et Mme St-Laurent, et de l'hon. Hugues Lapointe et Mme Lapointe, député de Lotbinière.

Funérailles de Mme A. Aubin

St-Côme (DNC) Récemment, avaient lieu, à St-Côme, les funérailles de Léonide Bluteau, épouse de M. Alexandre Aubin. Elle était âgée de 65 ans. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Cyrille Poulin. Le service fut chanté par M. l'abbé Joseph-Arthur Poirier, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Hormidas Fortin et Cyrille Poulin.

La croix était portée par M. Odule Routhier, accompagné par M. Adelard Trépanier. Le cercueil était porté par MM. Joseph Boucher, Jean-Paul Champagne, Jos.-E. McCollough, Ernest Loignon, Henri Dumas, François Champagne. La quête fut faite par Mmes Albert et Adélard Bouchard.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Alexandre Aubin ; sa sœur, Mme Ludger Larochelle ; ses nièces, Mlle Juliette Larochelle, M. et Mme Mathias Lebel, de St-Zacharie, M. et Mme Joseph Morissette; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Dr Alire Aubin, de St-Thècle, Wilfrid Aubin, Laurent Létourneau, Jean Roberge, de Bedford, Maine, Wellie Poulin, MM. et Mmes Joseph Létourneau et Archélas Lamontagne, de St-Zacharie.

Au chœur de chant on remarquait MM. Elie et Aimé Boulanger, Florian Fortin, Lionel Veilleux, Delphis Bélanger, M. Joseph Fortin touchait l'orgue. La direction des funérailles fut confiée à la maison Raymond Morissette & Fils, de St-Côme, Beauce.

Seul le journal vous apporte des histoires complètes jour après jour, des photos, et le nombre de mots suffisant.

Funérailles de M. Uldéric Allard

Princeville (Spéciale) Récemment, à l'Âge de 85 ans et 6 mois, décédait, après trois mois de maladie, M. Uldéric Allard, époux de dame Valéda Létourneau et autrefois de Québec.

Exposée à l'Ermitage St-Joseph de Victoriaville, où le défunt avait fini ses jours, la dépouille mortelle fut transportée à Princeville. La, une grand-messe fut chantée pour le repos de son âme par le révérend Père Adrien Boisclair, curé de la paroisse St-Sacrement de Québec. Messieurs les vicaires de Princeville assistaient le célébrant comme diacre et sous-diacre.

M. le curé de Princeville, M. l'abbé Elzire Poulin, aumônier au pensionnat de Vallée-Jonction, M. l'aumônier de l'Ermitage St-Joseph, Mgr Théophile Mélançon, de Victoriaville, ainsi que deux représentants de la Société des Pères Blancs d'Afrique étaient présents au chœur.

M. Adélard Allard portait la croix et MM. Mathias, Rosaire, Nazaire, Alfred, Wilfrid et Antonio Allard portaient les restes du défunt dont ils étaient tous les neveux.

Outre son épouse, les enfants et les petits-enfants du défunt ont assisté à l'office religieux et à l'inhumation, en l'église et au cimetière de Princeville, à savoir son fils, M. J.-Raoul Allard, de Québec ; sa fille, Mère Marie-de-l'Incarnation des SS. de Saint-François d'Assise et supérieure au pensionnat de Vallée-Jonction ; sa fille adoptive, Mère Saint-Luc des SS. Notre-Dame-des-Anges ; sa petite-fille, Mme Louis Poullot ; ses petits-fils, MM. Yvon, Guy, Luc et Paul Allard.

Un grand nombre de personnes se sont unies à la famille éprouvée parmi lesquelles on comptait un groupe de religieuses de Saint-François d'Assise, les beaux-frères et les belles-sœurs du défunt, ses cousins et ses cousines, ses neveux et ses nièces, plusieurs parents et amis venus de Victoriaville et des environs, de Princeville, de Québec, de Montréal, de Vallée-Jonction, de St-Évariste et de Lac-Mégantic.

Le porteur de votre journal est un jeune homme d'affaires qui se prépare à remplir des obligations plus lourdes plus tard. Aidez-le à bien commencer sa vie en le traitant avec bienveillance et en le payant régulièrement pour la marchandise qu'il vous vend.





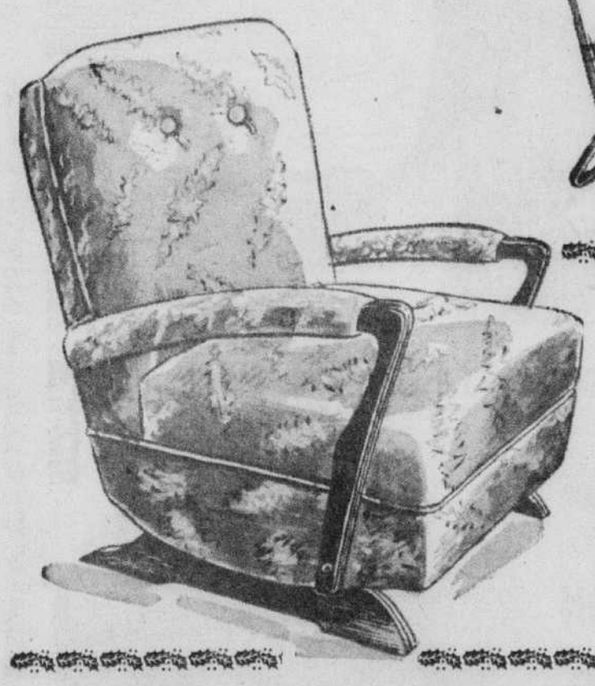
L'endroit idéal pour vos achats de Noël

ENSEMBLE 5 PIECES

Un cadeau pratique et très apprécié! Fabrication solide — siège et dossier rembourrés et recouverts de cuirette lavable. Monture en acier solide. Choix de couleurs attrayantes. — Une véritable valeur à ce bas prix.

SPECIAL $26.50





UN JOLI FAUTEUIL

Fauteuil berçant de construction solide, entièrement à ressorts. Vous éprouverez un véritable confort en vous procurant ce fauteuil de haute qualité. Couleurs attrayantes.

SPECIAL $59.50



Superbe ensemble pour enfants

SPECIAL $7.95

Mais quelles joies éprouveront vos enfants à Noël, en recevant ce splendide ensemble 3 pièces, fini naturel. Construction soignée en bois dur. Pieds bien tournés.

CONDITIONS FACILES

A. BÉLANGER (DÉTAIL) LTÉE

119 rue DU PONT

Téléphone: 4-2911



LAIT EN POUDRE Mil-Ko 1 lv. .39 3 lvs .98

CREME en poudre Sprinkle jarre 4 oz..... .39

MÉLANGE ÉCLAIR Vi-Tone Chocolat, vanille, érable, pqt. 12 oz..... .31





Servez-le froid ou chaud
CHOCOLAT INSTANTANE Vi-Tone
8 oz ..... .45
16 oz. ..... .75

BISCUITS Peek & Frean d'importation anglaise "Drum"
Cocktail assortis, 7¾ oz..... .93
"Good Companion", 1 lb..... 1.15

BISCUITS Gray Dunn dans une boite lithographiée "Caddy"
"CELEST" 11¾ oz ..... .95
"REGENT" 1 lv. ..... .95
"CANARI" 1 lv. 1.15
"SHERWOOD" 10¾ oz..... .89
"ASSORTIS" 12¼ oz..... 1.15

NOUVEAU SHORTENING DOMESTIC la lv. .29
POIS YORK no. 4 bte 20 oz. 2 pour ..... .39
JUS DE PAMPLEMOUSSES YORK 20 oz. .12 48 oz. .28
JUS D'ORANGES YORK 20 oz. .19 48 oz. .39
JUS MELANGE YORK 20 oz. .17 48 oz. .35
BFURRE D'ARACHIDES YORK jarre 16 oz. .43
NOIX DE GRENOBLE DIAMOND (avec écales) sac Cello. .47



7 lvs. .49 24 lvs. 1.69

POIRES A DESSERT de choix, Culverhouse, qualité 20 oz. 2 pour .45 28 oz. .29

PECHES Stoney Creek, qualité de choix, 15 oz. .19 20 oz. .24 28 oz. .35

COCKTAIL AUX FRUITS importés Monte-Bello, qualité surchoix, 28 oz. .37

SOUPES CONDENSÉES Aylmer aux tomates, 10 oz, 2 pour..... .23 aux légumes 2 pour..... .25

FRUITS et LÉGUMES

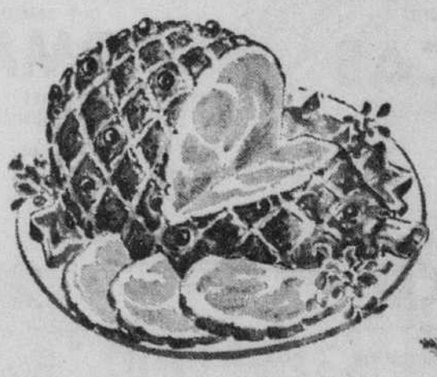
PAMPLEMOUSSES No 96 de Floride 10 pour .49

ORANGES de Californie "Navel" no. 288 2 doz. pour..... .69



GÂTEAUX Monarch aux cerises 19 oz..... .62 aux fruits 19 oz..... .55

"Seul MAPLE LEAF est TENDERSWEET"



JAMBON FESSE la lv. .63
JAMBON FESSE cuite prête à servir la lv. .69
JAMBON semi-cuit la lv. .89
JAMBON cuit genre buffet décoré, la lv. .95
JAMBON style 'Cottage' la lv. .69
JAMBON épaule sans gigot, la lv. .46

Comptoir de boucherie — Sous-sol.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE



STEINBERG VOUS OFFRE
LA PLUS GRANDE VARIETE DE

COMESTIBLES POUR LES FETES

PROVENANT DES 4 COINS DU MONDE!

OLIVES QUEEN
MAYPORT ORDINAIRES
pot 16 oz **35¢** pot 24 oz **49¢**

APERITIFS EXQUIS

OLIVES QUEEN Gattuso ordinaires Pot 48 oz **99¢**
CORNICHONS pot 16 oz **29¢** pot 24 oz **39¢**
Orchard King mélangés, sucrés
CORNICHONS SUCRES Orchard King pot 16 oz **47¢**
OIGNONS perlés "Coronation Cocktail" pot 6 oz **25¢**

FRUITS EN CONSERVE

PECHES Orchard King de choix 2 boites 15 oz **37¢**
COCKTAIL DE FRUITS "All Good" boite 28 oz **37¢**
surchoix
POIRES A DESSERT 2 boites 15 oz **33¢**
Orchard King "Keiffer" (moitiés) de choix
POIRES BARTLETT Orchard King boite 15 oz **23¢**
(moitiés) de choix
CERISES DENOYAUTEES boite 15 oz **21¢**
Orchard King de choix — rouges

ANANAS TRANCHES
HAWAIIENNES LIBBY DE CHOIX
qualité de choix **39¢** boite 28 onces



BONBONS DURS MELANGES POUR NOEL
paq. 1 lb **31¢**

FRIANDISES EN POPULAIRES

FLAGEOLETS EN CHOCOLAT St. Lawrence paq. 16 oz **39¢**
"PLENTIFUL MIX" boite 5 lbs **$1.69**
CREMES FRANÇAISES McCormick paquet 12 oz **29¢**
POISSONS en bonbon BELLEY paq. 16 oz **33¢**
SATINS ST. LAWRENCE paq. 16 oz **39¢**

AUX FETES . . . LE GRAND FAVORI
GINGER ALE
ICE CASTLE — SEC
QUALITE A BAS PRIX **2** BOUTEILLES 30 OZ **27¢**

PEPSI-COLA, SEVEN UP OU
COCA COLA **6** BTLES AU CARTON **36¢**
OCEAN SPRAY — ENTIERES OU GELEE
ATOCAS EN SAUCE BTE 15 OZ **23¢**
ORCHARD KING — NON CLASSES
POIS DE CHOIX **2** BTES 15 OZ **31¢**
MARQUE ORCHARD KING — SURCHOIX
JUS DE TOMATES BTE 48 OZ **29¢**

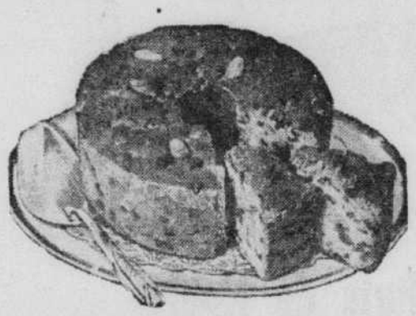
CHOCOLATS DE FANTAISIE

BOITE 1 LB — $1.60
BLACK MAGIC BTE ½ LB. **85¢**
CHOCOLATS CADBURY BOITE ½ LB — 80¢
MILK TRAYS BTE 1 LB. **$1.50**
CHOCOLAT MOIRS
POT OF GOLD BTE 1 LB. **$1.65**
DUNCAN
HAZELNUT WHIRLS BTE 16 OZ **$1.45**

Nouvelle récolte
DATTES FRAICHES
"Desert Sweets"
de Californie **2** paq. 8 onces **29¢**

FRUITS SECHES

FIGUES CALIMYRNA **2** paquets 6 oz. **39¢**
FIGUES MISSION "Blue Ribbon" noires paq. 12 oz **21¢**
DATTES "Arabian Steed" pour manger nature ou cuites paq. 16 oz **22¢**
RAISIN EN GRAPPES de Bonner paq. 15 oz **39¢**
de Bonner



VOICI UNE SUPERBE PATISSERIE !

GATEAU AUX FRUITS
BIG CITY A PEU PRES 1 LB. — CARRE **43¢**
A peu près 2 lbs carré ou rond **83¢** A peu près 3 lbs—carré ou rond **$1.19**

DES FROMAGES DE QUALITE

ZINGG — SUISSE — FROMAGE
GRUYERE EMBALLAGE CADEAU — 2 LBS **$2.35**
DIFFERENTES GROSSEURS — PAQUET CELLO
ROQUEFORT BAS PRIX LB **$1.45**
DIVERSES PESANTEURS — FROMAGE
CANADIEN FORT LB. **55¢**
NATUREL — DIVERS POIDS — DANS CELLO
CASINO FROMAGE "BRICK" LA LB. **53¢**

BISCUITS MELANGES
PEEK'S FREAN "GOOD COMPANION"
boite 1 lb seulement **$1.15**

Les meilleurs biscuits importés

WAFERS McVitie & Price Rich Apeldorn Biscuits bte 9 oz **85¢** boite 1 lb 4 oz **$1.59**
SHORTBREAD "Keiller Dundee" bte 1½ lb **$1.19**
BRAEMAR McVitie & Price (biscuits shortbread) bte 12½ oz **89¢**
TEA DRUM "Peak Frean" d'après-midi bte 13½ oz **$1.75**

NOIX POUR LES FETES

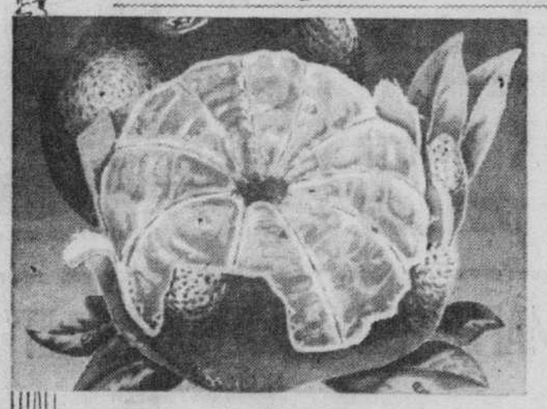
AMANDES A ECALE MOLLE Blue Diamond paq. 1 lb **43¢**
PACANES EN ECALE Fusted paq. 16 oz **55¢**
GROSSES GRENOBLES "Diamond" en écale, paq. 16 oz **47¢**
NOIX MELANGEES "Party Pack" écalées paq. 8 oz **49¢**
NOIX DU BRESIL EN ECALE paq. 16 oz **59¢**

NOIX MELANGEES EN ÉGALE
Amandes, noix du Brésil, pacanes, avelines et grenobles
paq. 16 oz **49¢**



Steinberg bat la marche des aubaines de qualité durant les fêtes et tous les jours

Fruits et légumes en vedette pour les Fêtes...



TANGERINES
FRAICHES DE LA FLORIDE
L'ECORCE S'ENLEVE COMME PAR ENCHANTEMENT — SUCREES ET JUTEUSES — FORMAT 210
2 DOUZAINES SEULEMENT **29¢**

DU CAP COD
ATOCAS
FRAICHES — A BAS PRIX
POUR LES REPAS DES FETES — PQT 1 LB **25¢**

UNE PRIMEUR !
POMMES
McINTOSH — ROUGES
"A TEMPERATURE HUMIDIFIEE"
FRAICHES ET BIEN SAVOUREUSES **3** LBS **49¢**

FRAIS — IMPORTE DE LA FLORIDE — VERT
CELERI PASCAL SUCRE — FORMAT 36 — PIED POUR **21¢**

VARIETE ICEBERG — CROQUANTE — IMPORTEE
LAITUE GROSSE POMME **17¢** TRES GROSSE **21¢**

LE MARCHE CONÇU POUR TOUTE LA FAMILLE !

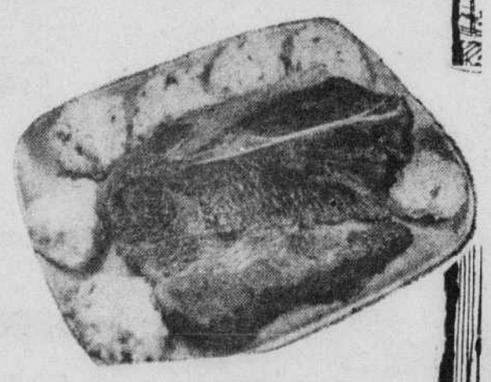
A VOTRE CHOIX . . . UNE
JOLIE POUPEE
OU DEUX ORIGINALES
STATUETTES
DE SERAPHIN OU DONALDA
UNE DES DEUX PRIMES POUR **1¢**
ET LE TOTAL DE $30.00 OU PLUS DE FACTURES JAUNES — ELLES SERONT JAUNES JUSQU'AU 24 DEC., LIMITE DE CETTE OFFRE.

HEURES DE MARCHÉ
VOTRE MARCHE STEINBERG SERA OUVERT VENDREDI SOIR (17 déc.) jusqu'à 10hrs
• • • •
OUVERT JUSQU'A 9.45 DU SOIR — MARDI MERCREDI, JEUDI, 21, 22, 23 DEC.

Steinberg's LIMITÉE QUÉBEC
CHEZ Pollack

En grande vedette aux comptoirs à viande de Steinberg !

BOEUF ECONOMIQUE . . . HAUTE VALEUR NUTRITIVE — A TRES BAS PRIX !
ROTI DE PALERON
POUR DE SUCCULENTS RAGOUTS — TRES VIANDE — LB **39¢**



BOEUF ECONOMIQUE !
STEAKS OU ROTIS
PORTERHOUSE
VIANDE TRES TENDRE — LB **69¢**

ROTI DE COTES
ROULE DE CHOIX — DESOSSE BOEUF ECONOMIQUE
DES REPAS QUE L'ON AIMERA — LB **69¢**

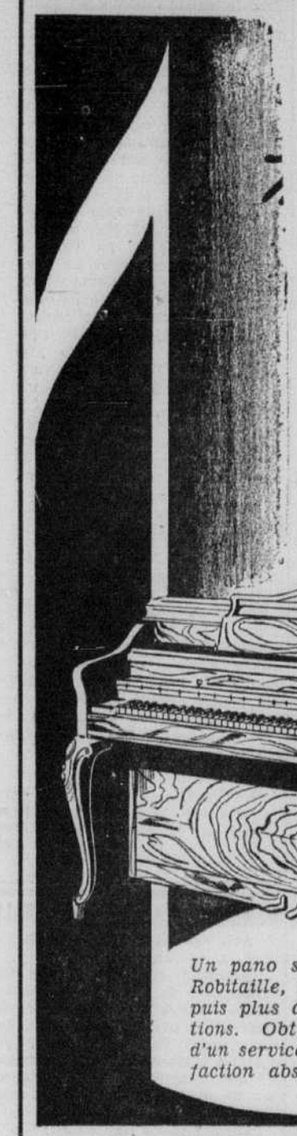
FRAIS HACHE D'HEURE EN HEURE AU MARCHE
BOEUF HACHE FRAIS LB **29¢**

IL EST FRAIS !
PORC HACHE POUR VOS TOURTIERES : LB **49¢**

Pour des résultats rapides, servez-vous des annonces classées du Soleil, quel que soit le message que vous désiriez communiquer à nos lecteurs.

Les nouvelles et commentaires publiés dans la page financière du Soleil vous tiendront au courant de la situation économique de notre pays.

UN PIANO... un CADEAU POUR la VIE



Comblera tous les désirs de la famille pour des années et des années à venir.

Steinway
Nordheimer
Mason & Risch
Henry Herbert
Sherlock Manning
Heintzman
Robitaille
Kranich & Bach
Winter

Prix à partir de .....

$595.00

Banc compris



Un pano s'achète chez C. Robitaille, Inc., expert depuis plus de trois générations. Obtenez l'assurance d'un service et d'une satisfaction absolus.

PIANOS AUBAINES
"Reconditionnés"

Un Willis — Style colonial. En acajou. Modèle en parfait état. Banc..... **$289.00**

Un C. Robitaille — Automatique, en noyer. Style Louis XV. Banc. Parfaitement reconditionné **$409.00**

Un Chaminade — Style Colonial. Fini noyer. Banc. Modèle remis en parfaite condition **$389.00**

Un Everson — En acajou. Style Louis XV. Banc. Soigneusement remis en état **$399.00**

Un Mason & Risch — En noyer. Style Louis XV. Piano automatique. Banc. Parfaite condition **$449.00**

PAIEMENT COMPTANT MINIMUM ! CONDITIONS FACILES ! LIVRAISON POUR NOEL !

C. ROBITAILLE INC.

PIANOS - RADIOS - LESSIVEUSES - MEUBLES - POÊLES - RÉFRIGÉRATEURS

320, rue St-Joseph — Tél.: 5-8167

La conservation de la faune

Le Comité Culturel des Employés Civils avait hier soir le plaisir d'entendre l'intéressante conférence de M. Jean Duguay, du département de la Chasse et de la Conservation. M. Duguay a relaté à partir de ses origines les plus reculées, l'histoire de la conservation de la faune et des ressources naturelles. Il a particulièrement insisté sur une des richesses de notre faune nationale, le castor. La conférence était agrémentée d'un film faisant assister aux diverses phases de l'élevage et de la chasse du castor jusqu'à la transformation de sa précieuse fourrure en manteaux très appréciés de ces dames.

Le distingué conférencier fut présenté par M. Abel Lavallée, secrétaire au département de la Chasse et de la Pêche, et remercié par M. Germain Giroux, économiste du Ministère des Pêcheries. Parmi l'assistance, on remarquait M. Paul Dionne, président de l'Association des employés civils et M. Henri Hunter, président du Comité culturel de l'association.

Mlle Rita Laroche, soprano, accompagnée au piano de Mlle Jeannine Bégin, a présenté le programme artistique de la soirée.

Ecole d'aviation à Baie Comeau

Baie Comeau (DNC) La direction de l'Ecole Aéronautique de Baie-Comeau tenait jeudi dernier sa première assemblée publique, pour satisfaire aux règlements du ministère des Transports, en vue de recruter des membres et de faire connaître les buts de l'organisme.

Le bureau de direction de l'Ecole Aéronautique se compose comme suit: M. T.-B. Fraser, gérant de la division de l'est des opérations forestières de la Quebec North Shore Paper Co. en est le président honoraire, tandis que M. Martin Langevin en est le président actif; M. Anicet Rodrigue a été élu à la vice-présidence et M. Maurice Mignault au trésor; M. Pierre Rivest, instructeur de l'école, agira en qualité de secrétaire, et M. Louis Labrosse, ingénieur préposé aux machines, et M. Laurent Paquet, directeurs.

MM. Langevin, Rodrigue et Labrosse sont tous trois à l'emploi des Canadian Pacific Air Lines et M. Rivest, de Jonquière, est un pilote qui a déjà plusieurs heures d'instruction aérienne à son crédit.

Les pourparlers qui ont abouti à la fondation de l'Ecole Aéronautique de Baie-Comeau remontent au 10 août dernier. Il fallait entrer en relations avec le ministère fédéral des Transports, le Air Transport Board, trouver un instructeur compétent, se procurer un avion d'entrainement pratique et facilement manoeuvrable, un local pour les cours, et surtout des élèves qui seraient intéressés à suivre les cours de pilotage de l'Ecole Aéronautique.

La direction de l'Ecole demande pour pouvoir opérer avec une certaine marge de sécurité financière, un minimum de 30 élèves. Il semble bien que ce nombre sera dépassé à cause de la place que prend l'aviation dans la vie des résidents de Baie-Comeau et de leurs concitoyens de la Côte-Nord. L'avion ne représente pas à Baie-Comeau un luxe, mais bien une nécessité. Tandis que dans le reste de la province, c'est l'exception qui ait volé, dans le comté de Saguenay, c'est le petit nombre qui ne connait pas les voyages aériens.

Le local où seront donnés les cours théoriques a été gracieusement mis à la disposition de l'Ecole Aéronautique, par le R. P. Lucien Bellemarre, c.s.v., directeur du Collège St-Viateur, de Baie-Comeau.

L'avion qui servira aux cours pratiques de vol est un appareil canadien de conception et d'exécution dont le prototype existe encore d'ailleurs à l'Aéro-Club de Québec. C'est un avion à commandes doubles, et il a cet avantage d'asseoir côte-à-côte l'instructeur et l'élève-pilote, facilitant ainsi le travail de l'instructeur. Cet avion, un "Fleet Canuk", est la propriété de l'Ecole.

Pour des résultats rapides, servez-vous des annonces classées du Soleil, quel que soit le message que vous désiriez communiquer à nos lecteurs.

Mort du R. P. M. Jugie, éminent théologien

Lorgues (C. C. C.) — A Lorgues, en France, vient de mourir à l'âge de 77 ans, le R. P. Martin Jugie, des Assomptionnistes, qui fut professeur à l'Institut pontifical du Latran et aux Faculté catholiques de Lyon, consulteur de la Congrégation de l'Eglise orientale et qualificateur du Saint-Office.

Il laisse une oeuvre monumentale de théologie orientale et de mariologie ,qui a déjà attaché son nom à la définition du dogme de l'Assomption.

Des conférences à la Pocatière

Ste-Anne-de-la-Pocatière. (DNC) La Société d'Histoire Naturelle de Ste-Anne tenait, ces jours derniers, sa réunion mensuelle à l'Ecole Supérieure d'Agriculture. M. Henri Généreux, secrétaire, traita des modalités du concours de photographies qui aura lieu le premier lundi de février. M. le Dr Albert Alarie fut ensuite invité à relater son récent voyage d'études aux Etats-Unis en compagnie de M. Auguste Scott. Ils visitèrent l'imposante usine de fabrication d'engrais organique fabriqué à même les égouts d'une ville de 600,000 h., celle de Milwaukee, située sur les bords du Lac Michigan. Les égouts de la ville polluaient les eaux du lac et rendaient l'approvisionnement de la ville en eau potable difficile et coûteux. Le problème a été résolu de façon ingénieuse et économique. Sur une petite île près de la ville, on construisit une vaste usine vers laquelle furent acheminés les égouts de la ville, par gravité ou pompage. Les boues passent par une série de grands bassins où elles subissent les traitement suivants: enlèvement des débris, inoculations, floculation des boues, sédimentation, filtration et séchage à haute température.

Avant le séchage, environ le quart du floculat humide est mis en réserve pour servir à l'inoculation subséquente. Les floculats séchés forment un engrais organique granulaire, inodore contenant 76% de matière organique, 6% d'azote organique insoluble dans l'eau, 3% de phosphore dont 2% sont assimiliable 1% de potasse, 2.6% de soufre et environ 11% d'éléments rares. L'usine produit 175 tonnes de cet engrais par jour; ce qui suppose le traitement de près de 175 millions de gallons d'eau d'égouts. A la fin du procédé, l'usine retourne au lac une eau limpide, débarrassée de 95% de la matière solide et 98% des bactéries qu'elle contenait et qui, par conséquent ne pollue plus les eaux du lac Michigan.

M. Robert Raymond, professeur à l'Ecole Supérieure des Pêcheries fit le récit d'une croisière hydrographique à bord de "L'Astrid", navire de recherches du département des pêcheries de la province de Québec. M. Raymond et ses compagnons de voyage firent la rencontre inattendue de véritables monstres marins dans le golfe St-Laurent, à l'entrée de la baie des Chaleurs entre Percé et Cap d'Espoir, à environ deux milles des côtes, des objets triangulaires apparaissaient tout à coup émergeant de deux pieds environ de la surface. Le monstre fut identifié de façon certaine comme étant un requin pèlerin, squale géant se rencontrant très rarement dans le golfe St-Laurent.

M. Raymond fit ensuite connaître la vie et les habitudes de ces requins. La soirée prit fin dans un cadre de pleine nature, au milieu de cascades et de paysages enchanteurs, habités par une sympathique famille merle. En effet, grâce à un film en couleurs, réalisation technique et artistique de Léopold Michaud intitulé: "La vie du merle".

Les Lacordaire à Saint-Frédéric

St-Frédéric, Beauce, (DNC) Les paroissiens de St-Frédéric commémoraient récemment le 15e anniversaire de la fondation des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. A cette occasion, M. l'abbé J. Matte, chanta la grand-messe. Le sermon fut donné par M. l'abbé E. Tanguay, vicaire à St-Joseph, Beauce. Après avoir énuméré les ravages causés par l'alcool, le prédicateur insista sur l'opportunité des mouvements antialcooliques et sur la sympathie que nous devons avoir pour les victimes de l'ivrognerie.

Plusieurs membres de la chorale de St-Joseph, accompagnés de Mlle Marguerite Jacques, organiste, renforcèrent avantageusement notre choeur de chant.

Le soir, à la salle du couvent, littéralement remplie un programme élaboré fit les délices de l'auditoire.

Après la prière d'usage et le mot de bienvenue du vice-président, M. H.-Paul Paré, un groupe d'artiste de Vallée-Jonction rendirent avec brio plusieurs pièces de chant, déclamations et se prêtèrent de bonne grâce à plusieurs rappels.

Quelques membres furent ensuite initiés, d'autres reçurent des décorations d'un an, 3 ans, 5 ans et 10 ans. Aux 13 abstinents de quinze ans, on remit un diplôme d'honneur.

M. l'abbé R. Parent, aumônier des cercles, félicita les récipiendaires et mit en lumière la persévérance et le dévouement de notre secrétaire, M. Fernand Vachon, qui occupe ce poste depuis la fondation des cercles. M Irénée Mathieu, vice-président diocésain prononça l'allocution principale. Avec la verve et la conviction qu'on lui connait.

Pour terminer, M. le curé eut des paroles de remerciement, de félicitations et d'encouragement à l'adresse de tous.

Parmi les visiteurs venus à cette occasion, mentionnons MM. les abbés Lemay et Poulin, vicaires à East-Broughton, M. T. Mathieu, président diocésain, M. Paul-Emile Roy, de St-Joseph, M. et Mme J.-Arthur Vachon, vice-présidente du cercle, de Lewiston, Maine.

Après la soirée, un goûter fut servi aux artistes, membres du conseil et décorés de 15 ans.

La St-J.-Baptiste à Ste-Bernadette

M. Raymond Doré fut réélu président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Bernadette pour une nouvelle année, lors de l'assemblée générale de cette Société tenue, récemment, à la salle de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de cette paroisse.

Un compte rendu des différentes activités de l'année 1953-1954 ainsi que le rapport financier de l'année qui vient de se terminer furent soumis au cours de cette assemblée.

Les autres membres du bureau de direction, élus ou réélus, sont les suivants: 1er vice-président: M. Joseph Samson, réélu; 2ème vice-président: M. Roger Lachance, élu; secrétaire, M. Jean-Marc Fournier, élu; assistant-secrétaire: M. Marcel Noël, élu; trésorier: M. A.-J. Lambert; Directeurs: MM. Ambroise Bargoné, Robert Létourneau, Frédéric Capovina, Félix Aubé et Henri Garnier, réélus, ainsi que MM. Jules Bilodeau, Odilon Bibeau, Lucien Couturier, Edouard Fournier, Cyrille Saint-Pierre, Philippe Bouchard et Robert Couturier, élus. M. l'abbé Charles-Eugène Langelier, curé de la paroisse, demeure aumônier, et M. J.-A. Roy, vérificateur.

Le porteur de votre journal est un jeune homme d'affaires qui se prépare à remplir des obligations plus lourdes plus tard. Aidez-le à bien commencer sa vie en le traitant avec bienveillance et en le payant régulièrement pour la marchandise qu'il vous vend.

COURS COMPLETS de TV

Commençant 10 janvier

INSTITUT TÉLÉ-TECHNIC

264 DU ROI — 3-3592

Soyez un Père Noël perspicace...



Offrez à une femme ce qui est susceptible de lui plaire !

.. et à un homme du "pratique" !





BAGUES-DIAMANTS
$75 $100 $150 et $200



PIERRES DE NAISSANCE
pour dames et messieurs
Dames $6.00 Hommes $10.



CHAPELETS
en beau cristal de roche
$10 et $15



ALLUMEURS
Marques populaires telles que COLIBRI, RONSON et PRESTO. A compter de
$6.50



POUDRIERS MUSICAUX..... $6.95



COFFRETS A BIJOUX
Un beau choix pour cadeaux. Prix à compter de
$4.95



RASOIRS ELECTRIQUES
Marques populaires : SUNBEAM, REMINGTON et SCHICK



PLUMES ET STYLOS
Marques réputées telles que Waterman et Parker. Prix à compter de
$6.95

SERVICE A TOILETTE
Très joli; 10 pièces finies chrome. Grand spécial à
$39.50

BIJOUTERIES BEST INC.

174 RUE ST-JEAN — TEL.: 5-6640
277 RUE ST-JOSEPH — TEL.: 5-9111

le plus joli des

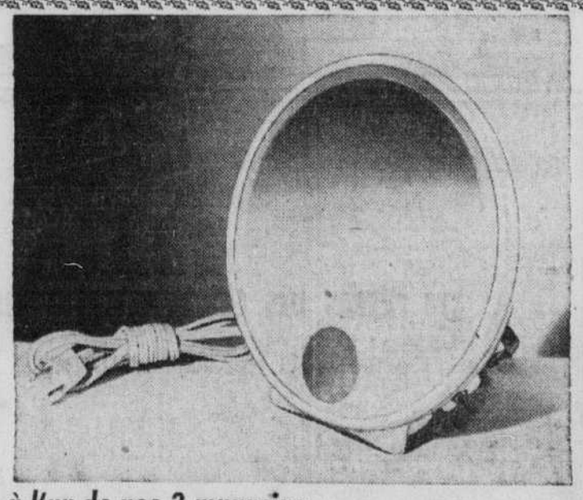
MIROIRS

Vous devez lui en donner un: Rien de plus pratique pour le rasage, qu'un tel miroir, s'appuie ou s'accroche, miroir régulier ou grossissant, lumière dans le miroir, prise de courant à l'arrière (pour brancher un rasoir électrique)

Le dernier modèle: boîtier blanc avec miroir dans le couvercle, prise de courant, attache pour le rasoir électrique.

$5.75

$9.75



à l'un de nos 3 magasins

J.-E. GIGUÈRE

233 St-Joseph — 357 St-Joseph — 59 Buade

ou par la malle

J.-E. Giguère
233 St-Joseph, Québec.

s. v. p. m'expédier ..... miroir (s)

	régulier	grossissant
cadre en plastique	5.75	5.75
cadre métal chromé	6.75	6.75
vitre biseautée	9.75	
boîtier avec miroir	7.75	

inclus, chèque, mandat, envoyer c.o.d.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

Revue des marchés mobiliers

Mouvements contradictoires à Montréal — La Bourse de New-York fluctue en tous sens — Grande activité de la Bourse de Toronto.

A MONTREAL

Montréal, (PC) — Les prix n'avaient aucune tendance bien définie à l'ouverture de la Bourse de Montréal, aujourd'hui.

Stelco, Abitibi et Canadian Industries ont monté de ¼ à 43¼, 26¼ et 22⅝. Howard Smith et Bell Telephone se sont raffermis un peu.

International Nickel a fléchi de ¼ à 55¼, CPR et National Steel Car, de ¼ à 29 et 26½. Hudson Bay Mining et Dominion Steel ont glissé légèrement.

Canada Cement, BA Oil et Aluminium sont demeurés inchangés ce matin.

A NEW-YORK

New-York, (PA). Le marché s'est maintenu assez stable aujourd'hui à la Bourse de New-York.

Les pertes ont atteint jusqu'à un point et les gains entre un et trois points. Le volume a été modéré.

Les pétroles se sont mis en vedette. Ont également monté: les aciéries, les fabriques d'automobiles, les cuivres, les caoutchoucs, les avionneries et les services publics. Ont fléchi: la radio-télévision, les produits chimiques et les compagnies aériennes.

Les chemins de fer, à l'exception d'Atlantic Coast Line, ont gagné du terrain. Coast Line, en hausse depuis deux jours, a fléchi d'environ cinq points aujourd'hui. Il a compensé un peu cette perte par la suite.

Ont gagné du terrain: Bethlehem Steel, Goodyear, Boeing, Anaconda Copper, Westinghouse Electric, American Tobacco, New-York Central, Standard Oil (New-Jersey) et Amerada Petroleum.

A TORONTO

Toronto, (PC) Le marché a fléchi légèrement aujourd'hui à l'ouverture d'une séance marquée par de nombreuses transactions.

Les titres industriels de même que les métaux communs et les mines d'or ont enregistré un peu plus de pertes que de gains.

Les pétroles de l'Ouest ont monté un peu mais les titres d'uranium se sont avérés particulièrement faibles.

Au cours des 20 premières minutes, 150,000 actions de Meta ont été échangées en hausse de 17 cents à 78 cents pendant que Quebec Nickel a atteint $1.57, un nouveau sommet pour l'année. Algom a grimpé de 50 cents, mais Lorado a baissé.

LES OBLIGATIONS

Montréal. (PC) Les prix étaient généralement inchangés et l'activité était restreinte aujourd'hui sur le marché des obligations. Une tendance prévalait dans la section industrielle, mais il n'y eut aucun changement notable. Chez les valeurs de tout repos, les courtes échéances du gouvernement canadien ont suscité quelque intérêt et l'émission échéant en 1959 a gagné environ 5 cents.

x x x

New-York. (PA) Le marché des obligations était assez stable aujourd'hui alors que les placeurs de fonds étaient prudents. Les bons du gouvernement américain ont fluctué étroitement au comptoir. La plupart des obligations étrangères libellées en dollars étaient négligées. La Belgique a obtenu un prêt de $30 millions de la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement. Elle a vendu aussi $20 millions d'obligations par l'entremise d'un syndicat de placement. C'était la première offre publique d'obligations belges aux Etats-Unis depuis plus de 25 ans et la première émission d'un gouvernement d'un pays européen depuis 1947.

A WINNIPEG

Winnipeg, (PC) — La tendance profonde du marché des grains était ferme aujourd'hui. Toutefois, les affaires se déroulaient lentement. Une demande commerciale modérée s'est manifestée indiquant un léger intérêt des exportateurs envers l'avoine, l'orge et le lin.

A 10.00 A.M., les prix des options étaient comme suit :

Avoine de décembre	$0.84½
Avoine de mai	0.82⅛a
Avoine de juillet	0.78¼b
Orge de décembre	1.18⅝b
Orge de mai	1.16a
Orge de juillet	1.09⅝b
Seigle de décembre	1.11½b
Seigle de mai	1.17a
Seigle de juillet	1.15⅝a
Lin de décembre	2.99
Lin de mai	3.03¾
Lin de juillet	2.98⅝

N.B. — A, prix demandé; B, prix offert.

A CHICAGO

Chicago, (PA) — Les prix des grains étaient stables et le marché était calme aujourd'hui au Board of Trade. Le marché semblait s'être stabilisé après la chute des prix du blé, de l'avoine et du seigle au cours de la séance précédente. Le blé a baissé de ¼ de cent ou monté de ½; celui de décembre se cotait à $2.23¾. Les fèves soya ont fléchi de ¾ de cent ou monté de ⅝.

Montréal et le pétrole de l'Ouest

Toronto (PC) La région de Montréal, où le tiers des raffineries du Canada est concentré, représente un débouché naturel pour le pétrole de l'Ouest canadien, déclare M. J.-Gerald Godsoe, vice-président de la British American Oil Company.

Dans une allocution devant les membres de l'Electric Club de Toronto, M. Godsoe prédit que le jour n'est pas loin où l'huile brute du Canada sera transportée par pipeline et raffinée à Montréal.

Pour rendre la chose possible, il faudra un an ou deux auparavant pour prolonger jusqu'à Toronto le pipeline aménagé entre l'Alberta et Sarnia, en Ontario.

Les commentaires de M. Godsoe sont contenus dans un texte remis à la presse avant qu'il n'en donne lecture à l'Electric Club.

La production des raffineries de Montréal atteindra l'an prochain 210,000 barils par jour. Si le pétrole des Prairies pouvait être transporté jusqu'à ces raffineries, ceci représenterait une augmentation de plus de 70 pour cent de la production actuelle de 265,000 barils par jour dans les trois provinces de l'Ouest.

M. Godsoe a exprimé l'opinion qu'en atteignant cet important objectif, l'économie nationale en retirerait des avantages encore plus grands que prévus à l'origine alors qu'il était question d'écouler le pétrole canadien sur les marchés de la Californie et du nord-ouest du Pacifique.

De plus, l'épuration du pétrole de l'Ouest à Montréal diminuerait l'importation du pétrole étranger et la balance commerciale du Canada pourrait s'améliorer d'au delà de $200,000,000 par année.

L'industrie pétrolifère a un important problème à résoudre. Il lui faut trouver des marchés. Elle en découvrira si ses prix peuvent faire face à la concurrence.

Il faudra peut-être, dit M. Godsoe, que les producteurs acceptent d'exiger un prix moins élevé pour le pétrole à sa sortie des puits.

M. Godsoe est confiant que la production du pétrole pourra s'avérer suffisante à alimenter les nouveaux marchés qui seront conquis.

Il n'est nullement inquiet de l'utilisation de nouvelles formes d'énergie, telles que l'énergie nucléaire.

"Le pétrole et l'atome, assure-t-il, seront des partenaires, non des concurrents".

Il ne croit pas non plus que le gaz naturel causera du tort au marché du pétrole. Les nouvelles sources d'énergie, dit-il, suscitent de nouveaux développements.

Le vice-président prédit que les automobiles de l'avenir utiliseront de l'essence à indice élevé d'octane tout comme les avions d'aujourd'hui.

Les tendances du marché du bétail

Montréal. (PC) Les ventes étaient trop peu nombreuses, ce matin, sur les marchés aux bestiaux de la métropole, pour que les prix puissent être déterminés.

Les arrivages ont été de 80 bovins et 15 veaux. Les offres totales de mardi ont été de 205 bovins, 312 veaux, 62 agneaux et moutons et 1,213 porcs.

Montréal, (PC) — Les prix étaient généralement stables au milieu de faibles transactions hier aux cours à bestiaux de la métropole. Les arrivages comprenaient 125 bêtes à cornes, 215 veaux, 35 moutons et agneaux et 78 porcs. Les offres totales de lundi ont porté sur 1,012 bovins, 1,196 veaux, 977 moutons et agneaux et 1,131 porcs.

Quelques bonnes vaches se cotaient à $10.00-10.50, les moyennes à $8.50-9.00, les communes à $7.00-8.00 et les très communes à $6.00-7.00.

Les veaux de lait de choix et de bonne qualité se vendaient $21.00-23.00, quelques-uns $24.00, les communs et les moyens $15.00-21.00 et les veaux d'herbe $9.00-10.50.

Les quelques agneaux offerts ont rapporté $18.00-19.00 le cent livres (non classés), $20.00 le cent livres pour les sujets de bonne qualité et $12.00-16.00 pour les communs. Les moutons ont donné $5.00 à $9.00.

Les porcs de la catégorie "A" s'échangeaient à $29.50 et les sujets "B-1" à $28.50. Les truies valaient $19.00.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York. (PC) Le dollar canadien a baissé aujourd'hui de 1/32 de cent à une prime de 3 11/32 pour cent par rapport à la devise américaine. La livre sterling a fléchi de 9/32 de cent à $2.78 23/32.

x x x

Montréal. (PC) Le dollar américain s'escomptait aujourd'hui par 3¼ pour cent par rapport à la devise canadienne a annoncé à midi h.n.e. la Banque du Canada. Mardi midi, il valait 96 25/32 cents. La livre sterling était cotée à $2.69 11/16.

Fléchissement de la production

Ottawa (PC) — La valeur de la production nationale au Canada baissera d'environ cinq cents millions de dollars par rapport au record de $24,350,000,000, l'an dernier, estime le Bureau fédéral de la statistique.

Ce déclin de deux pour cent dépend entièrement du fléchissement des récoltes. C'est la première fois depuis neuf ans qu'on note une perte dans le produit national, instrument de mesure de la croissance économique du pays.

Le Bureau fonde ses estimations sur les développements économiques des neuf premiers mois de 1954, en tenant compte de la diminution des récoltes dans les Prairies.

Au troisième trimestre, la production nationale gardait sans changement son rythme de $23,800,000,000 annuellement.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-après un tableau des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché local:

PRIX DU BEURRE

Québec, 92 points (en solide) $0.61
No 1, pain d'une livre 0.63

PRIX DES OEUFS

Catégories Grosseur	A	B	C	D	E
A-Extra gros	39-40	33-35	44-45	51-54	39
A gros	38-39	32-34	44	50-52	38
A-moyens	35-36	29-31	41	47-49	34
A-petits	31-32	25-27	36	41-44	31
B	31-32	25-27	36	41-44	31
C	22-23	16-18	26-27	32-35	22

4—Prix aux postes enregistrés à la caisse.
B—Prix aux producteurs.
C—Prix aux détaillants.
D—Prix aux consommateurs.
E-Prix de la Bourse Canadienne des Denrées à Montréal

TABLEAU DES VOLAILLES
POULETS
Prix aux producteurs (Poids vivants)

	Selon le poids
De grill (3 à 4 lbs)	24-26
A rôtir (4 à 5 lbs)	23-24
Poulets 5 lbs et plus	27-32

Prix de gros Sujets abattus

	Selon le poids
De gril—A	34-36
B	30-31
Poulets—A	36-41
B	35-38

POULES
Prix aux producteurs (Poids vivants)

	5 lbs et plus
Poules	20-22

Prix de gros (Sujets abattus)

	Selon le poids
Poules catégorie "A"	28-31
Poules, catégorie "B"	25-27

DINDONS
Prix aux producteurs (Poids vivants)

Dindes catégorie "A" moins de 16 lbs	33-36
Catégorie "A" plus de 16 lbs	24-26

PRIX DE GROS (Sujets abattus)

Catégorie A moins de 16 lbs	46-49
Catégorie B moins de 16 lbs	41-43
Catégorie A plus de 16 lbs	38-43
Catégorie B plus de 16 lbs	36-38
Sujets éviscérés	
Catégorie A moins de 16 lbs	59-62
Catégorie A plus de 16 lbs	50-52

PRIX DES PATATES

Québec, No 1 sac de 75 lbs	$1.60-1.65
N.-B. No 1, sac de 75 lbs	$1.70-1.75
Ile du P.-E. No 1 sac de 75 lbs	$2.15-2.25

Les prix sont ceux des grossistes aux détaillants.

MARCHE DE QUEBEC

Les arrivages d'oeufs locaux sont quelquefois retardés à cause de l'état des routes durant la saison d'hiver. Toutefois, la production semble normale, observe le service fédéral des marchés. Les surplus ne sont pas encombrants.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 61 cents la livre (prix offert).

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur: catégorie A extra-gros, 39 cents la douzaine; gros, 38; moyens, 34; petits, 31; catégorie B, 331; catégorie C, 22.

Lait écrémé en poudre: procédé de pression (en sacs et en barils), 8¼ cents offert; procédé centrifuge (en sacs et en barils), 9¼ à 9½.

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis ici hier par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS: — En caisses gratuites: Catégorie A., extra-gros, 40-41 cents la douzaine; A-Gros, 39; A-Moyen, 36; A-Petits, 32; catégorie B., 32; catégorie C., 23. Arrivages: 395 caisses.

BEURRE: — Prix de gros, 61-61¼ cents; arrivages courants beurre du Québec, 60½ cents. Première qualité, beurre de beurrerie, enveloppé, 62-63. Arrivages: aucun.

FROMAGE: — Blanc de l'Ontario, 30; coloré, 30¼. F.A.B. fromagerie. Blanc du Québec, 29¾; colré, 30. F.A.B. Montréal. Prix de gros, blanc de l'Ontario, 31¼; coloré de l'Ontario, 31½; pour le blanc du Québec, 30¼; pour le colore, 31. Arrivages: aucun.

POMMES DE TERRE. — No 1: Ile du Prince-Edouard, 75 lbs, $2.10-2.25; 50 lbs, $1.30-1.35. Québec, nouvelles, sacs de 75 lbs, $1.60-1.75. Nouveau-Brunswick, nouvelles blanches sac de 75 lbs, $1.85-1.95; 50 lbs $1.25-1.30; 10 lbs, $0.28-0.30. Maine sac de 10 lbs, $0.28-0.30; 50 lbs, $1.20-1.30. New-York, sac de 50 lbs, $1.41-1.45.

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient généralement stables hier sur les marchés de gros libres. L'offre était suffisante pour une lente demande.

Vendus en petites quantités par les grossistes aux détaillants, les oeufs en cartons étaient légèrement à la hausse. Le prix du beurre enveloppé était ferme.

Les prix de gros des denrées

New-York, (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires:

SUCRE, domestique contrat No 6 de mars, prix offert 0.0544
SUCRE, mondial, contrat No 4 de mars, prix offert 0.0314
SUCRE brut, marché courant, prix nominal 0.0595
CAOUTCHOUC, brut contrat de mars, prix 0.2863-85
CAOUTCHOUC brut, feuilles fumées à nervures, marché courant No 1, prix nominal 0.28¾
CAFE, marché courant Santos No 4, prix demandé 0.68
CAFE, Santos No 4 "B" contrat de décembre, prix nominal 0.6815
CACAO, contrat de décembre, prix nominal 0.4505
CACAO, marché courant "Accra", prix nominal 0.4750
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents", à Minneapolis 8.05
COTON, contrat de décembre, la balle 34.41-44
COTON, "middling" marché courant, nominal 35.05
HUILE, tirée de la graine de coton blanchi, contrat de décembre, prix offert 0.1485
PEAUX, brutes, la livre, contrat de janvier, prix offert 0.1110
PEAUX, légères de vaches, marché courant 0.12-0.1250
LAINE, contrat de mars, prix offert 1.40
LAINE, certif., marché courant, prix nominal 1.4250
LAINE, "Tops", contrat de décembre, prix offert 1.7850
LAINE "Tops" certif., marché courant, prix nominal 1.7950
SOIE, brute contrat de mai, prix offert 0.0429
SOIE, marché courant, prix demandé 0.0456
ETAIN, contrat de janvier, prix offert 0.8925
ZINC, contrat de décembre, prix offert 0.1033
PLOMB, contrat de décembre, prix offert 0.1405
CUIVRE, contrat de mai, prix offert 0.3120
BLE, Northern No 1, Dark du printemps, C.I.F., à New-York 2.93⅛
MAIS, No 2 jaune, C.I.F. à New-York 1.80⅜
AVOINE, No 2 blanche, C.I.F à New-York 1.03½
SEIGLE, No 2 américain, F.O.B New-York, en charges de wagons 1.66½
ORGE, No 2 fourragère, domestique C.I.F., N.-Y., prix nominal 1.35
FEVES SOYA, No 1 jaune à Toledo, Ohio 2.65½-2.68½
HUILE, tirée de la fève soya, brute, au wagon-citerne, la livre, prix nominal 0.12⅞
SAINDOUX, midwest, prix nominal 0.1328

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres, (Reuters) Exception faite des valeurs de tout repos, les cours londoniens affichaient une tendance optimiste, aujourd'hui. Les titres de choix ont été l'objet d'une bonne demande.

Les valeurs de tout repos ont fléchi au delà de l'ordinaire quand aucun mouvement d'achat ne s'est produit à la suite de la progression de ces titres, mardi. Quelques titres non datés ont baissé jusqu'à concurrence de ⅝.

Les titres allemands se sont de nouveau signalés sur le marché étranger.

Le compartiment industriel a enregistré de nombreux gains, parfois substantiels. Les valeurs sidérurgiques ont consolidé leur position au début de la séance à l'annonce de nouvelles favorables par Setwarts et Lloyds. Quelques titres ne se sont pas maintenus néanmoins aux sommets atteints.

Nouveau record de production

Montréal, (PC) — Dans une revue de fin d'année, M. R. M. Fowler, président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, révèle que la production canadienne des pâtes et papiers a établi cette année un record en atteignant environ 9,900,000 tonnes.

Ce chiffre accuse une hausse d'environ cinq pour cent au regard de la production le l'année dernière, et de près de deux pour cent par rapport au record précédent, établi en 1951; on prévoit que la valeur totale de la production sera égale à celle de 1951, soit $1,200,000,000.

Le papier-journal, qui représente 60 pour cent du volume total des pâtes et papiers, a également établi un record, sa production ayant atteint 5,900,000 tonnes, au regard de 5,700,00 tonnes l'année dernière.

Les exportations de papier-journal dépasseront 5,500,000 tonnes, soit un autre record qui accuse une hausse de cinq pour cent par rapport aux exportations de 1953.

Les exportations de papier-journal vers les Etats-Unis, qui représentent 89 pour cent de la production canadienne, accuseront probablement une hausse fractionnelle; les envois de papier-journal outremer seront d'environ 675,000 tonnes, camparativement à 473,000 tonnes en 1953.

M. Fowler a précisé que ces chiffres témoignent de la stabilité qui caractérise la demande de papier-journal.

"En Amérique du Nord, a-t-il poursuivi, la consommation s'est accrue régulièrement d'année en année, en dépit de légers fléchissements ou des faibles hésitations qui se sont manifestés dans l'économie du continent.

"Cette augmentation continue de la demande nord-américaine est s'est produite au moment même où d'autant plus remarquable qu'elle la presse a dû faire face aux répercussions de la publicité à la télévision, au moment même où les éditeurs ont dû réduire la largeur de leurs colonnes afin d'épargner le papier, au moment même où l'activité commerciale, d'un bout à l'autre du continent, a subi toutes les répercussions de la concurrence de temps de paix".

Le change étranger

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montreal Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché:

Etats-Unis (dollar)	$0.97
Royaume-Uni (sterling)	2.70¾
Belgique (franc)	0.0194½
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1356
Danemark (couronne)	0.1410
France (franc)	0.0027⅜
Hollande (florin)	0.2563
Norvège (couronne)	0.1364
Suede (couronne)	0.1883
Suisse (franc)	0.2273

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Séance du 14 décembre 1954

Cours fournis par la Presse Canadienne

BOURSE CANADIENNE

Auto Fab B	180		Do priv	10¾	11	Coulee Lead	32	45
Beld Cort	9¼	x9½	Mex L & P	9½	10	Courner	7	8½
Do priv	11	13 x	Mica	180	195	Donalda	36	
Bel Store	8	x6½	Mil Ref	37½		E Sullivan	805	810
Do priv	10½		Moore	34¼	34	East Met	70	
Bickle S	25	50 x	Do 4 priv	26¾		Fenimore		46 x
B C Pack A	16	18	Mtl Ryl Rice	11	12	Fontana		33¼
Do B	12½	13	Nat Groc		12¼	Giant	775	785
Brown 2e pr	51¾	52¼	Do priv	28	29 x	Gunnar	$10½	
Burnett		225	Nat Hos B	5x		Hillcrest	45	
Burns B	45		Newfland L & P	26½		Hudson Ran	6	9
Butterfly		5 x	Orange Crush	350		Jack Lake	2½	3½
C Floor B	13½		Paton	7		Jaculet	7¾	9
C Pack A		40	Paul Service	x6½	x7¾	Joliet Quebec	45	
Do B		36½	Pow C 2e pr	51½	52½	Keyboycon		13
C Vin	16x	17 x	R & M Bear A	16½		Keymet	70	
C Arena		75 x	Reit's	18¾	21½	Klondex Keno		13
C Dredge	15⅝	18⅜	Ren C V A	17¾		Montilci	9½	11
C Food 4½ pr		33½	Sangamo	10	13	Labrador	800	805
C Gen Elec	880		Stand Clay	10	13 x	Lafayette	8	8½
C Ing R	82	90	Stand Paving	26	27	Lavalie	5½	6½
C I Inv	12½	13	Stow A		20	Maritimes	65	
Do priv	92	100	Suez Cap	228		Merrill Is	39	40
C Marc	6½	6¾	T Jouias	160		Minda	4	10
C Silk A	9	9 x	Superiest	18	19	Monpas	3¼	3½
C W Lumb	13¼	14 x	Tooke Bros	55	90	N Formaque	5¼	7
C W She		76	Do priv	110	280	N Goldvue		16
Casm pr	106	110	Traders B	40		N Louvre	3¾	4
Catelli A	23	26	Do 4½ pr	100		N San	3¾	4
Do B	35		Do 5 pr	46x	46½	Nickel Rim		140
Celtic	10	16 x	Twin City	127¼		Nocana	10	12
Chateau Gal	14¾	15	U Amus A	10	12	Normet	300	380
Cinz A	80		Do B	9	11½	Nudulama		45
Do 8½ pr	70		Do v t A	x9¾	11½	Obalski	12½	15
C Neon A	365	400	U Corp A	27		Opemiska	200	230
Do B	88¼	92	Do B	12¾		Orchan U	15	16
C M & Fnt	9¾	10	U Distil	10	9¾	Pato	650	675
Cons Bak	7¾	8½	U Fuel A	81		Pershet	8	
C Div A	70	125	Do B		30	Pitt	2	3
Do priv	22½		Vanadium	5¼		Q Copper	102	110
C Paper	59½	59¾	Waterman	12⅜	12½	Q Labrador		10½
C Tex pr	21	22	Watson Jack	12	12¾	Red Crest	2¼	3½
Cosmos	10		Westeel	x21½	x22¼	Rix	135	
Crain	16		West Can Brew	23	24	Royran	7½	8
Crown Zell	87	88	Wilson	57¼		Siscoe	90	
David A	80	81½	Windsor	28	x29	Soma Duv	4¾	5
D Magnes	13¾	13¾	Woods	26¼	35	Stadacona	26	27
D Square	77½	81				Steelov		80
D Wool	210	275	**MINES (en cents)**			Taché	6	9
E Koot pr	57	59½				Teck Hughes		380
E Steel	435					Tiblemont	5½	6
For P Sec	85	86	Aconic	375	385	U Asbestos	420	440
Freiman	12		Alta	9½	13	U Montaup	26	30 x
Do 4½ pr	90½		Anacon	291	300	Westville	2½	3½
Goodyear		175	Area		2¼	Willroy	200	
Horner	10x	10 x	Arnora	7½	8			
Hotel LaSalle	18		Ascot	49		**HUILES**		
Hubber Felt		300	Avillabona	10½	18½	Altex	30	38
Do A	10	14 x	Band-Ore	3	3¾	Bailey S		610
Hydro Elec	6¾	7¾	Barvallee	7	7½	Calalta	55	58
I C Bakeries		20	Baska	43		Cal & E	$12¾	
I State	5		Bellechasse		90	C Decalta		85
I Paint pr	24		Belle-Chib	6	10	C Dev	120	
Int Fr Util	12	13½	Bouzan	3½	4	Can Led	125	135
Inv Found	31		Brunswick	950	1000	Comm Pete	350	
Do priv	83		Buff Cds	14		Cdn Allenbeen		
Journal	14		Campbell Ch	400	420	Del Rio	100	26
Lambert A	14½	15	Cdn Coll		910	Gateway		18
Do B	20	23	Cartier Mal	2¼	3	Kroy		140
Latonia Inv	17¾	19	Cassiar	620	625	N Br Dom	220	274
Lobjaw A	45x	47 x	Cent Man	8	10	N Spr Coul	x6¾	
Ldn Cdn Inv	415		Centremaque	7	10	N Superior	135	140
MacLaren	68	71	Cheskirk	4	4½	Omnitrans	3	
M L Mtl	9¼	10	Chibougamau	80	93	West Mayg	180	185
Maxwell	380		Citra-Lartic		15			
McColl pr	100	101½	C Con Cad	4¾				
Melchers	435	450	C Rochette	6	8			

(x) Lots incomplets.

Cours de 12 h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L.-G Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Séance du 15 décembre 1954

	Dern. vente
Abitibi	26¼
Do priv.	26
Algoma Steel	46
Aluminum Ltd	45½
Bell	44¼
Brazilian	7¾
B. A. Oil	38¼
B. C. Forest	8¾
B. C. Power	25½
B. C. Telephone (ex-div.)	44½
Bruck "B"	5⅜
Canada Cement	138
Can. Breweries	25¾
Can. Bronze	36¼
Can. Car	23½
Can. Celanese	22¾
Can. Industries	22½
Do droits	75
Can. Cottons	16½
Can. Oil	16¼
C.P.R.	29
Can. Petrofina, priv.	20½
Can. Vickers	20¾
Cons. Smelters (ex-div.)	29⅛
Corby "A"	17
Distillers-Seagrams	33½
Dom. Bridge	19½
Dom. Steel	15⅛
Dom. Tar	19
Dom. Textile	71¼
Du Pont	37⅞
Fraser	34
Gatineau	27¾
Howard Smith	27½
Hudson Bay	80½
Imp. Oil	38
Imp. Tobacco	16
Int. Nickel	55¼
Do priv. V. F. $100	134½
Int. Paper	81
Interprov. Pipe Line	27¾
Lake of the Woods	43½
Laurentide "A"	13¼
Lewis	8½
Lower St. Lawrence	17
Massey-Harris	72½
Nat. Steel	26½
Noranda	82¾
Placer	32
Power Corp.	48
Prov. Transport	16
Quebec Power	26½
Do droits	57
St. Law. Corp.	65
Shawinigan	52¼
Steel Co.	43¼
Triad Oil	4.25
Walker-Gooderham	68¼
BANQUES	
Banque de Montréal	43¼
Banque de la N.-E.	84
Banque Can. Nat.	36
Banque Can. de Commerce	39⅞
Banque Royale	49
Banque Commerce droits	3.05

Bourse Canadienne

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Séance du 15 décembre 1954

	Dernière vente
Anglo-Can. Pulp	37¾
Anglo-Nfld. Develop.	10¾
Brown	14½
Can. Dredge	15¼
Casmont, priv.	108
Cons. Paper	49½
Fleet Mfg.	1.70
Ford Motor "A"	108
Hydro-Electric Sec.	6¾
Minnesota & Ont.	47
Quebec Telep.	38
Standard Clay Prod.	10
Trans Mountain	29½
Union Gas	42½
MINES (en cents)	
Aconic	380
Arno	2
Arnora	7½
Ascoti	48
Base Metals	33
Bouscadillac	12½
Calumet	26
Campbell Chib.	400
Cassiar	615
Celta Deval	6
Chemical Research	375
Citra-Lartic	1
Dome	$10½
East Malartic	280
East Sullivan	495
Eastern Smelting	245
Fenimore	3
Frobisher	390
Gunnar	$10¾
Inspiration droits	8½
Iso	43
Jardun	40
Joliet-Quebec	47½
Labrador	800
Lafayette	8½
Mogador	35
Meta	78
New Pacific	74¾
New Santiago	7½
Opemiska	210
Preston East Dome	5⅛
Quebec Nickel	184
Quebec Smelting	8½
Quemont	820
Sherritt-Gordon	485
Standard	14½
Steep Rock	725
Sullivan Cons.	825
Tazin	13
Teck-Hughes	380
United Asbestos	425
Virginia	71
Waite Amulet	$12
Western Tungsten	10
HUILES	
Anglo-Canadian	470
Antone	45
Calgary & Edmonton	$13¼
Can. Admiral	38
Can. Devonian	175
Jasper	157
New Brit. Dom.	245
Pacific Pete	$12½
Phillips	120
Trans Empire	177
Tri-Tor	67
United Oils	104
Westburne	68
Wilrich	38½

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.2 point à 87.7.

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne 132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 15 décembre 1954

Titres	Haut	Bas	D. vente
Ajax	87		
Anacon	295		
Anglo-Canadian	470		
Athona	10	10	10½
Aunaque	12		
Barnat	106	105	
Base Metals	33		
Baska	44	43	
Baska	44	43	
Belcher	47	45	47
Bobjo	26		
Bonville	17½		
Brilund	145		
Can. Dovonian	175		
Can. Homestead	165		
Can. Oil	16		
Central Leduc	130		
Chemical	380	375	380
Cons. Mosher	70		
Cons. Rannick	37		
Conwest Explor.	320	315	
Deidona	22		
Del Rio	105	100	
Devon Leduc	150		
Eastern Metal	72	70	71
East Sullivan	495		
El Sol	11¼		
Fenimore	40	38	
Frobisher	395	385	395
Geco	850		
God's Lake Mines	80		
Gold-Crest	19		
Golden Manitou	170		
Great Sweet Grass	275	270	275
Gunnar	10¾	10	
Hard Rock	11⅛		
Home	750		
Hosco	6		
Hy-Charger	10¾	8¾	10¾
Inspiration	185	180	185
Jacknife	8¼		
Kerr-Addison	17¼		
Labrador	800	780	
Lake Lingman	16	15	16
Lamaque	400		
Leitch	66		
Lexindin	13	12	13
Little Lond Lac	60		
McIntyre	73½		
McMarmac	15	14¾	
Mining Corp.	16¾		
New Ryan ake	9		
New Superior	220		
Normetal	330		
Ont. Jockey Club	240		
Ont. Pyrite	93	92	
Opemiska	220	210	
Osisko-Lake	48		
Pacific Pete	12½	12¾	
Pan Western	29		
Peruvian	172	170	172
Petro Oil	40		
Pickle Crow	130	131	
Pitch Ore	24	21¾	24
Preston	815	805	810
Quebec Copper	103	101	103
Quemont	30		
Royalite	12		
San Antonio	225	220	
Saphire Pete	365		
Scurry	97	95	
Sherritt	485		
Silver Miller	105		
Siscoe

Une autre joute nulle du Frontenac dans l'Ontario, 2-2

Cette fois, les Teepees de St. Catharines annulent 70 secondes avant la fin de la troisième période — Belle tenue de Jacques Marcotte et Guy Rousseau, tandis que Michel Lagacé et Pat Presley ont les buts du Frontenac — Hank Ciesla et Cecil Hoesktra comptent pour le club de Rudy Pilous.

Garden City Arena, St. Catharines, (De notre envoyé spécial, Denis Bussières) — Décidément, le Frontenac n'a été guère chanceux au cours des deux parties avec les clubs de l'Ontario. Dimanche, au Maple Leafs Garden, les Marlboros ont réussi à égaler le compte 45 secondes avant la fin de la partie pour priver les hommes de Phil Watson d'une victoire et ici à St. Catharines, hier soir, les Teepees ont réussi un but alors qu'il ne restait que 80 secondes à jouer pour égaliser le compte et forcer le Frontenac à une partie nulle de 2-2 après une période supplémentaire de dix minutes. Dame chance n'a guère été du voyage, mais on peut être satisfait de la tenue des joueurs sur les patinoires étrangères. Encore hier soir, le Frontenac méritait cette victoire devant la piètre tenue des Teepees.

Les joueurs de Rudy Pilous ont été déclassés hier dans la première et la troisième période, et sur leur propre glace. A la suite de la partie qu'ils avaient jouée à Québec dimanche le 5, nous étions d'avis que le Frontenac aurait de la difficulté à les contenir ici. Les porte-couleurs de la Vieille Capitale ont surpris et avec un peu plus de chance, ils auraient pu retourner devant leurs partisans avec deux victoires au lieu de parties nulles. Jacques Marcotte a été solide dans ses filets et a repoussé de dangereuses attaques.

L'honneur d'avoir égalé le compte revient cette fois à Hank Ciesla, assisté d'Elmer Vasko et de Barry Cullen. Cecil Hoekstra a réussi l'autre but des Teepees pendant que Michel Lagacé et Pat Presley comptaient en faveur du Frontenac. Guy Rousseau, Richard Bouchard et Jean Rousseau se sont mérité des assistances. Un total de sept punitions ont été imposées par les arbitres Emile Clément et Georges Douglas durant la rencontre. Quatre ont été purgées par les joueurs de Watson.

LE FRONTENAC DOMINE

Les joueurs de Phil Watson ont affiché une tenue de champions pendant les dix premières minutes de jeu et les Teepees ont du se replier sur la défensive pour prévenir d'autres buts. Edwards a du bloquer plusieurs coups alors que le Frontenac a réussi à tenir le jeu dans la zone adversaire pendant cinq bonnes minutes. Les protégés de Rudy Pilous ont fait piètre figure contre le Frontenac pendant cette période. Cependant, Vasko et Ciesla ont décoché de durs lancers contre Marcotte qui a sauvé brillamment.

Le Frontenac a par la suite adopté un jeu défensif que les Teepees ont difficilement percé. La victoire semblait sourire au Frontenac alors qu'il ne restait que deux minutes de jeu et que les adversaires ne réussissaient pas à menacer la forteresse de Marcotte. Mais les Teepees ne se comptaient pas encore comme battus et avec une minute et vingt secondes à jouer, Pilous envoya son premier trio composé de Cullen-Ciesla-McDonald et ces derniers réussirent à égaler le compte.

Cullen passa le disque à Vasko. Ce dernier lança mais le disque frappa le poteau de la cage de Marcotte et ricocha en face le ses buts où se trouvait Ciesla qui n'eut qu'à pousser le disque dans la cage.

Quelques instants plus tard, Jean Rousseau s'échappait avec le disque mais parvenu devant Edwards, il ne put le déjouer. Trente secondes avant la fin de cette troisième période, Fred Carter fut puni pour interférence et le Frontenac a été privé d'un joueur pour le début de la période supplémentaire.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Les deux équipes ont été plus prudentes pendant les dix minutes de la période supplémentaire et ont évité de fournir l'ouverture à l'adversaire. Marcotte s'est signalé encore, bloquant plusieurs dangereux lancers. A la fin de la partie, il s'est vu décerner la troisième étoile tandis que Guy Rousseau méritait la première. Al McDonald recevait la seconde.

QUEBEC — Buts: Marcotte. Défenses: Harrison, Amadio, Langlois, Presley, Huneault. Avants: J. Rousseau, Bouchard, G. Rousseau, Bradley, Désy, Carter, O'Ree, Danyluk, Berzeron, Lagacé.

ST. CATHARINES TEEPEES — Buts: Edwards. Défenses: Vasko, Greenen, Bulloch, Kelly, Huggard. Avants: Ciesla, Butler, Warchol, C. Hoekstra, McDonald, Cullen, E. Hoekstra, Thompson, Plata.

Arbitres: George Douglas et Aimé Clément, Both de St. Catharines.

Première période

1—Québec: Lagacé, G. Rousseau 1:04
Punitions: Greenen 12:53, Presley 14:56, Cullen 17:20, Langlois 19:21.

Deuxième période

2—St. Catharines: C. Hoekstra, Cullen 9:14
3—Québec: Presley, J. Rousseau, Bouchard 12:50
Punitions: Greenen 7:52, Langlois 19:04.

Troisième période

4—St. Catharines: Ciesla, Vasko, Cullen 18:40
Punition: Carter 19:31.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Aucun but.
Aucune punition.
Arrêts:

MARCOTTE	14	12	8	9	—43
EDWARDS	8	14	10	3	—35

Commentaires Sportifs

— par —

Marcel Bourassa

TOUR D'HORIZON

La performance actuelle des équipiers du Frontenac nous prouve au moins une chose et c'est que leur rendement semble en proportion directe du chiffre d'assistance à les voir évoluer. Des rapports impartiaux de la presse torontoise nous indiquent clairement que nos porte-couleurs nous font honneur et l'ensemble des lignes d'attaque de même que la solidité de Marcotte épatent les amateurs ontariens. Nous comparons le tout avec certaines réalisations récentes, surtout contre les Flambeaux de Gerry Plamondon au Colisée local et devant une assistance squelettique et nous en tirons les conclusions identiques aux vôtres.

Dans la poursuite de cette lutte pour l'obtention du trophée Laurier actuellement entre les mains du Frontenac mais avec reconnaissance de possession officielle à venir après cette série inter-ligues nous voyons trois joueurs des Teepees dominer le classement individuel et ceci s'explique aisément par le fait que ceux-ci ont participé à date à quatre joutes contre trois du Frontenac et une respectivement pour les Canadiens et les Flambeaux. Cullen domine avec 2 buts et 9 aides; Alvin McDonald vient en deuxième place avec 5 buts et 3 aides tandis que Cecil Hocksta complète le "big three" avec 2 buts et 3 aides. En quatrième place nous voyons Hank Ciesla des Teepees avec 3 buts et 1 aide ex-aequo avec Guy Rousseau 1 but et 3 aides.

Est-ce dans le dessein d'engager une polémique avec la direction des Dodgers qu'Horace Stoneham des Giants y est allé de sa déclaration à l'effet que les "Beloved Bums" ne constituait aucune menace pour son clan dans cette prochaine saison 1955 sur le losange majeur de la Nationale . . . ? Toujours est-il que Walter O'Malley des Dodgers n'a pas emboité le pas et s'est contenté de répondre aux remarques pour le moins agaçantes de son rival qu'il laissait aux autres le rôle de prophètes mais qu'il saurait en temps et lieu prouver l'incertitude de pareils avancés . . .

Et "Muzz" Patrick l'instructeur des Rangers qui ordonne plus de rudesse de la part de ses joueurs à la suite d'absence totale de gains dans leurs sept dernières rencontres. Les Chandails Bleus rencontrent ce soir les Red Wings au Madison Square Garden et Patrick d'y aller de sa suspension de l'épée de Damoclès au-dessus de la tête de ses joueurs s'ils ne donnent pas de meilleurs résultats. "La politesse et la courtoisie sont d'admirables vertus, dit-il, mais il y a un temps et une circonstance pour chaque chose. Je veux que mes hommes oublient ces nobles pensées quand ils sautent sur la glace et je veux qu'ils soient rudes pour leurs rivaux autrement je serai rude pour quelques-uns d'entre eux..." Attendons de voir ce que rapportera cette nouvelle politique de Patrick, politique mise de l'avant au début de la saison par King Clancy des Leafs et qui a porté d'excellents résultats. Mais ce que ne dit pas Patrick c'est qu'il s'agit d'une arme à deux tranchants et nous croyons le moment mal venu de l'employer ce soir aux dépens de joueurs de la trempe et de la robustesse de ceux des Red Wings. Reibel, Kelly, Wilson, Goldham, Woit, etc., peuvent être considérés comme des "pacifiques" et disposés en tout temps à aller à l'extrême limite de la bousculade et des coups de "coupe-vent" de leurs rivaux mais nous ne pouvons en dire autant des Lindsay, Howe, Skov, Pronovost, Stasiuk pour ne nommer que ceux-là... Cette accusation portée contre ses propres joueurs ne serait-elle pas plutôt un écran de fumée pour masquer aux yeux des partisans des Rangers certaines autres décisions de Patrick qui tapent de plus en plus sur les nerfs des partisans de l'équipe et de la clientèle éventuelle de la cité new-yorkaise . . . ?

La colonie française de San Francisco est en état d'effervescence de plus en plus prononcée à mesure qu'approche l'heure du combat dans lequel doit figurer ce soir leur favori et compatriote Pierre Langlois s'attaquant au titre mi-moyen mondial d'Olson. On attend peut-être trop de Langlois que l'on souhaiterait en certain milieu faire revivre les beaux jours de Cerdan, cet aigle de l'arène qui fut fauché en plein vol aux Iles Açores. Langlois après tout ne fut appelé qu'il y a un mois tout au plus à faire face à Olson et ce fut pour remplacer un Giardello blessé à l'entrainement. Langlois souhaitait depuis longtemps cette bataille et son record, sans être aussi impressionnant que celui d'Olson, fut considéré de nature à en faire un rival de taille pour le champion. Mais le rendement de ce dernier contre Gavilan et Castellani et le fait qu'il a une série victorieuse de 17 combats l'établissent favori dans les proportions que vous connaissez.

Défi de quilleurs

Les quilleurs du Marché D'Orléans Inc., lancent un défi aux quilleurs de R. L. Beleau Inc., pour le trophée B. C. McIntosh pour jouer samedi le 18 décembre vers trois heures. Pour d'autres informations, téléphoner à M. R. Allen 2-8183.



A SA PREMIERE PARTICIPATION OFFICIELLE au concours annuel de plongeons sur le dos sur tremplin d'un mètre, l'an dernier, en Floride, cette jeune athlète de 15 ans du nom de MARION PARK, de Miami Beach, l'emporta et dans la catégorie senior et dans la classe junior. On la considère déjà, malgré son jeune âge, comme une future étoile des Jeux Olympiques sur l'équipe des Etats-Unis.



ELLE EST A LA FOIS LUTTEUSE ET FIGURE DANS LA CLASSE SOCIALE de son milieu. Il s'agit de ROSE HESSELTINE, qui combat depuis déjà quatre ans dans les arènes des Etats-Unis et qui, en ce moment, est devant les tribunaux de l'Illinois pour faire reconnaître son droit d'evoluer dans cet Etat.

Un véritable programme des Fêtes à l'affiche vendredi soir à La Tour

Tant chez Kowalski que chez O'Connor existe cette hâte de sauter dans l'arène de La Tour vendredi soir pour l'emporter le plus décisivement possible dans cette finale 2 de 3. Kowalski veut démontrer hors de tout doute qu'il mérite d'être considéré comme imbattable dans la classe des poids-lourds et qu'il porte logiquement le titre de champion. Chez O'Connor c'est l'occasion unique qu'il y voit de reprendre la suprématie des mains d'un colosse qui lui enleva son titre à coups de prises illégales et à force de ruse et de brutalité sans nom. On connait les deux colosses et chez l'un comme chez l'autre on peut s'attendre à un fameux match. Kowalski est le maître incontesté de la brutalité et il est l'un des plus costauds lutteurs à être passés à Québec tout en s'étant fiché jusqu'ici des règlements comme des arbitres et de tout ce que la Commission de Boxe locale pouvait lui défendre. Chez O'Connor il faut reconnaître la force, l'agilité et une science à nulle autre pareille entre les trois cables de l'arène.

Ce sera le dernier programme de l'année car nous avons appris de la direction de La Tour qu'il n'y aurait de la lutte que dans au moins trois semaines après le programme de cette semaine mais ce dernier comme vous le constaterez sera l'un des plus fameux de l'année, un véritable cadeau des Fêtes de La Tour à sa nombreuse clientèle car les mêmes prix populaires d'admission seront maintenus malgré l'ampleur de cette réalisation.

En semi-finale une bataille par équipes entre Moquin et Robert contre Hughes et Russell. Un spécial entre Cortez et Valois en plus d'une préliminaire entre Asselin et Legrand. (Ann.)

COLISEE
— Ligue Jr "A" Provinciale —
JEUDI 8 h. 30 P.M.
★ CANADIEN Jr ★
(de Montréal)
— vs —
★ FRONTENAC ★
BILLETS de SAISON ainsi que billets LIBRES et RESERVES en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 h. JEUDI — au COLISEE jusqu'à 5 h. chaque jour.

A l'affiche aujourd'hui

HOCKEY

Ligue Juvénile: A 7 heures, à l'Arena O.T.J., trois parties à l'affiche.

Ralph Kiner aura moins à Cleveland

Cleveland, 15 (PA). — Le voltigeur Ralph Kiner, ancien roi des coups de circuit dans la ligue Nationale de baseball, a signé son contrat de 1955 avec les Indiens de Cleveland hier et a accepté volontairement une réduction de salaires qu'il a dit à un journaliste se chiffrait à "environ 40 pour cent". Son salaire pour la prochaine saison sera d'environ $40,000.

Selon les règlements du baseball, Kiner était protégé contre une réduction de plus de 25 pour cent dans le montant de $60,000 — $65,000 qu'il a été dit que les Cubs de Chicago de la ligue Nationale lui payaient la saison dernière. Les Indiens l'ont acheté le mois dernier.

En suggérant pour lui-même une réduction de salaire plus élevée que celle qu'il était obligé d'accepter, Kiner a fait une chose que l'on entend presque jamais parler dans le baseball — spécialement pour un homme qui était représentant des joueurs dans la ligue Nationale.

"Je veux que mon salaire dans l'avenir soit déterminé par ma tenue au jeu", a déclaré Kiner. "J'avais peur que certains autres joueurs pensent que je crée un mauvais précédent, mais je ne pense pas ainsi. C'est une chose personnelle avec moi".

Dans la Ligue du Québec

Avec l'arrivée du vétéran joueur de défense Joe Levandoski, qui a donné un très bon rendement dans la partie de dimanche après-midi et qui semble s'être mérité un poste régulier avec les As, l'instructeur Jack Toupin est dans l'obligation de se départir d'un autre joueur d'arrière-garde.

C'est ainsi que l'on a décidé de retourner aux Barons de Cleveland le jeune colosse Ian Cushenan, qui était l'hiver dernier avec les Teepees de St. Catharines. Cushenan est un joueur qui promet beaucoup pour l'avenir, mais il n'est pas encore suffisamment prêt pour aider la cause du club local.

Dave Gatherum, qui est hors du jeu depuis quelque temps a recommencé à s'entrainer avec le club local. Son genou le fait cependant encore très souffrir et on ne sait pas quand il pourra revenir au jeu.

Le jeune Camille Henry devient de plus en plus en condition, s'améliore à chaque exercice et fait sourire largement l'instructeur Toupin. Tout indique que la "Ligue Québec" demeurera intacte, à la suite des beaux succès qu'elle a remportés et des trois victoires consécutives du club local.

Demain soir, les As se rendront à Valleyfield pour une importante partie contre les Braves de l'instructeur Ott Heller. Et samedi soir, ils seront au Colisée pour une joute contre les puissants Cataractes de Shawinigan Falls.

Valleyfield alignera demain soir Vic Howe, le frère du fameux Gordie des Red Wings de Détroit. Il a été obtenu des Rangers de New-York. L'an dernier, il évolua pour les Quakers de Saskatoon et fit même un bref séjour avec le grand club de la ligue Nationale.

En temps pour la rencontre de demain, Valleyfield obtiendrait également un joueur de défense des Barons de Cleveland Il est possible que ce soit Cushenan ou bien Gus Karrys, qui a déjà été offert aux As avant le marché pour Cushenan et qui est maintenant disponible avec le rétablissement de son épouse.

Chez les Royaux de Montréal, le jeune Orval Tessier est revenu dans la mêlée hier soir après avoir joué quatre parties avec les Canadiens de Dick Irvin. Tout indique que Don Marshall sera rappelé, tandis que Paul Masnick passera au club de Pete Morin. Ce dernier attend impatiemment l'arrivée de Charles Hodge, qui vient de faire sensation comme successeur de Jacques Plante et qui sera envoyé au Royal au lieu de retourner à Providence. Royal aligne aussi un nouveau venu en Russ Kowalchuk.

A Ottawa, le pilote George "Buck" Boucher est très heureux de l'arrivée de Bob Rawlyk et Hugh Barlow, deux jeunes recrues qui donnent beaucoup de vie et qui rendent l'offensive beaucoup plus dangereuse. Barlow, on s'en souviendra jouait la saison dernière avec le club St. Catharines.

Roger Léger et Kenny Reardon sont amplement satisfaits à Shawinigan, tandis que Roland Hébert est bien confiant



LA VIE COMMENCE A 40 ANS . . . pour le nouveau skieur LOWELL THOMAS, brillant commentateur de réputation internationale. C'est en effet à cet âge que Thomas vient de débuter dans le sport des planches et il fut l'un des premiers à se rendre dévaler les pentes du centre de Pawling, New-York, cette année.



UN RAPIDE COUP D'OEIL A L'ARRIERE a suffi à convaincre le cerbère AL ROLLINS, des Hawks, que le lancer de SID SMITH s'était logé dans le coin de ses filets. METRO PRYSTAI, arrivé en vitesse sur les lieux, n'a pu empêcher ce but de Smith qui privait Rollins d'un blanchissage enregistré aux dépens des Leafs qui durent baisser pavillon par 2-1.

Le ski au Lac Etchemin

Ste-Germaine (DNC) Tous les membres du Club sont cordialement invités à une soirée le 15 décembre et devant marquer l'ouverture officielle de la saison de Ski dans notre région.

Cet événement se déroulera à l'Auberge des Apalaches, Lac Etchemin, Dorchester.

Vos amis désireux de devenir membres seront également les bienvenus.

HINE
★ ★ ★ ★ ★
IMPORTÉ DE FRANCE
COGNAC cinq étoiles
MAISON FONDÉE EN 1763

ELLE EST SANS PAREILLE!
LA CHEMISE
Le nouveau collet "fusionné"
BVD
NE SE FROISSE JAMAIS!
1 Le nouveau collet "fusionné" B.V.D. est encore supérieur au modèle de l'an dernier qui a connu une si grande popularité.
2 Ce collet restera propre toute la journée ... les pointes resteront bien droites.
3 Ce collet restera frais et élégant ... confortable et impeccable aussi longtemps que durera la chemise elle-même!
4 Il résistera mieux à l'usure que tout autre collet!
The B.V.D. Company Limited
BVD
EN TRICOT DE NYLON
maintenant $9.95
LA CHEMISE SANS PAREILLE!
En vente chez les marchands suivants :
J.-E. PARÉ LTÉE
Nouveautés
237 rue St-Joseph, Lauzon
Téléphone: TE 7-1801
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE
rue St-Joseph Téléphone 4-8481
Pollack
Le magasin qui va toujours de l'avant.
Le Syndicat de Québec Ltée
Mercerie. Tél.: 4-3561
NAPOLÉON JACQUES LIMITEE
132 rue St-Joseph
Téléphone: 4-2443
GAUVIN & GAUVIN ENR.
336 rue St-Jean
Téléphone : 2-1804
BOIVIN & FILS
53 rue St-Joseph
Téléphone : 4-1166
JEAN-MARIE CLEMENT
54 rue St-Jean
Téléphone: 4-2691
NAP. JACQUES Jr.
110 de la Couronne
Téléphone: 2-4691
CADDIE ENR.
25½ ch. Ste-Foy, Tél.: 3-7863
14½ rue St-Joseph. Tél.: 4-7795
ENCOURAGEZ VOS MARCHANDS



L'emblème DE LA SUPRÉMATIE
Dow ne produit que ce qu'il y a de mieux
MONTRÉAL • QUÉBEC • KITCHENER

Les hommes de Roger Léger ont annulé 3-3 contre le Royal

Fernand Perrault sauve les Cataractes avec un but seulement dix secondes avant la fin — Avance de six points sur les As de Québec — Dick Wray et George Faulkner ont les autres buts du Shawinigan — Laplante, Burchell et Roche pour Montréal.

Montréal, 15. (PC). — Un but de Fernand Perreault 10 secondes avant la fin du temps réglementaire a permis hier soir aux Cataractes de Shawinigan Falls de livrer une joute nulle de 3-3 au Royal de Montréal, dans la seule partie à l'affiche hier soir dans la ligue professionnelle du Québec.

Cette victoire a permis aux Cats de porter à six points leur avance sur les As de Québec, en tête du circuit. Le Royal est en troisième place.

La joute a commencé avec 15 minutes de retard à cause de l'état glissant de la chaussée.

Après une première période sans but, les Cats ont ouvert le pointage vers le milieu du deuxième vingt, grâce à un but de Dick Wray sur des passes d'Eddie Kachur et de Ted Hodgson. Ce dernier, un joueur de défense, a été la "poire" sur le but suivant, compté par le Royal. Etant seul dans son territoire, il a trébuché et s'est étendu sur la glace, permettant ainsi à Ray Laplante d'aller déjouer Bob Perreault sans aide et surtout sans obstruction.

Les Cataractes ont de nouveau pris les devants vers la cinquième minute de la troisième période lorsque George Faulkner a pris Claude Evans en défaut. Les Montréalais se sont cependant remis de la partie quelques minutes plus tard grâce à un but de Skippy Burchell. Le Royal était lui-même à court d'un homme lorsque Burchell s'est échappé du peloton pour aller compter.

Moins de trois minutes avant la fin de cette période, le Royal réussit ce qui semblait devoir être le but de la victoire lorsque Ernie Roche prit une passe parfaite de Brunett pour prendre Perreault en défaut. Mais le but de Fern Perreault, dans la dernière minute de jeu, a poussé la partie en période supplémentaire.

SHAWINIGAN FALLS — Buts: R. Perreault. Défenses: Lamirande, Talbot, Turner, Léger, Hodgson. Avants: Wray, Kachur, Grosse, Provost, Faulkner, Broden, Desaulniers, Denis, F. Perreault.

MONTREAL — Buts: Evans. Défenses: Bownass, Dewsbury, Rousseau, Roche, Harmon. Avants: Marshall, Hildebrand, Blaise Burnett, Tessier, Denis, Burchell, Shvetz, Kowalchuk, Laplante.

Arbitre: George Gravel. Juges de lignes: Bob Sleeth, Jimslater.

Première période

Aucun but.

Punitions: Lamirande 0:39, Dewsbury 2:50, Kowalchuk 12:26, Turner 14:55, Laplante 18:52

Deuxième période

1—Shawinigan Falls: Wray, Kachur, Hodgson 9:15
2—Montréal: Laplante 12:40
Punition: Hodgson 16:28.

Troisième période

3—Shawinigan Falls: Faulkner, Talbot, Broden 5:14
4—Montréal: Burchell 6:14
5—Montréal: Roche, Burnett, Denis 17:35
6—Shawinigan Falls: F. Perreault, Léger, Provost 19:50
Punition: Blaine 5:27, Kachur 12:53.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Aucun but.
Aucune punition.
Arrêts:

PERREAULT	4	11	10	5—32
EVANS	9	10	10	4—33

Olson vs Langlois pour le titre des 160 livres

San Francisco, 15. (PA). — Le champion Carl (Bobo) Olson demeure aujourd'hui le choix des parieurs pour continuer à exercer sa domination sur la catégorie des boxeurs poids moyens, même s'il a rendez-vous ce soir, un combat de 15 rondes, avec Pierre Langlois, de France. Le titre de (Bobo) Olson est en jeu.

Il n'est guère de connaisseurs qui accordent à l'amiable et charmant boxeur français la moindre chance de détrôner Olson, un boxeur assez terne mais très capable.

La plupart sont cependant d'avis que ce sera une bataille très agréable à surveiller, tant pour les amateurs qui se rendront au Cow Palace de San Francisco que pour les millions qui surveilleront la rencontre par le truchement de la télévision. Le combat commencera à 10 h., heure normale de l'est. A l'heure actuelle, on se demande encore si des problèmes syndicaux entraveront la télévision de la bataille. Hier soir, les ingénieurs et techniciens du poste de télévision KPIX, de San Francisco, qui doit retransmettre le combat au réseau Columbia, étaient en grève pour une question de salaire. Le COI est impliqué dans l'affaire.

Les promoteurs de la rencontre, Bennie Ford, de San Francisco, et l'International Boxing Club de James D. Norris, sont d'avis que 11,000 personnes verseront une recette de $100,000 pour assister à cette troisième défense de son titre par Olson.

Ni l'un ni l'autre des adversaires n'est reconnu comme un artiste du knockout. Les deux sont spécialistes dans les corps-à-corps et les deux — plus particulièrement Olson — sont de dangereux boxeurs lorsqu'ils se battent à courte portée.

Le record de Langlois en 1954 n'a pas été trop impressionnant. Il a perdu deux décisions aux mains de Gil Turner et de Carmen Basilio, mais il faut avouer que ce sont deux excellents cogneurs. Il faut cependant dire que Langlois a remporté une décision de 10 rounds sur Joey Giardello, l'aspirant numéro un au titre de Olson, en mai dernier.

Olson a fait meilleure figure que Langlois au cours de l'année. Il a battu des hommes de la trempe de Kid Gavilan et de Rocky Castellani dans la défense de son championnat. Olson a remporté son titre aux dépens de Randy Turpin en octobre 1953.

Langlois et Olson ont chacun rencontré Pedro Gonzales. Langlois en a disposé en dix rounds, Olson en quatre.

Olson n'a jamais été mis hors de combat en 64 batailles professionnelles. Il a gagné 59 de ses combats, en a perdu cinq.

Le boxeur français est âgé de 29 ans. Depuis qu'il est en évidence, Johnny Bratton a été le seul homme à le mettre hors de combat en 1952. Il a livré 85 rencontres professionnelles, en a gagné 63, perdu 15 et fait match nul cinq fois.

Record mondial pour le lancer du marteau

Moscou, 15. (Reuters) Stanislav Nenashev, étudiant russe âgé de 20 ans, a établi un nouveau record mondial pour le lancer du marteau avec une distance de 210 pieds et 1¾ pouce. Cette nouvelle a été annoncée hier par l'agence Tass de Russie.

L'ancien record, qui n'a pas encore été reconnu officiellement, était de 207 pieds et 9¾ pouces et avait été établi par un autre Russe, Mikhail Krivonosov, lors des championnats européens disputés à Berne, en Suisse.

SON CAS PORTÉ DEVANT LA Q. A. H. A. APRÈS AVOIR ÉTÉ SUSPENDU PAR LA LIGUE JUVÉNILE

Un joueur de hockey du club Montcalm de la ligue Juvénile Québec-District vient d'être suspendu indéfiniment pour avoir falsifié son baptistaire et son cas a été porté devant les autorités de la Q.A.H.A.

Gérard Bolduc, président du comité des ligues mineures de hockey, a déclaré hier que Robert Boulanger du club Montcalm avait falsifié son baptistaire pour pouvoir évoluer dans les rangs juvéniles et que ce joueur en plus d'être suspendu devenait passible d'une longue suspension du hockey organisé.

De plus, le club Montcalm, qui avait remporté une victoire et annulé une autre fois, en deux parties disputées depuis le début de la saison, se voyait enlever tous ses points et tombait automatiquement en dernière place avec aucun point dans le classement.

Boulanger est né le 4 août 1935 mais le baptistaire qu'il présenta aux autorités de la ligue laissait croire qu'il avait vu le jour le 4 août 1936. Gérard Bolduc a ajouté qu'on se montrerait toujours d'une grande sévérité envers ceux qui auraient l'intention d'imiter cet exemple dans l'avenir.

Bolduc a ajouté que Boulanger avait fait perdre tous les points gagnés par le club Montcalm depuis le début de la saison et que les autres joueurs de l'équipe étaient tout de même chanceux que l'affaire ait été découverte après seulement deux parties, et non seulement plus tard dans la saison.

Perini ne veut pas de la franchise du club Ottawa

Wellesley, Mass., 15. (PA). — Lou Perini, le propriétaire des Braves de Milwaukee, de la ligue Nationale, a nié hier soir une nouvelle en provenance d'Ottawa à l'effet qu'il était en négociations avec Tommy Gorman pour l'achat de la franchise d'Ottawa, dans la ligue Internationale.

Perini a déclaré hier soir, à sa demeure: "Nous ne sommes pas en pourparlers pour l'achat de la franchise d'Ottawa. Nous sommes d'avis qu'il y a de bonnes possibilités de développer le baseball à Ottawa mais nous avons déjà un club de calibre AA à Toledo et nous sommes très heureux dans cette ville. Nous n'avons pas assez de joueurs de calibre AAA pour alimenter un deuxième club."

Ottawa, 15 (PC). — Lou Perini, propriétaire des Braves de Milwaukee, est intéressé à acheter la franchise d'Ottawa dans la ligue Internationale, a-t-il été rapporté hier.

"Tout est encore à l'état embryonnaire", a déclaré hier un porte-parole. "Mais Perini a envoyé une lettre à Tommy Gorman, lui signifiant ses intentions d'acheter la franchise".

Gorman, un promoteur sportif d'Ottawa, détient une option sur la franchise, les droits territoriaux pour le baseball dans la capitale et le bail pour la location du parc Lansdowne, le domicile des Athlétiques d'Ottawa.

A la suite du transfert récent des Athlétiques de Philadelphie à Kansas City, cette dernière équipe offre à vendre sa franchise d'Ottawa.

"Il y a eu de la correspondance entre M. Perini et moi-même", a déclaré hier Gorman, "mais je n'aimerais pas en dire davantage pour le moment".

La même source d'information précise que la raison pour laquelle Perini est intéressé à acheter la franchise d'Ottawa est qu'il a de vastes intérêts financiers au Canada. Perini est un riche contracteur de Boston.

Milwaukee a déjà un club-ferme de calibre AAA, à Toledo, Ohio, dans l'Association américaine. Les Braves ont déjà un pied-à-terre au Canada avec leur club-ferme de Québec, dans la ligue Provinciale.

Les projets de Perini ne jettent guère de lumière sur la situation du baseball à Ottawa et sur la franchise des A's en particulier.

Hier à Tampa, en Floride, Ray Kennedy, directeur du personnel des Athlétiques de Philadelphie, a déclaré que rien ne sera fait au sujet de la franchise d'Ottawa avant que les directeurs du club de la ligue Américaine ne rencontrent un groupe de sportsmen de Columbus, Ohio. Kennedy a déclaré que le club est plus intéressé à vendre la franchise qu'à la transférer — en Floride par exemple, comme il en est encore question.

Ottawa aligne un club dans la ligue Internationale depuis quatre ans. Les Giants de New-York ont doté la capitale canadienne d'un club AAA en 1951. L'équipe de la ligue Nationale s'est retirée de l'affaire à la fin de cette saison et les Athlétiques de Philadelphie ont opéré le club en 1952, 53 et 54. Le club n'a jamais fini mieux qu'en sixième place et les amateurs se sont montrés plus ou moins intéressés à l'équipe.

A Kansas City, Parke Carroll, vice-président et gérant d'affaires des A's n'a pu être rejoint, mais un membre de son entourage a déclaré ne rien savoir des négociations avec Milwaukee.

Redskins Ski Club

L'équipe formée de Yves Carbonneau, Réjean Moreau et Mlle Monique Robitaille a remporté les honneurs de la course de fonds organisée pour les membres du club Reskins dimanche dernier.

Les vainqueurs parcourant le mille en douze minutes, distancèrent leurs plus proches rivaux par plus de trois minutes, grâce à Yves Carbonneau qui les a bien entraînés... vers la victoire.

Chez les dames, la lutte fut plus contestée. Mme Jacques Carbonneau, Mado Cantin et Huguette Beaulieu remportèrent la palme sur Cosette Drouin, Renée Brindamour et Noëlla Fournier que par trente secondes seulement.

Voici les résultats:

1—Yves Carbonneau, Réjean Moreau et Monique Robitaille, 12:21.
2—J.-P. Sanfaçon, Roland Fournier, Clément Vallières, 13:30.
3—Gerry Dundon, Maurice Enright, Paul Dubois, 18:12.
4—Roméo Mailloux, Jacques Brindamour, Jacques Caron, 19:05.
5—Jacques Carbonneau, Guy Laplante, J.-La Brindamour, 19:40.

OFFICIELS

Traceur: Yvan Bouchard, secrétaire: Jeannette Berry, contrôleurs et montres: André Bilodeau, Gaston Demers, Chs. Turcotte, Roger Bégin, Jos. Faucher.

Hockey mineur dans Limoilou

Après deux ans d'inactivité, Pit Arcand revient plus enthousiaste que jamais à la charge de l'Ecole de Hockey du Parc Ferland. Connaissant toutes les qualités de ce dévoué sportif, nous sommes assurés que le tout sera un succès comme par les années passées. Ce brillant moniteur aura beaucoup à faire à la suite du regrettable départ des Frères du Sacré-Coeur comme membres actifs de l'organisation. Mais grâce à la bonne initiative de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, on est convaincu que tous les jeunes athlètes du Quartier Limoilou auront tout le confort et le nécessaire voulus. On remercie à nouveau l'Oeuvre des Terrains de Jeux pour ce beau geste qui d'ailleurs se fait dans tous les parcs de la ville.

L'Ecole de Hockey du parc Ferland couvrira presque tout le quartier, c'est-à-dire que tous les jeunes joueurs d'âge midget, bantam et pee-wee des paroisses St-Charles, St-Esprit, St-François d'Assise et St-Fidèle qui désirent jouer du hockey affilié devront d'abord se rapporter au parc Ferland. Quatre ligues locales seront formées. Midget, Bantam et Pee-Wee (2). Un club midget "A" et un bantam "A" ne faisant pas parti des dites ligues, joueront dans un circuit de la cité soit dans les parcs Bardy, Victoria, Dollard et St-Mathieu. Ces deux clubs porteront le nom de Parc Ferland. Les autres clubs se nommeront comme suit: Fleur de Lys, Gais Lurons et Laurier. La deuxième ligue des Pee-Wee: St-Benoit, St-Marcel et St-André. Les clubs du même nom seront affiliés l'un à l'autre. René Beaudoin agira comme instructeur du Ferland Midget et Roger Huot pilotera le Ferland bantam.

Un comité d'arbitres sera formé sous la direction de Yvon Tremblay. Jean-Paul Poulin, moniteur-en-chef, fera la tournée des parcs au cours de l'hiver et cela sera sans doute de nature à encourager tous les jeunes joueurs.



Au temps de Dollard des Ormeaux, un baril de poudre muni d'une mèche pouvait être un *gage de sécurité*, mais on sait quels dangers il offrait pour ceux-là même qui le lançaient. Et la portée de tels engins de défense était forcément limitée.

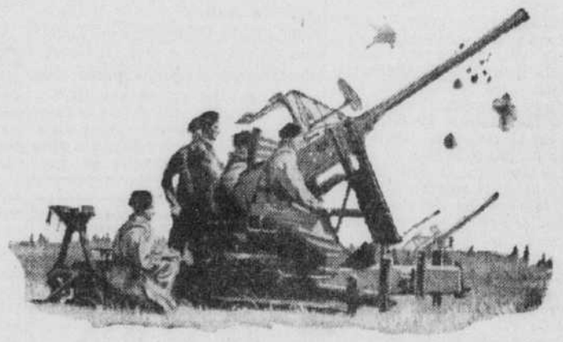


GAGE DE SÉCURITÉ

Pour prévenir ou repousser l'agression, l'Armée canadienne dispose aujourd'hui de l'armement le plus efficace et le plus perfectionné, *gage de sécurité* pour nos foyers.

A tout jeune homme énergique et intelligent, l'Armée canadienne offre l'occasion de se tailler une belle carrière au service de son pays. Elle vous donne une excellente formation militaire, vous apprend une spécialité technique, vous fournit gratuitement la nourriture, le vêtement, le logement, les soins médicaux et dentaires, ainsi qu'une foule d'autres avantages.

Pour un emploi stable dans des conditions agréables, pour l'occasion de travailler avec l'équipement le plus moderne qui soit, pour une vie dynamique et fière au service de votre pays — enrôlez-vous dans *votre armée*.



Le canon antiaérien Bofors, qui peut tirer plus que cent obus à la minute, a été utilisé avec succès par les artilleurs canadiens en de nombreux engagements.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

DÉPÔT DES EFFECTIFS No 3,
3 CÔTE DE LA CITADELLE, QUÉBEC, TÉL.: 4-5940

AL-5

AB4-96F

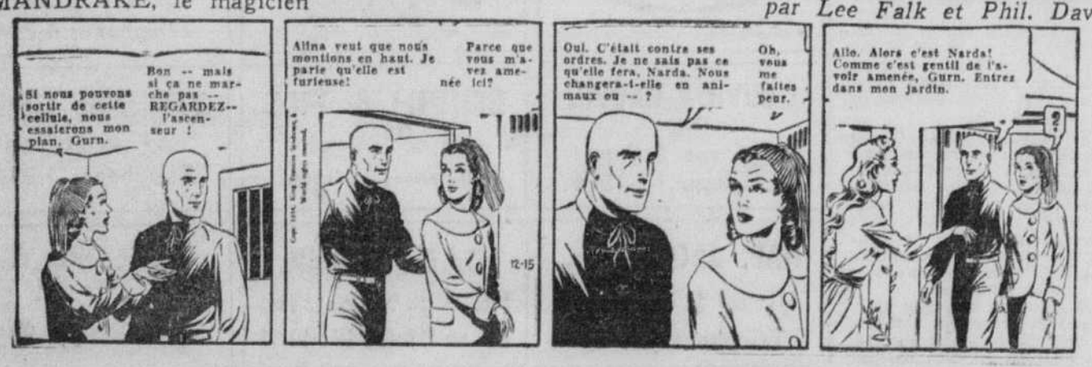
BUREAU DE RENSEIGNEMENTS

Bureau ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

326 RUE ST-JEAN — QUÉBEC

TELEPHONE: 3-9335

MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*



LE COEUR DE JULIETTE — *par Stan Drake*



Deux vélérans des Dodgers passent à l'organisation du club Baltimore



BILLY



PREACHER

Brooklyn 15 (PA) Les Dodgers de Brooklyn ont vendu hier Billy Cox, un joueur de troisième but, et Preacher Roe, un lanceur gaucher, aux Orioles de Baltimore, de la ligue Américaine, pour une somme de quelque $55,000. Tous les autres clubs de la ligue Nationale ont dû signifier l'omission de l'exercice de leur droit de repêchage sur les deux joueurs avant que la transaction puisse être bâclée.

Cox, maintenant âgé de 35 ans est un des meilleurs joueurs de troisième but défensif dans le baseball à l'heure actuelle. L'an dernier, en plus de jouer au troisième but, il a évolué à l'arrêt-court et au deuxième but. En 77 parties auxquelles il a pris part, il a conservé une moyenne de .235 au bâton.

Roe, une ancienne étoile des Dodgers et une des plus grandes vedettes à jamais jouer à Brooklyn, n'a pris part qu'à 15 parties la saison dernière et a conservé un piètre record de trois victoires contre quatre défaites. Il a commencé 10 parties et n'en a terminé qu'une seule la saison dernière. La moyenne de points mérités contre lui en 63 manches a été de 5.00.

En plus de l'argent comptant les Dodgers recevront deux joueurs des ligues mineures, qui seront envoyés à leur club-ferme de Forth Worth, Texas. Les deux ont joué pour San Antonio, dans la ligue du Texas, la saison dernière. Ce sont: Harry Schwegman et John Jancse, un lanceur droitier de 23 ans, dont le record a été de 13 victoires contre quatre défaites. Sa moyenne de points mérités a été de 3.02. Harry Schwegman, 23 ans est un joueur de deuxième but dont la moyenne au bâton en 1954 a été de .253.

Début de la finale interzone de la coupe Davis demain en Australie

Brisbane, Australie, 15 (PA) En dépit de la confiance et de l'optimisme de leurs adversaires, Vic Seixas et Tony Trabert sont les grands favoris pour donner aux Etats-Unis une victoire sur la Suède dans la finale interzone des éliminatoires pour la coupe Davis Les deux premiers matches de simples seront disputés demain.

"Le diable peut bien être épaté, mais pas moi", a déclaré hier Lennart Bergelin, 29 ans, un des deux Suédois. "J'ai battu de bien meilleurs joueurs de tennis que ces deux Américains".

"Dans mon esprit, je crois que nous devrions perdre 5-0, mais dans mon coeur, j'ai l'impression que nous allons causer une surprise et l'emporter", de déclarer le loquace grand Suédois.

Bergelin et Davidson, deux hommes pour lesquels le monde est un court de tennis, seront les adversaires de Seixas et de Trabert. La série de trois de cinq se poursuivra vendredi et samedi. Le match de doubles sera disputé vendredi, les quatre matches de simples les deux autres jours. Le vainqueurs rencontreront les Australiens pour la coupe Davis les 27, 28 et 29 décembre, à Sydney.

La tenue des Suédois dans leurs matches de pratique en a impressionné plus d'un et certains prédisent que les deux champions européens pourraient bien causer la surprise de l'année dans le monde du tennis en éliminant les porte-couleurs des Etats-Unis. Bill Trabert, le capitaine de l'équipe américaine, a froidement prédit que ses hommes remporteront la série au compte de 5-0, rien de moins .

Bergelin a affiché une telle tenue dans ses matches de pratique que même Gunner Galin, le capitaine des Suédois, n'en croit pas ses yeux. "Je n'ai jamais vu Bergelin jouer aussi bien", a déclaré Galin. "Il joue encore mieux qu'en 1951, alors qu'il fit fureur ici même, en Australie. Ted Schroeder, un commentateur américain et un vétéran des courts lui-même, est également d'avis que les Suédois pourraient bien donner la frousse de leur vie aux tennismen d'Amérique .''Les Américains gagneront probablement par 4-1" a déclaré Schroeder, "mais ces Suédois leur donneront du fil à retordre".

Adrien Quist, un ex-as des courts et un des plus brillants tennismen à jamais porter les couleurs de l'Australie, a émis l'opinion que Trabert est en grand danger de perdre ses matches de simples s'il ne joue pas mieux que dans les récents tournois.

Seixas, qui a connu une période de dépression l'an dernier, est actuellement à son meilleur et il est favori pour remporter ses deux matches.

Résultat du tirage

Brisbane, Australie, 15 (PA). — Tony Trabert, des Etats-Unis, rencontrera Sven Davidson, de Suède dans le premier match de simples disputé demain dans la finale interzone des éliminatoires pour la coupe Davis. Dans le deuxième match, le champion américain Vic Seixas fera face à Lenhart Bergelin. Le choix des adversaires a été annoncé ce matin.

Trabert et Seixas joueront en doubles contre Bergelin et Davidson vendredi. Samedi, dans les derniers matches de simples, ce sera Trabert contre Bergelin et Seixas contre Davidson.



Le champion Wladeck Kowalski qui a finalement décidé de revenir dans la Vieille Capitale vendredi pour y défendre son titre contre Pat O'Connor dans une finale 2 de 3 couronnant le dernier programme de l'année. (Ann.)

RÉVEILLEZ VOTRE BILE

Sans Calomel — Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain

Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut, vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent alors votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tout vous paraît ennuyeux.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces deux livres de bile circulent librement et que vous vous sentiez "à merveille." Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie à 37¢ dans n'importe quelle pharmacie. (Ann.)

Vallée-Jonction, 6; St-Evariste, 5

Dimanche passé le Vallée-Jonction jouait pour la première fois devant ses partisants, en l'emportant contre St-Evariste 6 à 5, pour continuer leur marche victorieuse dans la ligue, ayant joué six parties consécutives sans avoir subi la défaite et en se rapprochant à deux points du Beauceville en tête de la ligue.

Pour revenir à la partie de dimanche, le St-Evariste a pris une avance de 3 à 1 à la première période. Mais le Vallée-Jonction est revenu à l'arrière pour prendre les devants 5 à 3 en la deuxième période et la troisième période le Vallée compta un autre point et les hommes de Mike Drouin, ont ripostés avec deux buts pour ainsi finir là (une vive) partie au compte 6 à 5.

La partie a été jouée à une vive allure et dénouée de rudesse. Les deux gardiens de buts se sont surpassés dans les filets. La prochaine partie à Vallée aura lieu vendredi soir alors que Beauceville rencontrera le Vallée.

Le Vallée essayera de continuer sa marche victorieuse contre Beauceville qui a triomphé de ceux-ci les deux dernières joutes. Mais le Beauceville fera tout en son possible pour empêcher une égalité en tête de la ligue avec les hommes de Marcel Fillion.

1ère période

1—St-Evariste : P. Perron (Arguoin - Hallé) 8.15
2—St-Evariste: F. Hallé (Allard - Gignac) 9.15
3—Vallée Jct: G. Poirier (St-Hilaire - Fillion) 11.10
4—St-Evariste: E. Hallée (Arguoin - Perron) 18.30
Punitions : Gagné 4.15 ; Drouin 18.40.

2ème période

5—Vallée Jct: R. Dulac (St-Hilaire - Boisvert) 3.05
6—Vallée Jct: Despré (Blouin - Roy) 8.132
7—Vallée Jct: R. St-Hilaire (Dulac - Poirier) 17.10
8—Vallée Jct: Poirier (St-Hilaire Punition: St-Hilaire

3e période

9—Vallée Jct.: M. Fillion (Blouin) 1.36
10—St-Evariste: P. Allard (Drouin - Hallé) 6.20
11—St-Evariste: P. Perron (Allard - Hallé) 13.20
Punitions Boisvert 40 sec. Fontaine 10.30; St-Hilaire - Doyon 11.5; Drouin 18.10.

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM

BOLS

V.O. GENEVER GIN

"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Le Circuit Campbell...

Pour la deuxième saison consécutive la ligue Nationale de hockey aura un scrutin séparé en deux parties pour l'équipe tout-étoile et les divers trophées individuels. La première partie comprendra les parties disputées avant le 1er janvier 1955 tandis que la seconde sera formée des joutes entre le 1er janvier et la fin de la saison régulière du championnat.

Chaque moitié donne exactement le même nombre de points. Un choix unanime donnerait 90 points pour chaque demie. Les points sont accordés sur une base de cinq points pour un premier choix, trois pour un deuxième et un pour un troisième. Un joueur pourrait obtenir 90 points en recevant 18 votes de première place.

Il faut un minimum de trois personnes pour faire les choix dans chacune des six villes de la L.N.H. mais aucun maximum n'est fixé. Certaines villes en ont beaucoup plus que d'autres. Cependant la valeur total des votes est égale pour chaque ville.

Les bulletins sont envoyés aux journalistes et commentateurs de hockey qui feront leurs choix au cours du mois pour ensuite les faire parvenir aux quartiers généraux de la ligue Nationale de hockey avant le 31 décembre 1954. Les résultats du scrutin de la première moitié de la saison seront publiés tôt en janvier.

En plus de l'équipe tout-étoiles sont les quatre trophées individuels suivants: Hart, Lady Byng Memorial, Calder Memorial et James Norris Memorial. Chaque joueur qui gagne un de ces trophées ou qui est choisi sur la première équipe tout-étoiles recevra $1,000 de la L.N.H. Les noms des gagnants seront annoncés après les Séries de la coupe Stanley au printemps.

Chacun des quatre gagnants de trophées la saison dernière, sauf un seul, était aussi en tête la mi-saison. Al Rollins du Chicago, gagnant du trophée Hart en 1953-54, avait obtenu le plus de votes après la moitié de la saison il y a un an. Red Kelly du Détroit était deuxième tant à ce moment-là qu'à la fin de la saison.

Red Kelly, le seul joueur dans la L.N.H. à remporter deux trophées la saison dernière, était aussi en tête après le scrutin à la fin de la première moitié. Kelly remporta le trophée Lady Byng Memorial en 1953-54, en avant de Don Raleigh et Bill Mosienko qui terminèrent deuxième et troisième respectivement. Raleigh et Mosienko étaient dans la même position au milieu de la saison. En remportant le trophée James Norris Memorial comme le meilleur joueur de défense du circuit, Kelly termina en avant de Doug Harvey et Bill Gadsby. Harvey était deuxième et Gadsby troisième. Leurs positions à la mi-saison avaient été à l'inverse avec Gadsby en deuxième et Harvey en troisième.

L'exception à cette règle l'an dernier fut dans le scrutin pour le trophée Calder Memorial qui est accordé annuellement "au joueur choisi comme étant le meilleur à sa première année de compétition dans la ligue Nationale de hockey. Earl "Dutch" Reibel du Détroit était en tête au milieu de la saison mais le gagnant éventuel fut Camille Henry du New-York. Henry était deuxième et Reibel premier dans le scrutin de la mi-saison. Reibel fut deuxième dans le classement final au printemps.

Les recrues éligibles pour le trophée Calder Memorial cette saison sont : Boston — Don McKenney et John Henderson; Détroit — Keith Allen; Canadiens — Jackie Leclair, Jacques Plante, Charlie Hodge et Orval Tessier; Chicago — Bucky Hollingworth et Eddie Litzenberger; New-York — Larry Popein et Toronto — Parker MacDonald, Willie Marshall et Larry Cahan. D'autres joueurs qui sont éligibles mais ne sont pas présentement dans la ligue sont Don Poile, Détroit; Lou Fontinato et Glen Sonmor, New-York; et Brian Cullen, Toronto.

L'équipe tout-étoiles choisie le printemps dernier différait en deux cas de celle choisie après la première moitié. Maurice Richard avait un avantage d'un point sur Gordie Howe pour le poste d'ailier droit de la première équipe à la mi-saison, 72 points à 71, mais ce fut Howe qui devança Richard dans le scrutin final. Howe remporta le poste d'ailier droit de la première équipe avec 144 points comparativement à 142 pour Richard.

Tod Sloan du Toronto fut choisi au centre de la deuxième équipe à la mi-saison avec 39 points. Son coéquipier Ted Kennedy obtint 11 points comme joueur de centre pour la première partie de la saison.

Hank Thompson signe son contrat pour 1955

New-York 15. (PA) Hank Thompson, joueur de troisième but, a signé hier son contrat pour l'an prochain avec les Giants de New-York pour un salaire que l'on dit être de $20,000. Les champions du monde ont vendu, de plus, deux de leurs lanceurs, Charley Fowler et Alex Konikowski, à leur club-ferme de Minneapolis, dans l'Association américaine.

Thompson a été une des grandes vedettes des Giants dans leur balayage des Indiens de Cleveland, dans la dernière série mondiale. Au cours de la saison régulière, il a frappé 26 coups de circuit et a fait produire 86 points. Sa moyenne au bâton a été de .263.

Konikowski, un lanceur droitier avec les Athlétiques d'Ottawa, dans la ligue Internationale, en 1951, a obtenu son licenciement de l'armée américaine en 1954. En 10 parties l'an dernier, il a obtenu un record de 0-0.

BADMINTON QUÉBEC-DISTRICT

Lors du dernier programme de l'année 1954 du badminton mixte Québec-District présenté lundi, le Winter Club a remporté une importante victoire de 5 à 3 contre la boucherie Savard, pour ainsi déloger le National St-Roch du premier rang de la section "A" avec une faible avance de trois points. M. Tessier, P. Côté, F. Juneau, C. Desjardins furent les gros canons de cette victoire. Pour les perdants, G. Légaré, B. Savard, G. Bédard, P. Lachance, P. Bédard brillèrent même dans la défaite.

A Limoilou, apres avoir pris des avances de 3 à 0 et 4 à 2, tout laissait prévoir une première victoire pour les Loisirs de St-Roch, mais les joueurs de la salle de Limoilou batailllèrent jusqu'à la fin pour forcer ses rivaux à faire partie nulle 4 à 4, dans la rencontre la plus intéressante de la saison. Pour les visiteurs, G. Gilbert et D. Charbonneau gagnèrent en double mixte, G. Gilbert et J.-P. Havard en double masculin, P. Bourbeau et Th. Paradis en double féminin, J.-M. Pelletier et Th. Paradis en double mixte. Pour la salle, M. Marcotte et R. Warrend gagnèrent les simples, J. Charbonneau et R. Warrend, en double féminin, M. Marcotte et J.-M. Magnan en double masculin. La plus belle partie fut la victoire en double masculin de J.-P. Havard et G. Gilbert qui disposèrent de C. Michaud et Y. Dufour 9-15, 18-17, 18-15.

Dans la section "B", la Boucherie Savard est morte sur un pied d'égalité au second avec le National St-Roch, grâce à la belle performance de J. Godin en simple masculin, H. Drolet, en simple féminin, J.-P. Doré et P. Soucy, en double masculin, L. Drolet et H. Drolet, en double féminin; P. Soucy et M. Rhéaume, en double mixte, M. Rhéaume et J. Soucy en double féminin, qui furent les responsables de cette victoire de 6 à 2 sur la Gaité de Bienville. M. Genois ,D. Trudel, S. Lepage se signalèrent pour les perdants.

Les Loisirs de Limoilou restent toujours invincibles et augmentent leur avance en tête de leur section à 12 points, le Clément Rhéaume Fourrure étant la proie de cette victoire de 7 à 1. P. Leclerc, G. Guay, B. Bédard, V. Simard, F. Bonin, M. Croteau aidèrent le Limoilou dans ce gain. Y. Marquis et L. Laforce se signalèrent pour les vaincus.

Classement des clubs

Classe "A"

Winter Club	40	16
National St-Roch	37	19
Salle de Limoilou	27	28
Boucherie Savard	23	33
Loisirs St-Roch	16	48

Classe "B"

Loisirs Limoilou	49	15
National St-Roch	37	19
Boucherie Savard	37	19
Gaité de Bienville	13	43
Rhéaume Fourrure	6	50

CHEZ LES QUILLEURS QUÉ.-DISTRICT

Lors du dernier programme de la ligue masculine de petites quilles Québec-District, J.-M. Dumas, de l'équipe Albert Julien s'est tout particulièrement distingué en enregistrant son deuxième 600 de la saison avec un 608 composé de 207, 204 & 197. Dumas est le premier joueur qui réussit un tel exploit durant une saison régulière. Ce dernier a aidé son équipe à disposer du Centre Notre-Dame de Pitié "Mozart Ltée" par 4-0.

Le Côté & Marmen a réussi à revenir de l'arrière pour faire match nul contre le Chez Collard. Léo Garneau, qui dirige l'équipe des Huiles Pierre Martel de Loretteville, a enregistré un simple de 238 pour un total de 504 pendant que son jeune copain J.-Guy Chantal jouait 514 pour un blanchissage de 4-0 contre la Taverne Doc Hall. Lucien Labadie, du Racine & Verret, a sorti de sa léthargie avec 511 pour aider ses copains à disposer du Gaston Gignac, 3 à 1. Le Pain Simard Ltée & le Restaurant Chez Houde ont fait match nul.

Dans la section No 2, le St-Jean-Baptiste a disposé du Restaurant Chez Fidèle par 3 à 1. J.-M. Frenette a continué à bien figurer en roulant le simple de 245 pour un triple de 521 pendant que son copain E. Prémont obtenait 502; chez les perdants, Antonio Touchette y alla de simples de 183, 156 & 213 pour un triple de 552. Le Brading's joua un triple d'équipe de 2411 pour disposer du Faisan d'Or par 4 à 0, les frères Gosselin, Rolland et Robert roulant des triples de 516 et 510 respectivement. La Laiterie Fortier et le Centre St-François d'Assise ont annulé, ce dernier gardant toujours son avance de 1 point en tête de la ligue. Lucien Baril et Gustave St-Laurent ont grandement aidé la cause du Québec Steak House dans la victoire par 3 à 1 contre la Cire Succès, Baril y allant de simples de 189, 180 & 207 pour un total de 576 et St-Laurent des simples de 160, 189 & 193 pour un total de 542. Marcel Taillon, leur coéquipier, a lui aussi eu un simple de 200 et un triple de 508; pour les perdants, W. Baribault a tiré un simple de 214 pour un triple de 500. Le Conseil Laval 2721 a écrasé la Taverne Chez-Nous par 4 à 0, François Buteau du Conseil Laval ayant tiré des simples de 213, 157 & 151 pour un triple de 521.

RECORDS A DATE

Triple d'équipe: Albert Julien, 2611.
Triple individuel: J.-M. Frenette, 615.
Simple d'équipe: Centre St-François, 952
Simple individuel: Raymond Gagnon, 278.

CEDULE DU JOUR

Allées 1-2 — 9.00 hres — Conseil Laval 2721 vs Laiterie Fortier.
Allées 11-12 — 8.30 hres — Centre St-François d'Assise vs Québec Steak House.
Allées 1-2 — 9.00 hres — Cire Succès vs Le Faisan d'Or.
Allées 3-4 — 8.00 hres — Brading's vs Rest. Chez Fidèle.
Allées 2-3 — 9.00 hres — St-Jean-Baptiste vs Taverne Chez-Nous.
Allées 3-4 — 7.30 hres — Centre Notre-Dame de Pitié "Mozart Ltée" vs Racine & Verret.
Allées 1-2 — 7.30 hres — Restaurant Chez Houde vs Albert Julien.
Allées 5-6 — 9.00 hres — Les Huiles Pierre Martel vs Pain Simard Ltée.
Allées 1-2 — 7.30 hres — Côté & Marmen (Lévis) vs Taverne Doc Hall.
Allées 9-0 — 8.30 hres — Gaston Gignac vs Chez René Collard.

CLASSEMENT DES EQUIPES

Section No 1 :

	G	P	Pts	Total
St-François d'Assise	27	9	39	28169
Laiterie Fortier	29	7	38	28101
Brading's	22	14	29	27469
St-Jean-Baptiste	19	17	28	27319
Québec Steak House	20	16	26	26537
Conseil Laval	17	19	24	25789
Rest. Chez Fidèle	18	18	23	27311
Cire Succès	13	23	15	25823
Taverne Chez-Nous	8	28	9	24852
Le Faisan d'Or	7	29	9	24337

Section No 2 :

	G	P	Pts	Total
Chez René Collard	28	8	37	27824
Albert Julien	25	11	33	27602
Pierre Martel	23	13	31	26727
Côté & Marmen	18	18	25	26254
Taverne Doc-Hall	16	20	22	25931
"Mozart Ltée"	16	20	21	26225
Racine & Verret	16	20	21	26213
Gaston Gignac	16	20	21	26815
Rest. Chez Houde	12	24	18	26130
Pain Simard Ltée	10	26	11	24481

ABANDON DES AFFAIRES!...

SYNDICAT DES MEUBLES ENR.
66, ST-JOSEPH TÉL. 3-6027

IL NOUS FAUT LIQUIDER TOUT NOTRE STOCK SANS EGARD AUX PRIX COUTANTS: MEUBLES EN GENERAL – ACC. ELECTRIQUES – CONFECTION POUR HOMMES ET GARÇONS.

COMPLETS
Worsted tout laine. Tons les plus en vogue. Veston droit ou croisé. Valeurs jusqu'à $49.50
LOT 1 $14.54 LOT 2 $24.54

COMBINAISONS
PENMAN'S 71"
Val. Rég. 3.95 Prix d'abandon $2.94

PALETOTS
Drap velours 100% laine. Modèle droit. Poches appliquées. Teintes en vogue. Val. jusqu'à 39.95
LOT 1 $14.54 LOT 2 $22.54

COMPLETS
1 et 2 pantalons, 100% laine, tissus importés. Modèles et tons dernier cri. Valeurs jusqu'à $69.50
LOT 3 $29.54 LOT 4 $39.54

CHEMISES
BROADCLOTH MERCERISE
Val. Rég. 3.95 Prix d'abandon $1.94

PALETOTS
Tissus de luxe, élyséens, Barrymore, tweed, velours. Modèles et teintes dernier cri. Val. jusqu'à $65.00
LOT 3 $29.54 LOT 4 $34.54

CHAUSSETTES
LAINE ET NYLON
Val. Rég. 1.00 Prix d'abandon 5 PAIRES POUR $2.00

COUPE-VENT
"BOMBARDIER"
Val. Rég. 18.95 Prix d'abandon $10.54

PALETOTS – CORVETTE
GENRE MARIN
Val. Rég. 22.95 Prix d'abandon $14.54

FERS - F - 80
"GENERAL ELECTRIC"
GARANTI
Valeur de 12.95 Prix d'abandon $9.54

STATION-WAGON
LONGS OU TROIS-QUARTS
Rég. jusq. 49.50 Prix d'abandon $14.54

FERS - F - 90
Combiné à la vapeur.
"GENERAL ELECTRIC"
Prix d'abandon $16.54

MALAXEURS
"SUNBEAM"
Val. 58.95 Prix d'abandon $46.54

LESSIVEUSES
"EASY"
Val. 159.50 Prix d'abandon $109.54

RADIOS C-401
GENERAL ELECTRIC
Val. 24.95 Prix d'abandon $19.54

BERÇANTES CHROMÉES
AVEC BRAS
Val. 18.95 Prix d'abandon $11.54

CHAISES HAUTES
"CHROMEES"
au choix Val. 19.95 Prix d'abandon $13.54

LITS PLIANTS
MATELAS A RESSORTS
complet Prix d'abandon $19.54

DINETTES
"CHROMEES"
5 morceaux Val. 109.00 Prix d'abandon $65.54

CHESTERFIELDS
"A SECTION"
Val. 179.00 Prix d'abandon $99.54

MOBILIER DE CHAMBRE
RICHE FINI - 3 MORCEAUX
Val. 129.00 Prix d'abandon $79.54

MATELAS À RESSORTS
TANT QU'IL Y EN AURA
Val. 32.50 Prix d'abandon $17.54

JOUETS
PROFITEZ DE NOS BAS PRIX D'ABANDON POUR VOS CADEAUX DES FETES
Poupées - tricycles - carrosses - automobiles - etc. - etc.

DAVENPORTS
1 PIECE ENTIEREMENT A RESSORTS
Val. 89.00 Prix d'abandon $57.54

TELEVISEURS MARQUES DE RENOM – REFRIGERATEURS – LESSIVEUSES – RADIOS – POELES ELECTRIQUES – ETC. . . .
A LIQUIDER SANS EGARD AUX PRIX COUTANTS.

OUVERT — VENDREDI SOIR JUSQU'A 9.30 HRES

SYNDICAT DES MEUBLES ENR.
66, ST-JOSEPH TÉL. 3-6027

CENTAINES D'AUTRES SPECIAUX NON ANNONCES

Bénédiction des skis

C'est pour dimanche prochain, que le Club-Ecole St-Castin a cédulé la bénédiction annuelle des skis.

M. l'abbé Arthur Bernier, vicaire à Notre-Dame des Laurentides, sera l'officiant. La direction du Club Ecole St-Castin, invite tous les skieurs à être présents. Le lieu du rendez-vous est la cloche du Ski-Hawk School, l'heure, 2.30. Qu'on se le dise et qu'on s'y rende en grand nombre.

LE CURLING

HIER

TROPHEE "MARTINEAU"

Victoria (Muth) 15, J.-Cartier (Chaput) 2.

Etchemin (Paquet) 5, Victoria (Bell) 8.

Winter Club (Riverin) 14, Québec (Hackett) 11.

Victoria (Lennon) 7, Etchemin (R. St-Hilaire) 6.

Winter Club (Tassé) 11, Victoria (Suckling) 12.

Winter Club (Chevalier) 6, Victoria son) 9.

Québec (Demers) 9, Etchemin (Poulin) 5.

J.-Cartier (P. Amyot) 4, Québec (Pear-(Cream) 10.

Etchemin (Lemelin) 12, Québec (Carpenter) 6.

Victoria (Brock) 6, J.-Cartier (Samson) 10.

Québec (Hogan) 15, J.-Cartier (Bouchard) 4.

Victoria (MacGowan) 8, Québec (Lemieux) 10.

Etchemin (A. St-Hilaire) 7, J.-Cartier (G. Amyot) 12.

Winter Club (MacWilliams) 12, Winter Club (Massicotte) 4.

J.-Cartier (Labbé) 8, Victoria (Muir) 9

Etchemin (Bégin) 10, Québec (Giguère) 8.

TOURNOI-CONSOLATION

Québec (Beaudin) 6, Victoria (Rattray) 10.

Québec (Gorman) 9, Victoria (McGerrigle) 3.

Etchemin (Lévesque) 9, Québec (Hatch) 10.

J.-Cartier (Dussault) 0, Winter Club (Girard) 10.

CE SOIR

TROPHEE "MARTINEAU"

7 h. 30

Glace :

9—J.-Cartier (G. Amyot) vs Winter Club (MacWilliams).

10—Victoria (Muir vs Etchemin (Bégin).

12—Québec (Hogan) vs Québec (Lemieux).

9 h. 30

9—Victoria (Muth) vs Victoria (Bell).

1—Winter Club (Riverin) vs Victoria (Lennon).

4—Victoria (Suckling) vs Québec (Demers).

10—Québec (Pearson) vs Victoria (Cream).

2—Etchemin (Lemelin) vs J.-Cartier (Samson).

TOURNOI-CONSOLATION

7 h. 30

11—Victoria (Rattray) vs Québec (Gorman).

1—Québec (Hatch) vs Winter Club (Girard).

2—J.-Cartier (Bouchard) vs Winter Club (MacGowan).

7—J.-Cartier (Chaput) vs Etchemin (Paquet).

8—Québec (Hacket) vs Etchemin (R. St-Hilaire).

4—Winter Club (Tassé) vs Etchemin (Poulin).

5—J.-Cartier (P. Amyot) vs Winter Club (Chevalier).

9 h. 30

8—Québec (Carpenter) vs Victoria (Brock).

QUILLES

LIGUE COTE

BIG SIX MASCULIN

Roland Boulanger	130.16
Donat Nadeau	132.19
Jacques Pichette	131.26
Jean-Yves Trépanier	130.1
Marcel Cloutier	127.26
Rosaire Bédard	126.19

BIG FOUR FEMININ

Yolande Boisvineault	115.28
Yolande Fortin	112.7
Raymonde Pichette	111.5
Cécile Cantin	110.18

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.P.	P.G.	Total
Doc Hal d'Emile Ratté	17	33	22452
Paul-Emile Coté, boucher	23	29	22487
Cantin Télévision	28	24	22072
Lessard Amusements	28	24	21638
Restaurant Fanal Vert	30	32	21586
Turgeon & Jobin Acc. E.	30	22	21085

RECORDS DE LA SAISON

Section masculine

228, Donat Nadeau Plus haut simple. 303, Roland Boulanger. Plus haut triple. 721, Rest. Fanal Vert. Simple d'équipe. 1934, Rest. Fanal Vert. Triple d'équipe.

Section féminine

Raymonde Pichette	183
Raymonde Pichette	483

LIGUE "EDOUARD MORENCY LTEE"

Le club "Electricité" a joué son neuvième programme consécutif sans subir de défaite en disposant de la "Tapisserie" par 3 à 1 samedi dernier dans la ligue "Quincaillerie Edouard Morency Ltée". De son côté, la "Plomberie" remportait une victoire de 4 à 0 pour une deuxième semaine de suite, cette fois contre les malchanceux "Cadeaux". L'autre rencontre s'est terminé par un gain de 3 à 1 pour la "Ferronnerie" au dépend de la "Peinture".

Wilfrid Boutet de la "Peinture" a roulé le meilleur simple de la soirée avec 192 tandis que "Gee" Pelletier totalisait le plus haut triple avec 457. La "Plomberie" a de nouveau réussi les meilleurs simple et triple d'équipes du programme avec 680 en simple et 1912 en triple.

Samedi soir prochain, l'on présentera le dernier programme de l'année 1954 alors que la "Ferronnerie" rencontrera les "Cadeaux", "L'Electricité" vs la "Peinture" et la "Plomberie" vs la "Tapisserie".

Positions des équipes

Clubs	PJ	PG	TG	Pines	Pts
Electricité	39	25	9	23727	34
Plomberie	39	24	8	23846	32
Ferronnerie	39	21	9	23324	30
Peinture	39	20	8	23266	28
Tapisserie	39	16	3	22672	19
Cadeaux	39	11	2	22343	13

Big-Six

Noms	PJ	Pines	moyennes
Wilfrid Boutet	39	5709	146.15
Raymond Paquet	39	5615	143.38
Fernand Tessier	39	5362	137.19
Jean-Paul Morency	39	5179	132.31
Baptiste Dufresne	39	5116	131.7
Pierre Dufresne	39	5058	129.27

Records de la saison

Simple individuel : Armand Bruneau	220
Triple individuel : Raymond Paquet	588
Simple d'équipe : "Plomberie"	733
Triple d'équipe : "Plomberie"	2068

LIGUE STEINBERG'S

DAMES

J. Tanguay	123
M. Paré	121
D. Racette	116
A. Shields	103
M. Lamothe	102

HOMMES

P. Parent	144
R. Paré	141
P. Racette	141
R. Bérubé	128
J.-L. Lachance	125
A. Chabot	123

DEFI

L'équipe Steinberg's lance un défi aux clubs Cire Succès, Taverne chez-nous et Pain Simard. Information : R. Paré. TEL. : 2-6182.

LIGUE COTE DE BEAUPRE

Classement des équipes

	Points
Beauport	19
Peinture Sico	18
Beaupré	17
Courville	15
Parasol	14
Pain Léo	13

Record de la saison

Triple équipe : Peinture Sico	2431
Simple équipe : Beaupré	916
Triple individuel : L.-P. Garneau, Courville	594
Simple individuel : R. Gagnon, Beaupré	257

HOCKEY

HIER

Ligue du Québec :
Shawinigan 3, Montréal 3

Ligue Junior A :
Frontenac 2, St. Catharines 2 (trophée Laurier)

Ligue Junior d'Ontario :
Hamilton 5, Kitchener 4

Ligue Senior d'Ontario :
Chatham 2, Niagara Falls 6
Stratford 3, Owen Sound 5

Ligue de l'Atlantique :
Charlottetown 5, Fredericton 2

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :
Toronto vs Chicago (partie jouée à St-Louis)
Détroit à Rangers

Ligue Américaine :
Cleveland à Hershey
Pittsburgh à Springfield

Ligue du Bas St-Laurent :
Rimouski à Amqui
Matane à Mont-Joli

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	31	17	9	5	92	70	39
Toronto	29	14	8	7	83	67	35
Détroit	28	17	10	1	71	53	35
Boston	27	10	11	6	65	71	26
Rangers	29	8	15	6	64	80	22
Chicago	28	5	18	5	54	89	15

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	24	11	6	7	74	62	29
Springfield	25	13	10	2	91	78	28
Hershey	27	12	12	3	87	92	27
Cleveland	24	11	11	2	99	86	24
Providence	26	9	12	5	75	97	23
Buffalo	28	10	15	3	91	96	23

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	25	17	7	1	92	53	35
Québec	25	14	10	1	100	88	29
Royal	26	13	11	2	99	95	28
Ottawa	24	10	14	0	80	73	20
Chicoutimi	23	9	13	1	78	92	19
Valleyfield	25	8	16	1	63	91	17

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Frontenac	10	6	2	2	31	26	14
Trois-Rivières	10	4	4	0	33	35	8
Canadiens	7	2	5	0	18	23	4

ASSOCIATION JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rivière du Loup	21	17	3	1	106	58	35
Victoria	21	11	7	3	64	55	25
Montmagny	21	9	11	1	74	79	19
Frontenac	21	8	11	2	60	69	18
As Jrs	20	3	16	1	47	89	7

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	3	3	0	0	21	5	6
Un. de Montréal	2	1	1	0	6	10	2
Rouge & Or	2	0	2	0	5	9	0
McGill	1	0	1	0	1	9	0

LIGUE INTERMEDIAIRE "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Ste-Marie	12	8	3	1	65	33	17
Beauport	11	5	5	1	34	36	11
Lauzon	12	4	6	2	42	53	10
St-Grégoire	11	3	6	2	29	39	8

LIGUE DE LA CHAUDIERE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beauceville	8	7	1	0	56	35	14
Vallée-Jonction	9	4	3	2	52	51	10
St-Joseph	7	2	4	1	36	38	5
St-Evariste	8	1	6	1	42	58	3

LIGUE ARMEE DE VALCARTIER

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Depot R.22R.	4	4	0	0	14	[illegible]	8
3e R. 22 R	4	2	2	0	13	10	4
3 rd Guards	4	2	2	0	12	15	4
Le R.22.R.	4	1	2	1	8	8	3
C.A.T.S.	4	1	2	1	6	14	3
Quartier-Gén.	4	1	3	0	8	13	2

Matane, 12; Amqui, 6

Les amateurs de hockey de Matane ont été témoins d'une avalanche de buts à l'aréna de Matane alors que le Red Rock local a eu raison des Olands de Lally Lalonde au compte de 12 à 6. Dès la première période les Matanais prirent une avance de 8 à 1. Ce qui contribua beaucoup à démoraliser l'équipe visiteuse. Sur l'alignement du Red Rock on remarquait la presence d'une figure nouvelle pourtant bien connue à Matane et il s'agit de Lucien Gilbert qui en est à sa troisième saison ici. On se rappelle que l'an dernier Gilbert terminait la saison en tête des compteurs de la ligue senior du Bas St-Laurent.

Première période

1—Matane, Gilbert (Pilon)
2—Matané, Tremblay (J. Gagné-Bilodeau)
3—Matane, Jacques Gagnon (seul)
4—Matane, Pilon (seul)
5—Matane, Gilbert (Georgeff-L. Gagné)
6—Matane, J. Gagné (Nil Tremblay)
7—Amqui, Ménard (Ayotte Lalonde)
8—Matane, Georgeff (J. Gagné-R. Gagné)
9—Matane, J. Marmen (Thibault)
Pun. : Marchand (2 mins plus 10 mins mauv. cond.), Talbot.

Deuxième période

10—Amqui, Ayotte (Plante)
11—Matane, Gilbert (Gagnon)
12—Matane, Bilodeau (Georgeff-Gagnon)
13—Amqui, Rickard (L'Heureux-Ayotte)
Pun. : Lalonde, Thibault.

Troisième période

14—Amqui, Plante (Ayotte)
15—Matane, Gagnon (seul)
16—Matane, Nil Tremblay (Gilbert)
17—Amqui, Caron (Lévesque-Rickard)
18—Amqui, L'Heureux (Ayotte-Marchand)
Punitions : Caron, Thibault (2 min. plus 10 min. mauv. cond.), Lalonde (mauv. cond.).

LA BOXE

Kansas City — Ernie Durando, 160 1-2, Bayonne, N.J. a battu aux points Jesse Turner, 159, St-Louis, 10.

Providence, R.I. — Al Wilson, 146 1-4, Englewood, N.J. a battu par K. O. Jimmy Champagne, 148 1-2, Philadelphie, 1.

Richmond, Calif. — Sonny Amoroso, 130, Richmond, a battu aux points Tommy Manaois, 135 1-2 Hollywood, Calif., 10.

Birmingham, A.a. — Ascar Pharo, Birmingham, a battu par K.O. Jimmy Sadler, Dallas, 2. (Poids lourds dont on ignore le poids exact).

Honolulu — Maurice Harper, 146, San Francisco, a battu aux points Frankie Fernandez, 145 1-2, Honolulu, 10.

Joute des Rangers qui débuteront plus tôt

New-York, 15. (PC) John Reed Kilpatrick, président du Madison Square Garden de New-York, a annoncé hier que les joutes du 9 janvier et du 13 février, deux dimanches, disputées à New-York entre les Rangers et les Canadiens de Montréal, débuteront à 7 heures p.m. au lieu de 8.30 heures.

Cette décision a été prise à la suite d'une enquête conduite auprès des 12,000 amateurs qui assistèrent dernièrement à une partie entre les deux clubs.

Au ballon-balai

Tous ceux qui sont intéressés à faire partie de la ligue de ballon-balai de la rive sud peuvent se présenter ou envoyer un représentant à l'assemblée qui aura lieu à l'hôtel de ville de Lévis demain soir à 8 heures. Informations : Raymond Lebrun, tél. : TE 7-6007.

Le gérant de Saddler mécontent de cette décision prise par la N.B.A.

New-York, 15 (PA) Le gérant de Sandy Saddler a tempêté hier contre la National Boxing Association pour avoir dépouillé son protégé de son championnat mondial des poids-plume.

"Les seules personnes que je connaisse qui puissent prendre ou enlever des couronnes sont des rois ou des reines", a déclaré Charlie Johnson, le gérant de Saddler. "Je n'ai jamais entendu dire que la NBA était roi ou reine de quoi que ce soit."

"Sandy défendra son titre quand il sera prêt et ce ne sera pas avant février. Il lui faut livrer une autre bataille pour être en excellente condition. Je ne lui permettrai pas de défendre son championnat avant d'être sûr qu'il a atteint sa meilleure forme."

Johnson a déclaré que Saddler a reçu des offres de se battre contre Bobby Woods le 15 janvier à Boise, Idaho, et à Boston le 17 janvier. Aucun de ces combats ne serait pour le titre et Saddler n'aurait pas à se conformer à la limite de poids.

"Je dirai de plus que nous n'avons jamais reçu d'offre de bonne foi pour envoyer Saddler défendre son championnat contre Percy Bassett ou Red Top Davis, les deux meilleurs aspirants", a déclaré Johnson. "Sandy est prêt à se battre contre n'importe quel de ces adversaires mais il faut qu'on lui garantisse l'argent.

Harry Markson, directeur de l'International Boxing Club, a déclaré qu'il compte entrer en pourparlers avec Johnson pour organiser un match de championnat au Madison Square Garden en février.

Saddler n'a pas défendu son championnat depuis le 26 septembre 1951. Il s'est battu neuf fois en 1954, après son licenciement de l'armée. Il a gagné huit de ces rencontres, dont sept par knockout.

La NBA est convaincue que Saddler est plus que "mûr" pour défendre son titre. Elle a cessé de reconnaitre Saddler comme champion hier, après lui avoir servi, il y a 90 jours, un ultimatum d'avoir à défendre son titre s'il ne voulait pas s'en voir dépouiller. Un comité de la NBA doit se réunir à New-York le 14 janvier pour déterminer si Davis sera reconnu champion.

Ballon-panier féminin

Position des équipes

	PJ	PG	PP	Pts
Eco. Elect. Indust.	4	4	0	8
Coll. Ursulines Jr.	6	4	2	8
Limoilou	4	4	0	8
Gaudiose Leclerc	4	3	1	6
Reds Couture	6	3	3	6
Coll. Ursulines St.	5	1	4	2
Hector Poitras	4	1	3	2
Carrier & Goulet	5	1	4	2
Parc Falaise C.	4	0	4	0

Position des compteuses

1.—Marguerite Marceau, Ursulines Jr.	60
2.—Andrée Samson, Limoilou	44
3.—Huguette Lachapelle, Couture	39
4.—Renée Roy, Carrier & Goulet	36
5.—Pierrette Bois, Ecole Elect. Ind.	34
6.—Gisèle Bergeron, Ecole Elect. Ind.	27

Rencontres pour jeudi, le 16 décembre 1954 :

7 heures 30 : Ecole Elect. Industrielle vs Sillery.

8 heures 30 : Gaudiose Leclerc vs Salle Limoilou.

9 heures 30 : Transport Couture ve Hector Poitras.

Boston viendra en aide à la veuve du boxeur Sanders, décédé dimanche

Boston 14 (PA) La dépouille mortelle du boxeur poids lourd, Ed Sanders, a commencé hier soir son tragique voyage par avion, à destination de Los Angeles.

Sanders est mort dimanche d'une commotion cérébrale, quelque 18 heures après avoir été knockouté au 11e round d'un match contre Willie James, de Boston, pour le championnat poids lourd de la Nouvelle-Angleterre. Sanders, qui a subi une délicate intervention chirurgicale de quatre heures, n'a jamais repris conscience.

Le corps sera suivi aujourd'hui par Mary Sanders, sa veuve, Russell, son fils de 17 mois, et Nuno Cam, son gérant, de Boston.

Los Angeles est la ville natale d'Ed Sanders. Son père et sa mère M. et Mme Hays Sanders y ont encore domicile.

Un service funèbre aura lieu aujourd'hui à la base navale de South-Boston, où Sanders était cantonné en qualité de quartier-maitre.

Professionnel depuis moins d'un an et boxant à temps perdu, Sanders un nègre de 25 ans, était le seul boxeur professionnel dans la marine américaine au moment de sa mort. Il avait remporté le championnat poids lourd olympique en 1952.

On tiendra probablement enquête régulière à la suite de cette mort accidentelle mais on ne sait pas encore si l'accusation technique routière d'homicide involontaire sera portée contre James.

En sept ans de compétition dans l'arène, Ed Sanders n'avait jamais été mis hors de combat. Il a été knockouté samedi soir, après 25 secondes du 11e round, à la suite d'une furieuse volée de gauches et de droites à la tête. En moins d'un an comme boxeur professionnel, Sanders avait remporté six victoires subi deux défaites et livré un combat nul.

Sa mort était la sixième dans l'arène cette année, et la troisième en trois jours. Ralph Weiser, un poids plume, est mort vendredi soir après avoir été mis hors de combat par Teddy Hall, de Vancouver, dans une bataille disputée à Klamath Falls, Oregon.

Le programme de boxe du 23 décembre prochain, a été contremandé hier par le promoteur Sam Silverman. Ce dernier a promis qu'à la place de ce programme, il en présentera un autre, en janvier, et que toutes les recettes à cette soirée seront versées à la veuve de Sanders. L'ex-gouverneur Alvin Fuller a fait hier un don de $1,000 à un fonds que l'on établira pour venir en aide à Mme Sanders.

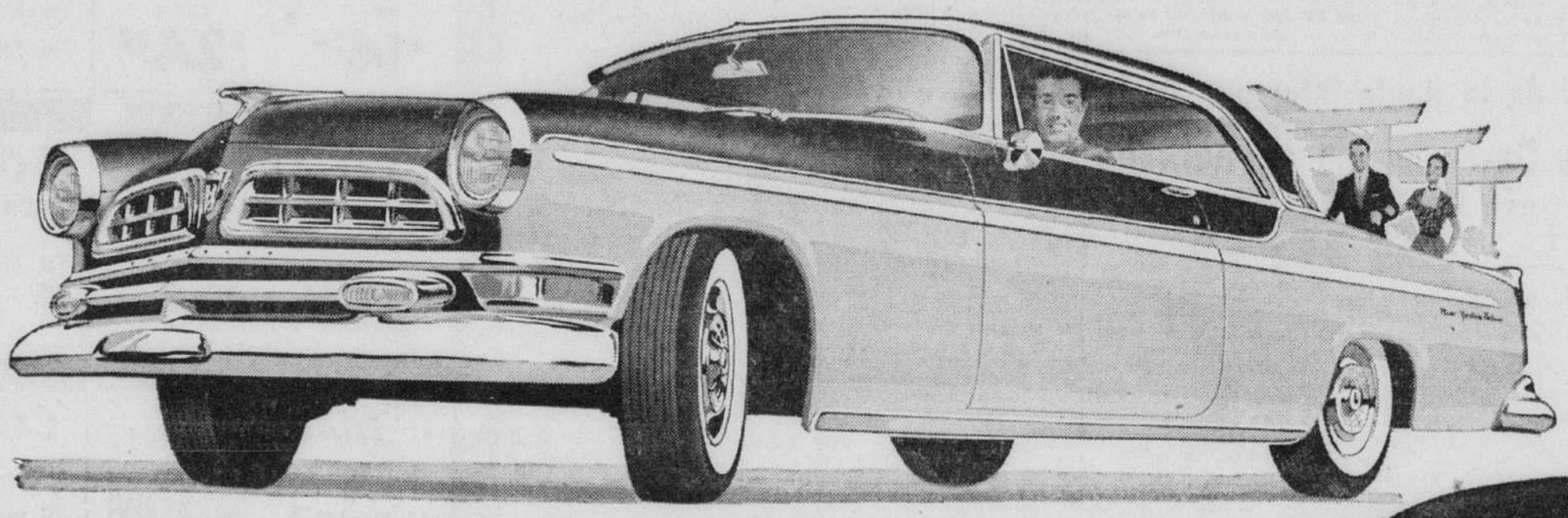
Trois parties juvéniles à l'Aréna O. T. J.

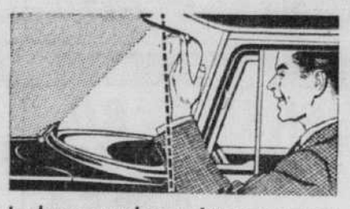
Trois rencontres de la ligue Juvénile de hockey seront disputées ce soir à l'Aréna O.T.J. du Parc Victoria. Le Ferland jouera contre l'Arctic, le Montcalm sera opposé au St-Patrick tandis que la troisième partie opposera les clubs St-Grégoire et Giffard.

Un autre défi au hockey

Le club de la Laiterie City lance un défi aux clubs Frampton, St-Charles de Bellechasse, St-Gilles, St-Agapit, St-Appolinaire, Ste-Croix de Lobiniere et particulièrement au club St-Damien de l'instructeur Roland Nadeau. Pour informations: Robert Maurice, tél.: 4-9571; J.-Guy Forgues, tél.: 2-7628.

Chrysler présente pour 1955 une brillante et nouvelle conception de l'élégance automobile!





Le plus nouveau des pare-brise panoramiques est le pare-brise "plein horizon" avec des montants d'angle qui s'inclinent à l'arrière au sommet, donnant une visibilité plus grande au niveau des yeux.

Le levier de commande PowerFlite —la seule transmission si entièrement automatique que le levier sélecteur est monté sur le tableau de bord, avec d'autres commandes que vous ne touchez que rarement.



La PowerFlite fait partie de l'équipement standard de tous les modèles Chrysler. Les servo-freins, la servo-direction, les mécanismes de levage automatique des glaces et d'autoréglage du siège sont facultatifs . . . excepté dans la New Yorker DeLuxe où les servo-freins font partie de l'équipement régulier. Tous les servo-mécanismes font partie de l'équipement standard de l'Imperial.

Voyez-la aujourd'hui chez votre dépositaire!

Chaque ligne élancée de cette magnifique nouvelle voiture témoigne d'une fougue inédite et vibrante. Elle est si longue et si gracieuse . . . si basse et élancée . . . si véritablement *belle!* La fluidité de son profil donne une impression de mouvement que Chrysler exprime par le nom de *"ligne animée"*.

De sa visière chromée au-dessus de son nouveau pare-brise panoramique, jusqu'à ses superbes feux arrière "à double tourelle", la carrosserie de la Chrysler déborde d'idées nouvelles en fait d'élégance. Et à l'intérieur, vous découvrirez aussi de nombreux raffinements inédits en ce qui concerne les tissus, les couleurs, le style et la luxueuse ferronnerie. Et quel agrément, quelle *sensation de commander* donnent les nouveaux moteurs Chrysler V-8—le Spitfire de 188 CV dans les modèles Windsor DeLuxe ou le Fire-Power de 250 CV dans la New Yorker DeLuxe et la Custom Imperial.

Si vous appréciez les *belles choses*, la nouvelle et splendide Chrysler vous appartient *de droit*.

Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Ltée

Constatez vous-même les merveilleux perfectionnements de la nouvelle Chrysler V-8!



WINDSOR DELUXE



NEW YORKER DELUXE



CUSTOM IMPERIAL

UNIVERSAL AUTO LTÉE – 33 de la Couronne, Québec

ARMAND FOURNIER AUTOMOBILES INC. – Lévis, Qué.

BEAUPORT-EST — Beauport Automobile Inc. LORETTEVILLE — Paul-E. Blondeau La MALBAIE — Garage Murray Bay Enr.

Voyez votre dépositaire Chrysler-Plymouth-Fargo le plus près

LE SURHOMME

par Wayne Boring



JOE PALOOKA

par Ham Fischer



Au conseil de Victoriaville

Lors de l'assemblée régulière du conseil de ville de Victoriaville, tenue récemment, l'échevin Robert Côté a donné avis qu'il présentera à une prochaine séance un règlement municipal obligeant les contracteurs étrangers à payer une licence de $200 pour exécuter des travaux dans les limites de la ville. L'an dernier, a dit M. Côté, quelque 12 ou 13 contracteurs de l'extérieur ont obtenu des sous-contrats à Victoriaville. Cette licence de $200 protégera les contracteurs de notre ville tout en donnant un revenu supplémentaire. Autrefois, il n'y avait peut-être pas de contracteurs compétents pour exécuter certains travaux, mais aujourd'hui les choses ont changé et il est nécessaire de protéger notre main-d'oeuvre.

Cependant, l'échevin a fait remarquer qu'il sera nécessaire d'inclure une clause permettant aux contracteurs ayant des propriétés dans Victoriaville d'exécuter des travaux. L'aviseur légal de la ville, Me Germain Lacourcière, répondit qu'il ne pouvait y avoir d'exception et qu'il fallait que les contracteurs de cette catégorie aient leur commerce dans la ville même. Finalement, l'affaire fut mise à l'étude.

Le directeur des services de la ville, M. Maurice Desrosiers, remettra sa démission lors d'une prochaine séance du conseil. Cette importante nouvelle a été communiquée par le maire, qui a ajouté que M. Desrosiers avait reçu une offre très intéressante de la compagnie Laurentide Equipment, de Montréal, comme gérant des ventes pour la province de Québec, au salaire de $7,200 par année. Il était difficile, a fait remarquer le maire, de refuser à M. Desrosiers son départ à cause de son contrat actuel avec la ville, car une telle promotion est tout à l'honneur de la ville. M. Desrosiers était à l'emploi de la ville au salaire de $5,200 par année. Entre temps, le conseil a engagé M. Emile Levasseur comme surintendant des travaux, au salaire hebdomadaire de $75.

A la suite du rapport du chef des pompiers, le capitaine Fernand Giguère, le maire a demandé certaines informations concernant le systeme d'aqueduc en rapport avec la pression des bornes-fontaines. Il est ressorti que la pression était de 5 livres le lundi matin, il y a environ quelques semaines; depuis, le conseil a donné ordre au filtre de mettre en marche un autre moteur et la pression a augmenté jusqu'à 35 livres le même jour, soit le jour de la lessive. Le coût d'opération de ce moteur, pour l'année, se chiffrera, aux dires de M. Armand Théroux, représentant de la S. W. P., à enviroh $600 pour l'année.

La Commission municipale a approuvé par un arrêté la location de l'ancien immeuble du marché public à M. Paul Boissonneault pour la somme de $1,500, avec option d'achat après 12 mois pour un montant total de $30,000. Le maire a rendu hommage à M. Boissonneault pour sa collaboration avec deux futures industries de cette ville, la Laurier Fashion, qui fabriquera des vêtements, et une autre industrie, dirigée par M. Edouard Bourassa Ce sont deux autres produits locaux, a noté le maire.

Le Chili catholique proteste contre Peron

Santiago di Chili (C.C.C.) — L'Action catholique du Chili, a publié une lettre de protestation dans laquelle elle condamne sévèrement la persécution religieuse qui a lieu en Argentine sous le président Peron.

Cette lettre déclare notamment : "Les persécuteurs se cachent derrière la séparation entre l'Eglise et l'Etat et derrière certains catholiques qui sont dans l'erreur. L'Eglise a non seulement le droit d'administrer les sacrements et d'organiser librement les cérémonies religieuses mais elle a aussi le droit et le devoir de prendre position concernant les problèmes de la vie publique et de veiller à ce que l'Evangile soit observé dans tous les domaines".

Le parti conservateur social-chrétien du Chili a tenu une manifestation de protestation contre la politique actuelle du président argentin Peron.

MONTMAGNY

Recensement paroissial

Les autorités religieuses de la paroisse St-Thomas de Montmagny viennent de terminer le relevé démographique paroissial. M. le curé Albert Painchaud en a communiqué les chiffres lors de son prône de dimanche dernier.

La paroisse compte 1,268 familles, 4,827 communiants et 1,052 non communiants. Les personnes majeures sont au nombre de 3,176 et les mineurs 2,703. A ces chiffres s'ajoutent les membres des communautés religieuses, le personnel et les pensionnaires : collège, 102; couvent, 60; école St-Thomas, 10; hospice, 197; Hôtel-Dieu, 162; préclassique, 3; presbytère, 5; école des Arts et Métiers, 90.

Au total la population de la paroisse atteint donc 6,254 âmes. Selon les estimés de M. le curé, la population des deux paroisses, St-Thomas et St-Mathieu, serait de l'ordre de 11,000 habitants.

La Société St-Jean-Baptiste

M. Léopold Côté, agent d'affaires du Syndicat du Textile de Montmagny, a été réélu président de la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny pour un deuxième terme ces jours derniers à l'issue d'une réunion de cet organisme.

Les autres officiers élus sont MM. Gérard Corriveau, vice-président; Lionel Pelletier, secrétaire; Jean-Paul Tremblay, trésorier; Edouard Bernier, porte-drapeau; ont été élus directeurs MM. Pierre C. Després, Emile Langlois, Dr Albert Dumas, Me Jos. Marineau, Georges Hébert, n.p., Antonio Paré, Albert Blais, Aurèle Marois, Ernest Collin, Charles Lavoie, Pierre-Paul Blais, Roméo Caron, Narcisse Boulanger, Marcellin Normand, Eutrope Méthot, Antonin Casault et Réal Montminy.

Nos félicitations.

Au Jeune Commerce

Sous la direction de M. Louis Reid, de Jonquière, président provincial du Jeune Commerce, les membres de nos mouvements régionaux ont tenu, dernièrement, à l'Ecole des Arts et Métiers de Montmagny, une intéressante clinique d'étude sur l'organisation à laquelle ils appartiennent. Presque toutes les Chambres de la région des Alléghanys étaient représentées à cette clinique.

Pour les besoins de l'étude, les participants étaient divisés en groupe de six pour considérer six sujets divisés en six questions. Cette méthode de travail est très attrayante et la modification de la composition des groupes pour l'étude de chaque sujet a pour effet que chacun doit au cours de la clinique, rencontrer tour à tour chacun de ses confrères.

Les sujets à l'étude étaient divers et se rapportaient tous au mouvement Jeune Commerce. Ils avaient trait à la formation populaire par les Chambres, au groupement régional, au journal "Jeune Commerce", à l'organisation intérieure des sections locales, à la Fédération.

Un secrétaire exposait ensuite les conclusions de chaque commission. Un travail constructif a ainsi été effectué et cette réunion constituait certainement pour le président provincial un excellent moyen de juger de l'action et de la vie de la division régionale, mais aussi de connaitre les désirs et les opinions de la région vis à vis la direction provinciale.

Dans son allocution, M. Reid a exprimé sa satisfaction de voir avec quel intérêt les membres du Jeune Commerce ont suivi cette journée d'étude et les a remerciés de leur participation active au mouvement. M. Pierre Thibault, président régional, s'est fait l'interprète de l'assistance pour exprimer au président provincial ses remerciements et l'inviter à revenir s'entretenir de la sorte avec les membres du groupement.

Elections à l'Amicale Sacré-Coeur

Lors d'un récent souper au collège Sacré-Coeur de Montmagny, il y eut élection des officiers de l'amicale pour la prochaine année. Président, M. André Bernatchez; 1er vice-président, M. Amédée Proulx; 2e vice-président, M. Patrice Corriveau; secrétaire, M. Raymond Boulet; trésorier, M. Gérard Thibault; directeurs, MM. Pierre-C. Després, Laval Paquet, Cléophas Guay, Philippe Morin, Rodolphe Marois, André Samson, Jean-Claude Fortin, Jean-Paul Tremblay, Charles-Omer Bernier, Réal Montminy, Fernand Audet, Maurice Bernier, de L'Islet, Marcellin Gamache et Maurice Laberge.

Décès

En la paroisse St-Mathieu, le 29 novembre dernier, avait lieu la sépulture de Gontran Guimond, fils de M. et Mme Camille Guimond, née Judith Langlois, décédé à l'âge de 4 mois et 17 jours.

—Le 8 novembre dernier a aussi eu lieu la sépulture de Marcel Marois, fils de M. et Mme Roger Marois, née Laurianne Gagné, décédé à l'âge de 3 mois et 1 jour.

Fiançailles

M. et Mme Antonio Ouellet, de notre ville, annoncent les fiançailles de leur fille Véronique, à M. Patrice Dionne, fils de M. et Mme Louis Dionne, de Montréal.

Naissances

Dernièrement a été baptisée Marie - Berthe - Lise, fille de M. et Mme Joseph Dionne, née Jacqueline Chabot. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Cloutier, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Catherine - Hélène, fille de M. et Mme Charles Masson, née Françoise Lemieux. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Masson, grands-parents de l'enfant.

—Marie - Rachel - Louise, fille de M. et Mme Rosaire Marceau, née Aline Morin. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Marceau, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Louise - Françoise, fille de M. et Mme Gérard Cloutier, née Bernadette Cloutier. Parrain et marraine, Jacques et Thérèse Cloutier, frère et soeur de l'enfant.

—Marie - Alfréda - Christine, fille de M. et Mme Armand Clavet, née Marguerite Boulet. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Boulet, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph - Marcel - Martin, fils de M, et Mme Fernand Deschamps, née Ida Morin. Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Armand Collin sont revenus d'un court voyage à Montréal.

—M. Martin Engstrom, officier de marine, était de passage chez sa mère, Mme Charles Engstrom, au cours de la semaine dernière.

—Mlles Monique Gagné et Liliane Deschênes, étudiantes, étaient en visite chez Mme Onésime Guillemette en fin de semaine dernière.

—M. et Mme Philippe Boulet, d'Amos, Abitibi, étaient en notre ville à l'occasion du décès de leur pere, M. Arthur Boulet.

ARTHABASKA

Va-et-vient

Mme G.-E. Spenard et son fils, Maurice de Montréal, de passage en notre ville dernièrement.

M. et Mme Albert Bergeron nous ont quittés pour aller demeurer à Victoriaville.

M. et Mme Ena Houle, de Trois-Rivières, chez M. Alfred Houle, en fin de semaine.

Mlle Marie-Jeanne Denault est allé faire une retraite fermée à Nicolet.

C'est avec regret que nous apprenons la maladie de M. Alfred Provencher. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Vézina, de Victoriaville est actuellement à l'hôpital. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

Mlle Yvette Gaudet, de Sherbrooke, est en visite chez sa mère, Mme C.-E. Gaudet et sa tante Mlle Béatrice Cloutier.

M. et Mme Désiré Grenier et leurs fillettes, de St-Paul de Chester, M. et Mme Armand Nadeau et leurs enfants de Warwick, en visite chez M. et Mme Louis Fréchette, ces jours derniers.

Mlle Alice Croteau, de Montréal, de passage à Arthabaska, chez sa mère, Mme Lavigne.

M. et Mme A. Nadeau, de Warwick, et Mme Louis Fréchette sont allés à Nicolet dimanche rendre visite à Sr Marie-Berthe des Srs de la Sainte-Famille.

Mlle Marie-Jeanne Houde est de retour d'un voyage à Trois-Rivières, chez des parents.

M. et Mme Isidore Blais, de Rimouski, sont venus rendre visite à la R. Sr Lambert à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Mlle Eugénie Courtois, de St-Jérôme, a rendu visite à Mlle Blanche Lambert, ces jours derniers.

M. Berrand Fortier, de Montréal, Mme Picard, de Biddeford, Me, M. et Mme C. Charland, de Québec et leur fils, Daniel, étaient en visite chez M. et Mme Albert Fortier, récemment.

M. et Mme Conrad Pépin, M. et Mme Joseph Fréchette et Mlle Mireille Pépin, sont allés à St-Félix de Kingsey.

M. Henri Fréchette, de St-Paul de Chester, était de passage chez son père, M. Louis Fréchette.

Mmes Joseph Fréchette et Conrad Pépin sont allées à Princeville.

M. et Mme Montcalm Jutras, de Victoriaville, en visite chez M. Albert Fortier.

Mme Anselme Brulotte est de retour de Québec où elle était hospitalisée. Nous lui souhaitons prompt rétablissement.

Mlle Verville est retournée à l'Ermitage à Victoriaville après avoir passé quelque temps à l'hôpital d'Arthabaska.

Assemblée et élections des Enfants de Marie

Récemment, avait lieu en l'église paroissiale, l'assemblée et les élections des Enfants de Marie. A cette occasion, M. l'aumônier Bernier fit un beau sermon de circonstance.

Voici le résultat des élections : Mlle Yvonne Dubé, présidente; Mlle Geralda Gaudet, vice-présidente en remplacement de Mlle Gabrielle Denault qui donna sa démission; Mlle Gisèle Croteau, secrétaire; Mlle Jeanne Girouard, trésorière; Mlle Jeannette Denault, conseillère; Mlles Yolande Fréchette et Jeannine Boucher, sacristines.

Nouvelles de Thetford-Mines

Assemblée générale de la Caisse Populaire

L'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire de Thetford se tiendra le 15 décembre, à 8 heures, au Centre Paroissial St-Alphonse. Un conférencier représentant la Fédération des Caisses Populaires adressera la parole. M. le Dr Eugène Lacerte présidera cette assemblée. M. Daniel Lessard, gérant de la Caisse Populaire présentera le rapport annuel et le bilan de l'année 1954. Tous les membres de la Caisse Populaire sont invités à assister et à participer activement à cette assemblée.

Remerciements des Dames de Sainte-Anne.

Le Conseil des Dames de Ste-Anne de St-Maurice remercie tous ceux et celles qui ont collaboré au succès de la partie de cartes qui eut lieu, récemment, à la salle paroissiale St-Maurice.

Les recettes de cette partie de cartes étaient au profit du nouveau cimetière.

Honneur au mérite

Plusieurs professeurs et institutrices de notre ville ont obtenu chacun une prime de $20 pour succès dans l'enseignement, par l'intermédiaire de M. Raymond Tousignant, inspecteur d'écoles pour le district. Les récipiendaires sont Mlle Fernande Gagné, M. Roch-Emile Lachance, du Collège St-Alphonse, Mlle Thérèse Roy, de l'école St-Georges; M. Gérard Cyr, de l'école Ste-Julie; Sr Gisèle-Marie, de l'école Modèle; Mlles Réa Blanchet, Lucienne Clavet, de l'école Ste-Marie; Mlles Alfreda Lemieux et Monique Rouleau, du couvent Ste-Thérèse; M. Charles-Eugène Labbé, du Collège St-Noël; Sr St-Pierre-de-la-Foi, du couvent St-Alphonse; Mlle Lucille Dionne, du couvent Notre-Dame.

Nos félicitations aux récipiendaires.

"Les amours sont cassées"

Deux Jouvenceaux s'aimaient d'un amour tendre. Ils devaient convoler en justes noces. Le jeune homme avait un petit défaut mignon; il aimait la bouteille. La jeune fille lui passait des remarques et voulait son homme plus parfait. Ces remarques n'ont pas plu au jeune homme. Il l'a alors invectivé d'injures. La jeune fille a brisé les fiançailles et a intenté une action en dommages-intérêts. La semaine dernière, les anciens amoureux ont réglé leur compte devant l'hon. juge Boulanger, à Thetford. Le juge a pris la cause en délibéré et prononcera un jugement plus tard.

Deux accidents d'automobiles à St-Noël

A peu d'intervalle deux accidents d'automobiles sont survenus à St-Noël.

Le premier accident s'est produit à l'intersection de la 10e Rue et de Notre-Dame Nord. M. Laurent Lachance, de la rue Falardeau, conducteur de l'automobile, a eu une jambe fracturée. L'autre véhicule est un camion de la Flinkote. Les dommages matériels s'élèvent à $2,000.

Une fête d'enfants

La traditionnelle fête des enfants, organisée par la L. O. C. de St-Alphonse, aura lieu, cette année, le 19 décembre à 2 heures de l'après-midi, à la salle de l'Ecole d'Arts et Métiers, Vu l'espace limité, seuls les enfants des membres pourront être reçus. Il y aura jeux, amusements, distribution de cadeaux aux enfants ne dépassant pas 12 ans. Les membres devront se présenter avec leur carte.

Collision d'automobiles

Une collision survenue au village de St-Frédéric, a causé des dommages matériels très considérables aux véhicules en cause, récemment.

M. J.-E. Laflamme, maitre-plombier de St-Noël, revenait d'une assemblée de la Corporation des maitres-plombiers, tenue à Québec avec MM. Lionel Pelchat et Antonio Boily, lorsque soudain à la sortie du village de St-Frédéric au moment où il rencontrait un tracteur, un autre véhicule conduit par M. Daniel Lessard de St-Frédéric voulant sans doute éviter le tracteur vint heurter le véhicule de M. Laflamme. Les occupants des deux automobiles s'en tirèrent avec quelques éraflures mais les véhicules ont été lourdement endommagés.

Concert marial au Centre Paroissial

Dans la grande salle de l'Auditorium du Centre Paroissial a été fête le 8 décembre dernier le 16e anniversaire de fondation des Cercles Lacordaire et Jeanne D'Arc de la paroisse de St-Alphonse. Il y eut initiation de nouveaux membres, changement de décoration, remise de diplôme et conférence par un invité d'honneur.

Comme ce jour tombait en la fête de l'Immaculée Conception, les Lacordaire et Jeanne D'Arc ont placé cet anniversaire sous le patronage de Marie, protectrice éminente de leur mouvement d'apostolat. A cette occasion, deux grands artistes de réputation internationale ont présenté un concert marial. M René Bouchard, baryton, et son épouse, Wtelka, pianiste.

DOSQUET

Va-et-vient

—M. et Mme Arthur Martineau, de Berlin, N.-H. en visite chez leurs parents, M. et Mme Philibert Martineau.

—Mme Louis Rousseau a passé une quinzaine à Montréal, en visite chez sa fille, Mme Marcel Archambault.

—M. et Mme William Laroche se sont rendus à Fall-River dernièrement, en visite chez M. et Mme Lucien Laroche.

—M. et Mme Alfred Fontaine ont passé une semaine à Standstead et Rock-Island.

—M. et Mme Arthur Lalonde, de Berlin, N.-H., ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Josaphat Croteau.

—M. et Mme Jean-Charles Roy, de Giffard, ainsi que M. et Mme Roger Guay, de Lévis, en visite chez M. et Mme Théode Chayer.

—M. et Mme Albert Gingras, ainsi que Mlle Gisèle Campagna et MM. Réal et Michel Bibeau, se sont rendus à Granby, récemment, visiter M. et Mme Wilfrid Fontaine et M. et Mme Lionel Janson.

—Mme Joseph Faucher a fait un séjour à Sherbrooke où elle a subi une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Mlle Elisabeth Faucher accompagnait sa mère.

—Mme Vve Jean-Baptiste Janson, de Waterloo, est venue résider dans notre paroisse, elle est la mère de Mme Léon Campagna. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

—Mlle Germaine Lambert était de passage à Québec, ces jours derniers.

—M. et Mme Marcel Foucault, M. et Mme Armand Thivierge, M. et Mme Maurice Lavigueur, M. Arthur Thivierge, M. J.-H. Lajoie, tous de Québec, ainsi que M. et Mme Marcel Moisan, M. et Mme Leo Tremblay, M. et Mme Jean-P. Villeneuve, de Loretteville, M. et Mme Alfred Mailloux et de R. P. Félicité, de Québec-Ouest, étaient tous les invités de M. et Mme Ovila Croteau.

Partie de cartes

Dernièrement avait lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par MM. les Chevaliers de Colomb de Dosquet. Ce fut un réel succès. Une jolie lampe torchère, don de M. et Mme Albert Nadeau a été gagné par M. Claude Leclerc de St-Flavien. Sincères félicitations aux organisateurs.



::: comme jamais de suivre l'exemple des connaisseurs — ils boivent la bière O'Keefe! La raison de cette préférence pour O'Keefe est qu'elle est plus *douce*.

Grande
VENTE
AVANT INVENTAIRE
commençant jeudi matin à 9 h.

112 Manteaux POUR DAMES avec fourrure au collet et aux manches *rég. 49.95 pour* 24.97

105 Manteaux POUR DAMES *rég. 34.95 pour* 17.97

CHEMISES (blanche - grise - bleu - drab) (toutes les grandeurs) Rég. 3.95 pour..... $2.49

CHEMISES de flanelle en édredon pour hommes. Rég. 3.95 pour..... $2.69

COMPLETS pour enfants 2 pantalons, rég. 19.95 et 21.95 pour $13.95 et $14.95

CHEMISES pour enfants, de belle qualité. Rég. $2.95 pour..... $1.89

PANTALONS pour hommes Rég. 9.95 pour..... $4.95

COMBINAISONS Penmans 71, pour hommes. Rég. 3.95 pour..... $2.89

CALEÇONS en grosse laine pour hommes. Rég. $3.95 pour..... $1.95

COUPONS de tricolette, Spécial, la verge..... .25

COUVERTURES en édredon. Rég. $7.95 pour..... $3.59

Paletots D'HIVER POUR HOMMES *rég. 42.95 pour* 21.95

Complets POUR HOMMES 2 pantalons *rég. 39.95 pour* 19.97

(cravate gratis avec l'achat d'un complet)

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h. 30

QUEBEC JOBBERS INC.

Confection pour hommes, dames et enfants

7 rue ST-JOSEPH - QUEBEC



UN DOUX SECRET

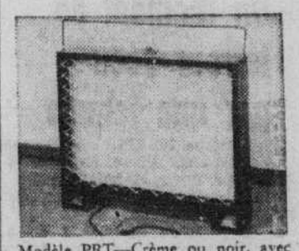
Pourquoi les hommes qui s'y *connaissent* choisissent-ils les chocolats Black Magic pour celles qui leur sont chères? Il y a en réalité deux réponses. L'une est que les centres sont vraiment *exquis*—toutes les femmes en raffolent. Et l'autre raison est que vous payez pour les chocolats, non pas pour un emballage de fantaisie. La boîte simple mais jolie qui contient les Black Magic n'en augmente pas le prix.

LES MEILLEURS CHOCOLATS QUE L'ON PUISSE SE PROCURER
$1.50 LA LIVRE

BLACK MAGIC
(*Magie Noire*) *par* ROWNTREES

La Bouchée aux Fraises n'est que l'une des douze sortes de chocolats Black Magic. L'on déguste vraiment le fruit dans cette moelleuse purée de fraises, combinée avec une crème fondante.

CHENOR Ltée
MAGASINS RAYONS
OUI, NOUS EN AVONS...
Glassheat
LES MEILLEURS
APPAREILS DE CHAUFFAGE PORTATIFS
au monde



Modèle PRT—Crème ou noir, avec grille dorée; avec thermostat. Également disponible en modèle PRI, marron pourpré ou vert avec grille dorée—sans thermostat.....

Entièrement
GARANTI

Venez nous voir aujourd'hui et nous vous montrerons le merveilleux Glassheat.

Prix à partir de :
$39.95

Glassheat convient aussi pour systèmes de chauffage complets

Approuvé par Canadian Standards Association. Exigez le véritable Glassheat...il n'y a pas d'imitations satisfaisantes.

PAS D'ARGENT COMPTANT
Payez aussi peu que $1.00 par semaine

ATTENTION !
Ouvert de 9 h. AM à 6 h. PM jusqu'à jeudi 16 déc. Du 17 déc. au 23 inclusivement le magasin restera ouvert jusqu'à 9.30 hrs P.M. — Veille de Noël ouvert jusqu'à 6 h. PM.

CHENOR Ltée
MAGASINS RAYONS
399 St-Joseph
coin Blvd Langelier

LES AVENTURES DE PAULINE



RIP LE DETECTIVE



Une menace pour les publications canadiennes

Montréal, 15. (PC) Le dumping des magazines et journaux américains sur le marché canadien menace la survivance des publications canadiennes. Telle est l'opinion exprimée par un éditeur, M. Andrew D. MacLean, président de l'Association des périodiques du Canada, devant les membres de l'Advertising and Sales Executives Club de Montréal.

"Certaines publications canadiennes survivront, a dit M. MacLean, mais pas celles dont les Canadiens ont le plus besoin, celles qui répondent aux besoins artistiques, patriotiques et sentimentaux de bons citoyens canadiens".

M. MacLean, est président de Hugh C. MacLean Publications, Ltd, dit que les Canadiens consacrent annuellement $3,000,000 à l'achat d'espace publicitaire dans les éditions "canadiennes résumées" de magazines américains.

"Une compagnie canadienne qui paie une page d'annonce dans un magazine américain pour atteindre les lecteurs canadiens se soustrait en plus de bien d'autres choses, aux droits de douane et d'accise et à la taxe de vente sur la quantité de papier et l'impression, dit M. MacLean.

Les magazines américains ne versent au gouvernement fédéral qu'une bien minime partie du revenu qu'on aurait si toutes leurs opérations se faisaient au Canada, ajoute-t-il.

Les nombreux grands magazines canadiens qui pourraient survivre, continue M. MacLean, "devront apprendre à servir cette portion du public qui achète maintenant les magazines américains à fort tirage pour leurs sections de comics".

M. MacLean dit que plusieurs publications à succès canadiennes-françaises ont également à souffrir.

"Ne nous méprenons pas, dit-il, il n'y a point de magazines à fort tirage, nulle part aujourd'hui, qui vit de ses souscripteurs. Ils vivent des subsides de la publicité américaine".

Mais la population canadienne s'accroit sans cesse et M. MacLean est d'opinion que la presse du Canada va grandir avec le pays, "tant que, honnêtement et consciencieusement, elle représentera le Canada aux Canadiens et que les annonceurs du Canada resteront canadiens".

Un moment de terreur vécu par une femme

Toronto 15. (PC) — Une mère de 25 ans, encore en proie à la terreur, a vu, la nuit dernière, celui que la police croit être l'étrangleur de Toronto.

Mme Hilda Bastelak a dit à la police qu'elle a été poursuivie jusque chez elle par un homme armée d'une corde attachée au bout de deux bâtons. Cette femme, une immigrante ukrainienne, affirme que l'homme a voulu lui lancer la corde autour du cou et qu'il lui a donné la chasse en disant: "Tu ne te sauveras pas longtemps de moi."

L'homme allait la saisir quand il glissa sur le pavé. Elle eut juste le temps d'entrer chez elle, d'où elle appela la police.

Les détectives disent que l'arme de l'étrangleur est semblable à celle dont se servaient, au 19e siècle, les dacoits ou brigands de l'Inde et de la Birmanie.

Mme Bastelak dit que l'homme pouvait être dans la quarantaine et mesurer cinq pieds et sept pouces. Il était corpulent, avait le teint plutôt rouge et les cheveux clairsemés; il était sale. La police le croit d'origine européenne. Il portait un habit foncé, pas de paletot ni coiffure. Il avait une chemise à col ouvert.

Prix de journalisme institué par la S. S.-J.-B.

Montréal 15. (PC) — M. Robert Chaquette, poète de Montréal, a reçu, hier soir, le prix Duvernay, de la Société St-Jean-Baptiste, pour son grand poème: "Suite Marine." Le prix Duvernay est accordé chaque année par la SSJB à l'oeuvre qui est jugée la plus susceptible d'enrichir la littérature canaidenne-française.

M. Choquette es le 11e lauréat du prix Duvernay ($500), prix qui commémore le fondateur de la Société, maintenant vieille de 120 ans.

Me Eugène Therrien, président de la SSJB, a annoncé qu'à partir de mars prochain, il y aurait désormais aussi un prix annuel de journalisme.

Nouvel édifice du Bien-Etre

Ottwa. Le Conseil canadien du Bien-Etre social aura un nouvel édifice. Voilà ce qu'annonce aujourd'hui M. Lawrence Freiman, président du Conseil.

L'édifice sera situé dans un endroit stratégique d'Ottawa, à Tunney's Pasture, à proximité du nouvel immeuble du Bureau fédéral de la Statistique et des bâtisses actuelles et futures du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Adolescents au pénitencier

New-York (PC) Deux adolescents de Brooklyn accusés d'avoir tué par plaisir ont été trouvés coupables de meurtre hier et le jury a recommandé qu'ils soient condamnés à la prison à vie. Jack Koslow, 18 ans, et Melvin Mittman, 17 ans, ont été reconnus coupable d'avoir torturé et tué Willard Menter, 34 ans, le 17 août dernier. Menter, un manoeuvre dans une usine, fut battu puis noyé dans l'East River après avoir été trouvé endormi sur un banc, dans un parc près des quais de Brooklyn.

Interrogatoires terminés au procès Sheppard

Cleveland, 15. (PA) La poursuite et la défense ont mis fin aujourd'hui à l'interrogatoire des témoins au procès pour meurtre du Dr Samuel Sheppard. Le procès en était au milieu de sa neuvième semaine.

Le Dr Sheppard est accusé du meurtre de sa femme, qui fut trouvée battue à mort dans son lit, le 4 juillet dernier.

Le procès a commencé le 18 octobre et il fallut plus de deux semaines pour constituer le jury. Le premier témoignage fut entendu le 4 novembre.

Les deux avocats ont accepté de présenter leurs plaidoiries immédiatement après l'ajournement. Le juge a laissé entendre qu'il présentera son résumé vendredi matin. Les jurés commenceront donc probablement leurs délibérations avant midi, vendredi.

Négociations entre l'Inde et le Pakistan

La Nouvelle-Delhi, 15. (Reuters) Le premier ministre Nehru a révélé aujourd'hui au conseil des Etats (Chambre haute) de l'Inde que son pays et le Pakistan ont résolu d'entreprendre des négociations directes. L'objectif est de régler les sujets actuels de conflit entre les deux nations voisines.

Mère sans coeur

Folkestone, Grande-Bretagne 15. (Reuters) — Une femme de 32 ans, Mme Dorothy Finnis, a été accusé hier d'avoir tenté de cacher la naissance de quatre enfants au cours des trois dernières années. La femme transportait les petits cadavres dans des valises au cours de ses déplacements.

Juste châtiment

Tokio, 15. (PC) La police de Tokio croit que le châtiment doit être adapté au crime...

Hishahi Sekido s'est livré récemment aux policiers en disant être l'homme mystérieux qui a récemment fouetté neuf femmes et les a blessées. Sekido voulait se faire emprisonner pour échapper à sa propre femme qui le menaçait pour avoir de l'argent.

La police l'a libéré pour l'obliger à endurer sa femme.

Neige radioactive

Séoul, 15 (Reuters) Un atomicien de la Corée du sud, le professeur Kwon Ryong Tai, de l'université de Séoul, révèle aujourd'hui que la neige tombée dans la capitale il y a deux jours avait une teneur dangereuse de radioactivité. Il croit qu'elle provient des expériences atomiques russes.

La fête de Noël commercialisée déplorée par un pasteur anglican

Sydney Mines, Nouvelle-Ecosse, 15 (PC) Un ministre anglican s'en est pris ces jours-ci à la signification des mots "entreprise privée" qui sont devenus selon lui le synonyme de "liberté de voler la communauté pour les pirates modernes et les voleurs de grand chemin."

Le révérend Melvin French a fait cette déclaration au cours d'une allocution prononcée devant les dirigeants d'une exploitation minière locale, et durant laquelle il a vertement critiqué le capitalisme en général ainsi que la commercialisation de la fête de Noël.

"La disparition du caractère sacré de la fête de Noël n'est qu'une autre preuve de l'immoralité et de l'athéisme du système économique dans lequel nous vivons," a-t-il dit.

Se faisant l'apôtre du slogan "Rechristianisons la fête de Noël", le conférencier a déclaré que "nombreux sont ceux que la commercialisation de cette fête religieuse de Noël alarme."

"Les citoyens de nos prétendues démocraties chrétiennes ont presque complètement oublié le sens de cette fête, a poursuivi le pasteur French, en s'élevant "contre les beuveries et les parties de plaisir qui se déroulent tandis que l'on a étalé l'enfant Jésus sous un amas de trompe-l'oeil et de cliquetis étincelants, quand on ne l'a pas remplacé par le père Noël."

"La cloche de Noël qui résonne le plus, a-t-il ajouté, est maintenant celle des caisses enregistreuses".

Le pasteur a ensuite dénoncé le capitalisme en affirmant qu'il était le meilleur moyen d'aboutir au communisme parce qu'il a sombré dans un état d'athéisme presque total.

Poursuivant ses dénonciations violentes, il a ridiculisé les résolutions adoptées par les Chambres de Commerce en vue de condamner le communisme, en affirmant que ces organismes n'ont même pas eu l'intelligence d'élaborer un programme sensé pour combattre cette doctrine.

Il a soutenu, à ce propos, que les grandes entreprises commerciales ont exploité le terme "entreprise privée" et que les citoyens de nos pays supposément démocratiques n'osent même plus s'en révolter.

"C'est le droit et la liberté de dépouiller la communauté qui règne pour le grand bien des pirates modernes et des voleurs de grand chemin, a-t-il conclu, ajoutant que ce système devrait être aboli parce qu'il est ni démocratique ni chrétien."

Appel à la prudence pour les Fêtes

Si l'expérience lamentable des années précédentes se répète cette année, 100 Canadiens mourront accidentellement pendant le congé de Noël, déclare un porte-parole de la All Canada Insurance Federation.

La Fédération, qui représente plus de 200 compagnies d'assurances feu, automobile et accident, incite donc piétons et automobilistes à doubler de prudence pendant les Fêtes.

Au dire des compagnies d'assurances, les accidents de la route sont dus à quatre grands facteurs : l'excès de vitesse, la consommation de spiritueux, la conduite du véhicule à gauche de la route et l'entêtement à ne pas céder le chemin. A elle seule, la vitesse excessive cause 50 pour cent des accidents. Relativement peu d'accidents sont attribuables à une défectuosité mécanique ou à l'état de la chaussée. C'est le "facteur humain" — négligence, imprudence, témérité, qui est le grand coupable.

Malgré la surveillance de la police, trop de gens persistent à conduire leur voiture après avoir pris des consommations alcooliques. Comme l'effet de l'alcool varie énormément d'un individu à autre, il est impossible de dire quelle quantité une personne peut consommer sans danger pour la conduite d'une automobile. Le plus sage est encore de suivre un conseil qu'on ne saurait répéter trop souvent : "Si vous buvez, ne conduisez pas... Si vous conduisez, ne buvez pas !"

Courant interrompu

Montréal, 15. (PC) La neige et la pluie qui sont tombées durant toute la nuit ont causé plusieurs interruptions de courant électrique ce matin.

Les rues de la métropole ont été transformées en autant de patinoires.

Crèche de Noël à l'hôtel de ville

Montréal, 15 (PC) — Le maire Jean Drapeau a annoncé hier qu'une crèche de Noël sera installée dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville, cette année. Le maire a annoncé cette nouvelle à une délégation d'étudiants qui font campagne pour "rechristianiser Noël".

Drapeau paie ses réceptions lui-même

Montréal, 15 (PC) — Le maire Jean Drapeau donnera une réception à ses confrères du Barreau, lundi prochain, à l'hôtel de ville, mais il en soldera lui-même les frais, vient-il d'annoncer. "Je ne veux pas être l'objet d'une enquête comme il s'en poursuit une à Toronto", a-t-il ajouté.

200e anniversaire du "grand dérangement"

Washington (PA) — Deux représentants de la Louisiane demanderont l'an prochain au gouvernement américain d'approuver l'émission d'un timbre-poste spécial commémorant le 200ème anniversaire de la migration des Acadiens en Louisiane. On sait que c'est en 1755 que les Acadiens furent chassés de leur pays.

Chauffeur charitable victime de voyous

Montréal, 15 (PC) — Trois adolescents : André Doré, 18 ans, Fernand Houle, 18 ans, et Robert Rivest, 20 ans, tous de Montréal, devront subir leur procès sous l'accusation d'avoir volé une auto de $2,000, un porte-monnaie contenant $35 et une montre à M. Frank Thérien, de Rivière-des-Prairies, le 14 novembre. M. Thérien a déclaré: 'Ils m'ont frappé avec une bouteille de bière, m'ont volé ma montre et mon porte-monnaie et se sont enfuis dans mon auto, peu après que je les eusse fait monter dans ma voiture". A l'enquête préliminaire, les accusés se sont déclarés non coupables.

Poignard au dos, il court après son assaillant

Toronto. (PC) Un jeune homme de 19 ans a été arrêté sous une accusation de tentative de meurtre hier soir, après qu'un commerçant eut couru dans la rue en criant: "Arrêtez cet homme, c'est un assassin".

Un passant, Michael Moriarity, attrappa le jeune homme et le retint jusqu'à l'arrivée de la police.

Sol Tludwinski a révélé que le jeune homme s'était présenté à sa bijouterie et qu'il avait demandé d'essayer une paire de souliers.

Un poignard est tombé de son veston comme il se penchait. Il le ramassa aussitôt pour l'enfoncer dans le dos du propriétaire de l'établissement, Sol Tludwinski.

Celui-ci courut dans la rue, le poignard au dos, pour tenter de rattraper son assaillant.

Tludwinski a été conduit à l'hôpital où on lui a donné une transfusion de sang dès son arrivée. Il s'était écrasé sur le trottoir et il avait été conduit à l'hôpital, le poignard au dos. Son état est grave.

Seul le journal peut vous apporter l'histoire complète aussitôt que votre curiosité est éveillée, rapidement sans retard.

CRAMPES MUSCULAIRES
EFFORTS appliquez PERRY DAVIS
PAINKILLER
Des millions l'emploient

Pendaison d'une femme à Londres

Londres, 15. (PA) Pour la première fois à Londres depuis 31 ans, une femme est montée sur l'échafaud ce matin. Mme Styllou Christofis, qui avait été convaincue du meurtre de sa belle-fille, a été pendue à la prison de Holloway.

Originaire de l'île de Chypre, cette femme de 53 ans qui ne parlait pas l'anglais avait été trouvée coupable voici deux mois du meurtre de la femme de son fils. Après l'avoir étranglée, elle avait mis le feu au corps de sa victime.

Le Ministère Public a soutenu que Mme Christofis, après avoir assommé Mme Hella Dorothea Christofis dans sa baignoire, l'avait étranglée à l'aide d'un foulard et avait traîné son corps dans la cour de sa demeure, située dans le quartier d'Hampstead. Ayant enduit le corps de kérosène, elle a mis le feu au cadavre de la victime.

Les deux femmes s'étaient querellées et Mme Christofis craignait que son fils, garçon de table dans Café de Paris, ne la renvoie à Chypre.

La victime était âgée de 36 ans, et son mari, de 31 ans.

Hier soir, un groupe de parlementaires a tenté de persuader le secrétaire à l'Intérieur, M. Gwilym Lloyd George, de surseoir à l'exécution de la femme qui, selon eux, était frappée d'aliénation mentale.

ANNONCEZ
dans le
FRASER'S TRADE DIRECTORIES
est
ESSENTIEL
FRASERS
Dans le cycle commercial c'est au moment critique — LORSQUE LE CLIENT EST PRET A ACHETER, que se lisent les annonces oubliées dans les annuaires de commerce Fraser.
fondés en 1913
TORONTO 21 King E. EM 4-1030
MONTREAL 1520 Mountain AV 8-5288

Mort subite dans la 1ère avenue

M. J.-Emile Faucher, 70 ans, domicilié 15, avenue Jacques-Cartier, Limoilou, s'est affaissé dans la 1ère avenue, à l'angle de la 13e rue, vers 11 heures 15, ce matin, et il décédait quelques instants plus tard. M. Faucher revenait de chez le Dr L. Lussier, où il avait accompli quelques travaux, quand il fut terrassé. Les restes mortels ont été transportés à la morgue Sylvio Marceau où le Dr Georges Foy fera l'enquête d'usage.

Matinée calme au Palais de Justice

La tempête avait éloigné les curieux, ce matin, au Palais de Justice, si bien que l'appel du rôle s'est fait dans une salle d'audience presque déserte, en Cour des Sessions de la Paix.

Aucune cause n'a d'ailleurs procédé : des ajournements ayant été accordés dans la plupart des cas. Quelques vendeurs de boissons alcooliques sous le comptoir, ont fait des aveux et ont été condamnés à $50 d'amende.

Octogénaire blessée

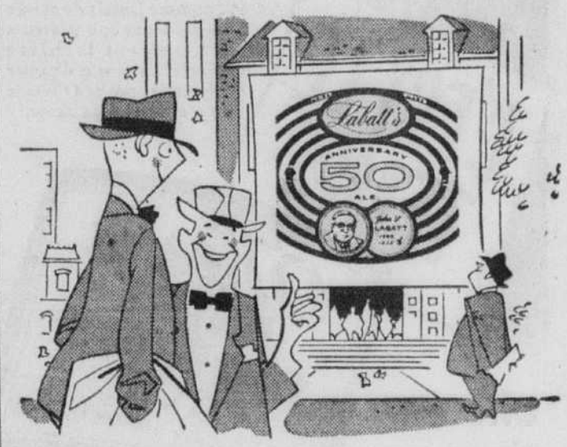
Mme Vve Edmond Veilleux, 83 ans, domiciliée au "Foyer" de St-Georges, a été gravement blessée, hier après-midi, quand elle fut heurtée par l'autobus conduit par M. Julien Roy. Mme Veilleux traversait la rue lorsqu'elle fut renversée. Un automobiliste qui passait, le Dr Samuel Bouchard, M.V., s'empressa au secours de la blessée avec d'autres citoyens et la transporta à l'hôpital. En raison de son âge, les blessures de Mme Veilleux sont graves.

Poursuite de $54,370

Montréal, 15 (PC) — Mlle Luba Gordon, institutrice, vient d'intenter une poursuite en dommages-intérêts au montant de $54,370 contre la Commission de Transport de Montréal. Elle dit avoir été renversée par un tramway, alors que le feu de circulation la favorisait. Depuis, elle n'a pu reprendre ses fonctions. L'accident est survenu à Notre-Dame-de-Grâce en 1952.

ARRÊTE VITE le MAL DE TÊTE ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE au CANADA

Pourquoi LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA parce que...
elles constituent une véritable inhalation toujours à portée de la main.
Pastilles FORTES - Pastilles EFFICACES



"REGARDE LA NOUVELLE ÉTIQUETTE DE LA LABATT '50' SUR L'HÔTEL DE VILLE. LE MAIRE CÉLÈBRE SA RÉÉLECTION."



John Labatt III ayant gagé avec son frère qu'il produirait une nouvelle bière pour célébrer son 50ème Anniversaire, réalisa la Labatt '50'—plus légère, plus moelleuse—que tant de gens préfèrent.

'50', une bière fameuse pour fêter une occasion joyeuse... plus légère, plus moelleuse, elle a une belle couleur dorée et le piquant voulu pour donner plus d'entrain à toute réunion et assurer un heureux lendemain. Ayez de la Labatt '50' pour la prochaine Occasion Spéciale que vous fêterez ! A propos, pourquoi ne pas transformer tout bonnement la soif en source d'agrément ! Prenez une '50' bientôt.

Labatt—n'y a rien qui la batte!



LE SAINT — *par Leslie Charteris*



MUTT et JEFF — *par Al Smith*



—Lettre d'Ottawa

(Suite de la dernière page)

retour peuvent acheter des autres pays, du fait qu'ils peuvent aussi leur vendre quelque chose.

AMBITION EXAGEREE

Parce que les provinces de Québec et d'Ontario possèdent des forêts presque infinies, des mines presque inépuisables, surtout quand on pense à l'Ungava et à ses mines de fer, il serait enfantin de croire que les deux provinces peuvent exploiter ces richesses efficacement et à fond pour servir le monde entier de façon immédiate, en papier, en acier, en produits divers comme l'or, le nickel, le cuivre etc.

Pour des décennies à venir, nos provinces riches auront des surplus de pulpe, de papier, de minerai de fer, et le reste. On ne peut espérer utiliser ou ouvrer toutes ces matières premières au Canada, avec notre faible population.

Pour le moment, il ne nous reste qu'une chose à faire: vendre nos surplus à l'étranger, qui par contre nous vendra des matières premières dont nous avons besoin.

Si les autres pays étaient égoïstes au point de ne pas vouloir nous vendre de la bauxite, le Canada ne pourrait pas produire d'aluminium, même si nous possédons tout l'électricité qu'il faut pour la fabrication de ce produit.

Et sans l'aluminium que l'on fabrique au Canada, des millions de kilowatts d'électricité ne seraient pas utilisés, ce dont nous disposons à profusion.

Cela veut dire que les pays riches doivent mettre le surplus de leur abondance au service des autres nations. Par contre, les autres nations pourront acheter de nous en plus grande abondance.

Sans ces échanges, le progrès du monde serait paralysé. Et dans cent ans, quand certaines de nos ressources seront épuisées, les savants auront découvert d'autres moyens de remplacer les valeurs actuelles comme le bois, le fer et même l'uranium.

Le charbon est à la veille d'être une valeur périmée, parce que l'électricité et l'huile sont les nouveaux facteurs calorifiques. L'atome remplacera l'électricité, et ainsi de suite . . .

FAITES L'EXPÉRIENCE...
VOUS AUREZ LA PREUVE QUE VOS PLANCHERS RESTENT PLUS BRILLANTS!



LE POLIDUR GLO-COAT DE JOHNSON CONSERVE VOS PLANCHERS PLUS BRILLANTS PENDANT 4, 6, MÊME 10 SEMAINES!

Voilà la cire idéale sans frottage. Sèche tellement dure et brillante que les saletés ne pénètrent pas. Elle embellit vos planchers pour longtemps.

Faites-en l'expérience et vous en aurez la preuve.

S. C. JOHNSON & SON LIMITED
MONTREAL 9, P.Q.

—Pour hâter

(Suite de la dernière page)

gouvernement les respecte si bien qu'il a dérogé aux anciennes traditions en faisant imprimer un grand nombre de projets de loi pour l'ouverture de la session, de même qu'en déposant les comptes publics à l'ouverture des Chambres. Mais, on ne doit pas abuser. A Londres, de grandes discussions ne durent que deux jours au plus. Ici, il y a des députés qui abusent, qui tuent le temps.

Répondant au premier ministre, le chef de l'opposition, M. Georges Lapalme, a laissé entendre que les députés de l'Union Nationale, dans le temps qu'ils étaient dans l'opposition, avaient forcé le gouvernement à siéger pendant un grand nombre d'heures d'affilée.

"Le premier ministre parle, dit M. Lapalme, comme si dans le passé les gens d'en face n'avaient pas parlé plus longtemps que l'opposition actuelle. Jamais nous n'avons fait siéger le gouvernement pendant un aussi grand nombre d'heures qu'il y a quelques années. Le premier ministre veut sans doute punir l'opposition en présentant sa motion. Je suis parfaitement d'accord avec ce qu'il demande. La Chambre peut siéger le vendredi matin, le vendredi après-midi et le vendredi soir.

M. Duplessis: Le chef de l'opposition a prétendu que la motion était proposée pour punir l'opposition. Est-ce vrai qu'elle peut-être punie pour siéger seulement une partie du temps que l'on siège à Ottawa ? Il a prétendu que je parlais longtemps dans le temps que j'étais dans l'opposition. Dans le temps, au moins, nous parlions pour dire quelque chose. On se rappelle que, dans cette période, nous étions seulement onze et le Parlement n'était jamais prêt avec ses lois ni avec les comptes publics. Une fois, nous avons siégé de 8 heures du soir jusqu'à 1 heure le lendemain.

Le premier ministre ajoute, en terminant, que le gouvernement va continuer d'agir et il ajoute qu'il est très content que la motion soit adoptée à l'unanimité.

—Un bel exemple

(Suite de la dernière page)

mettre à ses employeurs de consolider leur position vis-à-vis la concurrence, elle demande immédiatement à connaître tous les détails des opérations financières de la compagnie. On conçoit que les patrons hésitent à accéder à cette demande de peur que ces renseignements soient mal compris ou parviennent à la connaissance de leurs concurrents.

Mais le tribunal d'arbitrage a conclu : "Tous les chiffres relatifs à la situation de la compagnie ont été fournis à l'union et aucune tentative ne semble avoir été faite pour cacher de quelque façon la véritable position financière de la compagnie.

Dans son dernier rapport annuel, la Dominion Woollens (qui possède aussi une manufacture à Peterborough) accuse un bénéfice de $61,530 sur des immobilisations ayant une valeur assurable de $10 millions. L'année précédente, la firme a perdu $482,293, alors que le déficit pour l'année antérieure avait été de $724,410.

A compter du premier janvier, 10 pour 100 des bénéfices nets, déduction faite des frais, mais non des taxes et des dividendes, seront versés dans une caisse de fiducie qui sera administrée par un fidéicommissaire nommé parmi les employés.

—L'énergie électrique

(Suite de la 1ère page)

3. Des conférences se poursuivent avec "toutes les agences intéressées et responsables" pour la vente du reste. "En quelques mots, l'Administration accueille les propositions de tous ceux qui veulent acheter son produit".

4. La construction des centrales se poursuit selon le rythme prévu et les premières livraisons d'énergie devraient se faire dans quatre ans.

5. L'Hydro-Ontario a consenti à ce que le barrage d'Iroquois soit érigé à un endroit autre que celui d'abord prévu et à ne pas ouvrir de route au-dessus de ce barrage tant que les obligations émises par l'Administration du pont international d'Ogdensburg n'auront pas été rachetées en majeure partie.

M. Moses dit qu'il "n'a pas le moindre doute" que le gouverneur élu, M. Averell Harriman, accorde son entier appui au projet d'aménagement, qui ne sera inférieur ou'à celui de la Grand-Coulée au Colorado.

Puis M. Moses aborda la supposition que l'énergie du St-Laurent pourrait être transportée jusqu'à New-York, pour l'exploitation du métro.

"A mon humble avis, dit-il, pas un seul kilowatt du St-Laurent n'atteindra New-York. Les lignes de transmission actuelles sont insuffisantes et le coût d'une autre ligne serait prohibitif".

—Débats d'importance

(Suite de la 1ère page)

fluence et l'énergie suffisantes pour ensuite négocier d'une manière fructueuse avec les Soviets.

"C'est dans la seule mesure où nous adopterons une attitude de solidarité envers la communauté occidentale que le monde aura confiance dans la modération et la justice de nos buts".

La ratification des traités de Paris, a-t-il poursuivi, assurerait à l'Allemagne "une base sûre à partir de laquelle le pays pourrait s'engager avec confiance dans une politique de réunification".

"Le fait qu'en cela nous sommes dès maintenant assurés de l'appui de toutes les puissances de l'OTAN est la garantie de l'éventuel succès de nos efforts vers une Allemagne libre et indivisible".

M. Adenauer a rappelé que les Russes s'efforcent d'empêcher l'affermissement de l'unité occidentale et, "tant que cette unité n'aura pas été réalisée, nous devons nous attendre à de nouvelles, sinon dangereuses manoeuvres".

—Journée de sécurité

(Suite de la 1ère page)

Selon le Conseil, un nombre approximatif de 50,000,000 de véhicules-moteurs et d'environ 150,000,000 de chauffeurs, passagers et piétons se trouveront dans les rues et sur les routes durant cette période de 24 heures.

En outre, on considère que c'est précisément à la mi-décembre que le danger de la route est le plus menaçant en raison des jours moins longs et des foules qui font leurs emplettes à l'approche des fêtes.

Les journaux, la radio et la télévision, des défilés publics, des pancartes et des feuillets ont contribué à faire connaître l'objet et les buts de cette campagne d'un bout à l'autre du pays. Le comité présidentiel a confié à chaque localité l'organisation d'un programme destiné à réduire le nombre des accidents.

—M. St-Laurent étudie

(Suite de la 1ère page)

ces projets visent à permettre au Québec de continuer à appliquer le principe, garanti par la constitution aux provinces, de lever leurs propres taxes.

Tous les projets envisagés pour ne pas imposer un plus lourd fardeau aux contribuables du Québec ont été élaborés de façon à ce qu'ils ne soient pas plus profitables au Québec qu'aux autres provinces qui ont conclu une entente avec Ottawa mais que Québec a refusé de signer.

On dit ici que le premier ministre Duplessis a donné ou est sur le point de faire connaître son point de vue sur les trois alternatives que l'on étudie ici.

On croit aussi que le gouvernement ontarien est tenu au courant des projets et que peut-être tous les premiers ministres des autres provinces seront prévenus à l'avance de la formule qui sera choisie.

Il est possible qu'une entente soit conclue avant l'ouverture de la session fédérale en janvier.



LIGUE DU SACRE-COEUR DE ST-EDOUARD DE LOTBINIERE: Les officiers et chefs de groupe de la Ligue du Sacré-Coeur de St-Edouard se sont réunis récemment à leur Centre paroissial, en compagnie de leur directeur spirituel, le R. Père Paul Labrosse, M.S.C., qui a présenté un film très intéressant sur un voyage qu'il a fait en Europe. Pour la circonstance, le président avait invité les président et secrétaire diocésains qui en profitèrent pour féliciter et encourager leurs ligueurs. On remarque entre autres, au centre de cette photo, le président local, M. XAVIER HARDY; le président diocésain, Me J.-LEO-K. LAFLAMME, C.R.; le R. Père PAUL LABROSSE, M.S.C.; MM. EDOUARD CASTONGUAY, HERVE CHAREST, ALPHEDOR LACHANCE, secrétaire; RODOLPHE LEMAY, trésorier, et BENOIT CASTONGUAY, commissaire-ordonnateur.

Embarras juridiques

Ottawa, 15. (PC) La Commission des transports, qui étudie présentement la demande des compagnies ferroviaires qui veulent hausser de 100 p.c. les tarifs en vigueur dans la banlieue de Montréal, s'est embourbée dans des embarras juridiques au cours de sa séance d'hier. Et il se pourrait bien qu'elle demande à la cour suprême du Canada de lui enlever une de ces épines du pied.

Il se peut que l'on demande au plus haut tribunal canadien de définir avec précision la portée des pouvoirs que la législation sur les chemins de fer confère à la Commission des transports, pour ce qui est de fixer les tarifs des trains de banlieue. La Commission décidera elle-même, probablement aujourd'hui, si l'on doit soumettre maintenant cette question à la cour suprême.

Nomination fédérale

Ottawa, (PC) Le ministre du Nord canadien a annoncé hier la nomination de M. Thomas-H. Taylor, directeur adjoint de l'apprentissage en Alberta, au poste de coordonnateur de l'enseignement des métiers dans le Grand Nord. M. Taylor, qui a 14 années d'expérience dans son travail, aura la direction d'un programme destiné à aider les Indiens et les Esquimaux à s'adapter à la civilisation moderne dans les Territoires du Nord-Ouest. Le programme comprendra l'enseignement des arts et métiers et de l'économie ménagère.

Boulevard des Laurentides

Montréal (PC) On annonce aujourd'hui que le boulevard Taschereau situé au nord de Pont-Viau portera le nom de boulevard des Laurentides à partir du 1er janvier prochain. Le changement a pour but d'éviter toute confusion avec le boulevard du même nom, sur la rive sud.

Carrière terminée

La Nouvelle-Delhi. (Reuters) — Le Robin des Bois de l'Inde, Man Singh, vient d'aviser ses partisans qu'il abandonne la carrière qui lui faisait voler les riches pour secourir les pauvres.

Il se dirige actuellement vers son lieu de retraite projeté, un sanctuaire hindou, alors que la police tente un dernier effort pour le capturer.

Chaque agent de police de la région va tenter de l'abattre avant qu'il n'atteigne son asile, au fond des forêts du Népal, où il se propose de consacrer le reste de sa vie au service de Dieu.

Maintenant âgé de 65 ans, il a annoncé à ses loyaux amis et partisans qu'il abandonne son occupation passée, qui était de terroriser les riches propriétaires et marchands et de faire des gendarmes les bouffons de la région.

—L'état de santé

(Suite de la 1ère page)

Saint-Père est stationnaire". Le bureau, qui avait fait état précédemment d'une amélioration lente mais continue, a publié à 8 h. 45 p.m. un nouveau communiqué disant que l'état du pape "demeure stationnaire".

Mgr Angello Dell'Acqua, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré que le pape "n'a pas joui de l'amélioration ces derniers jours".

L'absence de bulletin de santé, comme il en avait été publié quand les médecins avaient constaté une amélioration sensible jeudi dernier, contribue à créer une atmosphère de pessimisme. On déclare, de source digne de foi, qu'il règne "une très nette absence d'optimisme" à la Secrétairerie d'Etat.

L'affection abdominale qui a terrassé le pape deux fois en 11 mois a été décrite comme une grave gastrite, mais, faute d'examen radiologique, un diagnostic complet n'a pas encore été possible.

La requête de Saunders est rejetée

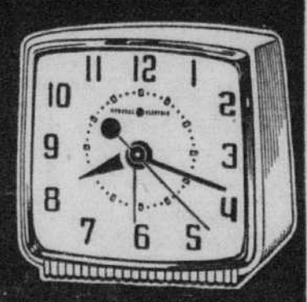
Toronto. (PC) — Le maire sortant de Toronto, M. Leslie Saunders, ne semble plus avoir beaucoup de chance de faire tenir une enquête publique sur les frais de réception que les trois derniers maires de la Ville-Reine ont fait payer par la municipalité.

Le procureur général de l'Ontario, M. Dana Porter, a refusé hier sa requête en vue de faire tenir une telle enquête. M. Saunders avait déclaré qu'il voulait que la ville éclaircisse le prétendu scandale des dépenses occasionnées par la location d'une suite d'hôtel, durant l'exercice de ses fonctions.

Le procureur général Porter a soutenu qu'il n'avait pas l'autorité requise pour exiger la tenue d'une telle enquête et que les preuves de maladministration n'étaient pas suffisantes.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire c'est son information variée et son abondante illustration.

SUR DES AILES L'HEURE S'ENVOLE...
SANS REMONTAGE
$5.95
RÉVEILLE-MATIN



Pour les réceptions des Fêtes

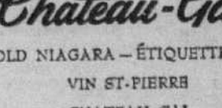
Ce sont les petits détails qui feront de vous un hôte apprécié. Et l'un des moyens les plus simples et les plus délicats de donner un caractère distingué à vos réceptions du temps des Fêtes est de servir des vins Chateau-Gai. Qu'il s'agisse d'une petite réunion de famille ou d'un dîner élégant, les vins Chateau-Gai en feront un véritable succès . . . sans pourtant coûter plus cher!



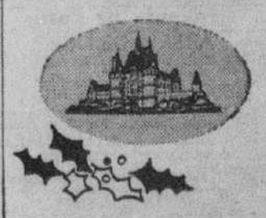
Choisissez les PORTOS canadiens
Chateau-Gai
OLD NIAGARA — ÉTIQUETTE OR
VIN ST-PIERRE
CHATEAU-GAI



Choisissez les SHERRIES canadiens
Chateau-Gai
OLD NIAGARA — ÉTIQUETTE OR
VIN ST-PIERRE
CHATEAU-GAI



Choisissez les VINS MOUSSEUX
Chateau-Gai
LE CHAMPAGNE CANADIEN CHATEAU-GAI
ET N'OUBLIEZ PAS
LE VERMOUTH FRANÇAIS CHATEAU-GAI
LE VERMOUTH ITALIEN CHATEAU-GAI
LE CLARET CHATEAU-GAI
LES SAUTERNES CANADIENS CHATEAU-GAI
VINS CANADIENS DE GRANDE CLASSE





N° 4711.
Le Père Noël vous conseille d'offrir à votre dulcinée.....



4711 "Kölnisch" Eau de Cologne de renommée mondiale, importée de Cologne sur le Rhin. Cette célèbre Eau de Cologne est vraiment incomparable, pour rafraîchir l'épiderme de façon rapide et agréable... Elle produit une sensation de détente et de fraîcheur vivifiante. C'est pourquoi, de génération en génération, dans le monde entier, les femmes de tout âge préfèrent "4711"... Et c'est pourquoi, vous aussi, vous voudrez "LUI" offrir "4711" à Noël.

4711 "Kölnisch" Eau de Cologne dans un magnifique carafon sphérique...
4711 "Kölnisch" Eau de Cologne et savon à 4711 "Kölnisch" Eau de Cologne...
Assortiment complet des 4711 Eaux de Cologne et des Parfums à partir de $ –.90 jusqu'à $ 33.–

LA VÉRITABLE ›KÖLNISCH‹ EAU DE COLOGNE N° 4711
étiquette bleue et or
COLOGNE SUR LE RHIN, ALLEMAGNE
Fabriquée d'après la formule originale secrète de 1792

DES SUGGESTIONS PARFAITES POUR CADEAUX DE NOËL



Vous plairez sûrement avec des Player's à Noël... et ces deux empaquetages sont épatants comme cadeaux de Noël. Rappelez-vous qu'en offrant des Player's, vous donnez...

La Cigarette La Plus Douce, La Plus Savoureuse

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publication, ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication, ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants : Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants : Gloucester, Madawaska et Restigouche : 1 an, $8.50; 6 mois, $4.50; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00 — Ailleurs au Canada : 1 an, $10.00; 6 mois, $5.25; 3 mois, $2.75; et 1 mois, $1.00.

Etats-Unis : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.00; 3 mois, $3.25; 1 mois, $1.25.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.25 .45
3 ins. consécutives la lig comptée	.22
6 ins. consécutives la lig comptée	.20
24 ins. consécutives la lig comptée	.17
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	.35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case frais de réexpédition, en plus $0.05.
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues, minimum 2 lignes 50 cts. Chaque ligne additionnelle cinq mots, 25 la ligne.
Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

30 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BHERER, G., 138 avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency — Tél. : MO 3-5107
ALBERT, ERNEST, 883 St-Vallier-Ouest — Tél. : 7-9436
ELAIS, DAMASE, épicier, 728 rue Ste-Thérèse — Tél. : 7-9935
MME CHENARD, WILRID, 77 Ave Plante, Québec-O — Tél. : demander
77 Ave Plante, Québec-Ouest — Tél. : 7-7907
JOS COTE (Ltée) :
Succ. No 2, 26 St-Jean — Tél. : 4-0574
Succ. No 3, 232 St-Jean — Tél. : 2-0203
Succ. No 4, 15 Buade — Tél. : 2-0233
Succ. No 5, 459 St-Jean — Tél. : 4-0592
Succ. No 8, 103 St-Joseph — Tél. : 4-0454
Succ. No 12, 289 rue St-Joseph, coin Dorchester — Tél. : 4-9054
Succ. No 15, Carré d'Youville — Tél. : 2-0594
C.-A. GAGNON, 101 ave Royale, Giffard — Tél. : MO 3-6753
DELISLE, ALEX., 1269, 1ère Avenue — Tél. : 3-0376
DION, RENE, 208 ouest, St-Vallier — Tél. : 4-0472
GAGNON, MME J.-ALBERT, 4131 Blvd Sir Wilf. Laurier — Tél. : 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 253, St-Joseph — Tél. : 3-0738
357, St-Joseph — Tél. : 4-1103
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne — Tél. : 2-0522
GIROUX, ADELARD, 900, 3e Avenue — Tél. : 2-0191
LANGEVIN, L., Club des Marchands, coin Blvd Charest et de la Couronne — Tél. : 2-0442
PARENT ENRG., 29 du Collège, Beauport — Tél. : MO 3-2463
PHARMACIE BERNIER, 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue — Tél. : MA 3-3120
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue — Tél. : MA 3-1474
ROGER, RENE, 1319, 1ère Ave — Tél. : 3-2319
ROUSSEAU, J.-B., 377, St-Jean — Tél. :8-8301
RREAULT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard — Tél. : MO 3-0931
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 55 ave Cartier, coin St-Cyrille — Tél. : 2-1234
TABAGIE ST-JEAN, 372, rue St-Jean — Tél. : 2-5923
TABAGIE CARTIER Enrg., 111 ave Cartier — Tél. : 4-9944
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL" — Tél. : 8-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph, Bienville, Lévis — Tél. : TE 7-4031
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis — Tél. : TE 7-4361
PARE, J.-, 237, rue St-Joseph

6 AGENTS

AGENTS pour la vente rapide de vêtements sur mesures, de la manufacture aux clients. Bas prix, plein temps ou partiel, commissions élevées, bonus de complets. Expérience non requise, instructions complètes et vaste assortiment d'échantillons tout laine. RODNEY TAILORING COMPANY, "Dept. L", B. P. 63, Montréal.

FAITES $100.00 PAR SEMAINE

ETES-VOUS INTERESSE à gagner $2.50 de l'heure tout en étant votre propre maître, en distribuant 250 produits domestiques garantis tels que: Thé, Café, Epices, Essences, Remèdes, Cosmétiques de Luxe, Bijoux, Cartes de Noël, etc., etc. Avons un système de primes irrésistible. Membre du Concours "VIVE LA CANADIENNE" distribuant plus de $4,500.00 par mois aux clients. Expérience non requise. Demandez notre proposition sans engagement aujourd'hui même. LA CIE PAULA Limitée, 31 rue ST-PAUL, Est, Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

CHIENS cockers dorés enregistrés à vendre pour Noël. 776 ST-BERNARD

9 ANIMAUX PERDUS

PERDU Cocker épagneul blond, répondant au nom Fandy, récompense. 7-8559. 10 Calixa-Lavallée, Appt 2.

10 APPARTEMENTS A LOUER

2 PIECES modernes, salle bain, meublé. 62 ST-JEAN, Appt 7.

BEAU FLAT, belle chambre à louer. — TEL. : 3-9437.

SUITE 2 pièces, meublées, lavabo, permis cuisine. 11 CANDIAC. 3-8042.

2 PIECES non meublées, chauffées, éclairées, eau chaude $50.00 par mois. S'adresser à 7 rue des Remparts. TEL. : 4-0403.

FLAT et chambres, meublés, à louer. TEL. : 3-1485.

FLAT meublé, ou non, acceptons enfants. Côte Ste-Geneviève. 4-5524 — 7-2267.

APPARTEMENT à louer dans maison neuve, pour couple. TEL. : MA 3-1193.

APPARTEMENT 2 pièces et chambres, partir $7.00 à $14.00, eau courante, téléphone, refait à neuf. Hôtel Louis Jolliet 3½ des Remparts. 2-2086. Passez pour visiter.

APPARTEMENT meublé, couple sans enfant, permis cuisine, tout confort. MO-1-1258.

FLAT à louer. 55 St-Réal, pas d'enfant. TEL. : 3-3211.

2 PIECES, meublées, chauffées, frigidaire, eau chaude. Libre. 22 ST-FLAVIEN.

ST-ROCH. Flat à louer, très propre. TEL. : 3-9479.

PETIT flat à louer, eau chaude, permis cuisine. 12 GARNEAU.

2 PIECES, meublées, modernes, eau chaude, 9½ St-Joseph Est 4-9[illegible]

FLAT meublé, chauffé, éclairé, pour 2 personnes, haute vi[illegible]. 2-6373.

APPARTEMENT 3 pièces meublé plus chambre bain, frigidaire, poêle, terrain stationnement. BLVD ST-CYRILLE. TEL. : 7-3907.

11 APPARTEMENTS DEMANDES

FLATS chambre demandés. Signalez TEL. : 3-9437.

12 ARBRES DE NOEL

ARBRES DE NOEL

CHOIX d'arbres de Noël. Livraison domicile. 210, 13e RUE. 4-2850.

1000 ARBRES DE NOEL

JOLI CHOIX d'arbres de Noël à prix modéré. Paul Maheux, 897 Blvd Charest. 3-4167.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT obtenu de particuliers, première hypothèque, taux raisonnable. Ecrire détails 3478 Ave du Parc, Montréal.

PRETS sur 1ère et 2e hypothèques dans Québec et banlieue. Baillargeon & Baillargeon, notaires. TEL. : 8-8147.

13 ARGENT A PRETER

$100,000.00. DIVERS montants, première hypothèque, immeubles, logements Québec banlieue. Notaire FORTIER, 72 de l'Eglise 9-9450.

TELEPHONEZ POUR EMPRUNTER

$20.00 à $2,500.00

5-7144

Argent remis le même jour

37 de la Couronne

COMMUNITY FINANCE

ARGENT A PRETER

Sur automobiles, meubles, etc.

COMMERCIAL FINANCE Corp. Ltd.

Compagnie québécoise "28 ans"

61 D'Auteuil, tél. : 5-4941

29 BRULEURS A L'HUILE

COUVRE valves de sûreté 85c. Brûleurs à l'huile domestique. Vente et service. Ouvrage garanti. Quincaillerie Lapierre. 1178, 4e RUE. 3-9861.

VENTE nettoyage de brûleur à l'huile, toute marque. Québec Metal Pressing. 349 5e RUE. 3-5639.

DRUM GRATIS

AVEC ACHAT de brûleur Lynn, Boston-Bresse, etc. L. PARENT, 298, 3e AVENUE. TEL. : 4-4990.

FOURNAISES A L'HUILE "QUAKER"



Capacité de chauffage 4 à 5 pièces ord. Haute qualité. Valve de sûreté. Contrôle de tire. Fini de Luxe. PRIX SPECIAL $69.50 Paiements faciles.

C.-H. LEPAGE

72, Ave Jac.-Cartier - Tél: 2-2207

Surplus de marchandises à vendre à réduction. Demandez listes et prix.

30 BUREAUX A LOUER

BUREAUX, salles d'échantillons, magasin, situés rue St-Roch. S'adr: EUGENE CHALIFOUR, 2485 Chemin ST-LOUIS. TEL: 7-1627.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE, pension, famille privée, sans enfant, conviendrait pour 2 amis. 358, 4e RUE. 3-8740.

CHAMBRES, double, simple, avec lavabo, personne distinguée. 282 d'Aiguillon. 3-6402.

39 CH. et PENSION DEMANDEES

HOMME marié, distingué demande immédiatement chambre, pension aux environs Marie Incarnation. TEL. : 7-9005. M. Morissette.

DAME demande pension chez quelqu'un qui aurait besoin d'aide, pas d'enfant, à prix raisonnable. Ecrire Case 953 Le Soleil.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES doubles, simples, meublées. 10 ST-DENIS. 2-0603. — 33 LAPORTE. 3-2508.

GRANDE chambre, usage téléphone, permis cuisine, famille sans enfant. 4-1943.

FLAT chambre meublée, gaz, frigidaire, couple, fille, haute ville. MU 3-7495.

ST-PASCAL, belle chambre, maison neuve. S'adr.: 2157, 18e RUE. MO 3-5277.

CHAMBRE moderne, prix raisonnable. 80 Blvd CHAREST.

CHAMBRE pour monsieur, eau chaude l'année, permis cuisine. 40½ D'AIGUILLON.

CHEMIN STE-FOY, près Belvédère, chambre à louer. 7-1843.

CHAMBRE, eau chaude année, homme sobre. 178 Avenue CARTIER. 4-9909.

PRES CHATEAU, belles chambres confortables (1-2 personnes), lavabo, eau chaude, prix raisonnables. 24 STE-ANNE.

GRANDES et petites chambres meublées ou non. 302 FRASER. MU 3-5555.

CHAMBRES à louer, conviendrait pour 1 ou 2 messieurs. MO 3-7024.

2666 CH. STE-FOY — Chambre moderne à louer. TEL. : MU 3-5433.

129 CLAIRE-FONTAINE — Chambres à louer, douche privée. TEL. : 4-6708.

BELLE grande chambre, permis de cuisine avec lavabo. TEL. : 3-8383.

MARGUERITE-BOURGEOIS — Chambres doubles, préférence messieurs. — TEL. : 7-0228.

CHAMBRE à louer, chauffée, service bain, téléphone. Prix raisonnable. 3-7156.

ST-PASCAL, pour 1er janvier, 2 chambres plus droit à une cuisinette, entrée privée, chauffée. 4-0957.

ST-SACREMENT, Chemin Ste-Foy, chambre meublée, entrée privée, monsieur. — 7-3789.

3 PIECES, chambre, cuisinette, meublées, chauffées, éclairées, 1689 Blvd BENOIT XV. TEL. : 4-4243.

CHAMBRE meublée, chauffée, permis cuisine, bain, téléphone. 22 LATOURELLE.

PRES CHATEAU FRONTENAC, chambre à louer à l'année. TEL. : 2-0196. 17 Ave Ste-Geneviève.

CHAMBRES à louer. 26 rue Ste-Anne. TEL. : 2-0008.

CHAMBRE meublée, eau chaude éclairée. S'adr. : 130 de la Couronne.

CARRE D'YOUVILLE, grande chambre, 4 fenêtres, eau chaude année, conviendrait 2 demoiselles. 23 d'Aiguillon.

RUE SALABERRY, appartement 3 pièces, plus salle de bain à louer. TEL. : 7-3087.

ST-PASCAL, grande chambre confortable, usage bain, téléphone, fille de préférence. 32 CONWAY. TEL. : 3-0862.

AVE BELVEDERE, 2 chambres, meublées, chauffées, eau chaude année, centrale. TEL. : 3-2645 — MU 3-8027, heures repas

CHAMBRE pour dame ou fille seule. 135, 8e RUE. 3-7975.

ST-PASCAL — Chambre-boudoir, chauffée, bain, téléphone. 502 Champlieury. MO 3-7995.

CHAMBRE, pension si désirée, pour monsieur, bon chez soi. 4-3033.

RUE STE-MARGUERITE, chambre très confortable, chauffée, eau chaude. TEL. : 3-5473.

TRES GRANDE chambre meublée, lits jumeaux, set cuisine, entrée seule. S'adresser 31½ St-Anselme. TEL. : 3-1463.

CHAMBRE, permis, 1er plancher. TEL. : 5-6880. 365 ST-OLIVIER.

GRANDE chambre, cuisinette, meublées, entrée privée, 8 rue de la Fabrique, Appt 1½.

ST-PASCAL, Canardière, chambre moderne, $5.50, usage boudoir pour recevoir. MO 3-6570.

FOYER AVE MARIA

CHAMBRES confortables, lavabo, prix raisonnable, demoiselles aimant tranquilité. 438 ST-JEAN.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

FORTIN, marchand de bois et d'huile à brûleur. 15 Marie de l'Incarnation. 7-7490.

45 CHEVAUX, VOITURES

CHEVAL d'équitation avec équipement si désiré. S'adr.: 139 la Couronne.

HARNAIS double, sleigh double avec boîte à neige couvertures, le tout parfait ordre. TEL. : 5-7776.

48 CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois ou 3 mois, $12.00. GERALD MARTINEAU, 93 ST-PIERRE — 5-5158.

E. LACOULINE, clavigraphe Royal Underwood, 146 Côte d'Abraham. Téléphone 4-1869. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $12.00.

DEVENEZ propriétaire de votre clavigraphe pour prix de location, 2-8945. IMPERIAL TYPEWRITER, 37 LA CHAPELLE

CLEMENT & CLEMENT Inc., agent exclusifs Underwood. 311 Blvd CHAREST. Téléphone: 2-4823 — $5.00 par mois, $12 pour 3 mois. Réparation clavigraphes.

54 COMMERCE A VENDRE

POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 253 ST-JEAN. 5-7688.

COMMERCE à vendre rue St-Joseph, lingerie pour dames, coin rue. Occasion. TEL. : 3-8027.

AMEUBLEMENT, maison de chambres pour 12 appartements, près Basilique Québec, loyer transférable. S'adresser 7-1732.

MANUFACTURE vêtement, travail homme, établie depuis 50 ans, 30 milles Québec, belle occasion. P.-A. SAVARD. 7-2707.

54 COMMERCE A VENDRE

COMMERCE de lingerie bébés avec logement, libre à l'acheteur d'ici 15 jours. Cause maladie, près 11e RUE. — TEL. : 7-9189.

POUR L'ACHAT d'un commerce, consultez L. HUNT, 253 ST-JEAN. 5-7688.

RESTAURANT. Aubaine. Cause autre position. Information. 4-8680.

ST-SAUVEUR, épicerie-licencièe avec autre ligne exclusive. Prix $5,000.00. TURMEL, 90 l'Espinay. 3-4567.

STE-CLAIRE D'ASSISE, gros restaurant, tabagie. Acompte $5,000.00 TURMEL. — 3-4567.

SALON DE BARBIER à vendre partie haute ville, poste libre, 2 chaises, possible pour 3, chauffé, eau chaude fournie, loyer $50.00. S'adresser : 7-1732.

55 COMMERCES DEMANDES

PROPRIETES ou commerces demandés, pour acheteur immédiat. Appelez Québec 7-9189.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

62 DIVERS

Edouard Morency Ltée

DISTRIBUTEURS

C-I-L PEINTURES

284 RUE DUROCHER

TEL.: 5-8926

EN FACE DU CENTRE DUROCHER

63 DIVERS A LOUER

TROUSSEAU baptême, robes mariées, cape fourrure, costume père Noël. 5-6434.

64 DIVERS A VENDRE

VENDONS, ACHETONS, ECHANGEONS. Réfrigérateurs, poêles électriques 220 volts. MARCEAU MEUBLE USAGE. 79 Mgr Gauvreau. — 3-5625.

MATELAS neufs et reparation. JOBIN, 761 St-Vallier Ouest. 7-0744.

POUR VOTRE menage des fêtes, nous vous donnons un escompte de 25% sur notre nouvelle sélection de tapisserie. Aussi un spécial sur les peintures satin Super Kem-Tone. Pinte $1.19, gallon $3.95. Charlie Morency, 223 rue Ste-Thérèse (en face du Centre Durocher).

TELEVISIONS, lessiveuses, réfrigérateurs, poêles électriques 220 volts, légèrement endommagés par transport. Prix réduits. SAMSON ELECTRIQUE ENR., 168 du Pont. 3-8144.

SHOW CASE comptoir-lunch, cabine, balance, safe, tables, chaises. Le tout de restaurant. TEL. : MU 3-7563.

AMEUBLEMENT complet de 6 pièces, salon, salle à diner, vivoir, 2 chambres à coucher, cuisine. A l'état de neuf. 7-4542.

ELECTROLUX, bonnes conditions. Vraie aubaine. Condition facile. — TEL. : MO-3-3977.

2 PROJECTEURS parlant Victor 16 mm., 127, DOLBEAU. MU 3-7601

LESSIVEUSE automatique Bendix, occasion à $30.00, lessiveuse automatique neuve, prix d'occasion, sécheur G.E. neuf à sacrifier. C.-H. CHABOT Réfrigération. 360 St-Vallier Ouest. TEL. : 5-4967.

PUPITRES, show-case, 19', balance garde-robes, lessiveuse, chesterfield, matelas ressorts. L.-J.-A. DEMERS. 183 la COURONNE. 2-2685.

PIERRE DENIS — Achetons à domicile, meubles, 184 du PONT. 3-0932.

BICYCLE de course "Phillips" pour homme ayant très peu servi à vendre. TEL. : 7-2659.

STATION-WAGON pour dame, 14 ans, à vendre. TEL. : 4-2890.

GUITARE électrique hawaienne avec amplificateur de très bonne qualité à vendre bon marché. TEL. : TE-7-7742.

REFRIGERATEUR, état neuf, Singer portatif, chesterfield, divan studio, set chambre, cuisine, garde-robe, cirage électrique, bureau, commode. 33 St-Vallier Ouest. 3-3760.

POELE, bois, charbon, brûleur, radiateur électrique, chaufferette, set salle manger, laveuse, radio, pick-up, bassinette. 3-3760.

SKIS, attelage, bâtons, pantalons, bottes (homme), 30 GHURCHILL. TEL. : MU-3-4488.

POLISSEUSE électrique neuve, table, chaises, très propre. TEL. : 7-2877.

MACHINE A COUDRE — PFAFF, $139.50. S'adresser 419 ST-JEAN. TEL. : 4-9724.

2 TAPIS Turquie, dessin oriental 8 x 10½, 9 x 12. VI 9-4569.

POELE électrique Fawcett valeur $265.00 à sacrifier $150.00 comptant seulement. TEL. : MU 3-8558.

MECCANO No 8½ avec moteur électrique ayant très peu servi. TEL. : 7-3055.

SET complet de salle à diner, modèle Queen-Anne, acajou, 5 chaises, table, buffet, verrerie, set de fauteuil de salon, tapis turquis avec mazonite. S'adresser à 7-2482.

EVIER-CUVE, horloge carillon, patins gr 6, lit d'enfant, chaise haute, balayeuse "Bissell". 7-8884.

2 MANTEAUX en seal et un en rat musqué, grandeur 16-18, très propre. TEL. : 7-3843.

AUBAINE, manteau seal, chat 14 ans, drap 16, très bon marché. 4-9305, 458, 3ème AVENUE.

CASQUE en loutre naturel et collet, costume de ski et bottines pour garçon. Montre de poche Longines. Appelez matin. — 5-7370.

5 PETITES TABLES, 15 chaises, manteau pour dame, mouton rasé brun, machine à cirer Hoover neuve. Tout à sacrifier. 3-1115.

POELE à gaz blanc, aucune offre refusée, véritable occasion. S'adr.: 61 ST-MICHEL, 3e étage.

FRIGIDAIRE épicerie, 4 portes avec congélateur, frigidaire à coke, sacrifier. 274 Beaucage. 7-7787.

JOLIE repasseuse en parfait ordre, à vendre. TEL. : 5-7629.

CHESTERFIELD Kroehler $30.00. 2 lits simples. 22 FLAVIEN.

POELE à l'huile combiné gab, modèle récent, très bon prix. S'adresser J. Dussault, 801 Canardière.

MANTEAUX lapin japonais $25, seal hudson $25, mouton Perse $50, rat musqué 5 ans. 5-6434.

JACQUES-CARTIER, Epicerie licenciée, 3 logements. Chiffre d'affaires $900 semaine. Acompte $10,000. J.-E. LAMOTHE VI 2-3105.

VALET SERVICE, très bon chiffre d'affaires. Acompte $4,000. LAMOTHE. VI 2-3105.

MANTEAUX neufs, rat musque, $175, seal garni vison, mouton Perse, costumes Père Noël, barbe. 5-6434.

LIT JUNIOR, état neuf, très propre. Téléphone 2-8054.

ENVELOPPE de fourrure grise pour carriole bébé. TEL. : 7-7444.

ROBE mariée satin broché blanc, voile long, diadème, robe lamé bleu, 14 ans. TEL. : 4-7697.

TRAIN LIONEL complet, légèrement usagé. S'adr.: M. Lebel, 400 Boul. Charest. TEL. : 3-7229.

SET SALLE A DINER, presque neuf, réfitable aubaine. TEL. : 3-4601.

CHAUDRONS cuisson sans eau, en aluminium, légèrement usagés. $12.00 le set. S'adresser 275 Daulac.

AUBAINE, Bureau et vanité, buffet cuisine, bois brun, propres. 2-3134.

MANTEAU rat musqué, à sacrifier. TEL. : MO 3-7946, Mme Villeneuve.

VETEMENTS d'homme, complets, paletots, chemises, mortalité. TEL. matin 7-8701.

RAYONS-X à vendre, 100 mille ampères, table basculante. Ecrire à 583 CHAMPLAIN, Québec 2.

LEMIEUX ENR.

Meubles usagés et neufs

SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine. Poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 509 rue ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL. : 3-9321.

67 ENTREPOT A LOUER

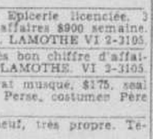
ENTREPOT de 30' x 80', chauffage air chaud, situé dans la banlieue près Québec, plancher ciment, etc., non chauffé $150.00, chauffé, $200.00 H.-P. CIMON, TEL. : 5-5169.

70 ECOLE

DEVENEZ POPULAIRE

en apprenant à JOUER de la

GUITARE



Vous serez toujours la "vedette"... et il est si facile d'apprendre la GUITARE HAWAIENNE par correspondance ! Cours complet, méthode très facile. Examens, diplômes, etc, superbe guitare hawaienne fournie GRATIS avec la première leçon. Termes de paiement faciles. 24 années d'expérience. Des milliers d'élèves diplômés recommandent notre cours. Nombre limité d'élèves. Ecrivez aujourd'hui pour circulaires.

Conservatoire de Musique Hawaienne ENRG

1168 Boul. Charest, Québec

70 ECOLE

COURS PAR CORRESPONDANTE, cours commercial bilingue, comptabilité ultra-rapide, sténographie-dactylographie (dactylographe fournie). INSTITUT DENYS. 322 ST-JEAN, QUEBEC

NOUVELLE méthode anglais par correspondance, garantie 3 mois. Détails, adresser F. Fortier, St-Ubald, Portneuf, Québec.

BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Pour entrevue: TEL. 2-5889 — 7-8412 — 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.

APPRENEZ à parler l'anglais, méthode rapide. Cours privé exclusif. J.-Oscar Boulanger, M.A., 22 rue Couillard. 2-9364 soir seulement.

INSTITUT DENYS. Jour, soir, cours commercial, classique, scientifique, conversation anglaise, cours spécial pour aspirantes gardes-malades (4 mois), cours comptabilité ultra-rapide (4 mois), cours spécial dîplôme, 7e, 8e et 9e et préparatoire à l'Ecole Technique. 322 St-Jean, Québec. TEL. : 2-5147—4-6869.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

COIFFEUSE demandée, position à l'année. 50 DEBLOIS. — TEL. : MO 3-7273.

VENDEUSE de bas nylon, prix du gros. TEL. : 2-1098.

OUVRIERES demandées, spécialisées dans le tricotage des coiffures pour dames et enfants. RANDOLPH MILLINERY, 1457, rue Bleury, Montréal.

MENAGERES économes. Voulez-vous nettoyer, détacher, désinfecter grand tapis ou set chesterfield pour un dollar seulement (transport compris)? Faites remise Case postale 374 Haute Ville, Québec. Agentes demandées chaque localité.

ARGENT à faire dans la vente. Nos produits sont connus et aimés. Aucune expérience requise. Vendez les cosmétiques Doraldina. Ecrivez-nous pour détails complets. DORALDINA COSMETICS COMPANY, 1600 Delorimier, dépt 5, Montréal; ou si vous habitez Québec, A. CLOUTIER, 170 de La Salle. TEL. : 5-5771

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

COIFFEUSE d'expérience, frais domicile TEL. : 5-6888.

77 FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE expérimentée ou non, mais instruite pour secrétariat. Salaire proportionné à la compétence. Ecrire en français & en anglais Casier 940 "Le Soleil".

JEUNE FILLE pour petit menage et vaisselle, etc, avec références. S'adresser 39 Richelieu, Appt 7.

FILLE de chambre, pour travailler 3 jours par semaine. Hôtel Union, 112 rue du Pont.

80 FOURRURES

FOURRURES luxe louer ou vendre. Réparations, remodelages, prix réduits. J.-H. L'HEUREUX, 84 CHEMIN STE-FOY, — MU 3-7412.

Il n'y a pas d'occasion qui ne trouvent leur place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

81 GARAGES A LOUER

GARAGE à louer, $8.00 par mois. 44½ Lavigueur. TEL. : 4-9428.

DES JESUITES. Garage chauffé, porte automatique, neige enlevée. 7-3661.

82 GARAGES A VENDRE

GARAGE, station de service, nouveau poste moderne, route nationale avec stock et outillage, terrain 200 x 100. Comptant $14,000 Balance facile. Omer Allard, 74 Dorval, LEVIS.

88 Hommes demancent emploi

PRENDRAIS contrat neige pour l'hiver, entretien garages, cours, etc. TEL. : 2-3711.

M. TOM WONGE, désire emploi comme chef cuisinier, premier ou second. TEL. : 3-8604.

HOMME possédant camion-panel, désire faire distribution ou livraison, temps partiel Québec. 2-8327. C. Delisle.

HOMME bilingue, 14 ans, expérience comptabilité, quatre avec Banque, dactylographie, prendrait ouvrage bureau. TEL. MO 3-7026.

89 HOMMES DEMANDES

Gouvernement du Canada à Montréal, P. Q.

ANALYSTES DES SEMENCES

$1,890. — $2,760.

Les candidates devront avoir complété leur cours Lettres-Sciences ou l'équivalence incluant cours en botanique ou en biologie pour faire les travaux de détail que comportent l'essai et l'analyse des semences.

Les formules de demande d'emploi, qui s'obtiennent au plus proche bureau de la Commission du service civil, du Service national de placement ou des Postes, doivent parvenir à la Commission du service civil, à 685, rue Cathcart, suite 800, Montréal, P. Q., au plus tard le 23 décembre 1954.

Prière de mentionner le numéro de concours 54-M6967.

FAITES DE L'ARGENT POUR LES FETES

EN VENDANT nos nouveaux articles importés. Chance exceptionnelle de faire bon revenu pour Noël. Appelez M. ANGER (gérant). TEL. : 3-7621. — 72 Ave JACQUES-CARTIER, Québec.

VOICI UNE OPPORTUNITE

ON DEMANDE : — Vendeur expérimenté, bilingue, âgé de 27 à 38 ans, pour couvrir la ville de Québec et les environs pour Manufacturier de produits, très connus au pays; accessoires d'autos, quincaillerie, épiceries et accessoires électriques. — Doit posséder automobile. Salaire, commission, allocation pour auto, assurance-groupe. Spécifiez âge, expérience, et numéro de téléphone. Ecrire à Casier . . . 954 "Le Soleil" — Entrevue immédiate.

VENDEUR DEMANDE

Maison industrielle et commerciale, possédant bureau principal à Toronto, trois usines et vingt-neuf succursales au Canada, désire accroître le montant de ses ventes au détail, s'élevant présentement à $400,000.00 par année.

Demandeur vendeur, possédant automobile, libre de voyager, et expérimenté dans les négociations avec les pharmacies, quincailleries, magasins à rayons et magasins syndicaux.

Excellente opportunité pour vendeur habile, bilingue et possédant qualités requises. Spécifiez âge, expérience et salaire désiré.

Toute réponse sera traitée confidentiellement.

Ecrire à Casier 1275 Québec.

2 VENDEURS

Un manufacturier de brassières et de gaines vendues par tout le Canada offre une occasion exceptionnelle à deux vendeurs présentement employés, mais qui désirent améliorer leur situation, un pour les Cantons de l'Est, et l'autre pour la rive nord du St-Laurent, de Montréal à la Ville de Québec. Dans votre réponse donner détails complets sur vos occupations présentes. Il n'y a pas de limite de revenu pour un bon vendeur. Whirlpool Brassiere of Canada, 7255 rue Alexandra, Montréal, P.Q.



SERVICE RAPIDE EFFICACE

24 heures par jour

5 LIGNES EN OPERATION

Signalez 5-5133

LES ANNONCES CLASSÉES DU "SOLEIL"

89 HOMMES DEMANDES

VENDEUR demandé à temps partiel ou régulier. 8 ST-JOSEPH EST. TEL. : 4-7593.

JEUNE commis demandé, dans épicerie, pour le temps des fêtes. S'adr.: 27 Couillard.

HOMMES : Pensez à votre avenir, apprenez à bon marché, métiers soudeur, mécanique automobile, machiniste, débossage. Demandez prospectus ECOLE METIERS MELOCHE, 451, 3e Avenue, Québec.

HOMME de ménage expérimenté, pour travail de nuit, références exigées. S'adresser Gérant de l'Hôtel Montcalm, après 6.00 p.m.

VOYAGEUR d'expérience, marchandise sèche en gros. Doit avoir auto pour visiter province Québec. M. Lecker Inc. 5244 Blvd St-Laurent, Montréal.

3 VENDEURS demandés, très facile faire $200.00 par semaine. S'adr.: 14 Dolbeau. Demander M. Fournier.

VOYAGEUR expérimenté demandé dans marchandise à la verge, coupons à la livre, pour couvrir Lac St-Jean. Importante maison de textiles en gros. SAMUEL SEGAL Inc. 2032 St-Laurent, Montréal.

ASSURANCE-VIE. Des divisions nouvelles nous permettent d'offrir 3 positions vente, notre plan familial et ordinaire d'agent sur débit, salaire, boni. Facilité de Association Nationale, 393 Blvd Charest.

VOYAGEUR EN VETEMENT. Voyageur expérimenté en vêtement pour maison depuis longtemps établie, pour partie de la ville, en bas de Québec, Gaspé et comté de Beauce. Doit avoir relations première classe et bonnes références. S'adresser CLOVER BRAND CLOTHING Co. 7685 Hutchison St., Montréal 13 Qué. Do 1144.

HOMME entretien général pour hôtel touristique, doit avoir licence électricien A (Inutile écrire autrement). Doit connaître raisonnablement plomberie, menuiserie, peinture. Sobriété essentielle, préférablement célibataire. Salaire $35.00 par semaine, logé, nourri (avec épouse si marié). Position à l'année et avancement pour homme compétent. Ecrire donnant âge, références, détails: Hôtel Jasper, St-Donat Montcalm. TEL. : 57.

VENDEURS

GERANTS DE MAGASIN

GERANTS DE VENTES

GERANT REGIONAL

Elna (Canada) Limitée

Les distributeurs de la fameuse machine à coudre Elna prennent de l'expansion à travers le Canada par l'ouverture de 24 nouveaux Centres de Couture.

Supporté par campagne d'annonces de $250,000.00 à la radio et télévision. Avons besoin d'hommes d'initiative et travailleurs.

Ceux qui feront leurs preuves comme bons vendeurs auront l'opportunité de devenir gérant régional, gérant de magasin ou gérant de ventes dans la Province de Québec, ou à travers le Canada s'ils sont bilingues.

Pour plus de détails appelez 7-4269 ou venez voir M. Gagnon, 707 Chemin Ste-Foy. Une prompte attention sera donnée aux applications d'en dehors.

89 HOMMES DEMANDES

TECHNICIENS en T.V.

POUR répondre aux appels d'extérieur. Possédant automobile. Bon salaire, généreuse allocation pour auto. TEL. : 3-7363.

VENDEUR DE TISSUS

DEMANDE. Pour couvrir la ville de Québec, la région du Lac St-Jean, de la Gaspésie et le district de la Beauce. Doit être expérimenté, et être bien connu des détaillants de tissus à la verge. Une excellente ligne de marchandises à la verge est ouverte à tout jobber ou vendeur, opérant présentement dans ce district, et soucieux d'améliorer son chiffre d'affaires, en autant que cela ne nuira pas à notre ligne. Veuillez écrire en spécifiant tous les détails relativement à l'âge, état marital, expérience passée et lignes actuelles. Casier 949 Le Soleil.

DEMANDES

4 hommes, bilingues préférés, avons ouvert nouveau bureau à Québec, nous demandons vendeurs pas d'expérience requise, salaire garanti pendant entrainement. S'adr.: à Warner Weathermaster Sales Corporation, 95 St-Roch.

SPECIALISEZ-VOUS DANS VOTRE METIER

dans la

Marine Royale Canadienne

Profitez de l'avantage que la Marine offre de vous entraîner dans votre métier. Il y a des ouvertures



AUTOS USAGES



NE PRENEZ PAS DE CHANCES SOYEZ SURS

Vous n'y perdrez pas en achetant une de nos AUTOS USAGEES remises en état et garanties

Beau choix de différents modèles. pour livraison immédiate, ou, un dépôt vous réservera une automobile à votre choix pour livraison au printemps.

Aucuns frais d'entreposage ni d'assurance.

SPÉCIAL :

19A 1952 Dodge sedan parfaite condition..... $1235.

232A 1951 Monarch sedan, air conditionné, radio..... $1085.

362A 1949 Willys, panel très propre..... $635.

Termes de paiements très faciles

Nos 24 ans à votre Service sont votre garantie de SATISFACTION ENTIERE

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450, Boul. Charest, Québec
Tel.: 4-3591
votre vendeur Chevrolet - Oldsmobile Camions Chevrolet depuis 24 ans.

DÉSIREZ-VOUS ACHETER une auto à prix d'occasion.

Visitez notre terrain

1947 Pontiac sedan ..... $535.

1949 Meteor sedan ..... $750.

1953 Chevrolet sport coupé..... $1650.

1952 Chevrolet coach ..... $1095.

avec Garantie

50/50 de la General Motors

TELEPHONE : 2-8264

Ouvert le soir
Beau choix d'autos usagées.
Termes faciles.

Albert BARRÉ
AUTOMOBILES LTEE
DISTRIBUTEUR
CHEVROLET et OLDSMOBILE

1095 DE LA CANARDIERE

PRENEZ AVANTAGE

Des prix les plus bas de l'année et

RESERVEZ

AUTOS ET CAMIONS USAGÉS MEILLEUR ACHAT

Dès maintenant votre voiture usagée

Un léger dépôt vous en assurera la livraison pour le printemps. Sans aucuns frais de remisage.

2331 A
CHEVROLET sedan 1953, très propre, bas millage. $1550.00

1995 C
HENRY J. 1951, peinture neuve..... $695.00

Ouvert jusqu'à 10 hres P.M.
Eclairage comme en plein jour.
Léger comptant, termes faciles.
Vendus avec garantie.

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"
901, 1ère Avenue. Tél.: 2-5676

Contracteurs Attention

EQUIPEMENT pour l'ouverture des chemins d'hiver, ou pour les chantiers.

A VENDRE

G.M.C. 10 roues, 4 tonnes, 1951, 2 différentiels.
TRACTEUR "TERATRAC", G-T-25 avec Bull hydraulique et pelle à gravier grobber et tombereau en acier monté sur chenilles.
3 FORD 60-100, pouvoir sur 4 roues, équipés avec charrue ou non.
CHASSE-NEIGE "Cyclone" monté sur tracteur Ford 1951.
2 AUTOS-NEIGE "Bombardier" avec moteur neuf, capacité 12 passagers.
NIVELEUSE "Grader"; aussi G.M.C. neuf P-454 Cab over, engine équipé avec système Codeman 4 W drive.
CHARRUE "Frink" hydraulique avec ailes.

VISIBLE de 8h. a.m. à 10h. p.m.

LEVIS AUTOMOBILES INC.
40, rue St-Henri, Lévis
Tél.: TE 7-5888

$10,000.00 DE RABAIS

SOUFFLEURS Sicard, aussi tracteurs, camions commandés quatre roues. Echange, conditions. Ecrire Casier 723 Québec. — 3-6505.

$65.00 — FORD 1936, moteur, radiateur neufs. 614 CHRISTOPHE-COLOMB, Ouest.

JEEP Willis station wagon 1951, parfait ordre. TEL.: 7-8114.

CADILLAC 1953, fleetwood, complètement équipé en parfaite condition, pneus d'hiver $4,300. Comptant ou termes. TEL.: 7-2212 ou 4-4381.

REPRISE DE FINANCE. Autos, camions, autobus, échange, conditions. Par lettre Casier 723 Québec. TEL.: 3-6505.

139 PERSONNELLES

(Suite de la page 32)

QUI VEUT RENCONTRER son idéal dans le but mariage ou divertissement. Prenez appointement de suite au CLUB RENDEZ-VOUS. MU 3-3761.

POUR SAVOIR votre avenir, appelez TANIA par les cartes ou dans la main. TEL.: 3-0940.

VOUS ENNUYEZ-VOUS ? Venez vous faire des amis au club rendez-vous Cupidon. 3-0940.

JEUNE VEUVE qui s'ennuie. Possédant propriétés. Demande compagnon. 3-7458 — 5-6787.

GARDE-MALADE 25 ans. Agréable physique, demande garçon. 3-7458 — 5-6787.

AVOCAT sérieux, demande demoiselle gentille, sincère, aimable. Signalez 3-7458 — 5-6787.

POUR vos soirées des Fêtes!!! Venez rencontrer votre idéal. Chez Mme Langlois. Signalez 3-7458 — 5-6787.

PLUSIEURS professionnels 29-39 ans, demandent compagnes sérieuses. 3-7458 — 5-6787.

VEUF 29 ans, bonne position, demande fille sérieuse, cultivée. 3-6945.

CHATAINE 40 ans, gentille, cultivée, sérieuse, demande monsieur distingué. 3-6945.

VEUVE 60 ans, honnête, distinguée, sympathique, demande monsieur sérieux. — 3-6948.

BRUNETTE 22 ans, honnête, distinguée, demande monsieur, bonne position. 3-6945.

BRUNETTE 35 ans, instruite, gaie, sérieuse, demande monsieur gentil. 3-6945.

AVOCAT 29 ans, bonne apparence demande jolie fille distinguée. 3-6945.

VEUVE 49 ans, charmante, sérieuse, honnête demande monsieur distingué. 3-6945.

LECTURE dans les cartes ou clairvoyance, Mlle BEDARD, 547 des Oblats, Appt 2. TEL.: 3-7148.

JOLIE BLONDE aux yeux bleus, demande garçon gentil. 3-7458 — 5-6787.

144 PIANO A VENDRE

PIANO à vendre, prix d'occasion. S'adresser 702, 4ème AVENUE. 5-7981.

153 RADIO A LOUER

RADIO PICK-UP, location, semaine ou mois, chambre, hôtel, hôpitaux. 7-1720.

159 SERVANTES DEMANDEES

ON DEMANDE une personne avec expérience pour entretenir maison neuve dans quartier résidentiel. Ecrire en allemand mentionner expérience Case 935 "Le Soleil".

BONNE demandée, aimant les enfants, pour service général. 85 des Lilas, St-Albert le Grand. MA 3-3157.

FILLE générale, 3 enfants, très bon salaire. 7-4536, entre 5-7.

DESIRONS bonne avec expérience pour entretien de maison et cuisinière si possible. Salaire selon expérience et qualifications. S'adr.: TEL.: 7-2482.

JEUNE FILLE de campagne préférence, aimant enfants. Bon chez soi. Bonnes conditions. 865 Boul. des Chutes, Beauport. TEL.: entre 8 et 9 heures p.m. MO 3-3724.

BONNE DEMANDEE pour famille 2 enfants, pas gros lavage, références exigées. 7-6459.

ON DEMANDE 2 soeurs aimant les enfants, bon salaire, bonnes conditions travail, position immédiate. Ecrire Casier 914 Le Soleil.

PERSONNE âgée 20-30 ans, sérieuse, pour adultes. TEL.: VI 2-3907.

SERVANTE 9 a.m. à 5 p.m., dimanche libre, devra coucher chez elle. 119 ADOLPHE ROUTHIER.

159B TELEVISION

GROS détails, 21 Consols $289.00. DAKIN 335 St-Joseph. Est. 2-6629.

162 TERRAINS A VENDRE

ST-SACREMENT, partie résidentielle, beau coin de rues. S'adresser 7-1732.

LOTS A BATIR Ste-Foy et Château-d'Eau. Aqueduc et drainage. Accepterai échange terrain ou chalet. P.-A. SAVARD, 7-2707.

TERRAIN à vendre 0.15 le pied carré avec chalet meublé. 2, 6e Ave Charlesbourg. MA 3-2205.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE partie d'automobiles neuves, usagées. LUDGER FERLAND, 681, 1ère AVENUE. 4-2920.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave Tél.: 4-9769

18 AUTOMOBILES A LOUER

AUTOS A LOUER, $5.00 par jour. 10c du mille. Assurance $20 - $40,000, gazoline gratis. ROBERT JOBIDON Enr. 20 Place d'Aiguillon. 2-8317.

CHARS neufs 1953, $5 par jour, $0.10 mille, assurances $20,000 et $40,000 gratuites. ROMPRE & FRERES DRIVE YOURSELF. 1303 MAGUIRE. 7-8575.

Mort de madame Charles Fortin

St-Victor. (DNC). Mme Charles Fortier, née Adrienne Bernard, est décédée à sa résidence lundi dernier à l'âge de 66 ans, à la suite d'une longue maladie soufferte avec une grande résignation chrétienne.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Charles Fortin, ses enfants: Charles-Aimé, de Montréal; Arthur, de New-York; les abbés Réal et Gilles, du Collège de Lévis; Soeur St-Guy, du Sanatorium Bégin; Gabrielle et Lucien, de St-Victor; ses belles-filles, Mme Charles-Aimé Fortin, de Montréal; Mme Arthur Fortin, de New-York; Mme Lucien Fortin, de St-Victor; ses frères et belles-soeurs, M. et Mme Arthur Bernard, de Thetford; M. Charles Bernard, de New-York; M. l'abbé Lionel Bernard, curé de St-Adrien; ses soeurs et beaux-frères: M. Marcellin Poulin, M. et Mme Robrt Veilleux, de Magog; ses beaux-frères et belles-soeurs: le R. F. Prudent Fortin, de Montréal; M. et Mme Ernest Veilleux, M. et Mme Omer Fortin, M. et Mme Auguste Fortin, M. et Mme Arthur Fortin, de St-Victor; Mme Joseph Poulin, de Montréal; M. et Mme Odilon Roy, de St-Ephrem.

Les funérailles auront lieu à St-Victor, jeudi.

Un radiothon qui a mal tourné

Montréal, 15. (PC) Un comédien et un propriétaire de club de nuit, qui avaient organisé un radiothon au Palais du Commerce le 5 juin dernier, seront cités à leur examen volontaire le 21 décembre sous l'accusation d'avoir fraudé le public d'un montant de $2,000.

Trois personnes ont témoigné hier, contre les deux hommes, Maurice Gauvin, comédien de Montréal, et Tony Pilote, propriétaire d'un club de nuit de Trois-Rivières.

Un mandat d'amener a été émis contre un troisième homme. Il s'agit du chanteur Fernand Robidoux, actuellement en tournée en France.

L'un des témoins, la supérieure des Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, sous les auspices de qui le radiothon a été tenu, a déclaré qu'un montant de $2,600 a apparemment été recueilli mais que la communauté n'a reçu que $308.

Mme Jeannine Thomson, âgée de 22 ans, a révélé qu'elle avait gagné un véhicule d'une valeur de $2,000 mais qu'elle ne l'a jamais reçu.

Un troisième témoin, Mlle Mignonne Côté, 32 ans, a dit qu'on lui avait promis un voyage en France parce qu'elle s'était classée la première chez les vendeuses de billets. Elle n'est jamais partie du Canada.

Mme Ferdinand Gagnon (Marie-Louise Boulanger), et Mme Pierre Beaumont (Félicité Gingras); ses neveux, Charles, Joseph, Paul et Henri Angers, Olivier, Philippe, François, Jean-Baptiste, Alexandre et Joseph Gagnon, Zéphirin Gingras, Paul, René, Marcel, Louis, Georges et Montcalm Gagnon; ses nièces, Mlle Jeanne Angers, Mme Ludger Gagnon (Marguerite Angers), Mme S.-Eugène Amyot (Juliette Gagnon), Mme Jacques Valentine (Marguerite Gagnon), Mme Robert Valentine (Eva Gagnon), Mlle Alma Gagnon, Mme Emile Klarmann (Alvine Gagnon), et Mlle Olivette Gagnon, Mlles Irène, Yvette et Henriette Gingras, Mme Marcel Bédard (Esther Gingras), Mme Maurice Walsh (Gabrielle Gagnon), Mme Ovila Corriveau (Marie-Alice Gagnon), Mlles Marie-Antoinette et Charlotte Gagnon, Mme Hervé Gagné (Jacqueline Gagnon).

Les funérailles auront lieu vendredi en l'église Notre-Dame du Chemin et l'inhumation se fera au cimetière Belmont.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons Arthur Cloutier & Fils, 46 Saint-Cyrille Ouest.

Pour une attitude plus favorable aux tarifs forfaitaires

Ottawa, 15. (Spéciale) Devant la Commission royale sur les tarifs forfaitaires, le Canadien National a déclaré aujourd'hui que la question était fondamentale. M. Hugh O'Donnell, avocat du Canadien National, a plaidé devant M. le juge Turgeon, président de la commission, que "la démarche prise par les chemins de fer était le premier effort dans une lutte qui pourrait être longue, afin d'obtenir que les chemins de fer soient soulagés des entraves démodées qui les empêchent de traiter des problèmes modernes sur une base d'affaires, soit en rencontrant la concurrence comme tout homme d'affaires avisé doit le faire".

Les tarifs forfaitaires sont des contrats entre les chemins de fer et les expéditeurs par lesquels sont accordés des bas tarifs pour un pourcentage garanti des expéditions faites par l'expéditeur. Les chemins de fer demandent d'amender la loi des transports de façon à permettre que ces tarifs forfaitaires deviennent en vigueur sans la permission de la Commission du transport dans les quinze jours qui suivront la demande et aussi pour éliminer les protestations contre ces tarifs de la part de la politique énoncée par le président, M. Donald Gordon, politique selon laquelle la direction du Canadien National est bien décidé à ce que le chemin de fer fasse ses frais à l'exemple de toute autre corporation canadienne.

Au Club Chesterton

Jeudi soir prochain les membres du club Chesterton et leurs amis se réuniront de nouveau mais, cette fois, pour quelque chose de neuf et de dynamique.

"Les Compagnons de la Danse", professionnels des danses du terroir, donneront une démonstration des plus belles "sauteries" du temps passé. Agrémentée de commentaires historiques et sociaux, cette soirée s'avérera certainement l'une des plus belles réalisations du club.

Cordiale bienvenue à tous les membres et à leurs amis, à 8 h. 30, jeudi soir, au Club de la Voirie, 130, Grande-Allée.

Conférence et concert

Sous le distingué patronage de l'hon. Omer Côté, secrétaire de la Province et de monsieur Jean Bruchési, sous-ministre, l'Association des Elèves du Conservatoire de la Province, en collaboration avec les Jeunesses Musicales du Canada, présenteront au public de Québec monsieur Norbert Dufourcq, lundi prochain à 8 hres 30 à la salle de l'Institut Canadien.

Monsieur Dufourcq, accompagné au piano par monsieur Philippe Entremont, donnera une conférence intitulée "La Danse dans la musique pour clavier".

Docteur ès Lettres, organiste virtuose et titulaire de la chaire d'histoire de la musique au Conservatoire de Paris, monsieur Dufourcq a publié un grand nombre d'ouvrages sur la musique. Il a dirigé l'édition de l'importante "Histoire de la Musique" des Dictionnaires Larousse et il collabore à plusieurs publications qui touchent à l'art et à la musique.

Philippe Entremont, âgé seulement de 20 ans, a déjà donné de nombreux concerts, tant en France qu'à l'étranger. "Grand Prix de la ville de Paris" en 1953, il fit cette même année une tournée en Amérique où il créa au Carnegie Hall, à New-York, le fameux concerto de Jolivet. Il entreprend cette année une nouvelle série de concerts au Canada et aux Etats-Unis.

Mlle Elodie Gagnon décédée à 75 ans

Mlle Elodie Gagnon est décédée mardi à l'âge de 75 ans et 7 mois, à l'hôpital du Saint-Sacrement. Elle était la fille de Olivier Gagnon et de dame Philomène Bergeron, tous deux décédés. Elle faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie en la paroisse du Saint-Coeur de Marie.

Elle laisse dans le deuil, sa soeur, Mme Zéphirin Gingras (Marie-Louise Gagnon), ses belles-soeurs, de les servir à table. Et, par suite du procédé de congélation, il s'agira toujours de poisson frais.

Pour la congélation des blocs de filets de morue, à Cap-aux-Meules, le gouvernement a construit un congélateur à plateaux ("plate freezer") d'une capacité de 20,000 livres par jour. La compagnie qui l'utilisera dédommagera le gouvernement d'après un tarif fixé à tant la livre.

Le produit qui quittera Cap-aux-Meules pour Gloucester, via Pictou, ne sera pas entièrement fini. On a décidé de procéder de cette façon afin d'éviter la taxe de douane de 30 p.c. qui aurait frappé ces marchandises, s'il s'était agi d'un produit entièrement fini.

—Bel hommage à M.

(Suite de la page 17)

A. Gagné, l'hon. juge Jos. Bilodeau, M. le juge Maurice Brasset, M. le juge Emile Morin, M. le juge Rod. DeBlois, MM. Avila Bédard, Bernard Devlin, c.r., Louis Beaudry, i.c., Dr W. Verge, Dr Chs Laflamme, Dr D.-A. Kokline, Dr Cyriaš Ouellet, Dr Louis Cloutier, Louis Baillargeon, n.p., Jules Baillargeon, n.p., Dr M. Guay, Dr P. Chevalier, Dr Paul-E. Auger, Dr A. Chollet, Dr J. Boulanger, Dr R. Dunn, Dr L. Gravel, Dr P. Giguère, Dr J.-T. Michaud, MM. Edgar Dion, Chs Langlois, André Patry, J.-E. Barnard, rédacteur en chef au "Soleil" et à "L'Evénement-Journal", Paul Audet, M. Rousseau, Pierre Grenier, Rol. McKinnon, Louis-B. Belleau, P.-M. Deschênes, Guy Baillargeon, Roger Baillargeon, Hector Cimon, i.f., O.-N. Shink, Paul Gagnon, Edmund Leonard, J. O'Neil, Paul Champoux, Jean Champoux, C. Geoffrion, Paul Nadeau, André Gagnon, W.-J. Wright, Paul-Eugène Gosselin, Ant. Drolet, Alex. Boisvert, J.-B. Verret, Alph. Garneau.

Les membres du corps professoral de l'université figuraient aussi nombreux dans la nef centrale. Dans leurs rangs on voyait notamment, l'hon. juge Garon Pratte, M. Adrien Pouliot, le R. F. Clément Lockquell, é.c., M. le chanoine M. Laliberté, M. l'abbé W. Laverdière.

MM. Julien et Robert Lépine, de la maison Germain Lépine, Ltée, dirigeaient les funérailles.

Funérailles de M. Georges Méthot

St-Agapit, (DNC) Les funérailles de M. Georges Méthot, époux de dame Palmyre Bédard, décédé, récemment, à sa résidence, à l'âge de 68 ans, ont eu lieu en notre église paroissiale et elles ont donné lieu à une touchante manifestation d'estime et de condoléances. De nombreux parents et amis se sont associés dans le témoignage rendu à la mémoire du défunt.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Antonin Bélanger, vicaire, tandis que M. l'abbé Philippe Méthot d'Aylmer, neveu du défunt a chanté le service assisté de M. l'abbé Arthur Ferland, curé de St-Apollinaire et de M. l'abbé Antonin Bélanger vicaire de St-Agapit, comme diacre et sous-diacre. M. Gaudias Rousseau portait la croix. Il était accompagné de M. Jean-Pierre Beaudoin.

Les porteurs du cercueil étaient : MM. Alphonse Martineau, Joseph-H. Baron, Antoine Roger, Ludger Rousseau, Philippe Dumont, Alfred Moreau, du choeur de chant l'on remarquait la présence de tous les membres de la chorale de la paroisse, en plus MM. Philibert Bédard et Léonard Bédard, de St-Antoine de Tilly, et cousins du défunt, ainsi que M. Paul-Emile Fréchette et St-Nicolas, ami de la famille. La messe de Requiem fut exécutée sous la direction de M. Pamphile Moreau. Mlle Emelay Bourgault, touchait l'orgue.

Pendant le service la quête fut faite par M. Joseph Boucher et M. Albert Paquet.

Suivaient la dépouille, Mme Georges Méthot, son épouse ; son fils et sa belle-fille, M. et Mme André Méthot; ses filles, Mme Lucien Martineau (Brigitte), Mme Ovila Demers (Rachelle), Mme Armand Bergeron (Gilberte), Mlles Marguerite et Germaine Méthot, la Rév. Sr St-François de Paul accompagnée de Rév. Sr St-Joseph des RR. SS. de Notre-Dame du Perpétuel-Secours de St-Damien, Mlle Annette Méthot; ses gendres, MM. Lucien Martineau, Ovila Demers, Armand Bergeron; ses petits-enfants, Lauraine, Egide, Daniel Martineau; Yvon, Lise, Michel Méthot, Louisette, Bruno, Gilles, Marie-Paule, Renald, Hélène, Léandre, Denis Demers, Jean-Claude, Huguette Bergeron; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Joseph Flamand, M. et Mme Martin Bédard, M. et Mme Victorien Bédard, M. et Mme Désiré Bédard, M. Jules Paquet; ses oncles et tantes, M. et Mme Siméon Bédard, M. Napoléon Bédard, Mme Lazare Bédard; ses neveux et nièces, M. l'abbé Phillippe Méthot, Mlle Alberta Méthot, M. Wilfrid Méthot, M. Donat Méthot, M. et Mme Hercule Têtu, M. et Mme Alfred Têtu, M. et Mme Alfred Moreau, M. et Mme Emilien Sévigny, M. et Mme Simon Daigle, M. et Mme Armand Côté, M. et Mme Ermenégilde Sévigny, MM. Hébert, Raymond, André Sévigny, M. et Mme Lucien Côté, M. et Mme Thomas Bergeron, Mme Siméon Méthot, M. et Mme Onésime Paquet, MM. et Mmes Maurice Jean, Jean-Paul Bédard, Florian Bergeron, Laurent Boisvert, Lionel Hamel, Mlles Lucille, Angèle, Françoise, Hélène, Lucienne, Aline, Fernande, Rolande, Yolande, Francine Bédard, Gérard Fortier, Antoine Roger, Aimé Fortier, Evariste Lapointe, Benoit Levesque; ses cousins et cousines, M. et Mme Josaphat Fortier, Mme Delphis Côté, M. et Mme Antonio Dubois, M. François Bédard, MM. et Mmes Alp. Demers, Albert et Alphonse Bédard, M. Arthur Bédard.

Dans le cortège, on remarquait encore: M. et Mme Philémon Côté, Mlle Jeannine Côté, Alfred Laroche, M. et Mme Paul-Emile Fréchette, MM. Joseph Olivier, Joseph Dumont, Alfred Bergeron, Georges Vermette, Aurèle Hébert, Joseph Bergeron, Ferdinand Bergeron, Georges Gagnon, Euclide Groleau, Apollinaire Moreau, Télesphore Côté, Joseph Rousseau, Roméo Rousseau, Albert Gingras, Raymond Boucher, Emile Olivier, Zoël Bergeron, Alfred Carrier, Alphonse Boulay, Albert Bergeron, Emile Demers, Emilio Normand, Wilfrid Olivier, M. et Mme Gérard Simoneau, M. et Mme Josaphat Carrier.

Nous remarquions aussi quelques élèves des classes du couvent et du collège accompagnés de leurs titulaires, ainsi que de nombreux paroissiens.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Eugène Beaudoin.

Mort de monsieur L.-C. Dumais

Un citoyen avantageusement connu de Limoilou vient de disparaître en la personne de M. L.-C. Dumais, décédé hier à l'Hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 77 ans et six mois. M. Dumais était dessinateur au ministère provincial de l'Agriculture et il était domicilié au 593, 4e avenue.



M. Dumais laisse dans le deuil son épouse, née Elodie Marquis; ses fils, MM. Roland Dumais, du Service national de placement (section de l'université Laval), Gérard Dumais, voyageur de commerce, Adrien Dumais, vérificateur de véhicules; ses filles, Mlle Olivette Dumais, propriétaire de "Le Caprice féminin", Mlle Laurence Dumais, Mme H.-P. Bigaouette (Gilberte) et Mme Léonce Simard (Thérèse); ses gendres, MM. H.-P. Bigaouette, de J.-L. Drolet Automobiles Ltée, Léonce Simard, régistraire au ministère provincial de la Voirie; ses belles-filles, Mme J.-Roland Dumais (Irene Molloy), Mme Gérard Dumais (Hazel McLean). Il comptait aussi plusieurs petits-enfants.

M. Dumais était le frère de M. Rosario Dumais, M. Lorenzo Dumais et de Mme J.-J. Hardy, ainsi que le beau-frère de Mme Rosario Dumais et de M. J.-J. Hardy.

Les restes mortels de M. Dumais sont exposés aux salons de la maison Lorenzo Savard, 698, 5e rue, jusqu'à l'heure des funérailles, vendredi matin, à St-Charles de Limoilou.

20% des Lyonnais vont à la messe

Paris, (C.C.C.) Selon une enquête faite par la "Vie catholique illustrée", sur 100 personnes qui vivent et travaillent dans l'agglomération lyonnaise, 21 vont à l'église assidûment. Sur 476 habitants de cette collectivité, il y en a 100 qui vont à la messe le dimanche, dont 38 hommes et 62 femmes: 17 p. 100 des pratiquants entendent la messe hors des églises paroissiales.

Le nombre des enfants recensés dans les églises va croissant jusqu'à 11 ans. Passé cette âge, brusquement, il diminue surtout dans le cas des garçons.

—Deux industries

(Suite de la page 17)

emploiera 125 hommes et 60 femmes.

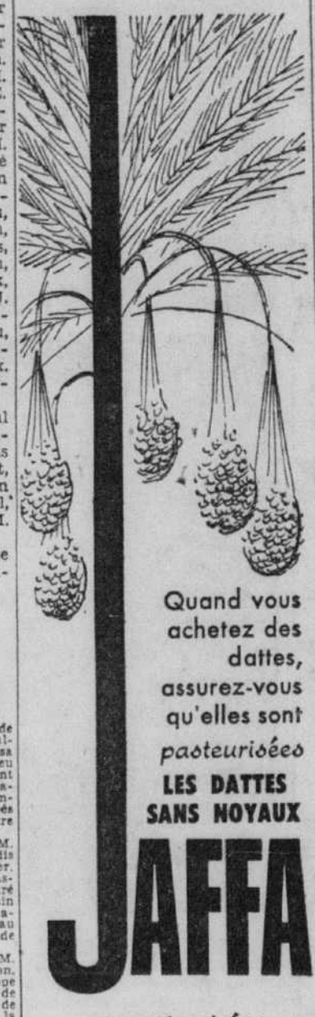
A cette usine on fera des blocs de filets de morue de dix-huit livres chacun, qu'on fera congeler. Ces blocs seront transportés par bateau à cale frigorifiée jusqu'à Pictou, N.-E., puis, par camion, jusqu'à Gloucester. Là, on les coupera en bâtonnets ("fishsticks"), on les roulera dans la panure et on les fera cuire. La cuisinière qui achètera ces bâtonnets de morue n'aura qu'à les disposer dans le four pour une dizaine de minutes avant

13 - 13 - 13 -13
- CHANCEUX -
9
MAISONS APPARTEMENTS
En construction à St-Pascal de
13
LOGEMENTS CHACUNE
REVENUS $9180.00
2 dans 1
PRIX et CONDITIONS
Capital requis
$9,000.00
Profit net $4,480.00
UNIVERSAL LAND DEVELOPMENT
213 Blvd Charest
Tél.: 2-3968
(coin du Pont)

Deux verdicts

Deux enquêtes ont été tenues, hier, à la morgue Sylvio Marceau. La première était présidée par le Dr Georges Foy et elle avait trait à la tragédie dont Mlle Bernadette Fournier, 18 ans, a été victime, lundi dernier, quand elle fut écrasée par des tuyaux, sur la rue Dorchester à l'angle du boulevard Charest. L'autre était sous la présidence du Dr J.-E. Raymond, coroner du comté de Québec, et elle concernait la mort tragique de la petite Florence Tapin, 6 ans, qui a roulé sous un autobus de la Cie d'Autobus Fournier, lundi soir, dans le rang du Grand Bois, à St-Gérard-Majella.

A l'issue de chacune de ces enquêtes le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.



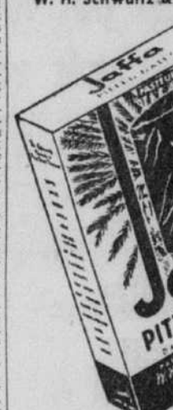
Quand vous achetez des dattes, assurez-vous qu'elles sont *pasteurisées*

LES DATTES SANS NOYAUX

JAFFA

sont *pasteurisées* pour la protection de votre famille.

Préparées et emballées selon la méthode la plus moderne par W. H. Schwartz & Sons Limited



Aussi : beurre d'arachides, moutarde préparée, épices, café.

Services spécialisés

MONUMENT

en granit et marbre, réduit de 15 à 40%, direct des carrières à l'acheteur, prix et catalogue sur demande. VILLENEUVE & FRERE, manufacturiers, 1050 Canardière TEL.: 3-7482, 1185 St-Vallier ouest. MU 3-8597. Agents demandés.

La Société d'Agriculture de Bellechasse

Bellechasse, (DNC) Récemment avait lieu l'assemblée, à St-Damien, de la Société d'Agriculture du comte La réunion était rehaussée par la présence de notre distingué député au provincial, M. le Dr Alphée Poirier.

Appelé à prendre la parole, M. le député se dit très heureux de rencontrer les dirigeants de la classe agricole du comté. MM. les agronomes Helly et Gagnon dirent aussi quelques mots.

Enfin, on procéda à l'élection des officiers pour l'année 1955. M. Josaphat Pelletier, maire de la Durantaye, a été réélu président de la Société; M. Albert Patry, maire de Beaumont, a été réélu vice-président pour un deuxième terme. M. Ludger Lamontagne a été réengagé comme secrétaire.

Mort de madame Gérard Létourneau

Ste-Justine, (DNC) Mme Gérard Létourneau (Olivine Bédard) est décédée lundi dernier à l'Hôtel-Dieu de St-Georges, à l'âge de 40 ans après une longue maladie soufferte avec résignation. Mme Létourneau laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, neuf enfants. Mme Létourneau était de la congrégation des Dames de Ste-Anne et des Jeanne d'Arc. Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi avec le concours d'un grand nombre de parents et d'amis.

La direction des funérailles était confiée à la maison Odilon Cassidy, fils.

Salon Henri
345, RUE ST-JOSEPH
TEL. : 4-6218



CARTES DE NOEL
Moins de la moitié prix
21 jolis sujets
Un assortiment complet dans chaque boîte contenant 21 cartes différentes (en français seulement). Une valeur de $1.15 pour 43c, taxe incluse, plus 10 capsules de lis queurs Fortier. Ajoutez 5c par boîte pour les commandes postales
LES LIQUEURS FORTIER
Coin du Roi et St-Dominique, QUEBEC
Ouvert tous les jours de 9 hres a.m. à 5 hres p.m. samedi inclus.

DÉCÈS

BERNIER — A Québec, le 13 décembre 1954, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Octavie Rhéaume, épouse de feu Damase Bernier, autrefois de St-Romuald.
Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 289 rue St-Vallier Est à 7 heures 45 pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles.
13déc-3fs—844829

BONNEAU — A Lauzon, le 14 décembre 1954, à l'âge de 95 ans, est décédé Joseph Bonneau, époux de feu dame Domithilde Dubreuil.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, No 203 rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.
15déc-2fs—845121

BOURGET — A Québec, le 13 décembre 1954, à l'âge de 76 ans 11 mois, est décédée Mlle Marie Bourget, fille de feu Honoré Bourget et de feu dame Hélène Larose, demeurant à 330 Christophe Colomb.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures 30.
Départ des salons-mortuaires J.-Wilfrid Dubois Inc., No 240 rue Durocher, à 8 heures 15, pour l'église St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles. —845103

CANTIN — A St-Jean Chrysostôme, le 12 décembre 1954, à l'âge de 54 ans 11 mois, est décédée dame Marie-Jeanne Blanchette, épouse de M. Irenée Cantin.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, à 9 heures 45, pour l'église St-Jean Chrysostôme, et de là au cimetière paroissial.
13déc-3fs—844772

CARPENTIER — A St-Casimir, Portneuf, le 14 décembre 1954, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Eliette Genest, épouse de M. Henri Carpentier.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires de J.-A. Lacourcière, à 9 heures 30, pour l'église St-Casimir, et de là au cimetière de la paroisse. 15déc-2fs—845109

CORRIVEAU — A Montmagny, le 12 décembre 1954, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Candide Corriveau, marchand et industriel, époux de dame Alice-C. Lislois.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 20 rue St-Pierre, à 9 heures 45 pour l'église St-Mathieu, Montmagny, et de là au cimetière paroissial. 13déc-3fs—844776

CLOUTIER — A l'hôpital Ste-Anne de Beaupré, le 13 décembre 1954, à l'âge de 69 ans 4 mois, est décédée dame Angelina Page, épouse de feu Cyrille Cloutier.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ du salon mortuaire Assistance Funéraire Inc., No 159 avenue Royale, à 8 heures 45, pour la Basilique Ste-Anne de Beaupré, et de là au cimetière paroissial. 14déc-2fs—844980

DAIGLE — A Charlesbourg, le 14 décembre 1954, à l'âge de 70 ans, est décédé Sieur Joseph-Eugène Daigle, époux de feu dame Honorine Laverdière.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 255 Boul. St-Charles Borromée, à 8 heures 45, pour l'église de Charlesbourg, et de là au cimetière paroissial. 16déc-2fs—845108

DUGGAN — A Québec, le 13 décembre 1954, à l'âge de 71 ans 6 mois, est décédé M. Joseph Duggan, fils de feu Michel Duggan et de feu Célina Morin, demeurant 398 St-Joseph Est.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier Ouest, à 8 heures 45 pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 13déc-3fs—844867

DUMAIS — A Québec, le 14 décembre 1954, à l'âge de 77 ans 5 mois, est décédé M. L.-C. Dumais, époux de dame Elodie Marquis, demeurant 593, 4ème Avenue.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures
Départ de la maison Lorenzo Savard, 698, 5ème Rue, à 8 heures 50, pour l'église St-Charles de Limoilou, et de là au cimetière St-Charles. 14déc-2fs—845018

FOURNIER — A Québec, le 13 décembre 1954, à l'âge de 17 ans, est décédée accidentellement Bernadette Fournier, fille de Florent Fournier et de dame Marie-Rose Gauthier, demeurant 139 des Cascades, Château d'Eau.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires Antonio Falardeau & Fils, No 189 rue St-Ambroise, à 9 heures 30, pour l'église de Château d'Eau, et de là au cimetière de Loretteville. 13déc-2fs—844979

GAGNE-CARDINAL — A Montréal, le 13 décembre 1954, est décédée dame Agnès Gagné, épouse de feu Lucien Cardinal.
La dépouille mortelle est exposée aux salons William Wray, rue Université, Montréal.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures en l'église de St-Anselme de Dorchester et l'inhumation se fera dans le cimetière paroissial. 14déc-2fs—844974

GAGNON — A Québec, le 14 décembre 1954, à l'âge de 75 ans 7 mois, est décédée Mlle Elodie Gagnon, fille de feu Olivier Gagnon et de feu dame Philomène Bergeron, demeurant à la maison Ste-Marguerite.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 46 Boul. St-Cyrille Ouest, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin, et de là au cimetière Belmont. 14déc-3fs—844939

LAMONT — A Québec, le 15 décembre 1954, est décédée Mlle Magaret Lamont, fille de feu Frank Lamont et de feu dame Dorothy Reddy, demeurant à St-Bridgit's Home, autrefois de Sillery.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 46 Boul. St-Cyrille Ouest, à 9 heures 45, pour l'église St-Patrick et l'inhumation au cimetière St-Colomb, Sillery. 15déc-3fs—845120

MARQUETTE — A Québec, le 13 décembre 1954, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Joseph Francis Marquette, époux de dame Amarilda Labrecque, demeurant

$3.00 gls
Peinture de toutes les couleurs.
Tremblay Lumber Co.
800 rue Dorchester TEL.: 5-4887
Livraison gratuite en ville

TÉLÉVISEURS 1955
Crosley et Motorola
pour livraison immédiate
Appareils garantis pour un an
Service par techniciens experts.
Vous économiserez appréciablement le soir avec :
J.-B. DUFOUR
36 de la Ronde — Tél.: MO 1-1291

PORTES
Peinturées $6.35 Vernies
TOUTES LES GRANDEURS, MEME PRIX
PORTES PLAQUÉES
LIMITEE
800 PORCHESTER. Tél.: 5-4887

BUREAUX À LOUER
1,400 pieds de plancher en parties ou en entier, moderne et bien éclairé, services concierge et ascenseur.
S'adresser à CHENOR LTEE
399 rue St-Joseph

PRÊTS SUR
2ième hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
37, de la Couronne, QUEBEC
Tels. 3-8109 - 3-9829

ARGENT A PRETER
Payons 3% sur les dépôts. Argent à prêter sur 1ère hypothèque à Québec et district. Consultez-nous sur votre situation hypothécaire.
LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC
81 rue St-Pierre, Québec 2. Tél.: 2-1362

GARAGE A VENDRE
sur la Rive-Sud, avec franchise Ford, garage moderne, bien équipé, conditions et prix avantageux. S'adresser à PAUL BEGIN, 2 RUE ST-JOSEPH, BIENVILLE (Lauzon) Tél.: TE-7-6102.

ACHETEZ VOTRE BIÈRE en bouteilles
"UNI-SERV"*
PAS DE DEPÔT
PAS DE BOUTEILLES VIDES A RAPPORTER
DOMINION GLASS COMPANY LIMITED
*Marque déposée

Chute d'un vieillard dans un escalier

Arthabaska, (DNC) M. Bélanger, de Plessisville, a été victime d'un grave accident. Ce dernier, vieillard de 84 ans, était allé rendre visite à son confrère et ami, M. Albert Beauchesne de cette ville, quand il fit une chute dans l'escalier du haut en bas, se fracturant une jambe. On manda le médecin et on le transporta d'urgence à l'hôpital d'Arthabaska.

Collision due à une fausse manoeuvre

Arthabaska, (DNC) Un accident est survenu vendredi dernier à M. Maurice Cantin, de Plessisville et à M. Maurice Dugrenier, de Victoriaville. Les deux véhicules sont entrés en collision à la suite d'une fausse manoeuvre de l'un des conducteurs. Les dommages sont évalués à $800. Les constatations d'usage ont été faites par les constables Normand Arsenault et F. Dauphinais.

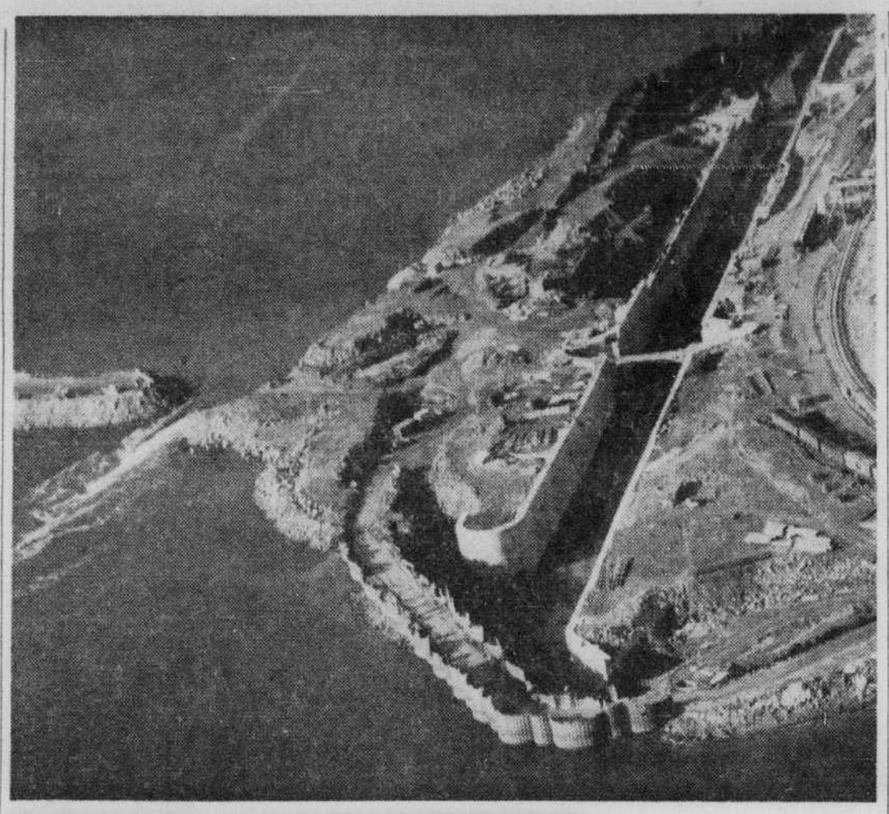
ARBRES DE NOEL
premier choix en ville. Visible le jour et le soir.
Quincaillerie Bertrand
1511, 3ème AVENUE — TEL.: 3-7181

ÉCOUTEZ
Jeudi, 16 décembre à 1.50 p.m. à C.K.C.V. "Les Ligues du Sacré-Coeur" et "La Loi des Liqueurs Alcooliques".

JEUNE HOMME
DEMANDE
Jeune homme de bureau, avec connaissance générale de la dactylo et de préférence expérience dans l'alimentation. Devra fournir références. TEL.: MU 2-3663.

ATTENTION
MAISON A VENDRE
PARC AVENUE
Avec loyer libre à l'acheteur
Cause départ
Faut vendre dans 48 heures
TEL.: MO 3-5021

FLEURS DE NOEL
Jour : JOSE FLEURISTE 23 Buade — 4-6202
Nuit : SERRES CHARLESBOURG-O. Tél.: MA 3-3950
Service gratuit à domicile





LE CAP-BRETON RELIE A LA NOUVELLE-ECOSSE : La chaussée de Canso relie depuis quelques jours l'île du Cap-Breton à la Nouvelle-Ecosse. La photo du haut a été prise un peu avant que le vaste aménagement ne soit terminé. La chaussée mesure 4,200 pieds et a coûté $25,000,000. On remarque à droite le réseau complexe d'écluses qui seront parachevées l'été prochain. On voit ci-dessus les cinq ouvriers qui ont été les premiers à traverser à pied entre l'île et Mulgrave. Ils avaient attendu plusieurs heures avant de pouvoir sauter sur le gros morceau de roc, grimper de nouveau sur la chaussée et réussir leur exploit. Ils tenaient à tout prix à revendiquer cet honneur.
(Presse Canadienne)

Ce n'est pas le temps de laisser les présumés voleurs en liberté

M. le juge Achille Pettigrew, devant qui comparaissaient hier après-midi, trois garçons accusés de vols avec effraction, a refusé d'exiger des cautionnements moins élevés à cause de l'approche des Fêtes.

—C'est précisément le temps où il faut épurer la ville, a déclaré le président du tribunal en réponse à l'avocat de l'un des garçons.

La Cour a exigé un cautionnement de $1,000 sur immeubles, dans le cas des trois accusés, à la suite de certains renseignements fournis sur leur compte, par la police.

Deux des prévenus, l'un âgé de 17 ans et l'autre de 18, ont eu à répondre de cinq vols ou tentative de vols avec effraction commis aux dépens du magasin Rodrigue Ostiguy, des Produits Europa, de l'hon. Hector Laferté, du garage Coulter et de la cordonnerie Cloutier. Le troisième prévenu, âgé de 19 ans, n'aurait été mêlé qu'au cambriolage du magasin Ostiguy.

Dans les trois cas, les inculpés ont protesté de leur innocence, et le procès a été fixé au 21 décembre.

Pour hâter le travail sessionnel

L'Assemblée législative a adopté à l'unanimité, hier après-midi, une motion de l'hon. Maurice Duplessis, réclamant que, à l'avenir, et jusqu'à nouvel ordre, la Chambre tienne deux séances le vendredi, la première de 11 h. a.m. à 1 h. p.m., et la deuxième de 3 h. p.m. jusqu'à l'ajournement, avec suspension de six à huit heures du soir.

Le premier ministre a expliqué lui-même sa motion en disant qu'elle permettra à la législature de travailler quatre jours pleins par semaine. Ailleurs, a-t-il dit, à Londres, à Ottawa, dans d'autres provinces, on siège tous les jours de la semaine, même parfois les jours de fête religieuse ou légale.

La législature, a continué M. Duplessis, joue un rôle vital dans l'économie de la province et le maintien de ses traditions. Dans la législature, il y a la droite et la gauche. Tous deux ont des droits qui doivent être respectés. La droite est l'écho du sentiment populaire. Elle a été élue pour administrer, décider. L'opposition a aussi des droits et des obligations. Mais la session ne doit pas être considérée comme une simple occasion de discourir. A certains députés, on pourrait appliquer l'adage: "grands parleurs, petits faiseurs". Quant à nous, nous sommes ici pour réaliser un programme et nous entendons le réaliser.

Il est évident, a dit encore le premier ministre, que les députés ont des prérogatives et que le gouvernement entend les respecter. Notre

(Suite à la page 31, 1ère col.)

AVIS DIVERS

Club Renaissance — Déjeuner-causerie à 12 heures 30. Conférencier: M. J.-Edgar Hébert, député de Beauharnois à l'Assemblée Législative.
Club Richelieu — Déjeuner des anciens présidents au Château Frontenac à 12 heures 30.
Club Optimiste. — Déjeuner régulier au Château Frontenac à 12 heures 30.
Femmes universitaires — Fête de Noël à la salle paroissiale St-Coeur de Marie, rue Berthelot, à 8 heures 15 p.m. Messieurs invités.
Rincon espanol — Dépouillement d'un Arbre de Noël pour les enfants pauvres, au Club de la Voirie, 130, Grande-Allée, à 7 heures 30 p.m.
Mercredis littéraires — Conférence de M. Maurice Lebel à l'amphithéâtre de physique, 3 rue de l'Université, à 8 heures 15 p.m. Sujet: "Sophocle et Racine".
Ciné-Club de Québec — Réunion à la salle Chalmers Wesley, 130 Chemin St-Louis, à 8 heures 30 p.m. Projection d'un film en langue anglaise.

Vol commis dans le panier à salade

Un individu a été accusé hier d'avoir volé de l'argent dans le panier à salade de la police.

L'incident se serait déroulé alors que le prévenu était conduit en cour municipale. Une sacoche de femme lui serait alors tombée sous la main, et du même coup $32 en argent.

En Cour des Sessions de la Paix, le prévenu, un homme d'âge moyen, a protesté de son innocence avec un brin d'indignation dans la voix.

Le procès a été fixé au 16 du courant, par M. le juge Achille Pettigrew.

Le maire de Québec chez M. Duplessis

Le maire Wilfrid Hamel rencontrera prochainement l'hon. Maurice Duplessis pour discuter de certains problèmes intéressant la Cité et notamment celui qui a trait à la conservation du vieux Québec. Cette nouvelle a été communiquée, hier après-midi, au comité administratif alors que l'échevin Dave Burns soulignait l'intérêt créé dans l'opinion publique par la publication depuis une quinzaine de jours d'articles concernant le plan d'ensemble de la Cité et surtout la conservation du vieux Québec.

Le représentant du quartier Champlain— qui compte dans ses limites le "Québec intra muros" — a déclaré qu'il était à cent pour cent en faveur de ce qui a été écrit. La Cité n'a pas les moyens de payer des compensations pour conserver les monuments ou les édifices dignes de passer à la postérité. Il trouve même injuste qu'on puisse obliger des particuliers à conserver et à réparer à leurs frais des bâtisses anciennes sous prétexte qu'elles ont un intérêt historique, et cela sans les aider. Je suggère, dit M. Burns, vu l'impossibilité pour la Ville de faire suite aux suggestions des auteurs du plan d'ensemble, que l'on demande au premier ministre de considérer la question et de nous aider au besoin. On pourrait même soumettre la question lors de l'étude du bill à la session de janvier prochain.

L'hon. Wilfrid Hamel souligne qu'il existe déjà une Commission d'embellissement qui est présentement inopérante mais qui a déjà disposé d'octrois provinciaux allant jusqu'à $75,000. Le maire a ajouté qu'il en causerait avec les autorités compétentes prochainement.

Les annonces publiées dans les journaux disent beaucoup en peu de mots, et ce, grâce à la rapidité des journaux.

Un bel exemple de collaboration entre patrons et travailleurs permet d'éviter une grève

Toronto (Spéciale) — Dans le "Financial Post du 11 décembre, Jack McArthur dit qu'un bel essai de coopération ouvrière-patronale est venu bien près d'échouer cette semaine puis s'est poursuivi sans avoir subi trop d'avarie apparente.

L'incident est survenu à Hespeler, centre textile de l'Ontario (4,000 âmes) où la Dominion Woollens & Worsteds Ltd., emploie 500 ouvriers dans son moulin.

Après un échange de mots acerbes à propos de l'imminence d'une grève l'Union des Employés Indépendants de la Woolens a accepté une offre de la compagnie, soit une augmentation de 2 p. 100 et la participation aux bénéfices.

La nouvelle de ce règlement était d'importance pour la ville d'Hespeler la Dominion Woollens et ses employés. Mais du point de vue de l'économie en général, les circonstances mêmes qui ont abouti au règlement offrent encore plus d'intérêt.

En mars dernier, les employés avaient accepté bien à contre-coeur une réduction de salaire volontaire de 13 pour 100, afin de permettre au moulin de faire face à la concurrence serrée des entreprises d'importation. Il était convenu que toute amélioration de la position de la compagnie serait suivie de la restauration en tout ou en partie de la portion de salaire supprimée.

Quand la période contractuelle fut écoulée le 30 septembre, l'union demanda que l'ancien barème des salaires fut rétabli, mais la compagnie allégua que cela pourrait avoir un effet désastreux.

Un tribunal d'arbitrage fut nommé, qui fit part de ses conclusions le 30 novembre. Elles appuyaient la prétention de la Dominion Woollens et le tribunal d'arbitrage d'ajouter : "Toute augmentation de salaire ne ferait que provoquer un arrêt complet du travail à l'usine et il en résulterait une perte correspondante dans l'emploi . . .". L'arbitre avait présenté un rapport dissident.

L'union s'empressa de tenir un vote de grève et 70 pour 100 optèrent pour l'arrêt du travail. Sur ce, la compagnie consentit une minime augmentation et la mise en application du plan de partage des profits. La grève fut ainsi évitée.

Outre ces faits brutaux, restait évidemment la forte concurrence à laquelle l'industrie textile du Canada devait faire face. Le salaire horaire moyen au moulin d'Hespeler est de $1.02.

Au fond de ce différend, il se présentait également une difficulté à laquelle la collaboration ouvrière-patronale est toujours en butte. Simplement ceci : Si la main-d'oeuvre accepte de son plein gré une diminution de salaire, afin de per-

(Suite à la page 31, 3e col.)

Une mise en garde de l'archevêché contre des "chaînes de prières"

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, vient de faire une mise en garde contre "certaines chaînes de prières" qui portent la menace d'un malheur pour ceux qui feraient obstruction. Voici le texte de cette mise en garde communiquée aujourd'hui par l'Archevêché :

"Des âmes se laissent encore tromper ou troubler par certaines chaînes de prières qui portent la menace de malheur pour ceux qui se refuseraient à la reproduire et à la diffuser et la promesse d'une grâce spéciale pour ceux qui, pendant un certain temps, en enverront une copie par jour, à des amis.

"Quelle que soit la prière ainsi diffusée, qu'elle s'adresse à Marie Reine des Coeurs ou à tout autre saint, cette façon de forcer les gens à la réciter n'en demeure pas moins entachée de superstition; et l'on ne doit tenir aucun compte des promesses ou menaces sans fondement que l'on fait à son sujet.

"Le mieux est de jeter ces lettres au panier sans s'en préoccuper davantage."

Lettre d'Ottawa

Le Canada serait coupable de grande avarice s'il refusait de vendre ses ressources naturelles à l'étranger sous prétexte de les conserver pour le moment où il pourra les exploiter lui-même — Le commerce mondial ne fonctionne pas à sens unique — Il faut offrir à l'étranger les matières premières qu'il n'a pas si nous voulons obtenir celles qui nous manquent.

(Par Gérard Morin)

Ottawa, 15 Le Canada pécherait par égoisme et par étroitesse de vue s'il allait obstinément garder pour lui toutes ses ressources naturelles, refusant de les vendre à l'étranger.



Il s'agit évidemment des matières premières que le pays pourrait ici, éventuellement convertir en produits ouvrés. Le Canada est tellement riche qu'il lui faudrait une centaine d'années pour arriver à utiliser vraiment toutes ses ressources, d'une façon normale.

M. George Hees, président de l'Association progressiste - conservatrice du Canada, disait hier soir à Orillia, Ontario, que le Canada devrait s'efforcer de plus en plus de manufacturer sur place des produits, au lieu de laisser aller nos ressources naturelles à l'étranger.

Bien entendu, M. Hees n'a pas été jusqu'à dire que nous devrions mettre un embargo sur nos matières premières, mais il donnait l'avertissement que d'autres pays bâtissaient leur prospérité sur le fait que nous pouvions leur vendre nos matières premières.

Il est évident à tout le monde que les Etats-Unis, par exemple, épuisent de plus en plus leurs matières premières et auront besoin du Canada dans une mesure grandissante, pour le siècle qui s'en vient.

Mais d'autre part, si le Canada voulait jalousement garder pour lui ses richesses, il commettrait un péché d'avarice impardonnable, et il retarderait le progrès du monde.

LE SENS UNIQUE

Les pays riches n'ont pas le droit de tout garder pour eux et de refuser aux autres de bénéficier de leur abondance. Ce n'est pas chrétien, ce n'est pas humain.

M. Hees ne va pas jusqu'à demander que le Canada soit mesquin, mais si l'on poussait la théorie conservatrice jusqu'au bout, il y aurait danger de tomber dans cette tendance.

Et cette tendance serait malsaine : M. Hees ne s'en rend peut-être pas compte.

Le commerce, les affaires du monde ne peuvent fatalement pas s'opérer en sens unique.

Cela veut dire que les pays riches ne peuvent rêver de produire et vendre constamment, sans laisser aux pays pauvres autre fonction que celle d'acheter.

Les pays pauvres ont besoin d'acheter des pays riches des matières premières dont ils peuvent manufacturer des produits ouvrés. De cette façon, ces pays pauvres utilisent à leur profit leur main-d'oeuvre et en

(Suite à la page 31, 1ère col.)

VENDEUR BILINGUE DEMANDÉ
Vendeur agressif pour la province de Québec, à l'exception de Montréal. Pour représenter distributeurs très connus au Canada, de porcelaine chinoise et papeterie. Veuillez communiquer avec M. PAUL KATZ, au Château Frontenac, Québec, pour entrevue, jeudi, vendredi et samedi.

Ne soyez pas vague.. dites
Haig & Haig
SCOTCH WHISKY
LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH — RENOMMÉE DEPUIS PLUS DE 300 ANS
F50K

LES COMPRIMES
TON-Y-GRA
TONIQUE pour RENFORCIR
Exciter et aiguiser l'APPETIT
Provoquer une 'AUGMENTATION de POIDS'
Hommes — Femmes — Enfants
améliorent leur APPARENCE, obtiennent une meilleure SANTE en prenant les MERVEILLEUX comprimés TON-Y-GRA, lesquels remédient à votre INSUFFISANCE DE POIDS.
REFAIRE SA SANTE
OUI ! TON-Y-GRA enrichit, augmente la valeur de votre SANG . . vous serez plus ENERGIQUE, plus GAIE, aimerez votre TRAVAIL. TON-Y-GRA aide au SOMMEIL, améliore l'état des AMAIGRIES.
TON-Y-GRA est recommandé aux personnes: EPUISEES — PALES — NERVEUSES — SURMENEES — MAIGRES ou ANEMIQUES. Elles y trouvent le TONIQUE-RECONSTITUANT idéal pour refaire leurs forces, régénérer les ORGANES affaiblis, usés.
TON-Y-GRA par son FER, enrichit votre SANG, sa VITAMINE B 1, excite l'APPETIT, puis corrélativement il en résulte une AUGMENTATION du POIDS, ceci tant chez les JEUNES que les ADULTES.
BONNE SANTE avec TON-Y-GRA
Se vend $2 la bte aux PHARMACIES
DEPOTS : CIE-SO-REX — BRUNET — LIVERNOIS — GOSSELIN

MOZART
La TV la moins chère à Québec !
MARCONI
RADIO TÉLÉVISION ÉLECTRONIQUE
. . . car les appareils Marconi sont ni en plastique, ni en métal, mais en beaux bois finis main.
MODELES DEPUIS $219.95
AUCUN ACOMPTE
livraison immédiate, aussi peu que :
$2. PAR SEMAINE
310-312, ST-JOSEPH •

Si vous aimez une bière BLONDE et LÉGÈRE...
DEMANDEZ UNE "CROWN"
THE CROWN & ANCHOR BREWERY LTD. MONTREAL
BIÈRE DE RIZ
CROWN & ANCHOR
C'est la bière de riz parfaite . . . la bière BLONDE par excellence dont des milliers de gens disent partout: "C'est MA bière!"
C'EST UN PRODUIT MOLSON

A Noël et en tout temps !... servez du Sherry et du Porto Canadiens
Hermit